LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, lundi 8 août 1966 / saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars / 82e année, No 182 / 3 cahiers / 36 pages / La météo : nuageux, orages le soir / Min. : 65 / Max. : 75

Un sommet de 144.3 pour l'indice des prix: 10e augmentation consécutive • En page 20

Manic: reprise possible des négociations demain

Un hydravion s'écras e sous les yeux de 15,000 personnes

Un hydravion qui transportait six personnes a plongé dans le lac St-Jean, à quelques centaines de pieds du quai de Roberval, vers 3 h. 45 samedi après-midi, alors que les premiers nageurs de la fameuse Traversée commençaient à franchir la ligne d'arrivée. Trois personnes, dont deux enfants, ont péri dans cette tragédie. L'appareil, piloté par M. Jean-Marie Gaudreault, a passé près de s'écraser sur le quai où des milliers de spectateurs s'entassaient. On voit ci-dessus des volontaires retirant l'appareil de l'eau, après que le corps du pilote eut été libéré de la cabine. Les corps des deux enfants n'avaient pas encore été repêchés, à ce moment-là.

Trois morts dans l'écrasement d'un hydravion pendant la Traversée du lac Saint-Jean

par François Béliveau

ROBERVAL. — Un homme et deux de ses enfants ont péri quand l'avion dans lequel ils voyageaient a plongé dans le lac St-Jean, à quelques centaines de pieds du quai de Roberval où plus de 15,000 personnes attendaient le troisième nageur de la fameuse Traversée, vers 3 h. 45 samedi après-midi.

Trois autres personnes ont été sauvées de justesse après l'accident.

Le petit hydravion de type Piper que pilotait M. Jean-Marie Gaudreault, 36 ans, de Albanel, près de Dolbeau, transportait cinq passagers lors de sa chute. L'appareil, immatriculé CF-NRH, tournait en cercles à basse altitude au-dessus du lac, à proximité du quai de Roberval, lors de l'acident. Le Montréalais Réjean Lacoursière complétait alors le marathon de nage de 25 milles, obtenant le troisième rang, derrière la jeune Hollandaise Judith de Nys et l'Américain Tom Bucy.

Les résultats de la course paraissent en page 14

Il était suivi de près par le populaire Herman Willemse.

Trois rescapés

Le corps du pilote a été repêché peu après la tragédie tandis que les cadavres de ses enfants, Catherine, 6 ans et Gilbert, 9 ans, l'étaient hier matin. Selon la police, M. Gaudreault aurait succombé à ses blessures. Ses enfants, cependant, se seraient noyés après avoir été projetés à l'extérieur de la carlingue de l'appareil, quand l'avion a touché l'eau.

Les trois autres passagers, Mlles Colombe Lamontagne, 18 ans, de St-Prime, comté de Roberval; Marthe Trudel, 18 ans, de Albanel et Hélène Gaudreault, 10 ans, fille du pilote, ont été sauvées par le nageur Jacques Amyot, un ancien champion qui a été le premier à effectuer la traversée du lac St-Jean, en 1955.

Les blessées, souffrant de multiples fractures et d'un violent choc nerveux, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, où l'on rapporte que leur état n'est pas critique.

Un témoin a déclaré que c'est une chance que l'avion ne se soit pas écrasé sur les quais, où plusieurs dizaines de personnes auraient pu être tuées. D'ailleurs, l'appareil a plongé dans l'eau, au milieu de plusieurs petites embarcations, et de cinq autres hydravions amarrés, mais sans rien heurter. Avant de s'écraser dans le lac, l'appareil a fait un demi-tour, évitant de près les quais.

Plusieurs volontaires ont aidé la police à retirer l'avion de l'eau. Le pilote était enfermé dans la cabine. Quant à ses enfants, ils étaient introuvables. Ce sont des hommes-grenouilles qui les ont repêchés plus tard.

"Le conflit risque d'être très long"

Les négociations doivent reprendre demain après-midi entre les grévistes de Manic et l'Hydro-Québec, et l'on s'attend que celle-ci fera une offre globale au Syndicat national de la construction, Hauterive, affilié à la Confédération des syndicats nationaux.

Samedi, les représentants des deux parties ont rencontré à Québec M. Claude Bender, conciliateur du ministère du Travail. Les syndiqués espéraient que cette rencontre mènerait à la reprise d'un dialogue entre les parties.

Mais ce voeu ne s'est pas concrétisé en fin de semaine. Néanmoins, tout n'est pas perdu, puisque l'Hydro-Québec a fait savoir aux grévistes qu'elle serait "peut-être en mesure de donner une réponse demain et possiblement de faire une offre globale".

Le conflit, cependant, risque d'être long, selon le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé.

Celui-ci a précisé que c'est ce que laissait présager la rencontre de samedi entre le syndicat représentant les 4,300 grévistes et le conciliateur, M. Bender, et la rencontre de ce dernier avec l'Hydro-Québec.

"Au rythme que l'Hydro-Québec imprime aux négociations, a dit M. Sauvé, le conflit risque d'être long..."

Le chef syndicaliste a souligné que la partie syndicale avait samedi, "clairement indiqué au conciliateur, M. Claude Bender, que nous étions prêts à négocier et à étudier une contre-proposition de l'Hydro en tout temps. Bien qu'il soit clairement établi que nous sommes continuellement en disponibilité pour des négociations sérieuses et efficaces, le conciliateur nous a fait savoir, samedi soir, que l'Hydro-Québec serait peut-être prête à faire une proposition, mardi le 9 août."

"Elle a pourtant en main notre proposition depuis déjà une semaine et j'imagine qu'elle n'est pas sans savoir qu'il y a grève sur ses chantiers de Manic et Outardes".

M. Sauvé avait auparavant rappelé que "lundi le 1er août dernier, les négociateurs patronaux ont rompu les négociations à la suite de la présentation par le syndicat d'une proposition globale sur tous les points encore en litige. Ils n'ont pas encore apporté de réponse concrète à cette proposition qu'ils ont immédiatement qualifiée de "fantaisiste" et d'"irréaliste" avant même de l'avoir étudiée".

Par ailleurs, le conciliateur lui-même a déclaré en fin de semaine qu'on saura avec certitude demain si les négociations visant à mettre fin au conflit qui a éclaté le 2 août, vont vraiment commencer.

Il faisait évidemment allusion à l'éventuelle offre globale de l'Hydro aux syndiqués en réponse à une offre semblable faite par le syndicat à l'Hydro, il y a une semaine.

On a fait savoir que les ouvriers demandent que le salaire horaire de $2.16 soit majoré de 15 cents.

Voir LASSITUDE en page 2

Voir MANIC en page 2

Lassitude chez les policiers

(De notre envoyé spécial, Jean Robitaille)

HAUTERIVE. — Il est question que l'ex-agent Arthur Vachon, président de l'Association des policiers provinciaux de la province de Québec, se rende à Hauterive pour constater de visu les conditions de travail dont souffrent les policiers provinciaux.

Les policiers, eux, s'attendent à ce que M. Vachon vienne d'ici quelques jours.

Un bon nombre de policiers provinciaux dépêchés à Manicouagan pour maintenir l'ordre sur les chantiers durant la grève ne font plus que se plaindre de leurs conditions de travail, mais envisageraient même de démissionner.

Certains disent en avoir assez de subir des conditions de travail qu'ils jugent inhumaines. Une centaine de policiers de la Sûreté provinciale sont actuellement séquestrés, en quelque sorte, au séminaire d'Hauterive. Ils ne peuvent en sortir qu'à la condition de porter leur uniforme, et les ordres sont : si les policiers sont en uniforme, ils ne peuvent parler à personne, sauf par nécessité ou pour raison professionnelle et n'ont ni le droit de fumer ni celui de prendre des boissons alcooliques ou de se présenter dans un endroit public.

Hier après-midi, un agent lo-

Sans le respect de la loi, une société court à sa dissolution
—le cardinal Léger

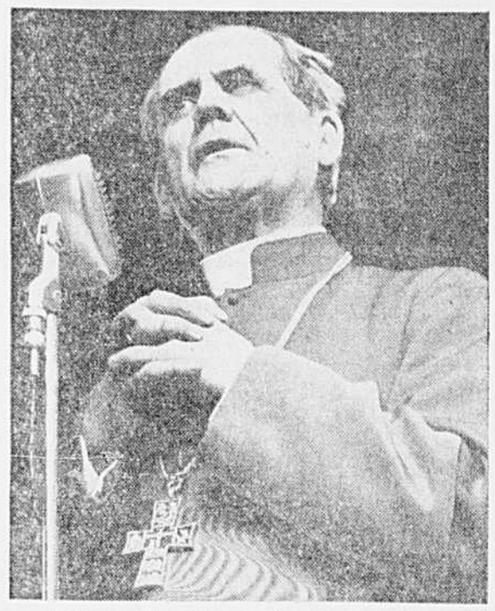

"Une société qui a perdu son respect pour la loi est sur le chemin de la dissolution. La tolérance, fort répandue, de la violence, le sentiment général que la loi est faite pour autrui et qu'elle est quelque chose qu'il s'agit de contourner quand on ne peut l'ignorer, tout cela n'est pas l'attitude d'hommes libres, mais celle de ceux qui consciemment ou non, détruiraient la liberté". C'est ce qu'a déclaré hier le cardinal Paul-Emile Léger, devant des délégués catholiques au congrès de l'Association du Barreau américain, réunis à l'église St. Patrick.

Le cardinal a souligné : "Sans la loi et le respect de la loi, il ne peut y avoir de souci du bien commun, et quand meurt le souci du bien commun dans les coeurs et les volontés des hommes, alors liberté, justice, vérité et charité ne comptent pour rien".

Le prélat a ensuite abordé les sujets dits de la loi positive et de la loi naturelle.

Il a fait remarquer que "l'Eglise a toujours soutenu que tous les hommes, tant chrétiens que non-chrétiens, sont les sujets de droits qui sont leurs non pas du fait de quelque législation humaine que ce soit, mais par la vertu de leur humanité même. Ces droits et leurs obligations réciproques, sont appelés la loi naturelle. Quand la loi de l'Etat empiète sur ces lois, alors, cette prétendue loi de l'Etat n'est pas en fait une loi et on n'a pas besoin d'y obéir".

AUTRES INFORMATIONS en page 34

Le cardinal a précisé que cette position de principe ne résolvait pas en pratique "la question de la législation injuste et de la loi mauvaise", mais qu'elle permettait d'illustrer des "points très importants au sujet de la

Voir RESPECT en page 2

La NASA lancera demain, à midi, le "Lunar Orbiter"

CAP KENNEDY. (AFP) — Propulsé par une fusée "Atlas-Agena", le "Lunar Orbiter", laboratoire photographique volant d'un poids de 850 livres, sera lancé du Cap Kennedy, mardi, à midi et sept minutes, à destination de la lune, afin d'y repérer, au moyen de deux caméras très perfectionnées, les régions qui se prêtent le mieux à l'atterrissage des futurs pilotes des engins "Apollo".

Il faudra quelque 90 heures au "Lunar Orbiter", satellite en forme de "moulin à vent", pour occuper la position orbitale qui lui permettra de prendre les premiers clichés de la surface lunaire. A 550 milles du satellite naturel de la terre, une rétro-fusée à carburants liquides sera mise à feu afin de réduire la vitesse du laboratoire spatial et lui permettra d'être happé par le champ de gravité de la lune. La NASA prévoit que l'"Orbiter" s'inscrira tout d'abord sur une orbite de 1,150 milles d'apogée et de 125 de périgée. Une correction sera faite après quelques jours en vue de porter le périgée à 28 milles seulement.

Après sept échecs

L'agence aéro-spatiale américaine espère que le "Lunar Orbiter" sera en mesure de lui fournir des images de qualité des dix régions de la lune qu'elle a sélectionnées. Ces zones se situent toutes dans une

Voir NASA en page 2

Une tragédie aérienne fait 42 morts aux USA

FALLS CITY, (UPI-PA) — Les enquêteurs du gouvernement fédéral ont récupéré parmi les débris d'un avion qui s'est écrasé en flammes samedi soir près de Falls City, au Nebraska, deux boîtes d'enregistrements tout bosselés qui détiennent probablement la clé du mystère de cet accident.

Les 42 personnes qui étaient à bord du "BAC-111" de la compagnie Braniff International Airways ont été tuées. Des témoins oculaires ont dit que le biréacteur avait explosé dans les airs avant de s'abattre dans un champ de soya. Une enquête a été ouverte immédiatement. Un agent du FBI a refusé de commenter "pour le moment" la possibilité que l'avion ait été saboté. Le "BAC-111" est un avion dont la stabilité et les normes de sécurité sont

Voir TRAGEDIE en page 2

Humphrey: Washington songe à une législation anti-grève

WASHINGTON. (AFP, PA) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Herbert Humphrey, a laissé entendre, hier, que le gouvernement américain pourrait bien être amené à passer une législation anti-grève si l'industrie et les syndicats ne font pas montre de retenue dans le domaine des prix et des salaires.

Lançant un appel en faveur d'une reprise immédiate des négociations entre le syndicat des mécaniciens et les représentants des cinq compagnies aériennes paralysées par une grève depuis plus d'un mois, le vice-président a dit que la patience du peuple américain est à bout et que le Congrès, de guerre lasse, "pourrait très bien être amené à prendre des mesures qui ne seraient souhaitables, ni pour le patronat, ni pour le syndicat".

M. Humphrey a, par ailleurs, déclaré que le gouvernement américain pourrait être également contraint à réduire ses dépenses dans des domaines tels que la recherche spatiale, si l'exemple de la récente augmentation du prix de l'acier est suivi par d'autres secteurs de l'industrie.

M. Humphrey a reconnu que les conséquences de l'augmentation du prix des tôles d'acier sur l'ensemble de l'économie seront négligeables, mais a souligné par contre que cette augmentation aura une influence psychologique désastreuse.

Le vice-président a affirmé que l'administration n'envisage pas à l'heure actuelle la nécessité de procéder à un relèvement des impôts, et estime, au contraire, que les pressions inflationnistes peuvent être contenues et que la crise peut être surmontée "si personne ne cherche à exploiter une situation qui est, et pourrait être tout à fait critique".

Mais M. Humphrey a clairement laissé entendre que si les pressions inflationnistes continuent de s'accentuer, le gouvernement pourrait être amené à réduire les fonds consacrés à la course à l'espace pour faire face à ses engagements dans d'autres domaines prioritaires tels que la défense nationale, la guerre au Vietnam et la lutte contre la pauvreté.

M. Humphrey a fait ses déclarations au cours d'une interview télévisée réalisée par la

Voir HUMPHREY en page 2

Chicago et Lansing, scènes de violence raciale

(téléphoto UPI)

LA POLICE DE CHICAGO a eu fort à faire, hier, pour contenir la foule de Blancs qui manifestaient contre les marcheurs noirs. Ces derniers protestaient contre la ségrégation dans le domaine du logement. Au moins 21 Blancs ont été arrêtés et des douzaines d'autres blessés.

CHICAGO. (UPI, PA) — Pour la troisième journée consécutive, un groupe de marcheurs noirs ont envahi les rues d'un quartier réservé aux Blancs, à Chicago, afin de protester contre la ségrégation manifestée dans le domaine du logement. Les 1,500 marcheurs d'hier ont été "accueillis" à coups de pierres, de briques et de bouteilles, sans parler des injures, par une foule de près de 4,000 Blancs que la police a retenus avec peine.

Par ailleurs, à Lansing, au Michigan, des bandes de jeunes Noirs ont brutalement manifesté leur rancoeur tôt ce matin, en lançant des briques et des cailloux sur les automobiles qui passaient et dans les vitrines des magasins. La police, en tenue de combat, a pris plus de trois heures pour disperser les manifestants. Quatre policiers ont été blessés et un nombre indéterminé d'automobilistes ont dû recevoir les premiers soins pour faire panser leurs coupures. Quatre personnes, trois Noirs et un Blanc, ont été arrêtées.

C'est la seconde fois en autant d'années, que des troubles raciaux éclatent à Lansing, capitale du Michigan. Environ 15,000 Noirs vivent dans cette ville de 120,000 habitants.

Selon la police, la manifestation de ce matin a pris origine dès hier soir alors que des bandes de jeunes Blancs se sont rassemblées sur Washington Ave. A bord d'automobiles ou à motocyclette, ces jeunes "cherchaient la bagarre" a dit le sergent Curtis Walsh. La police les a dispersés à plusieurs reprises, mais les groupes se reformaient un peu plus loin. Les Noirs ont décidé ce matin de leur donner la réplique, d'où la pluie de cailloux et de briques.

A Chicago, la manifestation d'hier fut la répétition exacte de ce qui s'était produit vendredi et samedi. Calmes, les Noirs et leurs sympathisants (dont de nombreux Blancs) marchent dans les rues d'un quartier réservé aux Blancs.

Ils circulent entre une double haie de manifestants blancs

Voir CHICAGO en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 33
Bandes dessinées / 11
Courrier "Que faire ?" / 10
Décès, naissances, etc. / 34
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 4
Finance / 20, 21
Horoscope / 24
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 22
Nouvelle métro / 21
Nouvelles nationales / 25
Radio et télévision / 23
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 13 à 17
Vie dans les parcs / 11
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9

CKAC 73

Les manutentionnaires du CN votent à Toronto le retour au travail

TORONTO. (PC) — Les manutentionnaires aux messageries du Canadien national, à Toronto, ont voté hier en faveur du retour immédiat au travail.

Les 425 manutentionnaires, membres de la Fraternité des cheminots (CTC), sont les derniers à mettre fin à la grève illégale qui a paralysé les services de messagerie des deux entreprises de chemin de fer du Canada, à la fois à Montréal et à Toronto, depuis lundi dernier.

Leurs confrères de Montréal ont voté une résolution semblable, vendredi soir dernier, après que les employés du Canadien Pacifique eurent repris leurs occupations, dans les deux villes, plus tôt la semaine dernière.

Les manutentionnaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux étaient presque tous de retour au travail hier soir à Montréal, mais il n'est pas impossible qu'une autre grève spontanée éclate sous peu.

Un représentant du syndicat a précisé que les employés sont prêts à sortir de nouveau en grève si la compagnie prend des mesures disciplinaires à leur endroit.

Un porte-parole de la compagnie a toutefois affirmé hier soir que l'entreprise respecterait l'engagement qu'elle a pris de ne pas exercer de représailles auprès de ses employés.

Les manutentionnaires de Toronto ont refusé, jusqu'à hier, de se rendre à la demande de leurs représentants syndicaux, qui tentaient de mettre fin à cette grève illégale.

Funérailles civiques pour un membre de la Protection civile

Les autorités municipales de St-Laurent ont décidé d'accorder à M. Germain Leroux, 31 ans, du 815 rue St-Germain, à Saint-Laurent, des funérailles civiques qui se dérouleront demain matin dans cette ville.

M. Leroux s'est tué quand son camion de la Protection civile s'est écrasé en bordure de la route, dans la côte escarpée de Ste-Marguerite-Station, alors qu'il se rendait porter du matériel de secourisme et des génératrices, à Ste-Marguerite - du - Lac - Masson, afin d'aider aux recherches pour retrouver trois enfants perdus. Il a succombé peu après l'accident, à l'hôpital.

Ces enfants perdus ont été retrouvés le lendemain, soit vendredi. Ils étaient sains et saufs.

Dans cet accident, un jeune homme de 21 ans, Jacques Antoons, du 632 rue Lindsay, à Saint-Laurent, a été grièvement blessé. Il a été placé sous des soins intensifs à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où l'on conserve bon espoir de lui sauver la vie.

Ce jeune membre de la Protection civile est l'assistant-gérant des piscines de Saint-Laurent. Il est étudiant en 3e année, sciences physiques, à l'Université de Montréal. Il souffre d'une fracture à la colonne vertébrale et de trois côtes cassées.

L'imprudence en forêt peut entrainer l'égarement, et de plus lourdes conséquences encore, comme l'a fait constater le père du jeune blessé, M. Jacques Antoons sr.

Tribunal sur la peine de mort préconisé par le député A. Choquette

QUEBEC. (PC) — M. Auguste Choquette, député libéral de Lotbinière à la chambre des Communes, a préconisé l'institution d'un tribunal composé de juges, de sociologues, de psychiatres et de criminologistes qui serait chargé d'étudier tous les cas de peine de mort au pays.

Selon le député Choquette, le système actuel constitue "un empiètement du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire".

"Je serais en faveur que ce système disparaisse", a commenté le député en se disant convaincu que "le cabinet était prisonnier de sa propre philosophie abolitionniste".

"Parmi tous les cas qui attendent pour être pris en considération par le cabinet, il est assez significatif que ce dernier se soit penché sur les deux cas qui demandaient le plus d'indulgence", a déclaré le député en faisant allusion aux deux dernières commutations décidées par le parlement fédéral.

Le parc d'attractions de l'Expo: le deuxième plus grand au monde

REGINA. (PCf) — Un porte-parole officiel de l'Expo '67 a dévoilé les plans relatifs à l'aménagement du deuxième plus grand parc d'attractions au monde.

M. Maurice du Bois, qui est directeur général de La Ronde, nom que portera l'imposant parc d'attractions aménagé sur l'emplacemetn de l'Exposition universelle de Montréal, a déclaré que l'étendue de ce parc n'aura que quatre acres de moins que Disneyland.

"Ce parc sera le deuxième plus grand au monde et sera permanent", a-t-il précisé.

CHICAGO

SUITE DE LA PAGE 1

qui les inondent de projectiles de toutes sortes. La manifestation a duré une heure et demie et les marques d'hostilité n'ont pas cessé durant tout ce temps. La police a dû charger la foule de Blancs à plusieurs reprises et un policier a même tiré des coups de feu au-dessus de ceux qui voulaient attaquer les Noirs. La manifestation s'est terminée sous la pluie et quand elle a pris fin, 21 Blancs avaient été arrêtés et des douzaines d'autres blessés.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 65

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions des Laurentides, Ottawa, Montréal:** généralement nuageux, averses dispersées ou orages surtout en fin de journée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minima et maxima à Ste-Agathe 55 et 70; Montréal 65 et 75 et Ottawa 60 et 75.

Régions de la Mauricie, Québec et Cantons de l'Est: clair avec périodes nuageuses. Averses ou orages dans la soirée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minima et maxima à Sherbrooke 60 et 75 Québec 53 et 75 et La Tuque 50 et 70.

MANIC

SUITE DE LA PAGE 1

Ils veulent aussi que la semaine de travail de 60 heures soit réduite et qu'un contrat d'un an soit signé.

A Hauterive, on s'attend qu'aujourd'hui les 750 employés des divers bureaux et services des chantiers Manic et Outardes se présentent aux bureaux de la commission de l'assurance-chômage. Il s'agit des travailleurs mis à pied par l'Hydro vendredi à la suite de l'arrêt de travail volontaire des ouvriers de la construction.

D'un autre côté, au cours d'une conférence de presse donnée en fin de semaine, le principal négociateur syndical, M. Sylvio Seguin, a déclaré que le syndicat était prêt à négocier n'importe quand mais pas à n'importe quel prix.

Les représentants syndicaux devaient rester à Québec jusqu'à midi, dans l'espoir de recevoir une confirmation que l'Hydro voulait reprendre les pourparlers mardi. Si la réponse n'était pas parvenue à midi, les porte-parole des grévistes devaient alors retourner à Manicouagan.

M. Séguin a révélé aux journalistes que le syndicat avait présenté au conciliateur des propositions sur 17 points, portant tous sur des problèmes d'ordre "mécanique".

M. Bender a transmis ces propositions aux représentants de l'Hydro-Québec. Ces derniers ont par la suite fait savoir que l'on devait d'abord étudier cette nouvelle offre partielle.

Selon M. Seguin, "l'acceptation de ces 17 points ne coûterait pas cher à l'Hydro, mais éliminerait le paternalisme". Il s'agit de reconnaitre certaines normes dites mécaniques, comme par exemple l'ancienneté.

Quoi qu'il en soit, M. Seguin favorise la reprise des négociations, même si les divergences peuvent être considérables, car il estime que c'est par le dialogue que l'on finira bien par trouver un terrain d'entente.

Bilan

En faisant le bilan de la semaine, le directeur régional de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raynald Brassard, a avoué ne rien comprendre à la philosophie des dirigeants de l'Hydro "qui déclarent que la province manquera d'électricité en 1968 si la grève dure plus d'une semaine et qui prennent tous les moyens possibles pour prolonger le conflit".

Il a fait remarquer que le congédiement de 802 employés interprofessionnels prolongera le conflit d'au moins huit jours.

Le représentant syndical a dégagé le bilan de la semaine : une série de provocations de la part de l'Hydro et une bonne conduite de la part du syndicat.

"L'Hydro a rompu les négociations, a demandé 750 policiers provinciaux, a pris une injonction, a obligé les policiers à ne pas fraterniser avec les grévistes, a donné un congé forcé sans pré-avis et sans respecter la convention collective à 800 employés interprofessionnels et a remis à mardi sa rencontre avec le conciliateur," a dit M. Brassard.

Par contre, il a fait remarquer que le syndicat avait déclenché un arrêt de travail légal, qu'il a collaboré et s'est bien entendu avec la Sûreté provinciale, qu'il a obéi à l'injonction et qu'il a accepté les mises à pied en permettant aux employés interprofessionnels non-congédiés de poursuivre le travail.

Le comité de négociations demeure à la disposition de tous.

"Après un tel bilan de provocations de la part de l'Hydro, on se demande si les administrateurs vont se pencher sur ceux qui font poser de tels gestes et qui par leur irresponsabilité ne semblent pas se rendre compte des problèmes qu'ils posent à toute la population, aux grévistes et aux policiers provinciaux," a déclaré M. Brassard, ajoutant que les demandes du syndicat étaient très conservatrices.

Jeudi dernier, le président du Syndicat national de la construction d'Hauterive déclarait : "Il n'y a pas d'entrepreneur aussi antisyndical que l'Hydro-Québec pour briser une grève".

Un fait nouveau nous est apparu hier. Nous avons appris que le 26 juillet dernier, le bureau d'assurance-chômage de Cabano a exigé de quelque 50 chômeurs qu'ils se rendent travailler à Manic-5.

Ils devaient obéir ou leur assurance-chômage se trouvait coupée. Ils ne voulaient pas accepter craignant un arrêt de travail pour mardi le 2 août. Un de ces travailleurs nous a avoué hier que le bureau et l'Hydro - Québec leur avaient assuré qu'il n'y avait aucune menace de grève à Manic-5, car il ne s'agissait pas du même syndicat.

Plus de 200 employés ont été engagés de cette façon dans diverses parties de la province. De plus, l'Hydro espérait que ces travailleurs coulent du béton pendant la grève.

Mais ceux-ci ont refusé de franchir les lignes de piquetage; ils n'ont maintenant ni salaires ni assurances-chômage, car eux aussi se considèrent en grève.

L'Hydro - Québec en congédiant ses 800 employés interprofessionnels n'a pas respecté la convention collective. Après discussion avec le gérant du chantier, M. Antoine Rousseau, et les spécialistes en relations ouvrières de l'Hydro, les experts en relations publiques nous ont avoué que l'Hydro n'avait pas respecté la convention collective dans l'intérêt des travailleurs.

Pourtant le syndicat logera des griefs individuels et collectifs parce que l'Hydro n'a pas respecté la convention. De plus, plusieurs interprofessionnels entendent prendre des procédures civiles contre l'Hydro-Québec.

L'activité accrue des hôtels crée des postes intéressants pour hommes et femmes

En prévision de l'EXPO '67, l'année 1966 est tout indiquée pour se préparer pour une carrière dans l'industrie grandissantes des hôtels et motels au Canada.

Le Lewis Hotel Motel School de New York offre un programme intensif d'études préparant hommes et femmes de tous âges pour des postes depuis le commis aux chambres jusqu'aux postes de supervision et de gérance.

On peut s'inscrire maintenant pour la session d'été (du 23 mai au 26 août). Pour renseignements, demander le dépliant MP à Lewis Hotel Motel School, 721 Broadway, N. Y. 10003.

Protestations d'un groupe de "pacifistes" contre l'attitude de la police de Montréal

Un groupement qui s'est occupé ces jours-ci d'annoncer, pour aujourd'hui et demain, des manifestations contre la guerre du Vietnam, a émis en fin de semaine une protestation comme quoi cinq personnes, qui distribuaient des tracts dans ce but, avaient été "arrêtées" par la police de Montréal.

Au poste 18, un des postes dont il est question dans cette déclaration, on a confirmé la détention vendredi soir de MM. Bob Silverman et Robert Bernard, et on a précisé qu'il ne fallait pas confondre arrestation avec détention pour fins d'enquête.

Les protestataires, de leur côté, précisent que MM. Silverman et Bernard ont été retenus de 9 h. 30 vendredi soir à 9 h. le lendemain matin, et libérés sans qu'aucune accusation soit portée contre eux.

Le groupement en cause, le "Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam", ajoute que les autres personnes ainsi détenues étaient Mmes Megan Williams et Sera Mills, MM. Toby Williams et Brian Slocock, en précisant que ce dernier fut détenu de 11 h. p.m. samedi à 11 h. a.m. dimanche.

M. Slocock a déclaré à LA PRESSE que la police avait refusé de lui rendre quelque 500 tracts, dont il déclare qu'il les avait avec lui lorsqu'on l'a détenu.

Le Comité, dans sa protestation qualifie ces mesures de "discriminatoires et d'antidémocratiques".

Il ajoute : "Depuis que les Témoins de Jéhovah ont eu gain de cause devant la Cour suprême du Canada, personne ne peut ignorer que les distributions de tracts sont tout à fait légales. Les agissements de la police ne peuvent donc être excusés, il ne s'agit pas d'erreurs mais d'une action réfléchie, visant à décourager les militants pacifistes."

Les tracts distribués annonçaient un spectacle donné ce soir, au Plateau à 8 h. sous les auspices du Comité, avec participation de Pauline Julien et présentation d'un film tourné au Vietnam. Il annonçait aussi une manifestation pour demain soir, à 8 h., au carré Dominion où M. Michel Chartrand doit prendre la parole. Les tracts évoquaient aussi l'explosion atomique d'Hiroshima, le 6 août 1945.

Il n'y a pas de "vote juif"

— Le bulletin du Cercle juif de langue française

Niant l'existence d'un vote juif, l'éditorialiste du bulletin publié par le Cercle juif de langue française, à Montréal, exprime son regret quant aux déclarations de certains hommes politiques québécois relativement au vote des Juifs, lors de l'élection provinciale du 5 juin dernier.

Dans la dernière livraison du bulletin, en fin de semaine, l'éditorialiste dit qu'il faut tuer dans l'oeuf toute propension à créer des distinctions entre les citoyens et à laisser planer un doute sur leur loyauté de citoyens, "simplement parce qu'ils votent pour le parti adverse".

Il considère "malheureux" que des hommes politiques "responsables" aient éprouvé le besoin de dire publiquement, le soir du scrutin, que s'ils n'avaient pas reçu plus de suffrage, ce fut à cause du vote des Juifs et des Anglo-saxons.

"Comme si, dans la province de Québec, ceux-ci n'étaient pas des citoyens, comme si ceux-ci, à l'heure du vote, ne sont pas considérés, par la loi, des citoyens comme les autres", écrit-il.

Posant comme principe que le gouvernement élu est celui de toute la population, indépendamment des préférences politiques ou de l'appartenance partisane des Juifs, l'éditorialiste croit que ces derniers, comme les autres Québécois, votent individuellement pour les candidats et les partis de leur choix, sans considération d'origine religieuse ou ethnique.

"On a souvent parlé, aux Etats-Unis, du vote juif, du vote catholique, du vote des Noirs, etc. Or, les études sociologiques ont démontré que, dans la plupart des cas, les Américains votent en tant que citoyens, indépendamment de leur origine ethnique et de leur confession", note l'éditorialiste.

Cela ne veut pas dire, précise-t-il, qu'il n'existe pas des tendances chez certains groupes et dans certaines régions.

"Mais ces tendances ne sont pas le résultat de pactes occultes conclus entre des formations politiques et certains groupes ethniques ou religieux", s'empresse-t-il d'ajouter.

L'éditorialiste explique que les immigrants, par exemple, voteront pour les candidats favorables à une politique libérale d'immigration et qui leur donnent des assurances sur leur statut futur dans les pays.

Notant que la société nord-américaine encourage la persistance et souvent le cloisonnement des groupes ethniques, malgré un système constitutionnel et politique basé sur une philosophie de démocratie égalitaire, il estime que cette liberté, loin d'affaiblir la démocratie, atteste du droit des différents groupes ethniques de s'exprimer sur les plans culturel, social et religieux.

"Cependant", conclut l'éditorialiste du bulletin juif, "la tentation est grande d'identifier un groupe ethnique sur tous les plans."

TRAGEDIE

SUITE DE LA PAGE 1

des plus élevées. C'est le premier appareil du genre à s'écraser aux Etats-Unis.

Les corps des 42 victimes ont été transportés à la morgue de Falls City où les parents ont été convoqués pour leur identification.

L'avion n'était qu'à 15 minutes de vol d'Omaha où il devait faire escale avant de se rendre à Minneapolis. Il venait de La Nouvelle Orléans.

Les résidants de cette région du Nebraska ont révélé que le ciel était sillonné d'éclairs au moment de l'accident et que la pluie avait débuté peu après.

Hier, des hélicoptères ont survolé les lieux de la tragédie afin de photographier dans leur ensemble tous les alentours où s'est produite la tragédie. Ils espèrent ainsi voir de quelle façon se sont éparpillés les débris de l'avion. Ces débris seront d'ailleurs soigneusement récupérés afin de reconstruire sur place le biréacteur et peut-être ainsi trouver les causes de la catastrophe.

Les enquêteurs de l'agence de l'aviation civile ont révélé que leur travail ne serait pas complété avant plusieurs semaines malgré l'aide que leur apportent les experts de la British Aircraft Corp., fabricant de l'appareil.

La queue de l'avion a été retrouvée à plus d'un mille de l'endroit où s'est écrasée la carlingue. Il semble que celui-ci ait plongé à la verticale de la terre et que le feu la dévorait déjà à ce moment.

Les premiers résultats du recensement de juin

OTTAWA. (PC) — Les premiers résultats du recensement de juin dernier ont été rendus publics par le Bureau fédéral de la statistique, en fin de semaine.

On connait jusqu'à présent la population de 14 villes du pays et d'environ 1,000 localités de moindre importance.

En voici un exposé au regard de ce qu'elle était au recensement précédent, en 1961, ces derniers chiffres étant entre parenthèses :

Au Québec : Cap-de-la-Madeleine : 29,167 (26,923), Chicoutimi-nord: 12,452 (11,229), Grand-Mère : 16,087 (15,806).

Au Nouveau-Brunswick : Edmundston, 12,323 (12,791), Lancaster, 15,616 (13,848).

Ontario : Brockville, 19,063 (17,744), Port-Colborne où les frontières ont été redéfinies depuis 1961, 17,582 (14,886).

Saskatchewan: Estevan, frontières redéfinies aussi, 8,981 (7,728).

Colombie-Britannique : Armstrong, 1,378 (1,288), Enderby 1,091 (1,075), Langley, 2,700 (2,365), Port-Coquitlam, 11,008 (8,111), Port-Moody, 6,940 (4,789).

Le Bureau de la statistique précise que ces chiffres ne sont pas définitifs, car ils englobent des personnes qui étaient dans ces villes au moment du recensement, sans qu'elles en aient fait leur résidence permanente.

LASSITUDE

SUITE DE LA PAGE 1

geant au séminaire disait : "Nous sommes pris dans un camp de concentration."

Jamais les policiers n'ont parlé aussi ouvertement de leur association que depuis qu'ils sont à la Manicouagan. A leur arrivée, ils n'osaient pas parler aux journalistes, mais maintenant ils se vident le coeur, même si les dirigeants leur ont interdit d'ouvrir la bouche en notre présence.

Un policier nous a raconté qu'à Manic-5, certains agents ont dû coucher dans un autobus d'écoliers. "Nous ne dirons pas que nous sommes mal traités, mais avez-vous déjà couché par terre dans un autobus?"

Même les sous-officiers parlent ouvertement de l'association et désirent en faire partie. Un sous-officier nous a affirmé: "Si les sous-officiers ne peuvent pas faire partie de l'association, je démissionne."

RESPECT

SUITE DE LA PAGE 1

relative importance de la loi positive ou d'Etat dans la vue chrétienne du monde". En premier lieu, ce principe "nous rappelle que la loi à laquelle vous avez affaire n'est pas un absolue au-delà de toute critique". "S'il est vrai que la santé de la société dépend du respect de la loi, il n'est pas moins vrai que la loi doit être digne de respect, et que ceux qui la pratiquent devraient montrer un souci d'elle qui s'étende au-delà du gain d'une cause particulière, du conseil à un client ou de la rédaction d'un accord."

HUMPHREY

SUITE DE LA PAGE 1

chaine CBS dans son programme hebdomadaire "Face the Nation".

Le président Johnson avait lancé un avertissement identique, mais en termes plus voilés, deux jours plus tôt, à l'occasion de la loi portant sur les crédits alloués à la NASA pour l'année fiscale en cours.

M. Humphrey a également lancé un appel en faveur d'une reprise immédiate des négociations entre le syndicat des mécaniciens et les représentants des cinq compagnies aériennes qui sont paralysées par une grève de plus d'un mois.

Le vice-président a enfin sévèrement condamné les émeutes raciales qui secouent les Etats-Unis depuis deux mois. Tout en répétant qu'il comprenait les mobiles qui peuvent inciter les Noirs à la révolte, M. Humphrey a souligné que la violence ne saurait être tolérée et "qu'elle n'a pas sa place aux Etats-Unis".

NASA

SUITE DE LA PAGE 1

bande étroite qui embrasse l'équateur lunaire. L'Océan des tempêtes, la Mer de la fécondité et celle de la Tranquilité en font partie. Divers types de terrain et de relief lunaires seront ainsi photographiés. L'"Orbiter" doit prendre au moins seize clichés de chacune des dix zones. Certains d'entre eux seront transmis à la terre par télévision.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machine IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, RUE PEEL, MONTREAL, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

ECOLE de METIERS
3291 est, Boulevard METROPOLITAIN
Ville Saint-Michel
Cours du jour, soir, correspondance
• mécanique diesel
• mécanique auto
• électricité auto
• soudure électrique
• soudure au gaz
• soudure tuyaux
• dessin industriel
• lecture de plans
• débossage - peinture
Renseignements sans engagement de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
722-1117

CHAISES DE BUREAU ASSORTIES
VALEUR EXCEPTIONNELLE

Cadres de bois dur, fini noyer, capitonnage en Vinyle de la meilleure qualité. Choix de couleurs.
FAUTEUIL Prix régulier $39.00 SPECIAL $19.50
CHAISE A DOSSIER ROND Prix régulier $24.00 SPECIAL $14.50
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue NOTRE-DAME O., Montréal • Tél. 861-3333
Division des meubles de ROSS OFFICE SUPPLIES et de MONTREAL OFFICE MACHINES

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's GRAPE
TOUJOURS RAFRAICHISSANT

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS
AVIS
Aux porteurs d'appareils auditifs :
Beltone, Centre auditif de Montréal Enrg.
se nomme maintenant
CENTRE AUDITIF DU QUEBEC INC.
Même adresse :
1270, RUE GUY
Même numéro de téléphone :
935-6359
Même personnel :
Président : James Ward
Secrétaire : Madame A. Ward
Conseillers :
Mlle Marie Naherne, M. J.-M. Leclair
NOUS N'AVONS AUCUN LIEN
avec toute compagnie dont le nom s'apparente à
Beltone, Centre auditif de Montréal Enrg.
AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

ACHETEZ MAINTENANT
POUR PROFITER DE CES BAS PRIX
FENETRES ET MOUSTIQUAIRES D'ALUMINIUM

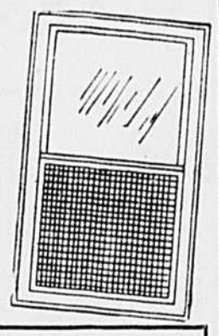

Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 combinés. Minimum 4 fenêtres chacune $19.95 posée, menuiserie en plus.
Vu le grand succès, nous répétons notre
SPECIAL D'INTRODUCTION
CLAPBOARD D'ACIER
3 JOURS SEULEMENT
100 PIEDS CARRES $72.50
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE Largeur 96" Côté 24" Projection 48" SPECIAL $146.88
PORTES D'ALUMINIUM Installation facultative $49.50
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Acandia
Pour démonstration gratuite, appelez : 722-8850
1981 JEAN-TALON EST

VENTE de TAPIS
de qualité exceptionnelle
AUX PRIX DU MANUFACTURIER
Jamais une telle valeur ne fut offerte sur
TAPIS MUR-A-MUR
"Le fameux DU PONT 501 NYLON" PRIX POSE 6.99
Très épais. Fibres serrées. Première qualité. Couleurs assorties.
POSE ET FEUTRE INCLUS Rég. 12.95 v.c.
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus
NYLON et ACRILIC PRIX METRO 5.95
Texture velours. Fibres serrées.
Qualité exceptionnelle. 8 couleurs.
POSE ET FEUTRE INCLUS Rég. 11.95 v.c.
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus
TAPIS 100% NYLON PRIX METRO 7.25
Valeur rég. 12.95 la verge carrée
frisé, uni, bien épais, fibres serrées
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus
FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'A 6 HEURES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES
TAPIS METRO LIMITEE
3453, rue SAINT-DENIS Tél. : 844-8159
8280, boul. SAINT-LAURENT Tél. : 382-2201

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 8 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 182

Photo LA PRESSE

Le nombre requis de votants est atteint

Il s'agissait du deuxième référendum décrété à Laflèche, en moins de deux ans, afin d'obtenir l'approbation des contribuables sur le projet d'un plan directeur d'urbanisme et d'un règlement de zonage. Cette fois le nombre requis de votants (le tiers) a été enregistré. Dans le bureau de votation no 15, samedi, lors de la compilation des bulletins, régnait une activité fébrile. Sur la photo, à gauche, M. Urgel Blais, trésorier de la ville, assistait le président du scrutin, M. Fernand Taillon, greffier; M. Ulderic Raymond, au centre, agissait comme scrutateur dans ce bureau.

Vote majoritaire de Laflèche sur un règlement de zonage

(T.D.) — Les contribuables de Laflèche ont approuvé par une très forte majorité le projet d'un règlement de zonage qui leur a été soumis, samedi, par voie de référendum.

Sur un nombre total de 789 votants, 617 se sont prononcés en faveur du règlement, représentant une valeur immobilière de $5,861,700.

Par contre, seulement 110 électeurs-propriétaires (résidants) ont désapprouvé le projet, cumulant à peine $1 million en valeurs immobilières imposables.

C'est donc dire que le règlement de zonage — c'est la deuxième fois en moins de deux ans qu'il fait l'objet d'un référendum — a été ratifié par une majorité de plus de 500 voix et de près de $5 millions en valeurs.

A noter que 62 bulletins ont été rejetés pour différentes raisons.

La loi des cités et villes stipule qu'au moins un tiers des électeurs-propriétaires, résidant dans la municipalité et ayant le droit de voter, doivent exercer ce droit pour qu'un tel règlement soit adopté.

Cette fois, le nombre requis d'électeurs étaient de 644. Donc, il a été largement dépassé.

Au premier référendum tenu sur cette importante question, l'ancienne administration du maire Alexandre Girard avait "mis tout en oeuvre pour inciter les gens à ne pas exercer leur droit de vote, brimant ainsi la possibilité de lancer La-

Voir LAFLECHE en page 6

Fin de semaine tragique: trente-trois pertes de vie

par François Béliveau

Un nombre total de 33 personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Québec, dont 16 sur les routes.

Dix ont été victimes de l'onde; trois ont perdu la vie dans la chute d'un avion au Lac-Saint-Jean, un homme a été tué dans un accident de travail; un enfant a été écrasé par un tracteur, un autre par un train, et un vieillard a succombé à ses brûlures.

Voici le triste bilan:

Victimes de la route

MM. Donald Aurkuhart, 22 ans, du 265 Av. Columbus à Ottawa et **Frank MacGillevray**, 22 ans, du 34 rue Ashvy à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, se sont tués hier matin quand leur auto a quitté la route no 9 près de St-Cyrille, comté de Drummond et a franchi une petite rivière pour aller s'écraser sur la rive, de l'autre côté. Ce n'est que quelques heures plus tard qu'un automobiliste a aperçu les débris de l'auto. M. MacGillevray était membre de la Gendarmerie royale, tandis que son compagnon était un ancien policier de ce corps. L'auto aurait effectué une cinquantaine de pieds sans toucher le sol.

Mme René Sasseville, 21 ans, du 5117 rue Mont-Sabré, à Montréal, s'est tuée vers 5 h. 15 samedi après-midi, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 43, à St-Zénon, comté de Berthier. Deux autres personnes ont subi des blessures.

M. Arthur Gouin, 30 ans, de Saint-Joseph-de-Sorel, tué vendredi soir quand son auto a capoté en bordure de la route no 2, près de Berthierville.

Mme Kenneth Moore, de Weston en Ontario, s'est tuée vendredi soir dans une collision d'autos survenue sur la route no 2, à proximité de St-Roch-des-Aulnais. Six autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

Mme Sandra Saint-Martin-Thompson, 26 ans, s'est tuée dans une collision d'autos vendredi soir, sur la route no 7, près de Saint-Luc, comté d'Iberville. Cinq autres personnes ont subi des blessures.

Chantal-Larose, 5 ans, fille de M. et Mme Jean-Noël Larose, de Champigny, sur la route no 2, à quelques milles au sud de Québec, tuée par une auto vers 6 h. vendredi soir près de la demeure de ses parents.

Marlène Sirois, 5 ans, fille de M. et Mme Julien Sirois, de la rue Saint-Joseph à Rimouski, tuée par une auto alors qu'elle traversait la route, à Cap-Chat, vendredi soir.

Gaétan Létourneau, 8 ans, dont les parents habitent à la Montée Beillard, dans le comté de Rouyn-Noranda, tué par une auto au début de la soirée de vendredi, sur la route no 46.

Mme Rose-Eva Nantel, 29 ans, du 725 boul. Leblanc dans le quartier Duvernay à Laval, s'est tuée vers 6 h. vendredi soir, quand son auto a capoté en bordure de la route près de Carleton, comté de Bonaventure. Une autre personne a subi des blessures dans cet accident.

Christianne Duchemin, 10 ans, fille de M. et Mme Charles Duchemin, de Hérouxville, comté de Laviolette, tuée par une auto samedi soir alors qu'elle marchait en bordure de la route no 19-B, à quelques milles au nord de Grand'Mère.

Dominique Ferland, 10 ans, fils de M. et Mme Benoit Ferland, de Château-Richer, près de Québec, a succombé samedi après-midi à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aux blessures subies vendredi soir quand il a été heurté par une auto alors qu'il circulait à bicyclette, près de chez lui.

Sylvain Savard, deux ans et demi, fils de M. et Mme Jean-Guy Savard, du 2060 Place Henri-Bourassa, à Montréal, a été tué en fin d'après-midi samedi quand l'auto que conduisait son père a dérapé et s'est écrasée sur un poteau sur la rue Saint-Valier, à Québec. Quatre autres personnes, dont deu xenfants, ont subi les blessures dans cet accident.

M. Théophile Spencer, 46 ans, de Bryson, comté de Papineau, tué par une auto vers 4 h. 30 samedi après-midi, sur la route no 8 près de Bryson, alors qu'il circulait en motocyclette.

André Bilodeau, 17 ans, fils de M. et Mme Alfred Bilodeau, du 5, rue Napoléon, à Lévis, tué par une auto vers 1 h. 10 hier matin alors qu'il marchait en bordure de la route no 23, près de Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis.

Jocelyn Proulx, 7 ans, fils de M. et Mme Alfred Proulx, de la rue Sainte-Odile à Rimouski, tué par une auto près de chez lui, hier après-midi.

Victimes de l'onde

M. Roger Lechasseur, 23 ans, de Luceville, comté de Rimouski, et **Daniel Rioux**, 12 ans, fils de M. et Mme Romuald Rioux, du 25, rue Saint-Alphonse, à Luceville, se sont noyés vers 8 h. 30 samedi soir, quand leur chaloupe a chaviré dans la rivière Neigette, près de Saint-Donat, dans le comté de Rimouski. Les corps des deux victimes, qui étaient en excursion de pêche, ont été repêchés vers 11 h. 30 samedi soir.

Voir MORTS en page 6

Une femme est tuée à coups de marteau

Une jeune femme de 23 ans, d'origine allemande, a été tuée à coups de marteau à la tête, samedi matin, dans son appartement qu'elle habitait avec son mari, au 2805, rue Charlemagne, à Montréal.

La police détient son mari, Ehart Roethlin, 26 ans, comme témoin important dans cette affaire. Celui-ci se serait livré lui-même en déclarant avoir tué sa femme.

Verina Roethlin, 23 ans, a été frappée à plusieurs reprises à la tête, à coups de mateau, dans la chambre de l'appartement no 10. La police présume que la jalousie aurait amené son mari à la tuer, la jeune femme étant très jolie.

Appel anonyme !

Un premier appel téléphonique a alerté la police vers 10 h. samedi matin. Un homme a déclaré à l'officier qu'il venait de tuer sa femme.

Des policiers du poste no 6 se sont rendus à l'adresse indiquée, mais comme on ne répondait pas, ils sont retournés à leur travail, croyant à une mauvaise blague.

Cependant, Roethlin, qui était allé prendre quelques verres dans un cabaret du voisinage fréquenté par des Allemands, s'est livré à la police peu après 11 h. samedi matin, déclarant qu'il venait de tuer sa femme.

Comme il était en possession d'un revolver Beretta de calibre .32, les policiers ont décidé de vérifier de nouveau.

Avec l'aide du concierge, ils ont réussi à entrer dans l'appar-

Voir FEMME en page 6

"La ville de Laval: le produit d'un expédient politique à courte vue"

— Me Jacques Viau

Le vice-président de la section de droit municipal de l'Association du Barreau canadien, Me Jacques Viau, s'en est pris hier à ce qu'il a appelé l'"amalgamation du jour au lendemain" de municipalités et a blâmé l'ancien gouvernement provincial du Québec à ce propos, et cité la nouvelle ville de Laval comme exemple d'une telle "confusion" causée par de telles législations.

L'avocat montréalais Jacques Viau, C.R., a déclaré à la section de droit public local de l'Association du Barreau américain que "le citoyen moyen du Québec est contre la dispartition accélérée d'entités municipales séparées".

"La ville de Laval, dit-il, constitue une preuve évidente du danger de regroupement sans un plan bien conçu. En effet, la ville de Laval est le produit d'un expédient politique à courte vue".

"En dépit de l'opposition d'un grand nombre de citoyens a ajouté Me Viau et sans aucun plébiciste dans les municipalités en cause, le gouvernement adopta une législation établissant la nouvelle ville".

"Presque du jour au lendemain, dit-il, le nouveau gouvernement local était forcé d'assumer — sans planification antérieure — des charges administratives auparavant remplies par 14 unités municipales différentes".

Me Viau a prédit que le gouvernement devrait prêter à la nouvelle ville une aide financière substantielle pour lui éviter la banqueroute.

Cinq autres descentes de la police dans des maisons louches à Montréal

Plus de 110 personnes ont été appréhendées par la police au cours de la fin de semaine dans cinq descentes effectuées dans des débits de boissons, des maisons de jeux ou des cabarets.

Onze hommes, dont un tenancier, ont été arrêtés vers 2 h., hier matin, dans un débit de boisson, situé au 5144 rue Papineau. La police, dirigée par le caporal Lucien Magnan, de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale, a saisi quatre caisses de bière, deux films pornographiques et un projecteur.

Vers 3 h. 45 samedi matin, 32 personnes, dont quatre tenanciers, ont été surprises dans une maison de jeu située au Ionian Island Social Club, au 5149-A, Avenue du Parc. Il s'agissait surtout d'individus d'origine grecque. Des dés, de l'argent, des tables et des chaises ont été saisis.

Huit hommes qui jouaient aux dés à l'arrière d'une taverne, au 4100 est, rue Notre-Dame, ont été surpris par les policiers de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal, vendredi soir. Ils seront traduits devant la Cour municipale.

On se réfugie sur les toits...

Une joyeuse réunion d'étudiants s'est terminée par une petite promenade dans un panier à salade, sous le clair de la lune, tôt samedi matin.

Une quarantaine d'étudiants ont été surpris dans une maison de chambres située au 3653 rue Université, alors que de l'alcool vendu illégalement coulait à flots.

A l'arrivée des policiers, une vingtaine des jeunes gens se sont réfugiés sur les toits, mais ils ont été rapidement délogés par les représentants de l'ordre.

Trente-six d'entre eux sont demeurés détenus, après un interrogatoire. Cinq de ceux-ci ont été référés à la Cour du Bien-être social et les autres ont comparu samedi matin devant le juge Paul Hurteau.

Deux garçons et une fille ont nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques sans permis. Ils ont été relâchés sous un cautionnement de $100 chacun, tandis que les 28 autres ont dû payer un dépôt de $25 pour reprendre leur liberté.

Par ailleurs, 21 personnes, dont 14 mineurs, ont été amenées au poste de police no 4 samedi matin, après une descente effectuée au Casa Loma, au 94 est, rue Ste-Catherine.

Le sergent-détective René Rochon, de l'Escouade de la moralité, division centre, les a tous relâchés un peu plus tard.

Les mineurs seront appelés à comparaître par voie de sommation.

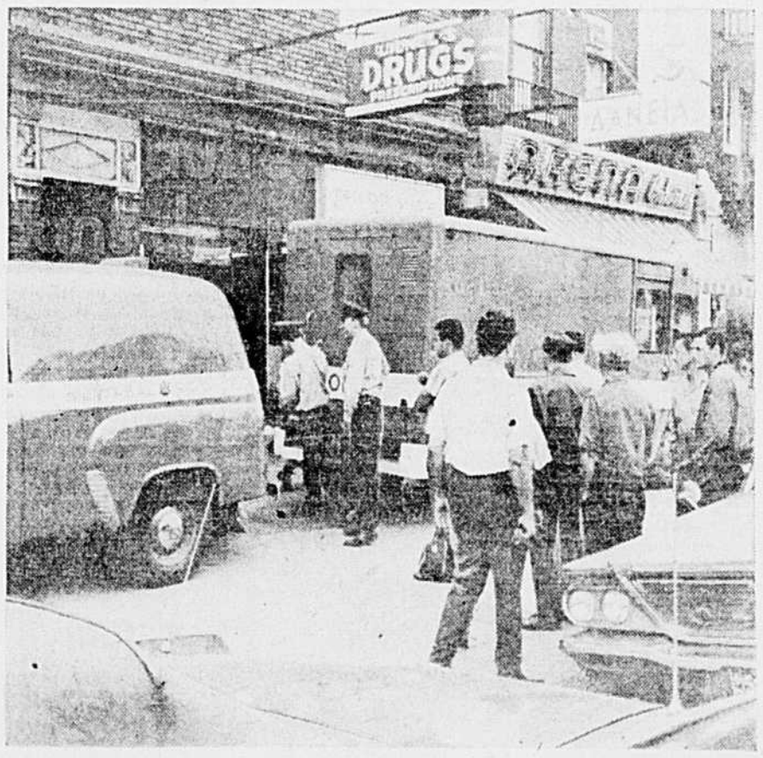

La police en action: 110 arrestations

Cinq descentes effectuées par la police au cours de la fin de semaine ont permis de surprendre plus de 110 personnes dans des maisons de jeu, des débits de boisson, ou des mineurs dans des cabarets. Ci-dessus, la police fait irruption dans une maison de jeu située au 5149-A Avenue du Parc, appréhendant 32 personnes d'origine grecque, dont quatre tenanciers.

Faits divers

Recherché depuis 5 mois, Brisebois est capturé par la police de St-Michel

Un individu considéré comme dangereux, Robert Brisebois, a été capturé à St-Michel, au début de la fin de semaine, à la suite d'une minutieuse enquête menée par la Sûreté municipale de cette ville et par des officiers du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Brisebois, qui semblait sous l'influence de stupéfiants lors de son arrestation, a résisté faiblement aux policiers.

Il était recherché depuis le spectaculaire vol à main armée commis le 24 mars dernier, dans une succursale de la Banque provinciale, à l'intersection de la 17e Avenue et de la rue Dickens, à St-Michel.

Une fusillade avait suivi ce vol et deux policiers de St-Michel avaient été légèrement blessés. Brisebois les aurait blessés en déchargeant sa mitraillette dans leur direction. Il aurait lui-même été blessé au front au cours de la fusillade, et quand il a été capturé, il portait encore une large cicatrice.

Deux hommes dont Brisebois était présumément complice avaient été appréhendés peu après le vol. Ils ont déjà été condamnés à des peines de 6 et de 12 ans pour cette affaire.

L'individu a été arrêté par des policiers dirigés par le lieutenant-détective Robert Allard, et le sergent-détective Jean Thériault, de la Sûreté municipale de St-Michel, dans une maison de la rue Des Ecores, près de l'intersection de la rue Bélanger.

Son enquête préliminaire a été fixée au 12 août prochain.

Deux corps policiers recherchent deux enfants disparus depuis hier matin

Des policiers de Montréal et d'Outremont ont vainement parcouru le Mont-Royal durant plusieurs heures, la nuit dernière, dans l'espoir de retrouver 2 garçons que leurs familles respectives n'ont plus revus depuis dimanche matin.

Gilles Gendron, 12 ans, du 747-A, rue de l'Epée, et son petit compagnon de jeu et voi-

Voir ENFANTS en page 6

Mme Johnson demeure sous observation

Mme Reine Johnson, femme du premier ministre Daniel Johnson, a de nouveau été admise à l'hôpital samedi après-midi, par mesure de prudence, à la suite de l'accident dont elle a été victime vendredi soir, aux limites de la ville de Beloeil, sur la route no 9.

L'automobile de Mme Johnson est entrée en collision avec une autre voiture. Elle voyageait seule au moment de l'accident. Elle revenait d'une visite chez des amis, sur la rive sud, où elle avait passé la soirée, et elle s'en retournait à sa résidence à St-Pie de Bagot, à 37 milles à l'est de Montréal.

Après la collision, Mme Johnson a été transportée à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, où elle a reçu les premiers soins avant de retourner chez elle. Cependant, les médecins ont décidé de la garder sous observation pendant quelques jours, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Deux juges sur le même banc...

Les comparutions de samedi matin aux Sessions de la Paix ont pris un caractère assez inusité quand on a vu deux juges y "siéger".

Le juge Paul Hurteau, qui siégeait effectivement, a accueilli le juge Edward Gaulkin, de Newark, au New-Jersey, actuellement de passage à Montréal à l'occasion du congrès du barreau américain. Le juge Hurteau a souhaité la bienvenue à son collègue et l'a invité à ses côtes pour qu'il préside ainsi une partie des comparutions.

Examen de la vue

L. A. Betournay, O.D.

S. R. Crone, O.D. A Garand, O.D.

OPTOMETRISTES

Simpson

En ville, au septième 842-3241 - poste 676

Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 - poste 242

Soyez prudents...

Confiez à des experts le lavage des vêtements des tout-petits,

COMPOSEZ

LA. 1-2161

DEPUIS 1907

Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

DISCOURS

PROMESSES

POTINS

ENFANTS

Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO

Maico APPAREILS AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293

Succursale: 1010 est, rue Ste-Catherine — VI. 9-4440

Trop occupés aujourd'hui?

VENEZ à la BANQUE ce SOIR

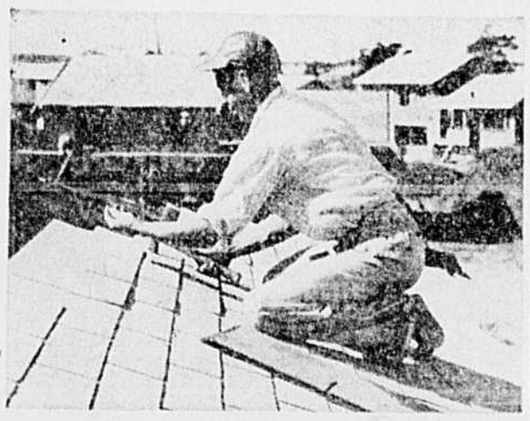

NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.

THE MONTREAL

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"

Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.

CEINTURE ELASTIQUE

Simple 9.75

Double 15.50

*Nous louons des chaises roulantes

Consultez nos techniciens diplômés

Stationnement GRATUIT avec chaque achat de $1.00 — ½ heure de stationnement sur St-André au sud de Ste-Catherine — 845-7251

PHARMACIE MONTREAL

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AIGUISOIR 'Vacu-Base'

Tête ajustable pour les différentes grosseurs de crayons

Base en caoutchouc avec principe vacuum. Adhère instantanément sur toutes surfaces unies... bureau, table, filière, mur, etc... Position horizontale ou verticale. Peut se changer de place en un instant.

Rég. $6.95

SPECIAL PILON $5.25

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

F. Pilon Inc.

FOURNITURES DE BUREAU

• 750 Beaubien, 273-9501 • 800 Mt-Royal, 524-3081

• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Décarie, 748-7961

• 280 ouest, St-Jacques, 842-4171

Les deux campeurs au Mont-Tremblant sont retrouvés sains et saufs

MONT-TREMBLANT, (C.B.) — Les deux campeurs égarés dans les bois du parc Mont-Tremblant ont été retrouvés hier matin à quelque 12 milles de l'endroit où ils avaient établi leur campement, la semaine dernière. Le surintendant du parc, le capitaine Maurice Coutu, les a identifiés par les noms de Gilles Beauchamp, âgé de 20 ans, domicilié au 7035 rue Boyer, à Montréal, et Jean-Pierre Rossignol, âgé de 19 ans, demeurant au 1453 rue Barré, à Saint-Laurent.

Après s'être restaurés, les deux jeunes gens se sont rendus à l'hôpital de Saint-Jovite pour y subir des examens. En dépit d'un séjour prolongé dans la forêt, ils semblaient tous deux en excellente condition physique.

Ils avaient quitté leur campement établi au lac Munro jeudi, la semaine passée, avec l'intention de prendre des photographies du panorama. Leur disparition a été signalée le soir même par des amis, avec qui ils campaient. Le service du parc a mis sur pied des équipes de secouristes avec la collaboration de la compagnie forestière de papier International.

Devant l'insuccès de leurs recherches, samedi, le surintendant Coutu a fait appel à la zone huit de la protection civile. Cet organisme a dépêché sur les lieux des équipes de secouristes qui, tôt dimanche matin, se mirent à ratisser les bois.

Une équipe d'hommes du parc Mont-Tremblant a finalement trouvé les deux égarés, vers les 9 heures dimanche matin, sur les bords du lac Allen. Rossignol et Beauchamp ont expliqué qu'ils avaient quitté le lac Munro dans le but de se rendre au lac Louis mais, chemin faisant, ils se sont égarés pour se retrouver finalement au lac Allen à 12 milles de leur point de départ. Ils ont avoué avoir souffert de la faim, mais que la fraîcheur des nuits et les moustiques ne les avaient pas trop incommodés.

Les secouristes qui les ont retrouvés sont MM. Gabriel Labonté, garde-chasse, Léon Souligny, un des gardiens du parc, et André Laforte, fonctionnaire responsable des parcs dans le secteur de Montréal.

Les recherches étaient sous la direction conjointe du capitaine Coutu et du lieutenant-colonel Robert Joncas, directeur de la Protection civile. Un avion de la compagnie C.I.P. et l'hélicoptère de la Sûreté québécoise ont également participé aux recherches.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

M. Eugène Drolet, 32 ans, sans adresse connue, s'est noyé dans la rivière Richelieu vers 4 h. hier après-midi, près de Sabrevois, comté d'Iberville. Son corps a été repêché environ une heure plus tard. Au moment du drame, M. Drolet s'amusait avec une chambre à air, au milieu de la rivière.

M. Roland Demers, 28 ans, du 1682 rue Durand, à Sherbrooke, s'est noyé samedi quand sa chaloupe a chaviré dans la rivière Magog, près de cette ville. Son fils, qui l'accompagnait, a été sauvé. Il tentait de libérer son hameçon au fond de la rivière.

Gilles Dumont, 17 ans, de Mistassini, région du Lac-St-Jean, s'est noyé vendredi soir dans la rivière Mistassini, près de la demeure de ses parents.

M. Marzilliano Leonardo, 23 ans, d'origine vénézuelienne, du 5305 rue Clark, à Montréal, s'est noyé vers 5 h. samedi après-midi dans la rivière Outaouais, en face de Pincourt, comté de Vaudreuil-Soulanges. Deux jeunes filles qui étaient avec lui ont pu regagner la rive à la nage.

M. Gervais D'Amour, 33 ans, du 2550 rue St-Zotique, app. 4, à Montréal, s'est noyé hier après-midi dans la rivière l'Assomption, près de Sainte-Mélanie, comté de Joliette. Son corps a été repêché quelque temps plus tard, soit vers 4 h. 25 hier après-midi.

M. Gordon Chalifoux, 48 ans, d'East Dunham, comté de Missisquoi, s'est noyé dans un lac artificiel, près de Cowansville, vers 7 h. 45 hier soir. Son corps a été repêché.

Mme Jacques Rousseau, 46 ans, du 867 rue Dolbeau, à Longueuil, s'est noyée samedi après-midi dans une petite rivière près de West-Brome, comté de Brome. Mme Rousseau, qui était avec son mari, a fait une chute du pont de chemin de fer passant au-dessus de cette petite rivière rapide.

Jean-Guy Jolicoeur, 20 ans, de Valleyfield, s'est noyé hier dans le fleuve St-Laurent, à la Pointe Nicholson, à Valleyfield.

Accident d'avion

M. Jean-Marie Gaudreault, 35 ans, d'Albanel, comté de Roberval, sa fille **Catherine**, 6 ans et son fils **Gilbert**, 9 ans, ont péri vers 3 h. 45, samedi après-midi, quand l'hydravion dans lequel ils voyageaient a tombé dans le lac St-Jean, sous les yeux de plus de 15,000 personnes massées sur les quais de Roberval, pendant la fameuse traversée du lac St-Jean. Une autre fille de M. Gaudreault et deux autres jeunes filles ont subi des blessures dans la chute de l'avion, près des quais.

Accident de travail

M. Roméo Fortin, 29 ans, du 2151 rue Guimond à Trois-Rivières, écrasé par la courroie d'un convoyeur mécanique, aux chantiers de la compagnie Domtar, à Trois-Rivières, vers 5 h. hier après-midi.

Ecrasé par un train

Marquis St-Hilaire, âgé de 18 mois, fils de M. et Mme Florian St-Hilaire, de Val-Alain, comté de Lotbinière, tué par un train vers 7 h. 30 vendredi soir alors qu'il jouait sur la voie ferrée près de la demeure de ses parents. Le convoi ferroviaire a été retardé plus d'une heure par suite de cet accident.

Accident de ferme

Gérald Guimond, 14 ans, fils de M. et Mme Louis-Marie Guimond, du rang no 4 Nord à St-Juste-du-Lac, comté de Témiscouata, écrasé sous la roue d'un tracteur vers 1 h. samedi après-midi, sur une ferme près de chez lui.

Mort de ses brûlures

M. Onésime Ouellette, 81 ans, qui habitait seul une petite maison dans un rang, près de Drummondville, a succombé samedi aux brûlures qu'il a subies vendredi après-midi dans l'incendie de sa demeure. Il avait été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

recherchez cette enseigne...

QUIDI VIDI

SAINTE-ADELE, QUEBEC

...vous y trouverez des mets savoureux, un service impeccable et une ambiance calme et reposante

Nous faisons une spécialité des steaks grillés et shashliks.

Salon-bar magnifiquement décoré. Excellentes accommodations d'hôtel. PERMIS COMPLET.

POUR RESERVATIONS, TELEPHONER à CA. 9-4494

Par l'autoroute, sortie 29, tourner à gauche

Par la route 11, tourner à droite à Ste-Adèle. A 1500 pieds environ

FAITS divers

Facultés affaiblies au volant: $75...

Un certain Michel Dénommé a écopé samedi matin aux Sessions de la Paix, d'une amende de $75 et d'une suspension de trois mois de son permis de conduire: il venait d'admettre sa culpabilité à l'accusation de "conduite d'un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'usage de l'alcool", lors de sa comparution devant le juge Paul Hurteau.

Cet affaiblissement des facultés l'avait mené à conduire à la vitesse minimum réglementaire, 50 milles à l'heure, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, vers Montréal, mais sur la voie réservée aux véhicules qui vont vers Sherbrooke... La police l'avait arrêté près de Chambly.

Par ailleurs, quatre hommes ont comparu devant le juge Hurteau sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu: Theodora Manzoros, Demetri Elictoulos, Delphin Lucas et Felokakis Chrysanthios ont protesté de leur innocence.

La police provinciale les avait appréhendés, ainsi que 29 autres personnes présumément trouvées sur les lieux, à 6 h. a.m., samedi, à l'Ionian Island Club.

Une Montréalaise et son bébé tués aux Etats-Unis

POTTERSVILLE, N.Y. — Mme Goldie Schwartzman, 44 ans, de Montréal, et son bébé de 16 mois, Bramy, se sont tués dans un accident d'automobiles, à environ deux milles de Pottersville, en fin de semaine. Cinq autres personnes ont subi des blessures.

M. Louis Schwartzman, ses fils Rubin, 19 ans, Joseph, 15 ans et Michel, 8 ans, ainsi que le conducteur de l'autre auto, Stephen Stewart, de la base aérienne de Plattsburgh, sont dans un état grave à l'hôpital de Glenn Falls.

LAFLECHE

SUITE DE LA PAGE 3

flèche sur la voie d'un progrès économique réel", a commenté le maire actuel, M. Gérard Philipps.

En apprenant le résultat du référendum — soit l'approbation du règlement de zonage qui permettra à la ville de mettre en vigueur un plan directeur d'urbanisme, qui a déjà coûté la jolie somme de $70,000 — le maire Philipps a déclaré: "J'interprète ce résultat comme une nouvelle marque de confiance envers notre administration, et nous mettrons tout en oeuvre, mes collègues et moi-même pour redonner à Laflèche la place qui lui revient sur le plan économique de la rive sud."

FEMME

SUITE DE LA PAGE 3

tement des Roethlin, où ils ont découvert le corps de la jeune femme baignant dans son sang et recouvert d'une couverture de laine. Elle portait encore une chemise de nuit.

Il ne semble pas y avoir eu de lutte entre la victime et son meurtrier. La jeune femme était d'ailleurs petite de taille.

On n'a pas déterminé de façon précise la cause du drame. Cependant, des voisins ont déclaré que des querelles causées par la jalousie éclataient souvent entre le jeune couple immigré depuis deux ans.

Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles, ont pris charge de l'enquête.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

sin, Gabriel Marquette, 8 ans, du 752 de la même rue de l'Epée, auraient cependant été aperçus hier soir par un citoyen qui se promenait sur le Mont-Royal et s'est étonné d'y rencontrer 2 enfants à une heure aussi tardive.

Alertés peu après, les policiers n'ont cependant pas retrouvé trace des 2 enfants signalés par le promeneur.

Ceux qui ont beaucoup d'esprit ne sont pas obligés d'en faire.

Mme de Girardin

"Place Longueuil" sera inaugurée cinq mois plus tôt que la date prévue

La pose du mât de Place Longueuil, centre commercial présentement en construction sur la rive sud, a donné lieu à une impressionnante cérémonie, en fin de semaine.

Place Longueuil, le plus vaste centre d'achats dans cette région, groupera dès son ouverture, en novembre prochain, 50 magasins, dont un supermarché et un immense magasin à rayons Steinberg, en plus d'un cinéma de 900 sièges. "Grâce à la bonne marche des travaux, le centre sera inauguré cinq mois avant le date prévue."

Ce projet de $7 millions est mis en oeuvre conjointement par M. Jean-Paul Auclair et Canadian Interurban Properties Ltd. Le centre, qui groupe quatre bâtiments distincts réunis sous un même toit comprend également de vastes mails et un immense terrain de stationnement.

L'un des immeubles recevra le magasin à rayons Steinberg trois étages, dont la superficie initiale sera de 165,000 pieds, et le supermarché occupera une superficie de 45,000 pieds.

Située à l'extrémitié sud du pont Jacques-Cartier, Place Longueuil est à la porte même de l'embouchure du métro. Quatre grandes routes y donneront accès à toute la population de la rive-Sud.

Le maire de Longueuil, M. Paul Pratt, s'est dit particulièrement intéressé dans le succès de Place Longueuil, "la plus importante entreprise commerciale du genre dans la région."

Le marché immédiat auquel s'adresseront les marchands de Place Longueuil comprend au-delà de 500,000 personnes.

M. Pratt, qui a hissé les drapeaux du Canada et du Québec au cours de la cérémonie du mât, était accompagné des membres du conseil municipal, des directeurs de services, du président de la Chambre de commerce, M. Gilles Brissette, du président de Chambre du Richelieu, M. Paul Martel, du président et du secrétaire-trésorier de Place Longueuil, MM. Jean-Paul Auclair et Georges Lachance.

Corps exhumé: s'agit-il de la femme Lauzière disparue depuis deux ans?

L'identité de la femme, dont le corps a été exhumé d'une fosse par les policiers provinciaux et montréalais en fin de semaine, semble avoir été déterminée par les enquêteurs.

Il y a deux ans, un membre de la famille de Mme Jean-Guy Lauzière a signalé à la police la disparition de cette dernière. Les enquêteurs croient qu'il s'agit du corps de Mme Lauzière.

Le cadavre a été retiré d'une fosse remplie de chaux, près de St-Gabriel-de-Brandon. Il était méconnaissable. Le corps a été transporté à la morgue de Montréal après avoir été transporté en premier lieu à la morgue Thomas Dawes, à St-Gabriel.

La police n'a pas déterminé à quel genre de crime est relié la mort de Mme Lauzière.

Un homme est actuellement détenu comme suspect dans cette affaire. Un cousin de la victime, Jean-Paul Lauzière, avait été longuement interrogé par les détectives, il y a deux ans, à la suite d'une fusillade survenue au cabaret Lion D'Or, au cours de laquelle le gérant, M. J. Robitaille, avait été blessé d'une balle.

Plusieurs suspects

Une enquête qui se poursuit à ce sujet et qui a débuté il y a près de deux ans, relie à cette affaire les noms de André Beaulieu et Maurice Gélinas, tenus criminellement responsables du meurtre du chauffeur de taxi Réal Belhumeur, le 14 mars 1965, ainsi que Jean-Claude Roy et Sonny Coe, reliés à un important vol dans un camion-remorque de la compagnie Sherbrooke Express.

D'autres individus du même acabit, actifs dans l'est de la métropole, sont aussi reliés à ces crimes. Ils auraient eu leur mot à dire dans l'affaire de la disparition de Mme Lauzière. Celle-ci était d'ailleurs la femme d'un individu bien connu des policiers, selon les enquêteurs.

Procureur chef de la Couronne

Le ministre provincial de la Justice a annoncé la nomination de Me Jean Bruneau comme procureur chef de la Couronne pour le district de Montréal. Me Bruneau, qui succède à Me Gabriel Lapointe, a déjà été candidat à des élections provinciales.

Deux suicides à Laval

Deux hommes se sont suicidés à Laval, hier matin. Le premier, un homme de 32 ans d'origine française habitant sur le boulevard Leblanc dans le quartier Duvernay, s'est tiré une balle de carabine de calibre .306 dans la tête vers 10 h. du matin. Il aurait succombé au découragement. Il s'agit d'un père de deux enfants qui devait ouvrir un commerce de nettoyage bientôt.

Par ailleurs, un homme de 74 ans de la rue Le Caron dans le quartier Chomedey, s'est suicidé vers 11 h. 30 hier matin en s'attachant un sac de polythène sur la tête. Il aurait lui aussi eu une crise de découragement. Il s'agit d'un homme financièrement à l'aise, qui arrivait d'un voyage autour du monde. Il demeurait seul.

Hangar surveillé ...et pour cause

SHERBROOKE. — Un hangar où est entreposée de la marchandise appartenant à la compagnie Dominion Textile, à Sherbrooke, a été envahi par une quarantaine d'hommes, vendredi, et les membres du personnel qui s'y trouvaient ont été chassés... sans demander leur reste.

Quelques instants après le départ des individus, un incendie a éclaté, ne causant cependant que très peu de dommages. Personne n'a été blessé. Depuis cet incident, cet endroit, qui est la propriété de la compagnie Eastern Townships Warehousing Ltd., est étroitement surveillé par la police.

La police enquête afin de savoir s'il y a un lien entre cet incident et la grève qui sévit depuis plusieurs mois dans deux usines de la Dominion Textile, à Sherbrooke.

Chauffeur montréalais accusé, dans le Vermont

BARTON, Vermont. (UPI) — Un Montréalais de 18 ans, Charles V. Bakor, du 3300 avenue Ridgewood, a obtenu hier à Barton, dans le Vermont, de reprendre sa liberté sous un cautionnement de $200 après avoir été accusé de conduite dangereuse en rapport avec un accident d'automobile qui a coûté la vie à l'un de ses compagnons de voyage.

Richard Guiot-Bourg, âgé de 16 ans, la victime, de Montréal également, occupait le siège arrière de la voiture conduite par l'accusé. Il est mort à l'issue d'une embardée qui l'a projeté de l'intérieur du véhicule sur un pont de la route no 5, à Barton.

Deux jeunes Montréalaises, respectivement âgées de 14 et 18 ans, qui se trouvaient dans l'automobile lors de l'accident, ont été traitées pour des blessures légères à l'hôpital Orléans, à Newport, Vermont.

Quant à Bakor, il a nié sa culpabilité sous l'accusation de conduite dangereuse.

Corps non identifié

Le corps d'un individu de 50 ans environ, qui a été repêché la semaine dernière dans les eaux du port de Montréal, au pied de la rue Beaugrand, n'a pas encore été identifié.

Il s'agit d'un homme mesurant 5'8", pesant 150 livres et ayant les yeux gris et les cheveux bruns.

L'homme portait un dentier à la machoire supérieure et n'avait que quatre dents à la mâchoire inférieure.

Il était habillé d'un complet brun pâle à carreaux et avait une chemise bleu pâle fleurie. Il portait une montre suisse de marque Chronogram Telemetre au poignet.

Les personnes pouvant aider à l'identification de cet inconnu sont priées de communiquer avec le sergent-détective Léo Boisjoly, à la Cour du Coroner.

Blessé au cours d'un attentat

Un homme a été attaqué et dépouillé de son argent vers 1 h. 15 hier matin, dans le terrain de stationnement situé à l'intersection des rues Bennett et Ontario.

M. Michel Spina, du 4252 rue Boyce, appartement no 2, a été grièvement blessé par les individus. Il a été transporté à l'hôpital, où la police n'a pas encore réussi à obtenir de lui la moindre information.

Des voleurs de bouteilles de bière... vides

Deux individus qui venaient de commettre un cambriolage à l'épicerie Guindon, au 821 rue Wellington, ont été appréhendés par des policiers en patrouille, alors qu'ils tentaient de fuir à bicyclette.

Les suspects avaient volé quatre vadrouilles, un balai et trois caisses de bouteilles de bière... vides!

Vol d'un camion

Un camion appartenant à la maison de gros Provost & Provost, au 5515 rue St-Denis, a été volé vendredi soir en face de cette adresse. Il contenait de la marchandise pour une somme d'environ $1400, dont 82 caisses d'oeufs.

Cambriolage

Des cambrioleurs se sont emparés de $3100 en bijoux et en fourrures, chez M. Rosaire Bélisle, au 6015 rue Jumonville, au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Des enfants volent $760

Deux garçons de 12 et 13 ans ont été appréhendés au début de la fin de semaine, par des policiers du poste no 3. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs de 35 vols de sacs à main.

Selon l'inspecteur Amédée Comete, ils auraient amassé la somme rondelette de $760 en s'introduisant dans des appartements pour vider des sacs à main, pendant que les locataires prenaient l'air sur les balcons.

Attentat et vol

M. Charles-Emile Marcil, du 825 rue Viger, a été violemment battu et s'est fait voler la somme de $160, vers 3 h. samedi matin, quand il a été attaqué par trois individus, à l'arrière du 1085 rue De Bullion. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc.

Trois nouveaux procureurs de la Couronne

Trois jeunes avocats qui ont passé avec succès, en juin dernier, leurs examens comme membres du Barreau du Québec, viennent d'être nommés procureurs permanents de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal. Leur nomination a été faite en vertu d'un arrêté ministériel provincial et sur la recommandation du ministre de la Justice, l'hon. Jean-Jacques Bertrand.

Il s'agit de Mes Pierre Dubuc, Claude Chamberland et Jules Allard qui ont prêté les serments d'office et d'allégeance devant le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix.

Ils sont entrés immédiatement en fonction.

LA PRESSE apporte tout... pour tous!

Un quotidien aussi complet et aussi important que LA PRESSE sert des milliers et des milliers de personnes... de mille et une façons. Pour tous ses lecteurs, il représente une source d'information extrêmement diversifiée et détaillée. Et c'est cette diversité, justement, qui en fait un journal vraiment familial et très populaire.

Pour ceux et celles qu'intéressent les nouvelles politiques internationales, canadiennes, nationales ou régionales...

Pour ceux et celles qu'intéressent la Bourse, le commerce, l'industrie et les divers événements économiques mondiaux...

Pour ceux et celles qu'intéresse le sport, en général ou sous une forme particulière...

Pour ceux et celles qu'intéressent le cinéma, le théâtre, la littérature, la musique, la chanson, la peinture, la sculpture, la radio, la télévision...

Pour ceux et celles qu'intéressent les grands reportages ou certaines chroniques...

Pour ceux et celles qu'intéressent les faits divers de toutes sortes...

Pour ceux et celles qu'intéressent les messages publicitaires et qui cherchent à obtenir le plus, en tout, pour leur argent...

Pour ceux et celles qu'intéressent les bandes illustrées, en noir et blanc ou en couleur...

Pour ceux et celles qu'intéressent les pages des petites annonces...

Pour ceux et celles qu'intéressent les pages réservées au monde de la femme...

un abonnement à notre service de livraison à domicile vaut son pesant d'or. Le numéro à composer est...

849-1138

SERVICE DU TIRAGE

LA PRESSE

Les professeurs redeviennent étudiants

2,500 étudiants sur le campus :

1,000 en sciences religieuses
1,200 en éducation

par Renée Houde

Sur quelque 2,500 élèves inscrits aux cours d'été offerts par l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal, près de mille sont étudiants à la Faculté des sciences religieuses, 1,200 à la Faculté des sciences de l'éducation. Les autres suivent des cours en éducation physique, en mathématiques, en musique et à l'Institut radio et télévision. Ce relevé ne tient pas compte des étudiants qui terminent leur baccalauréat ès arts.

On constate donc une majorité d'inscriptions dans le domaine de l'enseignement que ce soit par ricochet dans les sessions de catéchèse ou plus directement dans les cours de la Faculté des sciences de l'éducation.

Photo LA PRESSE

M. Michel Laporte, professeur de biologie.

"On communique facilement entre nous. On parle de problèmes d'enseignement."

Photo LA PRESSE

Mme Nicole Dextradeur, professeur de mathématiques.

"J'étudie pendant l'été non pour le salaire, mais pour devenir plus compétente."

Sentiment de plus en plus pressant dans le milieu des éducateurs de la nécessité de toujours en savoir davantage, d'être une compétence dans son domaine. Avantages professionnels quant à la rémunération et à la reconnaissance. Motif plus profond, peut-être, souci de savoir, parce qu'au Québec on devient de plus en plus curieux intellectuellement parlant. Tel est l'arrière-plan de motivations qui entraînent les professeurs à retourner sur le banc des écoliers.

Aucune bourse n'est accordée à ces professeurs-étudiants. Chacun se subventionne lui-même ! Choisis au hasard, certains répondent à nos questions. D'autres, plus méfiants — ce sont toujours des étudiants étrangers —, les esquivent.

M. Marcel Gauthier, qui enseignera la biologie en septembre, suit un cours dans cette discipline, question de se "retremper dans la matière" puisque depuis ces dernières années, il donnait des cours d'initiation à la musique. "Je ferai une licence en bio", dit-il. Son confrère Gilles Brunet, fatigué par des semaines intensives, souligne : "Nous finissons nos classes, puis tout de suite reprenons les cours pendant une période de six semaines. C'est trop tôt et trop intensif."

Un couple de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Dextradeur complètent leur formation. "Pour ma part, dit-elle, ça n'est pas une question de salaire mais bien une question d'être plus compétente." Elle enseigne les mathématiques. Quant à lui, il travaille à l'obtention d'une licence. Tous deux voyagent soir et matin.

Michel Laporte, professeur de biologie au niveau de 11e et 12e années, remarque que les conversations des professeurs-étudiants sont le plus souvent axées sur des problèmes d'éducation. "La communication est assez facile entre nous", dit-il.

Popularité des sessions de catéchèse

L'an dernier, la Faculté des sciences religieuses a reçu 1,500 étudiants; cette année, elle s'est limitée à 1,000 afin de "pouvoir travailler de façon intelligente et sérieuse", nous dit le père Norbert Fournier, c.s.v., chargé des cours de pastorale catéchétique à l'Institut supérieur de sciences religieuses. Sur 1,000 étudiants, on distingue 500 religieuses, 200 prêtres, 50 frères et 200 laïcs venant en majorité du Québec (75%) et des autres provinces (20%).

Comment expliquer l'engouement pour les sessions de catéchèse ? Comment expliquer que ce soit là un phénomène unique dans le monde ? Le père Fournier répond : "Les éducateurs du Québec sont des gens courageux et désireux de s'instruire. Le public des catéchètes du Québec est un des plus alerte, des plus inquiet, des plus ouvert à la recherche, pour trois raisons :

1) d'abord parce que nous avons vu comment le problème religieux a pu bouleverser d'autres pays, et nous voulons prévenir une telle situation;

2) ensuite parce que, sensibilisés au problème religieux qui se pose à l'adulte et à l'adolescent, si nous ne sommes pas encore au point, au moins nous cherchons ;

3) enfin parce qu'ici nous avons des structures établies. On a pu critiquer contre ces structures toutes faites (enseignement religieux scolaire); cependant il faut bien voir que ces structures peuvent être une force : les cadres, même s'ils sont plus ou moins adéquats, peuvent actuellement nous aider plus que nous nuire. On fait d'abord le renouveau dans les idées, quitte à transformer les structures par la suite."

Les sessions de catéchèse sont très recherchées parce que les professeurs invités sont des gens notables. Mentionnons seulement le nom du père Babin, o.m.i., directeur du centre de recherche en catéchèse à Lyon, et l'abbé René Berthier, directeur adjoint de l'enseignement religieux en France.

Parmi les étudiants, un groupe — divisé en cinq sous-groupes — de cinquante personnes possédant un grade supérieur en sciences religieuses ont fait des recherches sur le problème religieux au niveau de l'adolescence.

Le père Fournier pose le problème en ces termes : "Depuis longtemps, la catéchèse des adolescents transmet une histoire de Dieu, une doctrine sur Dieu, sur ses commandements et sur le culte à lui rendre. Cette conception de la catéchèse donne facilement l'impression que les valeurs humaines, qui font la trame de la vie des jeunes, se situent en marge du plan de Dieu." Pour le père Fournier, il ne s'agit pas de superposer un enseignement doctrinal, mais au contraire de partir des problèmes et des valeurs humaines qui font la vie quotidienne et d'en dégager la signification chrétienne. A cette fin, le groupe de recherche recommande fortement l'emploi des fiches pour les cours de religion. Ces fiches élaborées à partir d'un thème ("Amitié", "Vivre") ont l'avantage de donner latitude et liberté au professeur... et d'intéresser les élèves.

La Faculté des sciences de l'éducation

Assez étonnant de constater que la plupart des professeurs-étudiants inscrits à la Faculté des sciences de l'éducation pour la période d'été travaillent en vue de l'obtention d'une licence: licence en sciences pédagogiques, licence d'enseignement secondaire, en administration scolaire, ou en orientation scolaire. "Il y a de moins en moins d'étudiants inscrits au baccalauréat en pédagogie", nous dit M. Gabriel Larocque, doyen de la faculté. Les faits parlent d'eux-mêmes : l'an dernier, il y a eu 450 inscriptions aux cours d'été, cette année 1,200. La faculté offre même des stages de méthodes actives à l'école normale Saint-Jérôme, Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge et à l'école régionale de Lanaudière, à Joliette.

Ecole française d'été

L'extension de l'enseignement organise également des cours de français à l'intention des étrangers. La plupart des gens qui suivent ces cours ne sont pas des professeurs : ce sont des jeunes des Etats-Unis (pour le tiers), du Canada (pour la moitié); les autres viennent d'Afrique, d'Amérique du Sud ou du Mexique. Plusieurs des 270 étudiants logent au Centre social ou dans des familles canadiennes-françaises.

Près de 2,500 professeurs sur le campus! Comme quoi de plus en plus chacun pourra étirer à sa guise le plus beau temps de sa vie. Comme quoi l'école est de moins en moins une phase préparatoire, une période "de formation à".

Le père Norbert Fournier, c.s.v., chargé des cours de pastorale catéchétique à l'Institut supérieur des sciences religieuses.

M. Gabriel Larocque, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

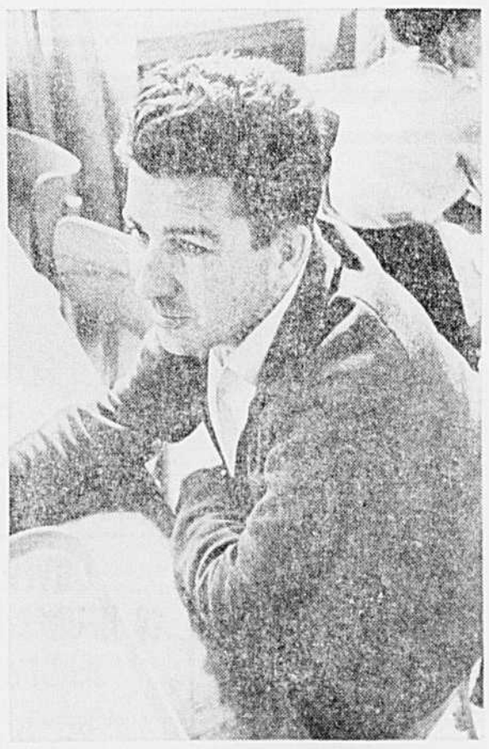

M. Dextradeur, professeur de littérature.

Il par court le trajet Montréal-Saint-Hyacinthe soir et matin avec son épouse.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tout pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Pour Mieux Entendre
venez au Salon des appareils auditifs
ZENITH
Chez SIMPSON !
REPRESENTANT "ZENITH" AUTORISE
Nos experts seront heureux de vous aider de leur mieux afin de vous assurer un service parfait !...
• Ils ont été entraînés à la manufacture Zenith
• Ils mettront à votre disposition les appareils auditifs Zenith les plus perfectionnés
• Ils vous assureront les batteries, les accessoires et un service sans égal pour toutes marques d'appareils auditifs.
Venez donc apprécier dès maintenant ce que Zenith peut faire pour vous !
ZENITH Les appareils auditifs "Living Sound"
Pour tout renseignement ou démonstration à domicile composez 842-3241, poste 452
Votre appareil auditif peut être réparé pendant que vous attendez
SIMPSON — APPAREILS AUDITIFS ZENITH (763) AU SEPTIEME
Aussi à FAIRVIEW / POINTE-CLAIRE
Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

CORBEIL
sur la Plaza
L'automne avec...
Mal-ber
DE MONTREAL
Ensemble "trotteur" en camel hair, rehaussé d'un col de lynx. Jacquette longue se portant avec ceinture jupe droite.
Gr. : 8 à 14. $159.95
Chapeau $13.95
En vente à la boutique "Jeune madame", 2ième étage
Commandes téléphoniques 279-4581, loc. : 48
Facile d'ouvrir un compte
Plan de mise de côté
Plans budgétaires variés
Corbeil fait aussi la livraison
6500 St-Hubert
angle Beaubien

CAHIER No 2 / Pages 13-24

LA PRESSE

SPORT / THEATRE / FINANCE / RADIO ET TELEVISION

MONTREAL, LUNDI 8 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 182

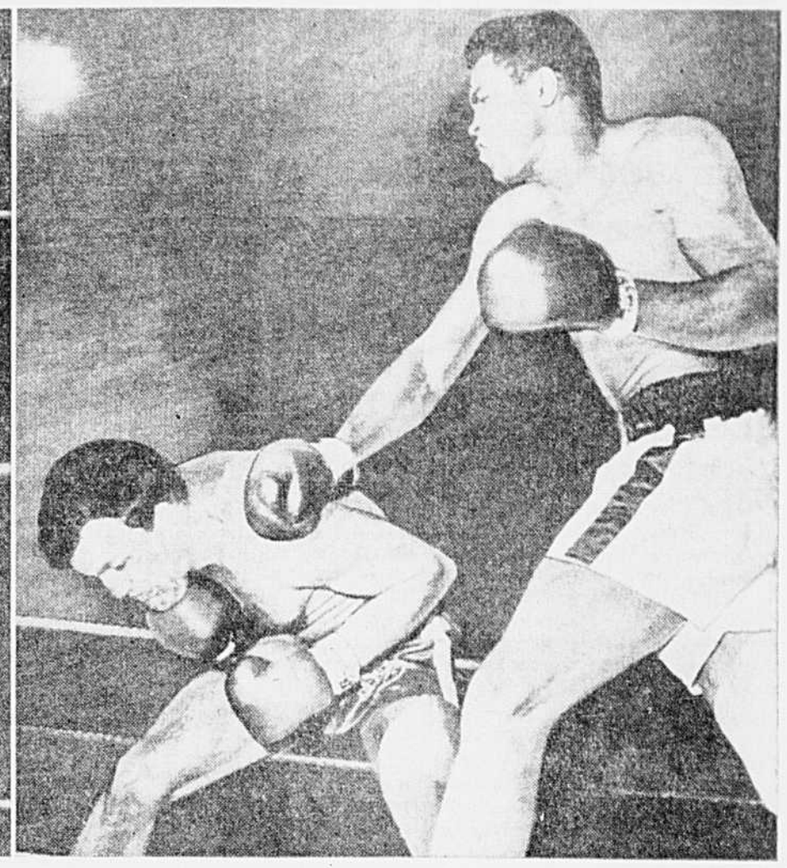

Quelques-uns des événements principaux de la fin de semaine dans les sports

Voici quelques vedettes de ces événements. A gauche, la nageuse hollandaise Judith de Nys, qui a gagné la Traversée du lac Saint-Jean contre 19 concurrents, réussissant un temps de 8 heures, 38 minutes, 57 secondes. Au centre, le coureur Harry Jerome, (91) s'affirmait dans les 100-verges, aux Jeux du Commonwealth, en enlevant la médaille d'or de cette épreuve en un temps de 9.4 secondes. A droite, l'aspirant Brian London glisse vers le tapis, après avoir encaissé près d'une dizaine de coups du champion Cassius Clay. Ce dernier a conservé son championnat mondial mettant son adversaire knockout après 1 min. 40 sec., du troisième engagement.

Harry Jerome, vedette de la 2e journée des Jeux

Téléphoto PC

Une deuxième médaille pour Marion Lay

La nageuse Marion Lay, au centre, montre à deux de ses adversaires, les Australiennes Lynn Bell (à gauche) et Jan Murphy, la médaille d'or qu'elle a récoltée à la suite de sa victoire dans le 110-verges libre. Elle en était à sa 2e médaille d'or en autant de jours aux Jeux du Commonwealth.

KINGSTON, Jamaïque. (PC) — En un peu plus de neuf secondes, samedi soir, Harry Jerome, de Vancouver, a pu oublier sept longues années de frustration. La médaille d'or qu'il a récoltée après avoir gagné le 100-verges, en 9.4 secondes, dans le cadre des VIIIe Jeux de Commonwealth, lui a permis d'oublier maintes défaites amères dans d'autres compétitions de calibre international.

C'était la première médaille d'or récoltée par le Canada dans le sprint en 32 ans. Percy Williams, lui aussi de Vancouver, avait triomphé lors des 1ers Jeux, à Hamilton, en 1930.

Les minutes qui ont suivi l'exploit ont paru longues à Jerome, et pour cause. Durant 42 minutes, les officiels ont étudié la photo de l'arrivée avant de décider du vainqueur de l'épreuve.

La victoire de Jerome, les médailles d'or attribuées à Marion Lay et Ron Jacks, en natation, le retour sensationnel de Gerry Moro dans le décathlon, et Nancy McCredie, dans le lancer du boulet, où elle a terminé au 3e rang, ont été les faits saillants de la journée pour l'équipe canadienne.

Le Canada a récolté six médailles durant la journée de samedi, la deuxième des Jeux. Et la manne devrait être excellente aujourd'hui, alors que les Jeux se poursuivront après une journée de répit.

Les espoirs du Canada

Parmi ceux qui devraient aider le Canada à se maintenir au deuxième rang dans ce domaine, mentionnons Bill Crothers (880-verges), Sandy Gilchrist et Ralph Hutton, en natation, et George Puce, le meilleur athlète du Commonwealth dans le lancer du disque.

Les médailles d'or du Canada en natation, samedi, sont allées à Marion Lay, pour sa victoire dans le 110-verges style libre, et Ron Jacks, dans le 110-verges-papillon. D'autre part, la jeune Beverley Boys, de Toronto, a dû se contenter du deuxième rang dans le plongeon, mais malgré sa déception d'avoir concédé le premier rang, elle se réjouissait de l'obtention d'une médaille d'argent, la deuxième du Canada en deux jours.

Tout comme lors de la journée d'ouverture, les records ont croulé à un assez bon rythme, samedi. De nouvelles marques des Jeux ont été établies dans huit épreuves, tandis qu'un record mondial a été enregistré en natation.

C'est toutefois Jerome qui s'est attiré l'attention la plus importante avec son succès dans le sprint. Jerome en était à son quatrième sprint en deux jours, et il les a tous gagnés. A son premier départ, en ronde de qualification, il a commencé lentement, mais il a amélioré son temps dans chacun des autres sprints.

Il a devancé au fil d'arrivée Ed Robinson, des Bahamas par très peu. Les deux ont franchi la distance en 9.4 secondes, mais après une longue étude de la photo, les juges ont décidé d'octroyer la victoire à Jerome. Les deux rééditaient du même coup le record des Jeux, détenu par Keith Gardner, de la Jamaïque depuis 1958.

L'Australien Ian O'Brien a eu la surprise de sa vie samedi. Alors qu'il regardait à la télévision, de sa chambre, le déroulement des Jeux, il s'est aperçu soudain qu'il assistait au départ de l'épreuve à laquelle il devait participer.

Bondissant de son siège, il s'est rendu à la piscine, mais il était évidemment trop tard. Les officiels avaient décidé de changer l'heure du départ, mais ils ont oublié d'en avertir son gérant.

Il a toutefois eu gain de cause, et les officiels lui ont permis de nager seul la distance, en l'avertissant que son seul temps s'il était meilleur que celui de ceux qui s'étaient qualifié pour la finale, lui permettrait d'y participer. Il a réussi à se classer huitième . . . sur huit !

Les spectateurs ont assisté à une autre lutte étourdissante pour le troisième rang, que se disputaient quatre coureurs dans le même peloton. C'est finalement Edwin Roberts, de Trinidad, qui a récolté la médaille de bronze.

Aujourd'hui, alors que débutent les épreuves éliminatoires du 220-verges, Jerome tentera de devenir le premier Canadien à récolter deux médailles d'or dans les sprints.

Défaite-surprise de Ron Clarke

Si Jerome a triomphé tel que prévu, une autre vedette internationale, Ron Clarke, d'Australie, a perdu aux mains d'un inconnu du Kenya, dans le six-milles.

La défaite de Clarke contre Naftali Temu est d'autant plus surprenante que Clarke détient le record mondial pour cette épreuve. Temu a vaincu Clarke par plus de 150 verges, et il a du même coup établi un record des Jeux avec un temps de 27:14.6.

Le seul record mondial de la journée est allé à Ian O'Brien, qui a franchi le 440-verges-style libre en un temps de 2.28.0 minutes, éclipsant ainsi l'ancienne marque, détenue par un Allemand, 2:30.6.

Roy Williams, un rédacteur de sports, a remporté les honneurs du décathlon avec 7,272 points. Il avait mené presque depuis le départ dans cet ensemble de dix épreuves.

Il faut toutefois souligner le retour de Moro, qui a connu un départ désastreux, pour réussir à terminer parmi les six premiers à l'issue des cinq premières épreuves. Et grâce à une performance exceptionnelle samedi, il a réussi à se hisser au troisième rang, obtenant ainsi une médaille de bronze.

Programme d'aujourd'hui

KINGSTON (PC) — Voici le programme de la journée aux VIIIes Jeux du Commonwealth :

Athlétisme féminin

Finale du 440-verges, finale du 100-verges, éliminatoires et demi-finales du 220-verges, éliminatoires et finale du saut en hauteur.

Athlétisme masculin

Eliminatoires et finale du saut en longueur, éliminatoires et demi-finales du 220-verges, prtmière et deuxième rondes du 440-verges, finale du lancer du disque, finale du 440-verges-haies, finale du 880-verges, finale du trois-milles.

Natation féminine

Eliminatoires du 440-verges-style libre, du 220-verges-papillon; éliminatoires du 440-verges-quatre nages (relais).

Natation masculine

Eliminatoires du 440-verges-style libre, finale du 220-verges-brasse, éliminatoires du 440-verges-quatre nages, éliminatoires du 220-verges-papillon.

Plongeons

Préliminaires chez les femmes et les hommes des plongeons de la tour.

Tir masculin

Stage final pour la carabine .303, pistolet (tir délibéré et rapide), arme libre, tir rapide avec pistolet de calibre .22, petites carabines, trois positions.

Escrime masculine

Première ronde, deuxième ronde et finale du fleuret par équipe.

Badminton

Simples et doubles, pour hommes et femmes, et doubles mixtes.

Cyclisme

Quarts-de-finale de la poursuite de 4,000 mètres, quarts-de-finale et demi-finales du sprint de 1,000 mètres.

Haltérophilie

Finale des poids moyens et des poids mi-lourds.

Boxe

Tous les poids (2e ronde).

Performance des Canadiens

ATHLETISME FEMININ

Lancer du boulet : Nancy McCredie (Brampton, Ontario) 3e (médaille de bronze).

100-verges : Irene Piotrowski (Vancouver) se qualifie pour la finale.

ATHLETISME MASCULIN

100-verges : Harry Jerome (Vancouver) 1er (médaille d'or).

Six-milles : Dave Ellis (Toronto) 6e ; Andy Bovchak (Toronto) 8e.

Marche de 20 milles : Alex Oakley (Oshawa, Ontario) 5e ; Felix Cappella (Midland, Ontario) 6e.

Lancer du javelot : Ain Roost (Toronto) 3e.

DECATHLON

Gerry Moro (Trail, C.-B.) 3e (médaille de bronze).

NATATION FEMININE

110-verges-style libre : Marion Lay (Vancouver) 1ère (médaille d'or) ; Louise Kennedy (London) 5e.

110-verges-dos : Elaine Tanner (Vancouver) 1ère dans son épreuve de qualification ; Louise Kennedy, 2e dans son épreuve de qualification. Les deux en finale.

220-verges-brasse : Donna Ross (Montréal) 8e en finale.

NATATION MASCULINE

110-verges-papillon : Ron Jacks (Vancouver) 1er (médaille d'or) ; Tom Arusco (Montréal) 4e.

110-verges-style libre : Sandy Gilchrist (Ocean Falls, C.-B.) 5e en finale ; Bob Kasting (Lethbridge) 6e en finale.

220-verges-dos : Ralph Hutton (Ocean Falls) 1er dans son épreuve de qualification, passe en finale ; Alex Fedko (Toronto) et Jim Shaw (Toronto) sont éliminés.

220-verges-brasse : Len Chase (Montréal) 4e dans son épreuve de qualification, passe en finale ; Bill Mahoney (New Westminster, C.-B.) 2e dans son épreuve de qualification, passe en finale.

PLONGEONS

Trois-mètres féminin : Beverley Boys (Toronto) 2e (médaille d'argent).

Trois-mètres masculin : Larry Folinsbee (Vancouver) 5e après cinq plongeons ; Terry Fitzpatrick (Vancouver) 9e.

BADMINTON

Simples féminins : Sharon Whittaker (Vancouver) défait Mme C. Bennet (Jamaïque), 11-0, 11-3, avance à la 4e ronde ; Allison Daysmith (Vancouver) et Pat Espley (Montréal) sont éliminées.

Simples masculins : Wayne Macdonnell (Vancouver) perd en quart-de-finale contre Arctan Aik Huang (Malaysie).

Doubles mixtes : Yves Paré et Pat Espley (Montréal) sont éliminés par Tan Yee Kah et R. Ang (Malaysie), 15-4, 15-11 ; Rolf Paterson (Vancouver) et Sharon Whittaker triomphent de Turner et Mme Nesbitt (Australie) 15-7, 15-11 ; Ed Paterson et Allison Daysmith (Vancouver) battent R. Burser et Mlle N. Glenie (Nouvelle-Zélande) 15-7, 15-11 ; Wayne Macdonnell et Judy Humber (Vancouver) sont éliminés par T. R. Bee et Teoh Siew Yong (Malaysie).

HALTEROPHILIE

Poids coqs : Chou Chan, Toronto, 5e (médaille de bronze) ; Marcel Gosselin (Québec) 6e.

Poids légers : Marcel Bédard (Québec) 5e.

BOXE

Donato Paduano (Montréal) bat Eamon McCusker (Irlande du Nord) par décision.

CYCLISME

Poursuite de 4,000 mètres : André Cloutier (Charleshourg) et André Gosselin (Québec) gagnent leur épreuve éliminatoire.

Sprint de 1,000 mètres : André Cloutier perd en éliminatoire, mais sauve sa peau dans le repêchage.

TIR

Carabine de calibre .303 : W. J. Bisley Bill Brown (Virden, Man.), atteint la finale.

Le club Immaculée-Conception champion provincial

par Gilles Terroux

Article 4.03 (a) du livre des règlements du baseball : "Le receveur se poste immédiatement derrière le marbre. Il peut quitter sa position en tout temps pour attraper un lancer ou effectuer un jeu, excepté lorsque le frappeur reçoit un but sur balles intentionnel. Le receveur doit alors garder les deux pieds à l'intérieur de la boîte du receveur jusqu'à ce que la balle ait quitté la main du lanceur. Punition : balk."

Hier, le receveur Daniel Blanchette, du Laval-des-Rapides, a commis cette infraction et le "balk" décrété par l'arbitre Claude Martel a mis fin au match, assurant ainsi à l'équipe du Centre de l'Immaculée-Conception une victoire de 2-1 et le championnat du tournoi provincial bantam.

"Le gérant du Laval-des-Rapides n'a aucune raison de protester. Le règlement est écrit en noir sur blanc et je me devais de l'appliquer", a dit l'arbitre Martel qui a éprouvé de la difficulté à se rendre sain et sauf au chalet du parc Montmorency.

Des dirigeants du tournoi aux plus ardents supporteurs des champions, tous étaient d'accord sur un point : cette fin de joute mouvementée reléguait au second plan l'une des joutes de baseball bantam les plus intéressantes de la saison.

"C'était une décision difficile à prendre. Le hasard a voulu qu'elle nous favorise. Le baseball est ainsi fait et on ne peut rien y changer. Mais soyez assurés que nous aurions préféré gagner sur un coup sûr", a dit le gérant Roger Paul de l'équipe championne.

Duel de lanceurs

Les quelque 3,000 spectateurs commentaient beaucoup plus cette décision de l'officiel que le duel enlevant que se sont livré le gagnant André Livernois et Gilles Grondines.

Le premier a limité ses adversaires à un seul coup sûr en plus de retirer 15 frappeurs au bâton. Son adversaire a distribué quatre coups sûrs et a fait mordre la poussière à 10 frappeurs.

La scène controversée

La décision controversée de l'arbitre du marbre est survenue à la première manche supplémentaire.

Deux hommes avaient été retirés et Denis Valière et Bernard Hénault occupaient respectivement les troisième et premier coussins.

Le gérant du Laval-des-Rapides a alors ordonné à son lanceur d'accorder un but sur balles intentionnel à Yves Blanchard afin de remplir les buts et de faciliter ainsi un troisième retrait.

Le lanceur Gilles Grondines venait de commencer sa motion lorsque le receveur Daniel Blanchette s'est dirigé à la gauche du frappeur.

L'arbitre a crié "balk", permettant à Valière de se rendre au marbre.

Michel Plante, le fils de l'ancien gardien de but du Canadien et des Rangers, a privé Livernois d'une joute sans coup sûr, à la quatrième manche.

Les deux équipes avaient croisé le marbre à la manche initiale. Un sacrifice de Michel Plante avait fait compter le point du Laval-des-Rapides tandis qu'un simple de Roberto De Laserra avait produit le premier point de l'Immaculée-Conception.

NOTES — En semi-finale, le **Laval-des-Rapides** avait vaincu les Mets de Lachine tandis que le club de **l'Immaculée-Conception** avait éliminé le Kiwanis-Est . . . **Gaétan Cusson**, du Lachine, a été couronné le champion frappeur du tournoi avec une moyenne de .600 . . . **Livernois** a été le meilleur lanceur et **Grondines**, le joueur le plus utile à son équipe . . . Dans un match de tee-ball, les jeunes de **Duvernay** ont défait le Laval-des-Rapides, 8-1 tandis qu'à la balle-molle, l'équipe de CJMS a vaincu les bénévoles du service de la récréation de **Ville de Laval**, 6-1 . . .

L.-des-Rap.	100 000 00	1	1	2
Imm.-Conc.	100 000 01	2	4	2

Gilles Grondines et Daniel Blanchette ; André Livernois et Yves Blanchard.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Livernois porté en triomphe

La façon dont le match s'est terminé n'a plus aucune importance pour les joueurs du centre de l'Immaculée-Conception. Ils viennent de remporter les honneurs du tournoi provincial bantam. Les champions portent en triomphe le lanceur André Livernois, la vedette individuelle du tournoi.

VENTE DE PISCINES

Au prix coûtant . . . encore quelques modèles de 15', 18' et 24' toutes neuves et garanties 100%. Un modèle 18' avec patio à prix très spécial ! Vaste choix d'accessoires, filtres et produits chimiques.

Livraison gratuite — Termes faciles

Société SPORTLAB

544, des Laurentides — Pont-Viau — 388-9200

ANGLAIS

CONVERSATION ☆ PERSONNALITÉ

ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL AVEC LABORATOIRE

EN STUDIO OU À LA MAISON

GARANTIE ÉCRITE

COLLÈGE CANADIEN DU BILINGUISME

4956, RUE HOCHELAGA, MONTREAL

Tél. 255-4091

Service téléphonique 24 heures par jour

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue Hochelaga, Montréal — Tél. 255-4091
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT. ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
FR. 8-5-65

L'écrasement d'un avion léger assombrit la victoire de Judith de Nys au lac Saint-Jean

ROBERVAL. — La sensationnelle performance de la Hollandaise Judith de Nys à la 12e traversée du lac St-Jean a été assombrie par l'écrasement d'un avion léger à quelque 200 pieds du quai d'arrivée à Roberval.

Mlle de Nys a nagé les 25 milles de l'épreuve en huit heures, 38 minutes et 57 secondes devenant la deuxième nageuse de l'histoire de cette compétiton à remporter les honneurs. L'Américaine Greta Anderson avait réussi l'exploit en 1958 alors que l'épreuve ne comptait que 21 milles.

Tom Bucy, un colosse de l'armée américaine, a terminé bon deuxième, suivi du Montréalais Réjean Lacoursière, du Hollandais Herman Willemse et de George Park, de Hamilton.

Le tragique accident est survenu quelques secondes à peine

par Jacques Doucet
envoyé spécial
de LA PRESSE

après que Lacoursière eût posé la main droite sur le quai d'arrivée. L'avion a plongé dans les eaux du lac entrainant dans la mort le pilote et ses deux enfants.

Les habitués de la traversée du lac St-Jean se souviendront que l'an dernier, après l'arrivée du troisième nageur, une embarcation avait chaviré et causé une noyade.

Pas de duel

Le duel tant attendu entre l'Italien Giulio Travaglio et Mlle de Nys, respectivement premier et deuxième lors du marathon de Hamilton, ne s'est pas matérialisé puisque Travaglio s'est retiré après avoir franchi les neuf premiers milles. Travaglio était complètement transi, peu habitué aux eaux plus froides du Piékouagami.

Après avoir concédé le premier rang à Bucy, l'une des nouvelles étoiles de natation sur longue distance, la championne a déclenché son offensive, à environ neuf milles de l'arrivée, comblant les quelque 600 pieds qui la séparaient de Bucy pour prendre une avance de quelque 300 pieds.

Au fil d'arrivée, Mlle de Nys devançait Bucy par environ 3,000 pieds. La victoire lui a valu une bourse de $4,200, formée d'un montant de $3,500 pour s'être classée première, d'une somme de $500 accordée à la première femme complétant l'épreuve et d'un chèque de $200 pour la deuxième position au sprint final.

Si Travaglio a déçu en se retirant, le champion de l'an dernier l'Egyptien Abou Heif, a dû se contenter d'une égalité en sixième place avec Cliff Lumsdon, après avoir fait route commune avec ce dernier durant la majorité du parcours.

Fait à souligner, c'est l'étonnante forme physique de Mlle de Nys à son arrivée comparativement à l'épuisement total de Bucy, un colosse de six pieds et quatre pouces.

Retraite de certains nageurs

La 12e édition de la traversée aura peut-être été la dernière pour certains des participants.

Après avoir été retiré des eaux, le chanteur-nageur Yvan Daniel a déclaré qu'il avait probablement participé à son dernier marathon. Il était gelé et a précisé que son récent tournoi à La Tuque l'avait énormément épuisé et lui avait coupé les jambes.

Il en sera probablement de même dans le cas de Gérard Caouette, retiré des eaux à cause d'une crampe à la jambe droite. Caouette a signifié son intention de ne plus reprendre la traversée. Il se peut toutefois que son entraineur, la jeune Carole Lavoie, âgée de 19 ans, le remplace l'an prochain.

Même s'il a dû se contenter du quatrième échelon Willemse, champion en 1961-62-63, a remporté les honneurs du sprint final, d'une distance d'un mille, en 15 minutes, 18 secondes et sept dixièmes. Il a ainsi mérité le premier prix de $500.

Des vingt nageurs et nageuses qui ont pris le départ, à Péribonka, seulement neuf ont complété l'épreuve en dedans du délai prévu de 12 heures. Deux autres nageurs, Jean Couture et Mary Lou Whitwill, la seule autre femme inscrite, ont réussi à traverser le lac, mais après le délai. Neuf autres participants ont dû abandonner.

LE CLASSEMENT OFFICIEL

1 Judith de Nys.	8h. 38m. 57	$3,500
2 Tom Bucy.	8h. 53m. 50	$2,000
3 R. Lacoursière.	8h. 59m. 35	$1,500
4 H. Willemse.	9h. 05m. 39	$1,000
5 George Park.	9h. 44m. 16	$ 700
6 Abou Heif.	10h. 30m. 04	$ 450
7 Cliff Lumsdon.	10h. 30m. 04	$ 450
8 Kurt Pluntke.	11h. 05m. 15	$ 300
9 Conrad Corbeil.	11h. 42m. 46	$ 300

Ont complété le parcours après le temps réglementaire de 12 heures :

Mary Lou Whitwill	12h. 11m. 56
Jean Couture.	12h. 41m. 28

PREMIERE FEMME A FRANCHIR LE LAC

Judith de Nys. $500.

Ont été retirés de l'eau durant la traversée :

Albert Hreische
Gilles Potvin
Gérard Caouette
Pedro Galmez
Yvan Daniel
Guilio Travaglio
Roger Piché
François Asselin
Armand Cloutier

CLASSEMENT DU SPRINT FINAL

1 Herman Willemse	15.18.07	$500
2 Judith de Nys	15.23.05	$200
3 Abou Heif	15.39.08	
4 Cliff Lumsdon	15.50.08	
5 Tom Bucy	16.49	
6 R. Lacoursière	17.02.04	
7 Conrad Corbeil	18.55.02	
8 Mary Lou Whitwill	20.00.09	
9 George Park	20.50	
10 Kurt Pluntke	21.32.05	

Judith de Nys mérite son championnat mondial de nage

(par J.D.) — La nouvelle championne de la traversée du lac St-Jean est une jolie Hollandaise de 23 ans, Judith de Nys que la Fédération mondiale de la nage professionnelle reconnait comme étant la championne nageuse du monde.

Sa performance à la 12e traversée ne laisse aucun doute sur l'authenticité de ce titre. Ses récentes performances à La Tuque, en compagnie de Cliff Lumsdon, et à Hamilton, en avaient fait l'une des favorites des milliers d'amateurs de natation réunis à Roberval.

"Le sévère entrainement auquel je me suis astreinte avant cette compétition a porté ses fruits. J'ai enfin réussi ce que j'attendais depuis longtemps, vaincre une pléiade d'excellents nageurs", a déclaré la jeune championne lors de la remise de son trophée, au Palais de l'agriculture, à Roberval.

"J'ai cependant cru, à certains moments que je n'y parviendrais jamais. L'eau était chaude au départ, mais plus je progressais, plus elle devenait froide. J'ai eu certains moments de découragement. Le pire moment de la traversée est survenu environ sept heures après le départ. J'accusais un retard d'environ 600 verges derrière le meneur et je ne semblais pas progresser.

"Toutefois, mon entraineur, Mme Stender, n'a cessé de me prodiguer ses encouragements et j'ai persévéré", a ajouté Mlle de Nys.

Vers la fin de l'épreuve, les centaines d'embarcations qui sillonnaient les eaux du lac St-Jean ont formé un genre d'escorte d'honneur à Mlle de Nys. Toutefois, les préposés à la sécurité nautique et la Gendarmerie royale ont dû intervenir à cause de la fumée qui s'échappait des hors-bord tournant au ralenti et risquait d'asphyxier la jeune nageuse.

Ses projets immédiats ?

Participer à l'épreuve de Québec la semaine prochaine avant de se rendre en Egypte.

Elle assure également sa participation à la 13e reprise de la traversée du lac St-Jean, en 1967.

Vers la victoire

La Hollandaise Judith de Nys a remporté la victoire de la Traversée du lac Saint-Jean, samedi dernier. On la voit ici, peu avant la ligne d'arrivée alors qu'elle maintenait une allure de 66 brasses environ à la minute.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Harry Jerome a d'abord et avant tout triomphé de lui-même!

Harry Jerome, le jeune coureur de Vancouver, vient de réussir un exploit dont tout le Canada sportif est très fier. Mais le fait d'avoir gagné une médaille d'or pour notre pays dans les 100 verges aux Jeux de l'Empire britannique à la Jamaïque est, dans l'opinion de Lloyd Percival, le professeur en éducation physique controversé de Toronto, un succès possiblement moindre que celui que Jerome a remporté sur l'adversaire le plus redoutable de tous : lui-même.

Pour arriver à atteindre ce sensationnel succès à la Jamaïque, Jerome a dû surmonter des problèmes émotionnels et physiques presque insurmontables, de nous déclarer Percival au cours d'une conversation téléphonique. "Vous savez tout d'abord qu'il avait une très mauvaise presse, qu'il s'était mis à dos les rédacteurs et commentateurs sportifs par son manque de coopération, de diplomatie, ses diatribes", remarque-t-il. Jerome est un type qui dit sa façon de penser que la chose plaise ou non. Tant pis, si on est mécontent. Il peut être choquant à certains moments. Il n'est pas non plus l'athlète le plus coopératif envers la presse écrite ou parlée.

C'était là un handicap. Il en avait un second. Physique celui-là. Un qui nécessita une opération pour un muscle déchiré. "Rares sont les athlètes qui reviennent sur la scène mondiale de l'athlétisme après pareille opération", nous dit Percival. "Ceux qui reviennent dans la lutte restent presque toujours au second et au troisième plan puis disparaissent de la scène. "Aussi, nous assure-t-il, il a fallu un effort de volonté incroyable de la part du jeune athlète de Vancouver pour surmonter ces deux handicaps. C'est à la lueur de ces faits qu'il faut juger sa victoire à la Jamaïque. C'est un triomphe simplement extraordinaire, nous assure-t-il, un triomphe d'un homme qui a su remporter la victoire sur lui-même. Jerome, d'ajouter Percival, est un coureur qui est remarquable sous un autre aspect. Il est l'un des rares qui excellent contre la montre ou contre des adversaires. Il l'a prouvé. Robinson des îles Bahamas lui a livré une lutte serrée à la Jamaïque mais il a tenu le coup. Il avait déjà prouvé sa valeur contre la montre.

"Le jeune homme de Vancouver est l'un des grands coureurs de l'histoire des courses à pieds du Canada", déclare-t-il, un athlète qui se met en évidence au cours du siècle le plus extraordinaire au point de vue de la course à pied. Personnellement comme Canadien je suis très fier de lui, je suis ravi de ses succès et je pense qu'on ne lui rendra jamais assez crédit. Il s'est peut-être créé des ennemis en exprimant publiquement ses idées mais j'en connais d'autres dans le même cas", termine-t-il en riant.

* * *

Belle revanche de Judith de Nys

Qu'est-ce qui avait amené le directeur-gérant Georges Gagnon du Club Aquatique du Lac St-Jean à penser que Judith de Nys avait d'excellentes chances de remporter les honneurs de la traversée samedi à Roberval ? Car il nous avait bel et bien dit la semaine dernière qu'à moins que l'Italien Giulio Travaglio ne l'emporte, il estimait que la jeune Hollandaise serait possiblement la gagnante.

"Vous savez", nous disait-il, hier soir, "j'ai toujours pensé que Judith de Nys aurait dû gagner le marathon de 1964. Il faut se souvenir que son entraineur s'était senti tellement malade du mal de mer qu'il s'était couché dans le fond de la chaloupe. Puis les rameurs avaient jugé qu'il était plus prudent de faire venir un yacht pour conduire le malade au rivage. Mais aucun des deux rameurs ne parlait l'anglais et Mlle de Nys ne comprenait pas le français. Aussi, c'est en vain que ceux-ci tentaient de lui faire comprendre qu'elle se dirigeait vers une île au lieu de Roberval. J'ai toujours pensé qu'elle avait nagé de trois à quatre milles de plus que la distance normale à cause de ce manque de direction."

Des raisons financières l'avaient empêché de venir concourir l'an dernier. M. Gagnon ajoute que lors des 24 heures de La Tuque, il avait également noté que chaque fois qu'elle se lançait à l'eau, elle reprenait le terrain perdu par son partenaire, le vétéran Cliff Lumdsdon. A son arrivée à Roberval, il avait remarqué qu'elle affichait une forme splendide à l'entrainement. Elle lui avait confié qu'elle était bien déterminée à changer les événements de 1964. Il souligne qu'il y a un détail intéressant à propos de cette nageuse. Elle ne fait, prétend-il que 70 à 72 brasses à la minute contre 78 et 80 par plusieurs des concurrents et même 80 et 82 par Tom Bucy. Mais elle parait tirer plus profit de chaque brasse que ses adversaires.

M. Gagnon nous a appris que Bucy, le lieutenant de l'armée américaine, est encore à l'hôpital de Roberval. Il était dans un tel état d'épuisement à sa sortie de l'eau qu'il a été conduit à l'hôpital. L'Italien Travaglio a été une source de désappointement. Il a été apparemment victime de la température de l'eau. On savait qu'il redoutait l'eau froide. M. Gagnon explique à ce sujet que Travaglio était dans un endroit où l'eau est particulièrement froide lorsqu'il a été retiré de l'eau. "Dès que l'on sort de la rivière Peribonka, l'eau est plus froide de cinq à six degrés sur une distance de trois à quatre milles, nous déclare-t-il. "Plus loin, elle reprend sa température normale". Il pense que Travaglio était également peut-être trop confiant."

Le directeur-gérant du club St-Jean déclare que le pourcentage des visiteurs étrangers qui viennent assister à cette épreuve se chiffre habituellement à 15% de l'assistance totale. Mais cette année, il se serait élevé à près de 50%. De même, un très grand nombre des 2,000 embarcations sur le lac venaient également de l'étranger. Il déclare que les gens sur l'eau ont fort bien respecté les règles de la prudence ce qui est tout à leur honneur car la Gendarmerie Royale et la Police provinciale n'avaient apparemment personne pour contrôler la situation.

* * *

Clay reprend graduellement du prestige

Aucun autre résultat qu'une décisive victoire par k.o. ou encore par arrêt à cause d'une blessure n'était prévisible pour le combat entre Cassius Clay et Brian London. Aussi la mise hors de combat en trois assauts réussie par le champion aux dépens de son adversaire d'Angleterre, samedi, soir, n'a fait que justifier les dires des experts.

Clay traverse dans le moment une période qui rappelle l'époque où l'ancien champion mondial Joe Louis terrassait à volonté tous les aspirants à sa couronne, les Nathan Mann, les Harry Thomas, les John Henry Lewis, les Jack Roper, les Tony Galento, les Bob Pastor, les Johnny Paycheck, les Red Burman et autres. Aucun adversaire n'est à la hauteur de la situation.

Maintenant qu'il a cessé de se comporter comme un clown très antipathique pour créer de l'intérêt autour de sa personne, le champion voit les amateurs de boxe lui donner plus de crédit, reconnaître sa véritable valeur et le placer dans la catégorie des grands champions de boxe de l'histoire.

A mesure que s'efface dans l'idée des gens le visage de l'arrogant, criard, fier Clay des années passées et qu'on a l'impression de se trouver devant un Clay qui n'a plus besoin de tout cet artifice pour capter l'attention du public sportif, le champion devient non seulement un type plus sympathique mais un dont on ne se plait à saluer les succès.

Samedi soir, à Londres, Clay avait non seulement transformé son ancienne personnalité mais aussi son style. A la surprise générale, il a été celui qui a pris l'initiative dès le début dans ce match. L'orage de coups qu'il a fait descendre sur son adversaire a apporté une spectaculaire fin de match qui a prouvé que lorsqu'il déclenche une attaque, il exécute ses mouvements avec une rapidité incroyable.

Les Français Killy et Lacroix gagnent la descente à Portillo

PORTILLO. (AFP) — Les championnats du monde de ski alpin à Portillo, les premiers disputés dans l'hémisphère sud, deviennent un véritable festival du ski français : après la double victoire d'Annie Famose et Marielle Goitschel dans le slalom spécial féminin, la descente masculine, domaine réservé pratiquement depuis plusieurs années aux Autrichiens et aux Suisses, a vu un nouveau triomphe français, Jean-Claude Killy et Léo Lacroix s'adjugeant les deux premières places !

Mais le succès français ne devait pas s'arrêter là : il a été complété par les cinquième et sixième places de Pierre Stamos et du tout jeune Bernard Orcel.

La course avait débuté par un temps magnifique sur la piste de "Roca de Jack". Le départ était situé à 3.315 mètres d'altitude, la ligne d'arrivée à 2.512 mètres à la Juncalillo, soit une dénivellation de 803 mètres pour une longueur totale de 2.660 mètres.

Très peu de spectateurs, peut-être deux cents en ne comptant pas les journalistes, officiels et membres des équipes engagées qui étaient venus encourager leurs camarades, cernaient l'aire d'arrivée lorsque l'ancien champion autrichien Pepi Stiegler ouvrit la piste en portant sur la tête une camera de prises de vues pour le film officiel sur les championnats du monde. Avec cet engin pesant près de 5 kilogrammes, Stieger avait l'air d'un cosmonaute.

Jean-Claude Killy a réalisé un temps de 1:34.40, soit 40 centièmes de seconde de mieux que son compatriote Léo Lacroix.

Franz Vogler, d'Allemagne de l'Ouest a fini troisième.

Ont suivi dans l'ordre : Heini Messner, d'Autriche, Pierre Stamos et Bernard Orcel, de France, Gerhard Nenning, d'Autriche, Hanspeter Rohr, de Suisse, Karl Schranz et Stephan Sodat, d'Autriche.

Scott Henderson a été le meilleur Canadien dans la descente. Il a fini au 24e rang avec un temps de 1:39.06 (le temps du vainqueur était de 1:34.40). Les autres ont fini comme suit : Wayne Henderson, (1:39.98) ; Bob Swan, (1:40.32) ; Peter Duncan, (1:40.41) ; Keith Sherpherd, (1:40.51) et comme par hasard, ils ont fini 28e, 29e, 30e et 31e respectivement.

La descente féminine aura lieu aujourd'hui et la première manche du slalom géant sera présentée demain.

L'instructeur de l'équipe canadienne Dave Jacobs n'était pas content.

"La descente est trop courte pour un tournoi mondial", a-t-il dit.

Il assure qu'aucun des skieurs partant après le 15e n'avait de chance de terminer parmi les premiers.

Le skieur japonais Juichi Maruyama s'est fracturé la cheville droite.

Jean-Claude Roy opposé à Bullard

L'adversaire de George Chuvalo, mardi, le 16 août prochain, Mel Thurnbow, est arrivé dans la métropole hier soir, en vue de parfaire son entrainement. Le combat qu'il livrera contre le champion canadien, George Chuvalo, au centre sportif Paul-Sauvé, suscite beaucoup d'intérêt dans la métropole.

Par ailleurs, le promoteur Jean Rougeau a annoncé en fin de journée hier qu'il avait conclu un match entre le jeune canadien Jean-Claude Roy, de Montmagny et un pugiliste très populaire de Toronto, Frank Bullard. Roy a dernièrement livré un combat de toute beauté aux Etats-Unis, contre Tom McNeely, et on dit qu'il s'est beaucoup amélioré. Ce combat sera de huit rounds.

Saldivar vainqueur

MEXICO. (UPI) — Le Mexicain Vicente Saldivar a défendu avec succès son championnat mondial des poids plume en triomphant du Japonais Mitsunori Seki.

Saldivar a remporté la victoire par décision unanime.

NDG s'installe au 1er rang tandis que Saint-Henri flanche

Une semaine avant la fin du calendrier régulier de la ligue de baseball Montréal junior, les Sénateurs de Notre-Dame-de-Grâce s'installent au premier rang.

Pour la première fois depuis leur existence, les Sénateurs occupent cette place de choix en vertu de deux victoires contre aucun revers en fin de semaine, tandis que le Longueuil a subi un échec et remporté une victoire.

Hier, les Sénateurs ont vaincu les Royaux de St-Henri à deux reprises, soit par 6-1 et 9-3 tandis que les Ducs de Longueuil ont eu raison des Royaux par 8-2 dimanche.

Ainsi, les Ducs accusent un déficit d'une demi-partie au deuxième échelon alors qu'il ne leur reste plus que deux parties à jouer d'ici dimanche prochain comparativement à cinq pour les Sénateurs.

A la suite de leurs trois revers de fin de semaine, les Royaux de St-Henri se retrouvent à trois parties et demie du premier rang alors que seulement deux parties séparent le sixième club du premier.

Avec encore six parties à faire d'ici la fin de la saison, les Royaux devront travailler d'arrache-pied s'ils veulent mériter un poste dans les éliminatoires, réservées aux six premiers clubs au classement.

Il en est de même pour les Mets de Mont-Royal, que le club Kinsmen-Alouette a vaincus à deux reprises, 3-2 et 5-2 en fin de semaine. Les Mets occupent le septième échelon, à quatre parties et demie au sommet, avec encore six parties à livrer d'ici la fin.

Le Rosemont, même éliminé, a tenu parole depuis qu'il a comme nouveau gérant Marcel Racine. Lors de sa nomination, Racine avait déclaré qu'aucun adversaire ne pourrait être assuré de la victoire contre ses Bombardiers. Jeudi ils ont pulvérisé le St-Barnabé, 17-1 et hier ils ont triomphé des Cubs du Kiwanis-Villeray, par 4-2.

Le Laval grimpe au classement

Par ailleurs, le Laval, poursuit, sans tambour ni trompette, sa poussée vers le sommet.

Julien Ouellette a mérité les deux victoires du Laval, hier, remportées au compte de 4-2 contre les Ducs et au compte de 2-1 contre le Rosemont. En vertu de ces deux gains, le Laval s'est accaparé du troisième rang à une partie de la tête.

Les clubs St-Barnabé et Ville-Marie étaient inactifs en fin de semaine.

Toutefois, ils renoueront avec la compétition ce soir, alors que la première partie du programme double hebdomadaire du parc Jarry tandis que le Ville-Marie sera l'hôte du Kinsmen-Alouette dans le second match.

Pieds brûlants et fatigués

Utilisez le Buckley's White Rub à pénétration rapide pour les pieds brûlants, fatigués et écailleux. Cette crème médicamentée blanche comme neige adoucit en quelques secondes les pieds brûlants et douloureux.

Partout 75c BUCKLEY'S WHITE RUB

3 MAGASINS POUR VOUS MIEUX SERVIR

ASSORTIMENT COMPLET

GBS GENERAL BEARING SERVICE LTD.

3208 EST, JARRY 376-3401

1326 ouest, Notre-Dame, 937-7423
2832, Hochelaga, 524-3605

VENTE DE FIN D'ANNEE DE PONTIAC '66

Notre succès passé nous permet de vous donner ce privilège d'acheter à meilleur compte que jamais, durant le mois d'août.

c'est facile chez... ROCHELEAU

Ne manquez pas votre chance !

PLAN DE FINANCEMENT FACILE

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

ROCHELEAU

Dépositaire de Pontiac, Buick, Acadian, Vauxhall et camions GMC

11251 est, NOTRE-DAME 645-1651

QUI PENSE A SA VOITURE PENSE A WESTERN!

AUTO-CENTRE WESTERN

QUALITÉ DIGNE de CONFIANCE!

OFFRE SENSATIONNELLE!

BRIQUET A CIGARETTE A L'EPREUVE DU VENT

SEULEMENT 25c

AVEC TOUT ACHAT DE $2 D'ESSENCE

Valeur de 89c

HATEZ-VOUS! QUANTITE LIMITEE

Voici une aubaine véritable que vous n'avez pas les moyens de manquer. Un des briquets les plus populaires au monde. Beau boitier chromé avec solide couvercle à charnière. Une valeur régulière de 89c, maintenant pour seulement 25c lorsque vous achetez pour $2 d'essence.

VOUS BENEFICIEZ AUSSI D'UN GROS ESCOMPTE SUR L'ESSENCE — Bons-primes gratuits que vous pouvez dépenser comme de l'argent n'importe où dans notre magasin ou notre départment du service.

GAZ-BAR OUVERT 24 HEURES PAR JOUR . . . 7 JOURS PAR SEMAINE!

AUTO-CENTRE WESTERN

SATISFACTION GARANTIE

VERDUN : RUE DE L'EGLISE ET CHAMPLAIN (au sud de l'Aqueduc) 768-2531
MONTREAL-NORD : BOULEVARD PIE-IX (¼ de mille du nouvel hôpital Général) 322-7100
RIVE-SUD : BOULEVARD TASCHEREAU (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941
ST-MICHEL : JEAN-TALON ET 18e AVENUE (à l'ouest du Centre d'Achat Boulevard) 728-4595
JACQUES-CARTIER : CHEMIN CHAMBLY (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-5205

WESTERN AUTO CENTRE WESTERN AUTO CENTRE

Adenauer conseille aux USA de quitter le Vietnam

HAMBOURG, Allemagne. (AFP)—Dans une interview accordée à un journaliste américain, l'ex-chancelier fédéral de l'Allemagne de l'Ouest, Conrad Adenauer, demande aux Etats-Unis d'arrêter la guerre au Vietnam et de porter leur intérêt sur l'Europe "qui est la partie du monde la plus importante après les Etats-Unis". Dans le cas contraire, pense le Dr Adenauer, l'Union soviétique pourrait acquérir le contrôle sur l'Allemagne et sur la France.

Par ailleurs, l'homme d'Etat allemand conseille au président Johnson de ne pas écouter les militaires dans l'affaire vietnamienne. "Ce ne serait pas la première fois que l'on arrête une guerre à mi-chemin. Mais on ne peut pas en sortir si l'on s'engage toujours davantage", affirme le Dr Adenauer.

Aujourd'hui, la presse allemande a publié une prise de position de l'ambassade des Etats-Unis à Bonn au sujet de l'interview en question de l'ancien chef du gouvernement ouest-allemand.

Selon les journaux allemands, le porte-parole de l'ambassade se serait élevé contre la "vue erronée de M. Adenauer au sujet du développement de la situation au Vietnam". "Bien que l'Amérique attache une importance extrême à la guerre qui se déroule dans ce pays, a déclaré le porte-parole, elle ne néglige pas pour autant l'Europe comme le prouvent d'ailleurs ses engagements envers l'OTAN et le stationnement de ses troupes sur le continent."

L'ambassade des Etats-Unis a également réfuté les reproches faits par l'ancien chancelier au président Kennedy : "La guerre au Vietnam, a dit le porte-parole, a bien commencé sous le gouvernement du président Kennedy. Mais en réalité elle a été déclenchée lorsque les Français se sont retirés d'Indochine. Elle est devenue ainsi le problème d'Eisenhower, de Kennedy et de Johnson."

téléphoto UPI

DEUX JEUNES GENS se sont mariés samedi dernier à Darmouth, Mass. La cérémonie de leur mariage n'avait pas l'ampleur de celle prévue pour la fille du président Johnson, mais elle avait quelque chose de très particulier. Le jeune couple arborait après la cérémonie un drapeau nazi. Ce drapeau, des casques de l'armée allemande, et tout un attirail du même genre font partie des biens du club auquel appartiennent les nouveaux mariés, le "Gypsy Joker Motorcycle Club".

Une semaine difficile pour Wilson avant les vacances parlementaires

LONDRES. (PC, UPI, AFP) M. Harold Wilson, premier ministre de Grande-Bretagne, serait exaspéré par les rumeurs persistantes selon lesquelles il envisagerait un remaniement majeur de son cabinet.

Les journaux rapportent que le chef travailliste prépare une initiative politique d'envergure en vue de calmer les inquiétudes soulevées par l'aggravation des difficultés économiques.

Un député conservateur en vue estime que M. Wilson pourrait proposer des liens économiques plus étroits entre la Grande-Bretagne, d'une part, et les Etats-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, d'autre part, plutôt que de rechercher une forme d'association avec le Marché commun européen.

En tout état de cause, cette semaine, la dernière avant les vacances parlementaires, s'annonce difficile pour M. Wilson.

La déclaration du leader travailliste à propos de la Rhodésie, attendue pour aujourd'hui, donnera certainement aux conservateurs l'occasion de demander des éclaircissements au sujet des rumeurs selon lesquelles le premier ministre serait disposé, le cas échéant, à "passer la main" aux Nations unies. Sur les bancs de la majorité travailliste, certains députés de la gauche ne manqueront pas, pour leur part, de renouveler leurs critiques contre ce qu'ils appellent la "passivité" du gouvernement.

Mardi et mercredi, le projet de loi si controversé sur le contrôle des prix et des revenus doit revenir en troisième et dernière lecture devant la Chambre des Communes, après un harassant passage en commission marqué par le départ du cabinet de M. Frank Cousins, secrétaire général du puissant Syndicat des transports.

On se demande si les quelque 35 députés de la gauche travailliste qui se sont révoltés récemment contre le gouvernement, lors d'un débat de procédure sur une motion conservatrice, renouvelleront leur geste. Ils doivent se réunir ce soir pour fixer leur position. La plupart des observateurs inclinent à penser que la majorité d'entre eux se rallieront finalement au gouvernement, sans d'ailleurs pour cela être convaincus de la valeur de sa politique déflationniste et du blocage des salaires.

Les moutons de G.-B. sont décimés par la fièvre aphteuse

LONDRES. (PC) — La Grande-Bretagne est présentement aux prises avec la pire épidémie de fièvre aphteuse depuis six ans, et jusqu'ici plus de 25,000 animaux ont dû être abattus, ce qui coûte au gouvernement près d'un million de dollars.

La lutte qui se poursuit depuis deux semaines pour enrayer la marche de la maladie dans le comté de Northumberland, non loin de la frontière écossaise, où se fait sur une haute échelle l'élevage des moutons, inquiète sérieusement les autorités, qui craignent que la maladie ne puisse être contenue dans les 18 fermes déjà contaminées.

Les éleveurs sont d'avis que de 500,000 à un million de moutons devront être abattus si l'épizootie ne peut être enrayée rapidement.

Le Nord-Vietnam abat 7 avions américains en une seule journée

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Sept avions américains ont été abattus au Nord-Vietnam hier, au hasard des 107 missions dirigées vers les abords de Hanoï et de Haiphong. Il s'agit d'un record, admet le haut commandement américain qui explique que les pilotes ont croisé 24 missiles SAM de fabrication soviétique. Le bilan des combats aériens d'hier marque les plus lourdes pertes subies en une journée par les Etats-Unis.

Seulement deux des neuf aviateurs s'en sont tirés. Six des appareils appartenaient à l'aviation. Il s'agit de cinq F-105 Thunderchiefs et d'un RF-101 Voodoo, utilisé pour la photo aérienne. Le septième appareil est un Skyraider de l'Aéronavale.

Le nombre de fusées, soit 24 aperçues hier, avait été surpassé précédemment alors qu'on avait compté 29 SAM décochés contre les bombardiers américains en une seule journée.

Le porte-parole américain s'est refusé, comme à l'accoutumée, à préciser quel était le nombre des avions américains qui avaient été abattus par les SAM, ou même s'il y en avait eu.

Tous les appareils de l'Aviation ont été abattus dans la vallée de la Rivière Rouge. Celui de l'Aéronavale est tombé dans la région côtière de Thanh Hoa.

Le haut commandement américain avait d'abord annoncé qu'aucun missile n'avait été aperçu hier. On ignore pourquoi le haut commandement a décidé de modifier son compte rendu quotidien et de faire état de la présence de 24 missiles dans le ciel nord-vietnamien.

Nouveau contingent USA au Vietnam

Environ 4,000 militaires américains, arrivés ces jours derniers au Vietnam, ont été transportés, en fin de semaine, par avion, vers les hauts plateaux stratégiques, dans la première phase d'une escalade dans les effectifs militaires que les Etats-Unis entendent accentuer d'ici la fin de la présente année.

Cette brigade fait partie de nouveaux contingents qui atteindront 100,000 hommes d'ici décembre et qui font partie de la célèbre 4e division d'infanterie.

Cette nouvelle brigade est débarquée la semaine dernière à Qui Nhon, à 270 milles au nord de Saigon. Elle porte, pour le moment, à 287,000 hommes les effectifs américains au Vietnam.

Nixon favorise l'escalade

L'ancien vice-président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, recommande une augmentation de 25 pour cent des effectifs militaires américains au Vietnam. Selon lui, l'escalade des effectifs constitue la seule façon d'éviter une guerre longue et coûteuse.

L'ancien vice-président républicain est d'avis qu'une telle escalade pourrait apporter un terme au conflit vietnamien dans deux ou trois ans, "sinon ce sera une guerre qui s'éternisera et qui coûtera extrêmement cher aux Etats-Unis en effectifs et en argent".

M. Nixon a exprimé ces opinions aux journalistes, peu avant de quitter Saigon hier, par avion, pour se rendre à Manille, où il doit avoir des entretiens avec le président philippin Ferdinand Marcos au sujet des méthodes susceptibles de mettre fin au conflit.

Incidemment, la Chine a jeté en fin de semaine une douche d'eau froide sur l'idée d'une conférence pan-asiatique mise de l'avant par le président des Philippines et les autorités de la Thaïlande. Une émission radiophonique en provenance de Pékin a qualifié cette suggestion de "nouvelle fraude pacifique des Etats-Unis".

La nouvelle opération nommée "Colorado" a débuté samedi dans la province de Aung Tin, à 30 milles au nord-ouest de l'importante base de "Marines" de Chu Lai. Les "Marines" sud-vietnamiens ont presque immédiatement pris contact avec un bataillon communiste de quelque 500 hommes, en tuant 71 et capturant 27. L'engagement a duré deux heures.

Pour leur part, les forteresses B-52 ont pilonné des positions communistes dans la province de Quand Tin à environ 50 milles au sud de la zone démilitarisée qui divise le Sud et le Nord-Vietnam. De leur côté les appareils de l'aéronavale américaine ont coulé deux vedettes communistes et en ont sérieusement endommagé une troisième au cours d'un engagement le long de la côte nord-vietnamienne.

Les mouvements politiques de jeunes devraient étudier les objectifs du pays

CALGARY (PC) — Les mouvements politiques de jeunes au Canada devraient se réunir pour étudier les objectifs du pays. Le président des Jeunes progressistes conservateurs, Me Del O'Brien, a émis cette opinion samedi en ajoutant : "Nous nous sommes nourris d'esprit de parti et nous commençons à en avoir soupé."

Me O'Brien, de Pembroke en Ontario, a déclaré au cours d'une interview, à Calgary, qu'il tentait de prendre contact avec les sections de jeunes des autres partis politiques dans le but de trouver un terrain d'entente.

"J'espère, a-t-il dit, que les Jeunes libéraux du Canada et peut-être d'autres partis, se réuniront avec nous pour la tenue d'une conférence de jeunes à Québec à l'occasion du centenaire."

Me O'Brien fait une tournée d'une semaine dans l'ouest en vue d'y consolider son organisation.

15,000 marcheurs de la paix envahissent le coeur de Manhattan

NEW YORK. (UPI) — Quelque 15,000 marcheurs de la paix ont envahi le coeur même de Manhattan samedi, pour manifester contre le bombardement atomique d'Hiroshima dont c'était le 21e anniversaire, et la guerre au Vietnam. Au même moment, à Washington, alors que se déroulait le mariage de la fille du président Johnson, des manifestations analogues ont eu lieu.

Dans les manifestations du Times Square, six personnes ont été arrêtées pour avoir troublé la paix.

Les manifestants se sont ensuite dirigés du côté de Rockefeller Centre et de Park Avenue, où sont situés les bureaux de nombreuses sociétés qui fournissent du matériel de guerre au gouvernement américain.

Pour leur part les manifestants noirs qui s'étaient joints aux marcheurs de la paix s'en sont pris aux "racistes et aux exploiteurs".

On remarquait dans la foule le drapeau du Front national de libération qui est l'emblème politique du Vietcong, à côté du drapeau américain, de celui des Nations unies, du mouvement d'indépendance porto-ricain, ainsi que la bannière anarchiste aux couleurs noire et blanche.

A Washington, des piquets ont circulé à quelque 500 pieds de l'église de l'Immaculée-Conception où se déroulait le mariage de la fille du président Johnson. Ensuite, pendant la réception dans les jardins de la Maison Blanche, des centaines de manifestants ont défilé portant des pancartes où l'on pouvait lire : "LBJ combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui ?"

Un autre assassinat collectif au Texas

FORT WORTH, Texas. (UPI, PA) — La police du Texas recherche aujourd'hui le corps d'une adolescente de 16 ans qui aurait été violée et étranglée. Ses deux compagnons ont été tués à coups de revolver et leur corps jetés dans la malle d'une automobile.

M. Grady Hight, procureur du district de Fort Worth, a déclaré qu'il avait appris que la jeune fille avait été violée et ensuite assassinée, et que son corps était enfoui dans la région. Il a refusé de révéler la source de ses informations.

Des agents de police du Texas central ont arrêté hier soir deux jeunes hommes et les ont inculpés de ce que M. Hight estime être des assassinats ayant des motivations sexuelles.

Cet assassinat multiple est le deuxième en une semaine au Texas. Il y a quelques jours, un canardeur, Charles J. Whitman, tuait 16 personnes à coups de fusil à partir de la tour de l'Université du Texas, à Austin.

Un pêcheur a trouvé les corps de Robert Brand, 17 ans, et Mark Dunham, 16 ans. Les deux corps étaient criblés de balles et jetés dans la malle d'une automobile de la famille Brand qui avait été abandonnée sur une route peu fréquentée.

A la suite de la découverte des corps de ces jeunes hommes, la police du Texas organisait une battue pour retrouver le corps de l'adolescente de 16 ans qui avait accompagné les deux jeunes hommes au cinéma samedi soir. Les enquêteurs ont retrouvé les souliers et le sac de la jeune fille dans l'automobile du meurtre. Son nom était également inscrit en rouge à lèvres sur une des vitres de l'automobile.

Agissant sur la foi d'un renseignement, la police arrêtait Roy Green, âgé de 18 ans, et Kenneth McDuff, âgé de 20 ans. Celui-ci est un ancien bagnard.

La 17e victime de Whitman meurt dans un hôpital

AUSTIN, Texas. (PA) — Une dix-septième victime du carnage qu'a fait Charles Whitman, la semaine dernière, sur le campus de l'université du Texas, a succombé, tôt ce matin, à l'hôpital de Brackenridge. Il s'agit de la jeune Karen Griffith, âgée de 17 ans.

Une autre personne, Mme Mary Gabour, 41 ans, de Texarkana, se trouve dans un état critique au même hôpital. Entre-temps, on confirme que Whitman avait bel et bien absorbé de la dexédrine (c'est-à-dire, des "goof balls") avant de se livrer au massacre qu'on sait.

Les voyageurs tendus se détendent au Sheraton

Plan familial — les enfants partagent la chambre de leurs parents gratuitement. Le stationnement est toujours gratuit, la TV est gratuite, la climatisation est gratuite. Nombre de Motor Inns et hôtels Sheraton sont munis de piscine, terrain de jeu et cafétéria. Suivez donc l'exemple des voyageurs tendus à détendez-vous au Sheraton. Pour des réservations assurées à des prix garantis, appelez VI. 2-5861.

Motor Inns et Hôtels Sheraton

A Toronto on se détend à
L'HOTEL KING EDWARD SHERATON

JACQUES TARDY
O. D.
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
4 OPTOMETRISTES
JACQUES TARDY, O.D. — LIONEL RENAUD, O.D.
HENRI LAVIGNE, O.D. — JEAN-LOUIS LABARRE, O.D.
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
921 est, rue Ste-Catherine — 822-3646
6511, rue St-Hubert — 272-7776

Une autre adepte de
Peter Jackson
GAGNE $1000

Mlle Monique Prud'homme, 466, rue Desjardins, St-Jérôme, P.Q., reçoit de M. J. Douglas West, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. W-164

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson
KING SIZE

C'est le train interurbain le plus rapide d'Amérique du Nord.
rrrrrapide
Montréal-Toronto en 4h. 59 min.
Départ quotidien de la gare Centrale (sauf le samedi) à 4h. 45 p.m. (heure avancée)
Exemple du tarif Blanc:
billet simple de voiture coach: $9.60
Toutes les places doivent être retenues.
Les horaires sont à l'heure avancée.
CN

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMPTABLE
Nous recherchons un comptable avec, de préférence, expérience dans une entreprise de construction. Bureau situé à Montréal.
Bénéfices sociaux ordinaires et salaire selon expérience.
Vous adresser au comptable : 667-9100

TECHNICIENS EN SOLS
demandés avec minimum d'une année d'expérience de laboratoire et/ou de chantier pour surveillance et contrôle de la qualité sur divers projets de routes.
Faire parvenir demande à :
CASE 8062, "LA PRESSE"

SECRÉTAIRE BILINGUE
Une association professionnelle recherche personne bilingue comme secrétaire dans bureau privé.
Bonne apparence, sténo-dactylo, dictaphoniste possédant initiative. Capable de travailler sous surveillance minimum. Conditions avantageuses.
S.V.P. écrire à la main et mentionner numéro de téléphone.
CORPORATION DES TECHNOLOGISTES MEDICAUX DU QUEBEC
C. P. 44, Montréal 36.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Une industrie de la rive sud région de Montréal a besoin d'un directeur du personnel pour une usine d'environ 250 employés. Expérience requise d'au moins 5 ans. Diplôme universitaire préféré mais non essentiel.
Soumettre curriculum vitae à :
CASE 8063 LA PRESSE

TRADUCTION ET RELATIONS PUBLIQUES
Une entreprise nationale de conseillers en relations publiques requiert les serivces d'un traducteur expérimenté spécialisé dans les questions financières. La personne choisie recevra un excellent traitement et aura l'occasion de s'initier graduellement au domaine des relations publiques lorsque ses fonctions lui en laisseront le loisir.
Veuillez faire parvenir votre curriculum à
CASE 8064, LA PRESSE

PROFESSEURS DEMANDÉS
La Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield requiert les services de :
1 PROFESSEUR MASCULIN DE 8e OU 9e ANNEE
1 PROFESSEUR FEMININ,
SPECIALISTE DES MATHEMATIQUES EN 11e ANNEE
S'adresser à :
M. GUY LOISELLE,
directeur des études,
Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield,
130, rue Ambassadeur,
Pointe-Claire, Qué.

DOMTAR
INGENIEUR en ELECTRICITE
Nous recherchons un gradué en génie électrique possédant deux ans ou plus d'expérience dans l'industrie du papier ou industries connexes pour notre usine de Donnacona située à l'ouest de Québec.
La personne que nous recherchons doit être âgée de 23 à 35 ans, être bilingue, posséder les connaissances nécessaires à l'établissement de méthodes et procédures électriques, être capable de fournir les renseignements techniques, évaluer et proposer des améliorations aux installations actuelles ou en suggérer de nouvelles, et préparer des croquis pour les dessinateurs.
Le candidat choisi se rapportera directement au Surintendant en Electricité de l'usine et cette position offrira une formation idéale pour de l'avancement à des postes supérieurs ou plus techniques.
Si vous possédez ces qualifications, nous vous invitons à nous écrire confidentiellement à :
Service du recrutement,
DOMTAR LIMITED,
2100, édifice Sun Life,
Montréal 2, Québec.

CARRIÈRES et PROFESSIONS
RENSEIGNEMENTS :
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.
La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.
SERVICE CONFIDENTIEL
Réponse via numéro de case
Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous appreniez, par la suite, l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000, Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.
Pour renseignements, demandez
Mlle LISE DANIELS — Tél. 849-4711, poste 323
ou écrivez à
LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR connaîtront une amélioration progressive de leur situation matérielle et une satisfaction de leurs ambitions dans des limites modestes mais solides. Leur vie sociale sera animée, l'entente familiale excellente et leur bonheur en amour sera

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Votre bonne volonté vous permettra d'obtenir des satisfactions dans vos rapports avec autrui. Faites cependant attention aux propos de votre entourage; par ailleurs, certains d'entre eux vous inspireront de bonnes idées pour la conduite de vos affaires personnelles.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vos interlocuteurs vous feront des suggestions ou vous donneront des conseils que vous aurez intérêt à retenir. Des satisfactions sentimentales vous attendent. Ménagez vos nerfs afin d'être mieux à même d'améliorer votre état d'esprit.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Consacrez-vous à vos tâches habituelles sans vous en laisser distraire par des préoccupations personnelles. Ne faites pas de dépenses à la légère, il est probable que vous le regretteriez. Faites preuve de bonne volonté à l'égard de votre entourage.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous aurez lieu de vous réjouir de faire preuve de plus d'égards à l'endroit de la personne aimée. Les circonstances favoriseront vos initiatives. Par ailleurs, des contretemps vous occasionneront peut-être quelques complications; vous vous en tirerez cependant très bien.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Ne perdez pas votre temps à des rêveries; abstenez-vous de discuter et veillez au comportement de vos amis. Restez maître de vos réactions et contrôlez vos propos pour ne pas compliquer certaines de vos affaires. Profitez de la soirée pour vous isoler.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Des désaccords troubleront vos rapports avec autrui. Evitez les situations capables de nuire à vos intérêts financiers et remplissez scrupuleusement vos obligations. Les circonstances vous contraindront peut-être à retarder la réalisation d'un de vos projets.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Défiez-vous de votre impulsivité, la précipitation pourrait compliquer vos activités. Vous aurez affaire à des interlocuteurs peu sociables; ne vous laissez pas influencer par leurs propos. Modifiez, au besoin, certaines de vos intentions.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

On fera probablement appel à votre serviabilité; ne vous dérobez pas. Vérifiez soigneusement vos comptes et soyez prudent dans la gestion de vos biens; la négligence ou l'étourderie vous exposeraient à quelques contrariétés.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Efforcez-vous de rester maître de vous si vous devez régler des affaires importantes. Vous affronterez certaines difficultés : abstenez-vous d'agir ou de vous exprimer avec brusquerie si vous ne voulez pas compliquer vos ennuis.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Agissez avec assurance si vous avez à régler une affaire délicate. Soyez courtois dans vos rapports avec autrui afin d'éviter de provoquer un incident nuisible à vos intérêts. Acquittez-vous scrupululeusement de vos obligations.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

A condition de modifier certains de vos plans, vous tirerez un avantage d'une circonstance fortuite. Vous apprendrez des nouvelles intéressantes. Faites attention aux problèmes relatifs à vos affaires de famille; ne soyez pas intransigeant.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Ménagez vos forces et réglez méthodiquement votre emploi du temps afin d'accomplir vos tâches sans être obligé de vous surmener. Si vous êtes quelque peu en désaccord avec une personne à laquelle vous êtes attaché, sachez faire les concessions qui s'imposent.

Conseil à ceux qui souffrent de la fièvre des foins

A partir du mois d'août, la fièvre des foins devient parfois un véritable problème. Ceux qui en souffrent devraient éviter d'aller passer leurs vacances dans des régions où le taux de concentration du pollen est élevé. On peut obtenir des renseignements à ce sujet auprès de l'Office de tourisme du gouvernement canadien, à Ottawa, en demandant la brochure à cet effet.

MORGAN
ENTIÈREMENT CLIMATISÉS

La **Vente** *annuelle d'été* **de Fourrures** *bat son plein*

Seulement demain!

Collection formidable de fourrures...à un bas prix exceptionnel "d'un jour"!

Choix tout à fait spécial pour premières arrivées!

Vente! **$318**

Belle réduction de notre stock!

9 à moins que moitié prix
7 se vendaient ordinairement $595
40 se vendaient ordinairement $495

- Manteaux mouton de Perse teint noir, col uni ou de vison
- Manteaux mouton de Perse gris, col uni ou de vison
- Manteaux castor rasé, col de vison
- 1 seulement! Manteau long en pattes de vison pastel
- 1 seulement! Jaquette en pattes de vison saphir

Tailles 10 à 20 mais pas dans toutes les fourrures

Entreposage gratuit jusqu'à l'usage

*Marque déposée Emba Mink Breeders Association

Pas de paiement initial — 24 mensualités de 15.20
La taxe de vente payable à l'achat

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SALON DES FOURRURES, RAYON 85, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME
MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT

$318

Profitez de cette "occasion" avantageuse pour vous procurer un manteau de fourrure Morgan, synonyme de qualité et bas prix! Modèles inspirés des modes de Paris, New York et Londres... collection sensationnelle et prix exceptionnels :

- Manteaux de mouton de Perse noir avec col de vison noir.
- Manteaux de mouton de Perse teint noir avec col de vison saphir ou Blue Iris*.
- Manteaux de castor rasé court avec col de vison Lutetia*.
- Manteaux castor rasé court avec col uni.
- Manteaux de mouton de Perse gris avec col de vison saphir.
- Manteaux de mouton de Perse gris avec col uni.
- Manteaux de chat sauvage naturel rasé.
- Manteaux de dos de rat musqué.
- Etoles de vison pastel, 8 et 10 peaux.
- Boléros en vison d'élevage.
- Jaquettes de castor décoloré.
- Jaquettes de castor naturel.
- Manteaux en chat sauvage naturel — peaux travaillées en bandes horizontales.
- Manteaux en chat sauvage décoloré — peaux travaillées en bandes horizontales.

Centre-ville, Snowdon, 9 h à 5 h 30: jeudi, vendredi, 9 h à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi, 9 h 30 à 10 h
Téléphoner à 842-6261

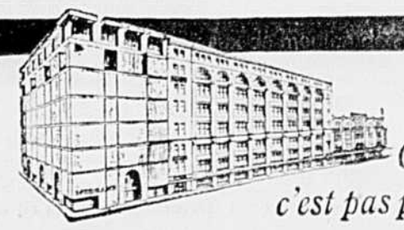

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 8 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 182

PAR ALBERT BRIE

les propos du timide

Vacances finies

Le retour au travail, après les vacances, est propice à la réflexion. Je vous entends : "C'est déjà assez triste de rentrer sans qu'il soit besoin d'appuyer." Erreur ! Réfléchir n'est pas s'appesantir, c'est s'alléger. On rit mieux de ses regrets quand ils sont jeunes.

Plus on regarde de loin des souvenirs, plus ils s'enflent de sentimentalité. Son plus gros chagrin comme sa plus grosse joie, le plus bel été qu'on ait connu comme la plus grosse pluie qu'on ait vu tomber, il est assez remarquable que cela se situe à une lointaine époque de sa vie, jamais dans l'année. Le temps est un grand maître, on le dit ; il est aussi un grand menteur, on devrait le dire.

Quoi qu'on fasse, on regrette toujours ses vacances. Ou l'on soupire parce qu'elles sont du passé, ou l'on se lamente de les avoir ratées. Ceux qui les ont prises en juin et en juillet ne peuvent se plaindre du temps qu'il a fait. Combien de fois n'avez-vous pas entendu dire : "C'est exactement comme les étés d'autrefois" ? Je n'en crois rien. Nous arrangeons notre mémoire en la peuplant d'étés radieux. "A beau mentir qui vient de loin" est un proverbe qui s'applique aussi bien à la durée qu'à l'espace. Qui est plus blagueur qu'un grand-père ?

Remarquez que les souvenirs de vacances s'éloignent vite. Après deux jours de travail, ils appartiennent à l'histoire. Tous les événements qui sont brefs et sans suite se précipitent à bride abattue dans l'arrière-pays de notre mémoire.

On oubliera moins vite le jour de son mariage ou une faillite en affaires. Leur présence lancinante en écarte difficilement la proximité. Une butte dont on s'éloigne menace moins longtemps de son ombre qu'un Everest de la vie. Une routine qu'on interrompt par un changement temporaire recouvre vite la petite brèche qu'on a pratiquée dans l'interminable muraille de Chine de sa vie laborieuse.

Les vacances comportent un grand enseignement moral. Elles apprennent l'humilité, tout au moins la modestie. Les malheureuses personnes qui ne prennent pas de vacances, parce qu'elles le veulent ainsi, feraient bien d'en faire l'épreuve pour le châtiment de leur amour-propre. Je veux parler de ceux qui ne prennent pas de repos annuel parce qu'ils se croient indispensables et irremplaçables dans l'exercice de leurs fonctions. Ils se croient les piliers sur lesquels reposent tout l'édifice de leurs présomptions. Que ceux-là pensent au changement de gouvernement, à l'ancien de monsieur Lesage, par exemple. Je ne dis pas que celui de monsieur Johnson est meilleur ou pire. Je constate qu'il est là et que la vie continue.

Ceux qui se maintiennent en place sans fléchir une seule journée n'ont peut-être pas cet orgueil. En toute honnêteté, il peut leur arriver de ne pas s'accorder de congé pour la bonne raison qu'ils n'en sentent ni le goût ni le besoin. Je le veux bien. Mais ces messieurs, ces dames aussi, ont-ils pensé que le milieu où ils évoluent inlassablement peut avoir besoin de se reposer d'eux. Ils pourraient faire leur ce mot d'un mari : "Ma femme part en voyage pour me reposer."

Il y a un autre sujet d'instruction que les vacances révolues nous proposent et qui pourrait s'énoncer : l'invariabilité de la vie. Vous êtes parti, vous avez rompu pour trois semaines. Dans votre vie c'est un bouleversement. A votre insu, vous êtes proche de croire que quelque chose va aussi changer loin de vous, hors de votre attention. Le journal vous convainc que quelque chose de neuf, d'original, d'inédit se produit tous les jours. Le journal — c'est son charme et son illusion — laisse parfois l'impression que lui-même précipite les événements du monde. Revenez à votre journal après 15 jours sans sa compagnie, et vous m'en direz des nouvelles . . . fraîches, si vous le pouvez.

L'invariabilité des choses et des hommes peut s'éprouver d'une autre façon. Absent pendant trois semaines, vous réintégrez le domicile et le bureau. En approchant de chez vous, vous inventoriez le paysage familier avec un oeil presque neuf : "Tiens ! un bâtiment qui n'y était pas, je pense." Vous pensez mal ; il y était. Il est évident que, quand vous posez des yeux critiques sur un tableau où deux fois par jour vos yeux ont glissé, le tableau donne l'impression d'avoir été retouché. Le lendemain même, il redeviendra pareil à ce qu'il a toujours été.

Si vous passez le seuil de votre maison ou de votre bureau que vous n'avez pas franchi depuis trois semaines, votre coeur se serre un peu. Vous espérez et vous craignez que quelque chose ne sera plus à la même place ou que quelque camarade se précipitera comme s'il ne vous avait vu depuis une éternité.

Hélas ! après avoir frotté vos yeux éblouis, l'étrangeté des objets retrouvés disparaît jusqu'à devenir quelconque. Quant à ce confrère de qui vous attendiez un accueil chaleureux, il n'a que ces mots : "Salut ! belles vacances" ? Et sans attendre son reste, il s'occupe à ses affaires et vous, aux vôtres. Quant à la pratique de votre besogne, au bout de cinq minutes, vous vous l'êtes remise dans le poignet.

La seule preuve tangible de vos vacances sont les photos que vous en rapportez. En comparant la mine radieuse que vous offriez à l'objectif et la tête ennuyée que vous faites maintenant, un doute vous vient que vous pourriez formuler ainsi : "Est-ce vraiment moi qui apparais sur cette photo" ?

Les vacances sont comme les rêves qu'il faut raconter à haute voix dès le saut du lit, si on ne veut pas qu'elles s'effacent comme l'empreinte du pied sur le sable des grèves.

650 jeunes francophones en ont vu de toutes les couleurs durant leur séjour en Ontario

par Pierre Godin

TORONTO. — Quand 650 jeunes Québécois et Québécoises, âgés de 15 à 17 ans, rentrent au "pays" après un séjour de 15 jours dans des familles anglophones de l'Ontario, le journaliste qui s'avise de causer avec quelques-uns d'entre eux, histoire de recueillir leurs impressions, peut s'attendre à en voir de toutes les couleurs.

"Ils mettent du ketchup sur tout ce qu'ils mangent! Et puis, dans la maison ils sont toujours pieds nus. Moi, je n'étais pas habitué à ça. J'ai gardé mes souliers mais je devais faire attention. . . de ne pas écraser des orteils!" s'exclame **André Vaillancourt,** de Sherbrooke, qui ajoute sur un ton confidentiel: "comme ils ne se lavaient pas les pieds tous les jours, ça arrivait qu'ils étaient sales. . ."

Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, qui depuis neuf ans organise ces visites de bonne entente entre les étudiants francophones et anglophones du pays, avait retenu un train spécial pour ramener à Montréal, samedi soir, ses jeunes et grouillants invités.

Jean-Louis Migneault, de Sept-Iles, qui a délaissé pour 15 jours sa froide côte nordique, a eu le coup de foudre pour Toronto.

Alors que le train s'apprête à quitter la Ville reine, il explique: "ce séjour m'a ouvert les yeux sur les Anglais. Je les ai trouvés très hospitaliers. J'ai perdu beaucoup de préjugés à leur endroit. Avant, j'étais séparatiste, un peu sur les bords, maintenant je ne le suis plus."

Il est midi. C'est chaud et humide. Le train est toujours en gare. Deux heures de retard sur l'horaire.

Un des moniteurs du groupe, **Richard Jones,** un jeune professeur torontois qui s'occupe depuis neuf ans des visites intergroupes et qui, en septembre, enseignera l'histoire au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, essaie de faire patienter son monde.

Il explique avec moult sourires et dans un français presque parfait que le train de voyageurs en provenance de Sarnia et ayant à son bord une soixantaine d'étudiants québécois est en retard.

Francine Thériault, une jolie et grassouillette blonde de Marieville, dont l'exubérance reste entière malgré l'attente et la chaleur, commente son séjour à Wallaceburgh :

"Pour la danse, ils sont en retard. Le gogo, ils le dansent comme des statues! Et le slow, c'est encore pire. Pas question de danser "collés", comme à Montréal. Ils sont froids. Et puis, le slow, c'est pas un slow parce qu'ils le dansent en courant!"

Forte de son expérience en la matière, la jeune étudiante ajoute à l'adresse de ses compagnes: "Ne dansez jamais un slow avec un Anglais. La salle aura beau être très grande, il aura le temps de vous en faire faire le tour, en courant, au moins quatre fois durant l'espace d'un disque."

Il sont "smats" mais . . .

Jacques David, de St-Hyacinthe, a trouvé lui qu'il y avait trop de drapeaux Union Jack, trop de portraits de la reine et pas assez de bilinguisme, en Ontario.

"A par ça, ajoute-t-il, les Anglais son bien "smats"! Je pense bien qu'ils aiment les Canadiens français. Quand je suis parti, les parents de mon partenaire anglophone pleuraient."

"Les miens aussi ont pleuré, lance un de ses camarades de Jonquière qui poursuit : mais moi, je n'ai pas pleuré. J'étais a Peterborough et c'était dull. J'avais hâte de revenir au Québec."

Le train, maintenant, file à vive allure vers Montréal. Entre Toronto et Oshawa, il longe pendant quelques milles le lac Ontario. L'humidité est si forte qu'elle se condense en un épais brouillard qui limite la vision à une centaine de pieds du rivage.

"C'est beau l'Ontario, dit **Michel Charret,** un étudiant en IIe année, de Sept-Iles, en regardant le spectacle.

Il a passé ses 15 jours de "bonne entente", comme il dit, à Toronto. Il parle un français châtié et il se déclare militant independantiste.

"Depuis mon séjour en Ontario, je suis ni plus ni moins séparatiste. Les gens que j'ai rencontrés se sont montrés très ouverts à la réalité québécoise. Mais pour moi, l'Ontario et le Québec, ce sont deux pays complètement différents. Pour moi, le séparatisme, c'est pas une question de races ou de personnes, c'est un problème politique."

Il poursuit : "j'ai remarqué que tout est anglais en Ontario. Même les affiches routières. Pourtant, on parle de bilinguisme depuis 5 ou 6 ans et ça n'a pas progressé. Seul le Québec est toujours bilingue."

Etes-vous séparatiste ?

Louise Guinard, de Louiseville, ne se rappelle plus combien de fois on lui a demandé : êtes-vous séparatiste ?

"Ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux à ce que le Québec demeure français, dit-elle. Pour les Ontariens, il y a une province française, le Québec, et neuf provinces anglaises. Et ça doit rester comme cela."

Michel Charret reprend: "Les Canadiens anglais m'ont souvent dit, avec raison, je pense que nous ne parlions pas le bon français. Eux, il apprennent le "parisian french". Ils ont de la misère à nous comprendre. Une chose que j'ai trouvée stupide, c'est la façon dont leurs manuels scolaires parlent du Québec. J'ai vu un livre où on nous montrait le Québec avec des illustrations de scènes datant du début de la colonie ou du 18 et 19e siècle."

"Leur musique est américaine. Ils ne connaissent pas Vigneault, ni Léveillé. Quelques-uns ont entendu parler de Claude Gauthier, declare Jocelyne Milot, de Yamashiche.

"Malgré cela, poursuit-elle, les Canadiens anglais que j'ai connus, surtout les parents s'intéressent vivement au Québec. Pour eux, le Québec, c'est un monde fabuleux et extraordinaire. Ils suivent de près les événements du Québec.

"Tous rêvent de le visiter un jour et quand ils l'ont fait, ils vous parlent à satiété de ce qu'ils y ont vu. Ils vous parlent de la ville de Québec comme nous on parle de Paris."

Plusieurs visiteurs n'ont guère aimé la nourriture ontarienne. "Trop de hot dogs", s'est exclamé **Serge Painchaud,** de Montmagny, qui venait de passer ses 15 jours sur une ferme de Wallaceburgh.

"Ils ne mangent pas, ces gens-là, dit-il. J'ai pas mangé à mon goût depuis 15 jours. C'est la nourriture américaine partout."

Richard Gaudreault, étudiant de 16 ans, de Baie St-Paul, a trouvé son expérience formidable pour tout sauf, lui aussi, pour la nourriture. "Les Anglais mettent tout sur la quantité, mais non sur la qualité", dit-il.

La grande vie !

Mais, pour **Michel Desaulnier,** de Yamashiche, un petit gars de 15 ans qui en a l'air de 12, la nourriture ontarienne, c'est du tonnerre.

"Moi, monsieur, lance-t-il en n'arrêtant pas de gesticulier, j'ai fait la grande vie en Ontario. J'étais chez des gens riches. Du poulet à la broche. Du vin à tous les repas, s'il vous plait. Et la Cadillac.

"Je n'ai jamais si bien vécu de ma vie. Moi, ma soupe préférée, c'est la soupe aux légumes. Quand j'en voulais, j'en avais. Même si j'ai bien mangé, cependant, il n'y avait pas souvent de steak. Et puis, le repas se faisait toujours en grande cérémonie."

Plusieurs étudiants québécois ont été frappés par le cérémonial des repas familiaux en usage en Ontario.

"En famille, les Anglais sont très religieux. Au repas, ils n'oublient jamais le bénédicité ni les grâces. Et, c'est le père qui sert lui-même chaque membre de la famille", dit **Evelyne Veillet,** une étudiante de Louiseville.

Au chapitre de la religion, la plupart des étudiants interrogés ont été d'accord pour déclarer que les Ontariens sont beaucoup plus tolerants que peuvent l'être les Québécois.

Mais **Richard Gaudreault,** lui, a dû soutenir une discussion sur la religion "durant toute une soirée". Il y avait dans le groupe un pasteur protestant qui a essayé de le "convertir", a-t-il souligné.

"A la fin de la soirée, ajouta le tout jeune étudiant, il m'a remis une Bible."

Certains étudiants québécois se sont montrés un peu déçus des rapports humains qu'ils ont pu avoir avec les étudiants ontariens.

Le pays de la liberté

Ainsi, ce groupe de Jonquière qui affirma qu'il avait pu communiquer plus facilement avec les parents qu'avec les jeunes. Il fallait quasiment les traîner de force", dit l'un.

Jacques David raconte : le partenaire ontarien d'un de mes amis est venu à St-Hyacinthe. Tout ce qu'il a fait durant les 15 jours, c'est de rester dans sa chambre et de lire."

Pour la rousse **Johanne Tanguay,** de St-Hyacinthe, qui a séjourné à Port Lambton, l'Ontario, c'est le pays de la liberté.

"En Ontario, les jeunes sont plus libres qu'au Québec. Les parents sont plus ouverts et plus jeunes d'esprit que nos parents. Les enfants racontent tout à leurs parents. J'ai noté aussi que les parents, plus que leurs enfants, peut-être, aiment le Québec."

Lise Thibault, de Boucherville, qui a résidé à Sarnia, est loin d'être d'accord avec sa compagne.

"J'ai trouvé les parents très sévères et très stricts envers leurs enfants. Ils sont aussi très traditionnalistes. Les filles ne peuvent pas fumer ni faire du pouce comme nous au Québec.

"Naturellement, ajoute-t-elle, plusieurs filles fument quand même . . . dans la salle de toilette."

Evelyne Veillet s'est permise quant à elle de mener une petite enquête au sujet des québécois que s'adressent mutuellement Canadiens français et anglais .

"Je leur ai demandé pourquoi ils appelaient les Canadiens français "frogs". Ils ont ri en disant ne pas savoir pourquoi. Moi, je leur ai dit qu'on les avait baptisé "square heads". Ils le savaient. Et ça les amusait bien."

Le train était entré en gare. "Vive la Belle Province" crièrent quelques-uns.

Un souvenir éclaira le regard de **Micheline Lepage,** de Sherbrooke.

"A Peterborough, quand une voiture du Québec passait portant sur sa plaque le slogan "la Belle Province", mes compagnons anglophones ironisaient. Ça les irritait. "Le Belle Province", répétaient-ils avec leur accent. Ils trouvaient notre slogan "snob".

Johanne Morin, de Sherbrooke également, mit le point final à sa randonné ontarienne : "j'ai bien aimé l'Ontario. Mais je suis bien contente de vivre au Québec. C'est vraiment la "belle province". Le slogan est mérité."

Assurance-santé: la conférence de Toronto a déjoué les prévisions de M. MacEachen

Ottawa, (PC) — Jusqu'à la tenue de la récente conférence des premiers ministres, à Toronto, les commentaires en provenance des différentes capitales provinciales avaient porté le ministre fédéral de la Santé, Allan MacEachen, de même que plusieurs de ses collègues, à croire que la majorité des provinces accepteraient les conditions posées pour l'application du programme fédéral d'assurance-santé, et que la plupart d'entre elles seraient prêtes à le voir fonctionner à la date prévue, soit en juillet 1967.

L'opposition quasi-unanime qui s'est fait jour à la conférence des premiers ministres risque par contre d'obliger le cabinet à modifier sa politique. L'on s'attend par ailleurs, dans la capitale, à voir renaître certaines hésitations qui avaient été étouffées, auparavant, par un trop grand optimisme.

Opposition

Auparavant, seuls le premier ministre de l'Alberta, M. Manning, et l'Association médicale canadienne avaient exprimé ouvertement leur opposition à l'offre du gouvernement fédéral d'acquitter la moitié des frais d'un régime d'assurance santé sous quatre conditions.

M. Manning a dit que l'une de ces conditions, à savoir que 90 pour cent de la population d'une province participe au programme dès le début, équivalait à le rendre obligatoire pour tout le monde, ce à quoi il s'est opposé violemment.

L'Association médicale canadienne, pour sa part, a basé son intervention surtout sur le fait qu'en pratique, les médecins seraient obligés de se conformer au régime proposé aux Communes immédiatement avant l'ajournement des Chambres pour les vacances.

Ce qui semble avoir bouleversé le plan d'action du gouvernement fédéral, c'est la victoire de l'Union nationale dans la province de Québec. On sait en effet que le premier ministre Daniel Johnson s'oppose à l'application de ce régime d'assurance-santé, pour le moment du moins.

Son prédécesseur, M. Jean Lesage, était en faveur de la mise en application du projet fédéral le plus tôt possible. Son opinion avait certes été jugée comme un atout important dans la campagne du gouvernement Pearson à ce sujet, car elle lui assurait l'appui de l'une des deux provinces qui ont le plus de poids à l'intérieur de la Confédération.

Une rencontre fédérale-provinciale

A la suite du premier ministre du Québec, M. John Robarts, de l'Ontario, devait trouver plus facile de faire valoir les arguments qu'il avait jusque-là maintenus en réserve. Finalement, l'une des conclusions auxquelles devaient arriver les premiers ministres en conférence fut qu'une rencontre fédérale-provinciale sur la question devait avoir lieu avant d'aller plus loin.

Et MM. Johnson et Robarts demandent maintenant, que le gouvernement fédéral leur donne les mêmes sommes d'argent sans condition. Il est peu probable que le gouvernement fédéral accède jamais à une telle demande.

Ce qu'on remarque, cependant, c'est que les demandes qu'ont fait entendre les chefs provinciaux pour l'obtention de délais supplémentaires leur permettant d'étudier avec plus de sion ce régime s'apparentent aux vues exprimées plus tôt par plusieurs ministres fédéraux avant l'ajournement des Chambres, alors que le ministre MacEachen tentait de faire adopter le projet de loi le plus rapidement possible.

Il avait alors obtenu l'appui du NPD, parce qu'on avait l'impression, à Ottawa, que tout délai serait favorable aux adversaires du projet, ceux-ci ayant plus de temps à leur disposition pour fourbir leurs armes.

M. Pearson, dans une sorte de compromis, avait tenté de faire approuver le bill en seconde lecture, afin que le texte du projet de loi puisse être publié pour étude pendant les vacances. Finalement, à cause de délais imprévus, le bill n'a subi que sa première lecture.

Le premier ministre a déclaré récemment qu'il serait approuvé définitivement peu après la reprise de la session, le 5 octobre prochain.

Ce qui revient à dire que le gouvernement fédéral essaierait de battre de vitesse les provinces, avant que n'ait lieu la prochaine rencontre fédérale-provinciale, prévue pour la fin d'octobre ou le début de novembre.

Elections générales en Colombie-Britannique

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre W. A. C. Bennett a annoncé vendredi soir la tenue d'élections générales en Colombie-Britannique le 12 septembre prochain.

Le premier ministre a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse.

Le gouvernement du Crédit social, qui est au pouvoir depuis 14 ans, a été élu pour un mandat de cinq ans en 1963.

A la dissolution de la Chambre, le parti du Crédit social détenait 32 sièges, le Nouveau parti démocratique 14, les libéraux cinq et il y avait un siège vacant.

Le remaniement de la carte électorale effectué le printemps dernier a porté le nombre des sièges à 55.

Ce scrutin sera le cinquième depuis que le Crédit social a pris le pouvoir. Il a été élu pour la dernière fois le 30 septembre 1963.

LA GRANDE SOCIÉTÉ
et la 35e conférence de Lake Couchiching

La guerre à la pauvreté ne serait qu'une fumisterie

par Réginald Martel

LAKE COUCHICHING. — Ce que le gouvernement canadien appelle guerre à la pauvreté, étape nécessaire à la réalisation de la "Grande Société", n'est qu'une vaste fumisterie. Les mots ne sont pas toujours aussi durs, mais l'opinion qu'ils recouvrent est partagée par une minorité relativement importante des 250 intellectuels réunis à Lake Couchiching par le Canadian Institute on Public Affairs pour discuter de la "Grande Société" de M. Lyndon Johnson, de sa philosophie, de l'influence qu'elle exerce au Canada sur la pensée et sur l'action politiques et sociales.

La conférence s'est terminée tard vendredi soir, après la présentation par les chefs des groupes de discussion d'un résumé des préoccupations des participants au cours des derniers sept jours.

Une réalité

Au Canada, la pauvreté existe. Elle touche vingt pour cent de la population. Les leaders sont d'accord pour reconnaître au moins l'existence de la pauvreté, même si pour plusieurs d'entre eux, la guerre à la pauvreté n'est qu'une formule électoralement rentable. L'accroissement annuel du produit national brut est suffisant pour permettre non seulement l'élimination de la pauvreté et de ses manifestations : mauvaise santé, alimentation déficiente, taudis, chômage chronique, etc., mais aussi pour amener les pauvres à mettre en oeuvre eux-mêmes les moyens qui les amèneront à sortir de la pauvreté.

La pauvreté coûte cher et elle coûte de plus en plus cher à l'ensemble de la collectivité. La pauvreté est explosive et elle constitue une menace à nos institutions. Les pauvres ont au moins une forme de pouvoir, celui de faire peur aux riches. On a vu, dans les grandes villes américaines, les noirs exercer ce pouvoir. Les gouvernements doivent donc intensifier leurs programmes de lutte contre la pauvreté, pour que les pauvres, désormais intégrés à la vie de la majorité, puissent apprécier la valeur des institutions et leur apporter leur contribution.

La pauvreté corrompt l'individu et détruit l'espoir; elle écrase littéralement les gens; elle est inhumaine. Toutes les valeurs humaines positives lui sont incompatibles. Les préoccupations de ceux qui entendent détruire la pauvreté devraient s'étendre à l'univers entier. Il est temps que l'homme cesse d'être condamné à n'être qu'un producteur et que soit respectée sa vocation d'être humain, d'être libre.

A ce niveau hautement moral, tous les intellectuels de Lake Couchiching sont d'accord. Mais tandis que certains estiment que la structure actuelle de nos institutions sociales, économiques et politiques peut servir à mettre en chantier la "Grande société", d'autres pensent que la pauvreté est le produit de ces structures et qu'il est impossible de l'éliminer sans amener des changements très profonds. Dans cette seconde perspective, toutes les nuances du progressisme et de l'esprit révolutionnaire apparaissent.

D'autres difficultés surgissent, selon que la "Grande société" est imaginée par le philosophe, le politique ou le scientifique :

— Il n'existe pas de formule miracle pour amener les pauvres à assumer eux-mêmes la lutte contre la pauvreté ;

— Les forces de la réaction sont présentes parmi les groupes qui ont tout intérêt à souhaiter la disparition de la pauvreté. Par exemple, les syndicats ouvriers ;

— La "Grande Société" doit satisfaire à la fois les besoins communautaire et la réalisation personnelle des individus ;

— La révolution permanente qu'entraîne la révolution technologique risque d'être une menace à la liberté des individus ;

— Il est possible aux Etats-Unis d'appliquer des programmes d'envergure de lutte contre la pauvreté. Au Canada, les juridictions définies par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord rendent tous les efforts fragmentaires.

Il ne faut pas désespérer. Quelqu'un disait vendredi : "Les guerres à la pauvreté sont peut-être un acte de foi dans l'humanité."

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BERNIER (Oscar) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Oscar Bernier, époux de Berthe Pronovost, demeurant à 10848 Lauzanne. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Eva) — A Longueuil, le 7 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Henri Emond, née Eva Landry, autrefois de Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (Marcel) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Marcel Foisy, demeurant 4356 rue de Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Georges Godin Enrg., 318 est, rue Rachel pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Georges) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Georges Fournier, époux d'Albertine Bernier, demeurant à 11,234 Lamoureux. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc., 11,130, boul. Pie-IX, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIACINDUCCI (Merina) — Subitement à Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Merina Alsario, épouse de Philippo Giacinducci, mère de Mme Telesphore Brazeau (Thérèse), Mme Armand Stopponi (Rose), Dominique, Mme Pierre Roy (Concetta), Mme Maurice Bergeron (Françoise), Mme Yvon Levesque (Genny), demeurant 541 rue Taillon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère & Tomasso, 8989 rue Hochelaga, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adelbert) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adelbert Giroux, époux de Ida Houle, demeurant 762 rue Agnès, père de Georges, Léo, Ovila, Raymond, Jacques et Gaston. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4305 ouest, rue Notre-Dame à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Mathias, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Vichy) — A Laprairie, le 7 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédée Mme Raymond Goulet, née Vichy Babin, demeurant 187 Chemin St-Jean, Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 223 rue St-Jacques, Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Nativité, de Laprairie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Marcel) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Marcel Grenier, employé au C.T.M., époux de Marie-Rose Desjardins, demeurant au 1851 est, boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYAL (Albert) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Albert Joyal, époux de Simone Allard et père de Hélène et André, demeurant 2535 Jeanne-d'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de salons J. S. Vallée Ltée, 4201 rue Hochelaga à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Rosa) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé accidentellement Mme Alfred Laflamme, née Rosa Maloin, demeurant 7116 Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGRANDEUR (Corinne) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Corinne Lagrandeur, fille de feu Ernest Lagrandeur et de feu Héloise Petit, demeurant 4235 Delorimier. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 12 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-la-Rochelle, comté de Shefford, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Willie) — A Rivière-des-Prairies, le 6 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Willie Lajeunesse, époux de feu Marguerite Lebeau, demeurant 16,340 boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras Ltée, 11,813 rue Notre-Dame-est, Pointe-aux-Trembles, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h. et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Orianna) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Orianna Tellier, épouse de feu Léonide Lajoie demeurant 64 rue Dante. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 6078 rue Drolet, coin Jarry, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANG (Marcelle) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Alfred Lang, née Marcelle Belair, demeurant, 4620 St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 17 ave Laurier Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

LAVOIE (Adjutor) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adjutor Lavoie, époux de feu Irène Turcot, demeurant 7726 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores de Duvernay où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière St-Maurice Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Lucien) — A Tracy, le 4 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Leclerc, époux d'Elouise Mineau, demeurant 7025, route Marie-Victorin. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilbert Mandeville et Fils, 902, chemin St-Roch, à Tracy, pour se rendre à l'église de l'Enfant-Jésus de Tracy, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Antonio) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Antonio Lemieux, ex-employé de la cité de Montréal, époux de Juliette Church. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835 est, av. Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Germain) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 4 août 1966, à l'âge de 31 ans, est décédé Germain Leroux, époux de Colette Pelletier, père de Pierre, Céline, Jean et Nicole. Les funérailles civiques auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Alphonse) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Masson, époux de Annette Boisjoly, demeurant 1648 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, 3198 rue Ontario Est, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Zénon) — A St-Laurent, le 7 août 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé Zénon Ménard, époux de feu Anna Brunet. Il laisse sa fille Yvette (Mme Jean Gauthier), son fils Adrien, sa belle-fille Mme Adrien Ménard (Flore Dumont). Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLAIRE (Alphonsine) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph Millaire, née Alphonsine Forget. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier - Duclos - Bonnier, 3503 rue Papineau, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus (Ville Jacques-Cartier) où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Rose-Eva) Accidentellement à Carleton, le 5 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Rose-Eva Nantel, employée de Utility Garments, soeur de Thérèse, Mme Yvon Roberge (Viviane), Mme Gilles Richard (Cécile), Emile Germain, Lucien, André, fille de feu Arthur Nantel et de Georgianna Bessette demeurant 725 boul. Leblanc, cité de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11,130 boul. Pie-IX, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Joseph) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Noël, époux de Irène Ringuette, demeurant 1903 Ontario Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, 3198 rue Ontario Est, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Albert) — A Montréal, le 4 août 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Albert Paradis, époux d'Adoucilia Roy, demeurant 103, carré St. Patrick, Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Enrg., 512, rue de l'Eglise, Verdun, 512, rue de l'Eglise, Verdun à 2 hres 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney (Châteauguay), où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Joachim de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Alfred) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé Alfred Pellegrino, époux de Rita Julien, demeurant 6095 Hurteau. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons 6259 boul. Monk. Urgel Bourgie Ltée, pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Monique) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Robert Plamondon, née Monique Lorange, demeurant à 985 Old Orchard. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Saint-Raymond, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLIN (Joseph) — A Contrecoeur, le 7 août 1966, à l'âge de 81 ans 8 mois et 4 jours, est décédé M. Joseph Rollin, époux de feu Delisca Beaulieu, autrefois de Verdun, et père de Paul-Emile Lavallée. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de L'Eglise, Verdun, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amais sont priés d'y assister sans autre invitation.

SASSEVILLE (Denise) — Accidentellement, à St-Zénon, le 6 août 1966, à l'âge de 23 ans, 5 mois, est décédée Mme René Sasseville, née Denise Gendron, belle-fille de Claude Sasseville, demeurant 203 rue Bouville, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, 6628 rue Hochelaga, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Conrad, de Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Sylvie) — Subitement à Sherbrooke, P.Q., le 6 août 1966, à l'âge de 5 ans, est décédée Sylvie Simard, enfant bien-aimée de M. et Mme Yvon Simard, de Verdun, soeur de Luc et Lyne. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. F. Wilson & Sons 5784 av. Verdun. Le service aura lieu à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 4141, av. Bannantyne, le jeudi 9 août 1966, à 3 h. p.m. Inhumation au cimetière de Chambly.

ST-MAURICE (Yvonne) — A St-Laurent, le 7 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Yvonne Ladouceur, épouse de Rodrigue St-Maurice, autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEOLI (Domenico) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Domenico Teoli, époux de Annunziata Pistilli, père de Bifano (Biff), Mme Alfred Scardocchio (Bernadette), Mme Mike Perotta (Caroline), Joseph, Antoine Johnny et Floran. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 292 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Thomas) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Thomas Tremblay, ex-employé à Canadienne Spool, époux de Laura Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, 2102 rue Fullum, à 8 h. 10, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

SAVARD (Jean-Eugène) — Le 9 août à 8 heures, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Jean-Eugène Savard. Recommandée par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

Accusés d'avoir causé des lésions à leur conjoint

SAINT-JEROME, (C. B.) — Le juge Robert Hodge a ordonné l'examen psychiatrique de deux prévenus, un homme et une femme, accusés tous deux d'avoir causé des lésions corporelles à leur conjoint. L'homme et la femme, dont les offenses n'offrent de similitude que dans la nature du délit, devront revenir en cour de magistrat de Saint-Jérôme le 22 courant. Le juge déterminera alors, à la lumière du rapport psychiatrique, la décision à prendre dans chacun des cas.

L'homme, un employé municipal à Saint-Jérôme et père de huit enfants, aurait à demi-étranglé son épouse, lorsque celle-ci lui a refusé les allocations familiales, qu'il destinait au paiement mensuel sur sa voiture. Selon son avocat, Me Jean Guérin, il ne s'agissait que d'une simple chicane de famille et que l'on avait indûment exagéré la nature de l'offense. Pourtant la police a laissé entendre, de son côté, que n'eut été l'énergique intervention de l'un des enfants du couple, il est fort probable que le prévenu aurait eu à faire face à une accusation beaucoup plus grave.

La présumée blessée a pu échapper à l'empoigne de son mari, quand l'un des enfants, réalisant la gravité de la situation, jeta une chaise à la tête de l'agresseur. Le prévenu, âgé de 47 ans, a déclaré devant le tribunal être encore sous traitement médical depuis son congé, l'an dernier, d'un hôpital psychiatrique. Il a nié sa culpabilité à l'accusation telle que portée contre lui.

Un fer à repasser

Dans l'autre cas, l'offense paraît beaucoup plus grave, puisque l'intimé, en l'occurence le mari de la prévenue, est hospitalisé pour de sérieuses blessures. Il souffre de fractures à la tête et aux côtes, ainsi que de plusieurs brûlures au corps. Ces blessures lui ont été infligées au moyen d'un fer à repasser brûlant.

Le juge a refusé de retenir l'aveu de culpabilité de la part de la femme, une mère de famille de douze enfants, domiciliée à Sainte-Thérèse, avant de connaître son état mental.

A l'instar du premier accusé, la femme, âgée de 48 ans, a également fait un séjour dans une institution psychiatrique pendant les dernières années. Le juge Hodge remplaçait le juge Camille-L. de Martigny, alors en vacances.

Les USA ne peuvent se retirer du Vietnam

— Diefenbaker

PRINCE ALBERT, (PC) — M. John Diefenbaker, leader conservateur et chef de l'opposition aux Communes a déclaré samedi que les manifestations contre la politique américaine au Vietnam sont "généralement inefficaces".

Dans une interview, il a noté que ces manifestations, si elles donnent à ceux qui y participent l'occasion "d'épancher leur bile" n'ont cependant aucun effet sur sa politique nationale.

Il a souligné que les Etats-Unis ne peuvent pas se retirer du Vietnam. "S'ils le faisaient, ce serait la chute de l'Asie du sud-est," a-t-il déclaré.

Les Etats-Unis, a ajouté M. Diefenbaker "y vont de leur sang et de leur argent au nom de la liberté. Le Canada est heureux de n'avoir pas à faire ce sacrifice".

Prenant la parole vendredi à Choiceland, en Saskatchewan, M. Diefenbaker a déclaré que les Etats-Unis seront aux environs de 1975 un "pays dépourvu des choses nécessaires pour satisfaire les exigences de l'ère moderne et de la défense".

M. Diefenbaker a invité les Canadiens à contribuer à la mise en valeur des richesses naturelles du pays au bénéfice du Canada. Les Canadiens, a-t-il déclaré doivent contribuer financièrement au développement du pays.

Il a cependant noté que le Canada doit accueillir avec joie les capitaux étrangers, donnant cependant l'avertissement "que les politiques concernant le Canada doivent être conçues au Canada".

La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

Vauvenargues

L'industrie de la confection manifeste une baisse dans la région Lanaudière

JOLIETTE, (G. L.) — Un porte-parole du bureau fédéral de placement à Joliette a indiqué, la semaine passée, qu'il est impossible de prévoir ce que sera la situation dans l'industrie de la confection dans la région DeLanaudière au cours des mois à venir.

Ce secteur manufacturier, qui embauche plusieurs centaines de travailleurs, a connu, au cours des mois passés, des bouleversements majeurs. Durant la première moitié de l'année, cinq usines ont fermé leurs portes à Joliette, Saint-Gabriel-de-Brandon et Berthierville, ce qui a eu pour résultat d'entraîner la mise à pied d'environ trois cents travailleurs.

De ce nombre, une certaine partie a été embauchée par d'autres manufactures, mais il en reste encore plusieurs en chômage et pour qui les perspectives d'embauchage ne sont pas telle brillantes.

L'industrie de la construction, pour sa part, connaît un certain réveil, aussi bien dans le secteur industriel que domiciliaire.

Actuellement, le bureau fédéral de placement éprouve des difficultés à combler les commandes de ses employeurs à l'égard des peintres, des plombiers, des briqueteurs et des électriciens. De leur côté, de nombreuses entreprises ont maintenant terminé leur temps de vacances, ce qui a permis la reprise du fonctionnement régulier.

En ce qui regarde les services, la pénurie des serveuses de table, cuisinières et aides-domestiques est un peu moins forte qu'elle ne l'était au début de la saison, mais il manque encore un nombre assez imposant de candidates qualifiées.

Dans le domaine de l'agriculture, les nombreux producteurs de tabac signalent un besoin pressant de casseurs expérimentés, capables de diriger le travail d'une équipe et qui soient en mesure de faire un choix judicieux des feuilles à casser. En ce qui a trait à la culture maraîchère, on a enregistré une diminution de 25 à 35 pour cent dans la récolte des pois et autres légumes de conserverie. Ceci cause automatiquement une diminution dans le nombre d'emplois chez les exécutants habituels dans ce genre de travail au cours de l'été.

L'industrie forestière, pour sa part, continue de réclamer un grand nombre de bûcherons qualifiés. Ces travailleurs doivent posséder leur scie mécanique et leur équipement de sécurité.

De façon générale, la situation de l'emploi n'a pas changé dans la région DeLanaudière. Les diverses pénuries de travailleurs signalées depuis plusieurs mois dans de nombreux secteurs persistent toujours; elles se sont même manifestées de façon plus aiguë au cours des récents jours.

Conférence à Genève sur l'emploi abusif des nouvelles drogues

GENEVE, (PA) — Les spécialistes considèrent désormais que les tranquillisants et les pilules stimulantes constituent un danger public au même titre que les stupéfiants reconnus, comme l'opium et l'héroïne.

La commission sur les narcotiques de l'ONU est à ce point alarmée par l'emploi massif à mauvais escient de certaines préparations pharmaceutiques qu'elle a convoqué des spécialistes de 110 pays pour étudier le problème.

La conférence, qui doit durer cinq jours, s'est ouverte samedi dernier à Genève. Ses participants étudieront la possibilité d'assurer un contrôle à l'échelle internationale, au moyen de traités si nécessaire, de l'usage des tranquillisants, des stimulants et barbituriques.

Ils aborderont également le problème des drogues hallucinogènes, telles que le LSD 25, qui a recemment défrayé la chronique au Canada, aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

Fin de deux grèves dans la métallurgie

HAMILTON (PC) — Deux grèves se sont terminées en fin de semaine dans l'industrie métallurgique : les 12,500 employés de la Steel Company of Canada, d'Hamilton, qui étaient en grève depuis mercredi, ont décidé hier de reprendre le travail, tandis que les 16,000 employés de l'International Nickel, de Sudbury, en grève depuis trois semaines, prenaient la même décision samedi.

On avait craint, précédemment, qu'à Hamilton la réunion ne tournât en émeute si les dirigeants syndicaux "osaient" demander aux ouvriers de reprendre le travail, tellement la détermination dont une minorité des grévistes avait fait montre jusqu'à samedi semblait devoir les pousser à tous les excès. Mais au stade de football local, où le syndicat avait convoqué ses membres, tout s'est passé dans l'ordre.

Des 5,472 votes exprimés, 4,319 étaient en faveur du retour au travail pour ce matin.

Les dirigeants syndicaux ont dit qu'ils seraient présents aux portes de l'usine, à l'ouverture de celles-ci, afin de s'assurer que les métallos ne se laisseront pas intimider par les piquets que pourraient dresser les dissidents.

Dans la journée de vendredi, deux bagarres en règle ont opposé les piquets de grève aux policiers de Hamilton, dont la moitié des effectifs, au nombre de 423, ont à certains moments été maintenus sur les lieux.

Mais après la convocation de la réunion extraordinaire d'hier, les esprits se sont apaisés. Déjà, samedi, à peine 25 métallos faisaient encore du piquetage devant les quatre usines de la Stelco.

Au plus fort de la tempête, mercredi, on estimait à 2,500 le nombre des piquets de grève qui se tenaient devant les mêmes usines.

Les hauts-fourneaux doivent être réchauffés

Les dirigeants de l'International Nickel et les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique se sont rencontrés hier pour arrêter un plan rationnel de retour au travail des 16,000 employés qui ont voté le retour au travail, samedi, après une grève illégale de trois semaines.

Un porte-parole de la compagnie a expliqué que tous les ouvriers ne pourraient reprendre le travail en même temps, à cause de la complexité des méthodes employées dans les usines de l'INCO. Les hauts-fourneaux, par exemple, ne peuvent entrer en opération qu'après une longue période de réchauffement.

On s'attend à ce que les négociations reprennent bientôt, entre le syndicat et la compagnie. Les pourparlers ont été interrompus le 14 juillet, quand les ouvriers ont quitté le travail avant que ne soient expirés les délais prévus par la loi pour que puisse être déclenchée une grève.

Le syndicat a rejeté une offre de la compagnie qui aurait assuré aux ouvriers une augmentation de salaire de 47 cents l'heure. Les demandes syndicales d'augmentation et de bénéfices marginaux totalisent $1.20 l'heure.

Le salaire de base pour les mineurs à l'emploi de la compagnie, à l'heure actuelle, est de $2.52, tandis que les employés qui travaillent à la surface du sol reçoivent $2.24.

Appui moral de la CSN à des ouvriers de la C.-B.

VANCOUVER, (PC) — La Confédération des syndicats nationaux, dans un télégramme signé par son secrétaire-général, M. Robert Sauvé, fait état de l'appui moral que la CSN entend apporter aux ouvriers des papeteries de Nanaimo, de Elk Falls et de Prince George, en Colombie-Britannique.

"La Confédération des syndicats nationaux condamne les méthodes qu'on dit être employées pour empêcher ces ouvriers d'exprimer librement leur préférence quant au choix d'un syndicat comme agent négociateur. Veuillez transmettre à vos membres l'assurance de notre appui moral le plus complet, dans la lutte que vous avez entreprise en vue de sauvegarder la liberté d'association et la démocratie à l'intérieur des syndicats au Canada."

La commission des relations ouvrières de la Colombie-Britannique a récemment rejeté une demande de reconnaissance qui lui avait été adressée par la Fraternité canadienne des travailleurs de la pulpe, du bisulfite et du papier. Cette association vient de se séparer du syndicat international du même nom.

Photo LA PRESSE

Dîner annuel des avocates américaines

Dans le cadre du congrès du Barreau américain, qui a lieu dans la métropole, l'Association américaine des femmes avocates a tenu samedi soir son banquet annuel. De gauche à droite, le juge Mattie Belle Davis, de Miami, ex-présidente de l'association, le juge Sarah T. Hughes, de Dallas, au Texas, qui assermenta le président Johnson sur l'avion au retour de Dallas, après l'assassinat du président Kennedy, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ex-ministre des Transports et Communications dans le cabinet Lesage, qui a remplacé comme conférencier Mme Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, et Mme Mary Louise DeMarco McLeod, de Détroit, nouvelle présidente de l'association.

Le parti libéral ne s'est pas assez préoccupé des élections

— Claire Kirkland-Casgrain

par Gilles Racine

Le parti libéral a subi la défaite aux élections du 5 juin parce qu'il ne s'est pas assez préoccupé de ses intérêts politiques et électoraux. C'est pourtant une règle politique qu'aucun gouvernement ne devrait ignorer.

C'est ce qu'a déclaré Mme Claire Kirkland-Casgrain, ancien ministre des Transports et Communications dans le cabinet de M. Lesage, alors qu'elle adressait la parole devant un groupe de femmes avocates des 50 Etats américains.

La National Association of Women Lawyers (NAWL) clôturait samedi soir au Reine-Elizabeth sa 67e réunion annuelle par un banquet de grande envergure où robes du soir et smokings étaient de règle.

Cette association a pour but principal de promouvoir la femme à l'intérieur de la profession juridique, lui faciliter l'accession à de hauts postes au sein du ou des gouvernements de leur pays et dans l'administration. La présence de Mme Claire Kirkland-Casgrain, maintenant membre de l'opposition et anciennement du cabinet, était donc toute indiquée pour prononcer un discours sur l'évolution des moeurs au Québec en ce qui concerne la reconnaissance des droits de la femme.

Dans son allocution, intitulée "Le défi que la femme a à relever au sein du gouvernement", Mme Kirkland-Casgrain a relaté brièvement son accession au pouvoir et sa carrière politique depuis 1961, année où son père, le Dr Kirkland, est décédé.

Ce qui ressort surtout de son adresse à ces femmes avocates des Etats-Unis, c'est l'apport qu'elle a fourni dans la lutte pour la revendication des droits de la femme, notamment dans l'élaboration du bill 16.

Elle a spécialement fustigé les femmes qui se contentent d'être admirées et de se prêter à une certaine commercialisation de la femme vue comme n'étant qu'épouse et mère de famille.

"La femme n'obtiendra la reconnaissance de ses droits et ne mettra fin à la discrimination que lui fait l'homme que si elle agit comme tout groupe qui subit une quelconque discrimination : travailler plus fort (cinq fois plus) que l'homme qui a la même compétence et, tout en demeurant féminine, faire en sorte que l'homme oublie qu'elle est une femme."

La femme "politicien" doit posséder la vertu de prudence, selon Mme Kirkland-Casgrain. Elle entend par là d'éviter de porter des jugements à faux ou sans valeur parce que cette femme est beaucoup plus surveillée qu'un homme qui occuperait le même poste.

"Nous ne devons pas assombrir l'image de la femme-politicien pour celles qui pourraient nous succéder plus adéquatement encore".

Dans l'esprit de Mme Kirkland-Casgrain, si elle devait commettre un impair de taille, la "cause" de la femme subirait un tort énorme et un retour en arrière de plusieurs années dans la lutte pour la revendication des droits de la femme dans la province de Québec.

En terminant son allocution, Mme Kirkland-Casgrain a cité un passage de l'oeuvre de Stendhal :

"L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain."

L'indépendance de la magistrature, pilier de base de toute société libre

— Me James B. Donovan

QUEBEC, (PC) — "Le pilier de base de toute société libre doit être l'indépendance de la magistrature et du barreau devant le pouvoir public", a déclaré samedi, Me James B. Donovan, éminent avocat de New York, au congrès de l'International Academy of Trial Lawyers, académie internationale des jurisconsultes, qui se tenait dans la Vieille Capitale.

Ce juriste, qui fut le principal négociateur envoyé par le gouvernement américain auprès de Fidel Castro, dans la célèbre affaire d'échange de prisonniers après l'insuccès du débarquement à la Baie-des-Cochons, est l'un des 334 membres de cette académie groupant des sommités légales du monde entier, dont trois Canadiens seulement.

Me Donovan a passé en revue les principes élémentaires de la justice démocratique selon lesquels "tous les hommes ont été créés égaux devant Dieu et les plus pauvres et les plus défavorisés ont droit à la même justice que les autres."

A son avis, le concept de la justice abstraite et de l'égalité de tous les hommes en face de la loi ne peut trouver sa place dans un Etat monolithique, ce qu'ont compris les fondateurs de la Russie soviétique et de l'Allemagne nazie.

Parlant du rôle de l'avocat, le juriste newyorkais a déploré que des millions de citoyens nord-américains aient la désagréable habitude d'identifier l'avocat avec son client.

"Et, ce qui est plus tragique, on retrouve cet état d'esprit au sein du barreau lui-même", a-t-il dit.

Il existe trop d'avocats, estime Me Donovan, qui ne veulent représenter que des clients riches et respectables et qui, malheureusement, entretiennent un certain mépris pour leurs confrères criminalistes.

Un privilège

D'autre part, a-t-il dit, trop de gens entretiennent l'idée préconçue et fausse qu'un avocat qui défend un criminel doit devenir lui-même un individu dont le sens de l'honnêteté et de la probité est dangereusement dévié ou tout simplement absent.

Me Donovan croit que les avocats devraient informer le public de leur rôle éminent et indispensable, et que l'école devrait enseigner les principes fondamentaux de la marche d'une véritable justice démocratique selon laquelle il faut des avocats habiles à défendre les individus ou à les accuser au nom de l'Etat.

Le conférencier dit considérer essentiel que l'opinion publique soit sensibilisée aux sacrifices constants du barreau et de ses membres pour venir en aide aux faibles, aux pauvres et aux déshérités.

"La défense d'une cause impopulaire doit être considérée par la magistrature et le barreau non seulement comme un droit, mais comme un privilège professionnel dont l'avocat doit être fier", a-t-il dit.

Cette satisfaction professionnelle, croit-il, doit être bien ancrée et bien sentie chez l'avocat, indépendamment de la question d'argent.

"En acceptant de se faire le défenseur d'une cause impopulaire, en acceptant de défendre un faible ou un déshérité, même au risque d'y perdre de l'argent, l'avocat concourt à édifier un édifice sur lequel repose la liberté de notre société et notre mode de vie démocratique", a conclu Me Donovan.

35 p. cent des avocats tirent leur revenu de la pratique du droit

— le juge E.L. Jaines

Le vieil adage "le droit mène à tout pourvu qu'on en sorte" n'est pas si faux, puisque seulement 35 pour cent des avocats tirent leurs revenus de la pratique du droit.

Cette révélation a été faite en fin de semaine par le juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, M. Edson L. Haines. Il a précisé que des études récentes effectuées en coopération par le Barreau canadien et le Barreau américain démontrent que 35 pour cent des avocats tirent leurs revenus directement de transactions immobilières, 25 pour cent de questions relatives à l'immeuble, 20 pour cent de la pratique du droit civil et du droit criminel, et 5 pour cent de sources diverses.

Le juge Haines portait la parole devant les quelque 100 délégués participant au congrès de l'International Academy of Trial Lawyers, académie internationale des jurisconsultes.

Cet organisme groupe 334 membres dans le monde entier, dont trois Canadiens seulement: le juge Haines, son frère, Me Douglas Haines, et Me Isidore Levinter, de Toronto.

Pour ce qui est des différences dans la pratique du droit entre les deux pays, le juge Haines fait remarquer qu'au Canada, il est illégal de charger des honoraires variables ou "contingents", laissés à la discrétion de l'avocat, tandis que cette pratique est courante chez les Américains.

Le juge en chef de la Cour suprême ontarienne estime que cette pratique a pour résultat de rendre l'avocat américain plus enclin à travailler en vue d'améliorer son statut financier. L'argent qu'il retire, dit-il, pourra devenir un facteur déterminant de sa pratique.

Le taux d'intérêt a atteint 7½%

Les taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires conventionnels consentis par les institutions prêteuses qui étaient de 6— et 7 p. 100 au commencement de l'année, ont augmenté à 7¼ et 7½ p. 100 à la fin de l'année, alors que le rapport des prêts à la valeur d'emprunt a diminué et que la durée des prêts a été raccourcie.

Les prêts directs de la SCHL, dont le volume avait augmenté de 8.2 p. 100 au cours du premier semestre au regard de l'année dernière, ont accusé une augmentation de 26.3 p. 100 au cours du deuxième semestre.

Videz bien tous les récipients

Les maringouins sont une plaie de l'été, mais en vidant tous les récipients qui contiennent de l'eau, tels que bassins, aquariums, et autres garnitures qui peuvent constituer un milieu propice à leur reproduction, vous pourrez débarrasser votre maison de centaines de ces insectes.

Les secrétaires municipaux seront mieux payés

QUEBEC, (PC) — La nouvelle ordonnance émise par la Commission du salaire minimum régissant au niveau provincial le salaire des employés des corporations municipales et scolaires ainsi que leurs salaires, accorde une augmentation générale variant de huit à 25 pour cent, dont un salaire minimum de $400 par mois à tous les secrétaires à plein temps.

C'est ce qu'a déclaré M. Roland Miller, président de l'Association des secrétaires municipaux et scolaires de la province, alors qu'il rendait aux journalistes une copie de l'ordonnance numéro deux, laquelle touche de près le salaire d'environ 1,800 secrétaires de la province.

Cette ordonnance, en vigueur depuis le 31 juillet dernier, comporte aussi une nouvelle disposition établissant un minimum général de $1.00 l'heure, contrairement à $0.90 l'heure de l'ancienne ordonnance, à tout employé municipal ou scolaire, exception faite du secrétaire-trésorier.

Selon M. Miller, l'Association est très satisfaite des augmentations qu'accorde la Commission du salaire minimum dans cette ordonnance.

Citant comme exemple le cas des secrétaires permanents, le président a révélé qu'un nombre respectable de secrétaires-trésoriers verront leur salaire passer d'un minimum de $225 à $400 par mois.

M. Miller a en outre annoncé que le prochain congrès de l'Association se tiendra à Québec du 20 au 22 octobre prochain et aura pour thème "Fraternisons".

Pénurie de sang à la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge lance un appel au public afin de pouvoir recruter un nombre suffisant de donneurs de sang, maintenant que les patients vont être admis ou réadmis dans les hôpitaux et qu'un grand nombre d'entre eux exigeront des transfusions de sang.

La Croix-Rouge doit recruter 1,000 donneurs de sang chaque jour ouvrable, soit 5,000 par semaine.

Des hôtesses bénévoles chargées d'accueillir les donneurs de sang et de seconder le personnel professionnel au centre permanent et dans les unités mobiles, doivent aussi être recrutées.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, lundi 8 août 1966 / saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars / 82e année, No 182 / 3 cahiers / 36 pages / La météo : averses, chaud et humide / Min. 65 / Max. 85

Sans le respect de la loi, une société court à sa dissolution
— le cardinal Léger

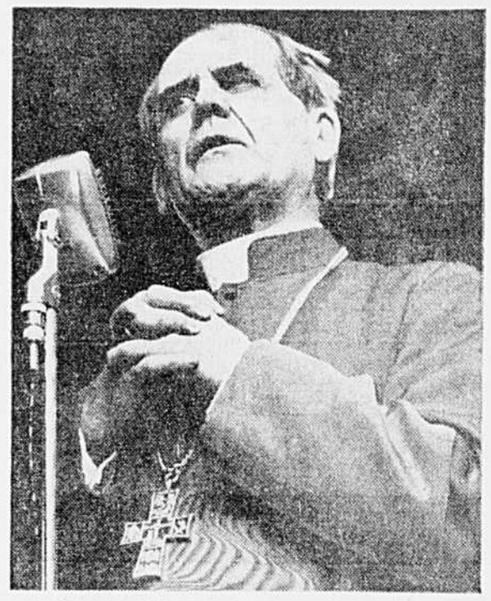

Un sommet de 144.3 pour l'indice des prix: 10e augmentation consécutive • En page 20

RAQ: la commission Smith ira continuer l'enquête aux Bermudes

Le gouvernement désigne un adjoint à Me Bélanger

par PIERRE OLIVIER

Le juge Arthur-I. Smith, qui préside la Commission d'enquête sur les transactions immobilières effectuées par la Régie des alcools du Québec sur l'île de Montréal entre le premier janvier 1964 et le premier février 1966, a annoncé ce matin qu'il a l'intention de recourir à une commission rogatoire pour obtenir certains renseignements sur des transactions effectuées aux Bermudes.

La Commission veut notamment interroger M. Charles T. Collis, secrétaire de Cangro (Bermuda) Ltd., compagnie qui a réalisé un profit d'environ $618,000 sur la vente de terrains à la RAQ en novembre 1965. M. Ed Nixon Davis, que certains témoins ont identifié comme propriétaire de cette compagnie, de même que des représentants de la "Bank of Bermuda".

Il est encore trop tôt pour déterminer le sort qui sera fait à cette commission rogatoire. D'ores et déjà, on sait cependant qu'elle pourrait donner lieu à une bataille légale aux Bermudes à cause de certaines dispositions de la loi.

Me Laurent Bélanger, le procureur du gouvernement, qui tente vainement depuis quatre mois de faire comparaître M. Collis (on sait que la Commission avait dû ajourner ses travaux le 15 avril dernier après neuf journées d'audiences publiques parce qu'elle avait besoin d'informations importantes concernant la compagnie des Bermudes) a d'ailleurs critiqué la loi des Bermudes ce matin :

"Je me permets de trouver étrange que là-bas, on ait refusé de rendre témoignage sous serment et de nous ouvrir toutes grandes les portes nous permettant de voir ce qui s'est passé avec la somme de plus de $500,000. Je trouve étrange que des lois soient passées pour protéger ce genre de cachette".

Me Bélanger a alors expliqué que l'on cherchait ainsi à éviter des taxes. Si cela est légal, a-t-il dit, il n'y a rien à cacher. Par contre, si cela est illégal, je ne vois pas pourquoi le législateur le protège.

Un représentant du gouvernement

Au début de l'audience de ce matin, à laquelle assistait le nouveau procureur en chef de la Couronne pour le district de Montréal, Me Jean Bruneau, Me Bélanger a annoncé que le gouvernement a décidé de lui donner un adjoint.

Il a été impossible de connaître le nom de cet adjoint ce matin. Me Bruneau s'est contenté de dire qu'on avait pas encore pu le rejoindre et que sa nomination serait annoncée ultérieurement.

Me Bélanger s'est dit très heureux "qu'on ait nommé une personne qui a la confiance du gouvernement actuel".

Quant à Me Bruneau, il a précisé que Me Bélanger a toute la confiance du gouvernement et qu'il s'agit tout simplement de lui adjoindre un confrère pour débrouiller une histoire très complexe. Il a expliqué que le gouvernement a pris cette décision dans l'intérêt public et qu'il est satisfait des résultats obtenus à ce jour.

Soulignons que le mandat de

Voir RAQ en page 2

"Une société qui a perdu son respect pour la loi est sur le chemin de la dissolution. La tolérance, fort répandue, de la violence, le sentiment général que la loi est faite pour autrui et qu'elle est quelque chose qu'il s'agit de contourner quand on ne peut l'ignorer, tout cela n'est pas l'attitude d'hommes libres, mais celle de ceux qui consciemment ou non, détruiraient la liberté". C'est ce qu'a déclaré hier le cardinal Paul-Emile Léger, devant des délégués catholiques au congrès de l'Association du Barreau américain, réunis à l'église St. Patrick.

Le cardinal a souligné : "Sans la loi et le respect de la loi, il ne peut y avoir de souci du bien commun, et quand meurt le souci du bien commun dans les coeurs et les volontés des hommes, alors liberté, justice, vérité et charité ne comptent pour rien".

Le prélat a ensuite abordé les sujets dits de la loi positive et de la loi naturelle.

Il a fait remarquer que "l'Eglise a toujours soutenu que tous les hommes, tant chrétiens que non-chrétiens, sont les sujets de droits qui sont leurs non pas du fait de quelque législation humaine que ce soit, mais par la vertu de leur humanité même. Ces droits et leurs obligations réciproques, sont appelés la loi naturelle. Quand la loi de l'Etat empiète sur ces lois, alors, cette prétendue loi de l'Etat n'est pas en fait une loi et on n'a pas besoin d'y obéir".

AUTRES INFORMATIONS en page 34

Le cardinal a précisé

Voir RESPECT en page 2

Un hydravion s'écrase sous les yeux de 15,000 personnes

Un hydravion qui transportait six personnes a plongé dans le lac St-Jean, à quelques centaines de pieds du quai de Roberval, vers 3 h. 45 samedi après-midi, alors que les premiers nageurs de la fameuse Traversée commençaient à franchir la ligne d'arrivée. Trois personnes, dont deux enfants, ont péri dans cette tragédie. L'appareil, piloté par M. Jean-Marie Gaudreault, a passé près de s'écraser sur le quai où des milliers de spectateurs s'entassaient. On voit ci-dessus des volontaires retirant l'appareil de l'eau, après que le corps du pilote eut été libéré de la cabine. Les corps des deux enfants n'avaient pas encore été repêchés, à ce moment-là.

Trois morts dans l'écrasement d'un hydravion pendant la Traversée du lac Saint-Jean

par François Béliveau

ROBERVAL. — Un homme et deux de ses enfants ont péri quand l'avion dans lequel ils voyageaient a plongé dans le lac St-Jean, à quelques centaines de pieds du quai de Roberval ou plus de 15,000 personnes attendaient le troisième nageur de la fameuse Traversée, vers 3 h. 45 samedi après-midi.

Trois autres personnes ont été sauvées de justesse après l'accident.

Le petit hydravion de type Piper que pilotait M. Jean-Marie Gaudreault, 36 ans, de Albanel, près de Dolbeau, transportait cinq passagers lors de sa chute. L'appareil, immatriculé CF-NRH, tournait en cercles à basse altitude au-dessus du lac, à proximité du quai de Roberval, lors de l'acident. Le Montréalais Réjean Lacoursière complétait alors le marathon de nage de 25 milles, obtenant le troisième rang, derrière la jeune Hollandaise Judith de Nys et l'Américain Tom Bucy.

Les résultats de la course paraissent en page 14

Il était suivi de près par le populaire Herman Willemse.

Trois rescapés

Le corps du pilote a été repêché peu après la tragédie tandis que les cadavres de ses enfants, Catherine, 6 ans et Gilbert, 9 ans, l'étaient hier matin. Selon la police, M. Gaudreault aurait succombé à ses blessures. Ses enfants, cependant, se seraient noyés après avoir été projetés à l'extérieur de la carlingue de l'appareil, quand l'avion a touché l'eau.

Les trois autres passagers, Mlles Colombe Lamontagne, 18 ans, de St-Prime, comté de Roberval; Marthe Trudel, 18 ans, de Albanel et Hélène Gaudreault, 10 ans, fille du pilote, ont été sauvées par le nageur Jacques Amyot, un ancien champion qui a été le premier à effectuer la traversée du lac St-Jean, en 1955.

Les blessées, souffrant de multiples fractures et d'un violent choc nerveux, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, où l'on rapporte que leur état n'est pas critique.

Un témoin a déclaré que c'est une chance que l'avion ne se soit pas écrasé sur les quais, où plusieurs dizaines de personnes auraient pu être tuées. D'ailleurs, l'appareil a plongé dans l'eau, au milieu de plusieurs petites embarcations, et de cinq autres hydravions amarrés, mais sans rien heurter. Avant de s'écraser dans le lac, l'appareil a fait un demi-tour, évitant de près les quais.

Plusieurs volontaires ont aidé la police à retirer l'avion de l'eau. Le pilote était enfermé dans la cabine. Quant à ses enfants, ils étaient introuvables. Ce sont des hommes-grenouilles qui les ont repêchés plus tard.

Une tragédie aérienne fait 42 morts aux USA

FALLS CITY, (UPI-PA) — Les enquêteurs du gouvernement fédéral ont récupéré parmi les débris d'un avion qui s'est écrasé en flammes samedi soir près de Falls City, au Nebraska, deux boîtes d'enregistrements tout bosselées qui détiennent probablement la clé du mystère de cet accident.

Les 42 personnes qui étaient à bord du "BAC-111" de la compagnie Braniff International Airways ont été tuées. Des témoins oculaires ont dit que le biréacteur avait explosé dans les airs avant de s'abattre dans un champ de soya. Une enquête a été ouverte immédiatement. Un agent du FBI a refusé de commenter "pour le moment" la possibilité que l'avion ait été saboté. Le "BAC-111" est un avion dont la stabilité et les normes de sécurité sont

Voir TRAGEDIE en page 2

Humphrey: Washington songe à une législation anti-grève

WASHINGTON, (AFP, PA) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Herbert Humphrey, a laissé entendre, hier, que le gouvernement américain pourrait bien être amené à passer une législation anti-grève si l'industrie et les syndicats ne font pas montre de retenue dans le domaine des prix et des salaires.

Lançant un appel en faveur d'une reprise immédiate des négociations entre le syndicat des mécaniciens et les représentants des cinq compagnies aériennes paralysées par une grève depuis plus d'un mois, le vice-président a dit que la patience du peuple américain est à bout et que le Congrès, de guerre lasse, "pourrait très bien être amené à prendre des mesures qui ne seraient souhaitables, ni pour le patronat, ni pour le syndicat".

M. Humphrey a, par ailleurs, déclaré que le gouvernement américain pourrait être également contraint à réduire ses dépenses dans des domaines tels que la recherche spatiale, si l'exemple de la récente augmentation du prix de l'acier est suivi par d'autres secteurs de l'industrie.

M. Humphrey a reconnu que les conséquences de l'augmentation du prix des tôles d'acier sur l'ensemble de l'économie seront négligeables, mais a souligné par contre que cette augmentation aura une influence psychologique désastreuse.

Le vice-président a affirmé que l'administration n'envisage pas à l'heure actuelle la nécessité de procéder à un relèvement des impôts, et estime, au contraire, que les pressions inflationnistes peuvent être contenues et que la crise peut être surmontée "si personne ne cherche à exploiter une situation qui est, et pourrait être tout à fait critique".

Mais M. Humphrey a clairement laissé entendre que si les pressions inflationnistes continuent de s'accentuer, le gouvernement pourrait être amené à réduire les fonds consacrés à la course à l'espace pour faire face à ses engagements dans d'autres domaines prioritaires tels que la défense nationale, la guerre au Vietnam et la lutte contre la pauvreté.

M. Humphrey a fait ses déclarations au cours d'une interview télévisée réalisée par la

Voir HUMPHREY en page 2

Manic: reprise possible des négociations demain

Le secrétaire de la CSN : le conflit risque d'être long

QUEBEC (DNC) — Il semble désormais assuré que les négociations reprendront demain entre le Syndicat national de la construction de la côte nord et l'Hydro-Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre ce matin le négociateur en chef du syndicat, M. Sylvio Séguin, qui est à Québec depuis samedi. Il y avait été convoqué par le conciliateur du gouvernement, M. Claude Bender.

M. Séguin avait laissé entendre hier qu'il quitterait Québec pour Manic à midi s'il n'avait pas reçu l'assurance de l'Hydro qu'elle serait prête à reprendre les négociations demain.

A midi M. Séguin nous a laissé entendre qu'il resterait à Québec au moins jusqu'à demain matin.

On ne sait cependant pas si les négociations reprendront à Québec ou à Montréal.

Samedi, les représentants des deux parties ont rencontré à Québec M. Claude Bender, conciliateur du ministère du Travail. Les syndiqués espéraient que cette rencontre mènerait à la reprise d'un dialogue entre les parties.

Mais ce voeu ne s'est pas concrétisé en fin de semaine. Néanmoins, tout n'est pas perdu, puisque l'Hydro-Québec a fait savoir aux grévistes qu'elle serait "peut-être en mesure de donner une réponse demain et possiblement de faire une offre globale".

Le conflit, cependant, risque d'être long, selon le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé.

Celui-ci a précisé que c'est ce que laissait présager la rencontre de samedi entre le syn-

Voir MANIC en page 2

Lassitude des policiers

(De notre envoyé spécial, Jean Robitaille)

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, l'ex-agent Arthur Vachon, a nié ce matin la rumeur voulant qu'il se rende à Hauterive pour constater de visu les conditions de travail dont souffrent les policiers provinciaux.

M. Vachon a soutenu qu'il n'a encore pris aucune décision. Il a néanmoins admis qu'il "attendait des développements" avant d'intervenir de quelque façon que ce soit.

Voir LASSITUDE en page 2

Chicago et Lansing, scènes de violence raciale

LA POLICE DE CHICAGO a eu fort à faire, hier, pour contenir la foule de Blancs qui manifestaient contre les marcheurs noirs. Ces derniers protestaient contre la ségrégation dans le domaine du logement. Au moins 21 Blancs ont été arrêtés et des douzaines d'autres blessés.

téléphoto UPI

CHICAGO, (UPI, PA) — Pour la troisième journée consécutive, un groupe de marcheurs noirs ont envahi les rues d'un quartier réservé aux Blancs, à Chicago, afin de protester contre la ségrégation manifestée dans le domaine du logement. Les 1,500 marcheurs d'hier ont été "accueillis" à coups de pierres, de briques et de bouteilles, sans parler des injures, par une foule de près de 4,000 Blancs que la police a retenus avec peine.

Par ailleurs, à Lansing, au Michigan, des bandes de jeunes Noirs ont brutalement manifesté leur rancoeur tôt ce matin, en lançant des briques et des cailloux sur les automobiles qui passaient et dans les vitrines des magasins. La police, en tenue de combat, a pris plus de trois heures pour disperser les manifestants. Quatre policiers ont été blessés et un nombre indéterminé d'automobilistes ont dû recevoir les premiers soins pour faire panser leurs coupures. Quatre personnes, trois Noirs et un Blanc, ont été arrêtées.

C'est la seconde fois en autant d'années, que des troubles raciaux éclatent à Lansing, capitale du Michigan. Environ 15,000 Noirs vivent dans cette ville de 120,000 habitants.

Selon la police, la manifestation de ce matin a pris origine dès hier soir alors que des bandes de jeunes Blancs se sont rassemblées sur Washington Ave. A bord d'automobiles ou à motocyclette, ces jeunes "cherchaient la bagarre" a dit le sergent Curtis Walsh. La police les a dispersés à plusieurs reprises, mais les groupes se reformaient un peu plus loin. Les Noirs ont décidé ce matin de leur donner la réplique, d'où la pluie de cailloux et de briques.

A Chicago, la manifestation d'hier fut la répétition exacte de ce qui s'était produit vendredi et samedi. Calmes, les Noirs et leurs sympathisants (dont de nombreux Blancs) marchent dans les rues d'un quartier réservé aux Blancs.

Ils circulent entre une double haie de manifestants blancs

Voir CHICAGO en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 33
Bandes dessinées / 11
Courrier "Que faire ?" / 10
Décès, naissances, etc. / 34
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 4
Finance / 20, 21
Horoscope / 24
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 22
Nouvelles nationales / 25
Radio et télévision / 23
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 13 à 17
Vie dans les parcs / 11
Vie féminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9

CKAC 73 AU CADRAN

Il n'y a pas de "vote juif"

—Le bulletin du Cercle juif de langue française

Niant l'existence d'un vote juif, l'éditorialiste du bulletin publié par le Cercle juif de langue française, à Montréal, exprime son regret quant aux déclarations de certains hommes politiques québécois relativement au vote des Juifs, lors de l'élection provinciale du 5 juin dernier.

Dans la dernière livraison du bulletin, en fin de semaine, l'éditorialiste dit qu'il faut tuer dans l'oeuf toute propension à créer des distinctions entre les citoyens et à laisser planer un doute sur leur loyauté de citoyens, "simplement parce qu'ils votent pour le parti adverse".

Il considère "malheureux" que des hommes politiques "responsables" aient éprouvé le besoin de dire publiquement, le soir du scrutin, que s'ils n'avaient pas reçu plus de suffrage, ce fut à cause du vote des Juifs et des Anglo-saxons.

"Comme si, dans la province de Québec, ceux-ci n'étaient pas des citoyens, comme si ceux-ci, à l'heure du vote, ne sont pas considérés, par la loi, des citoyens comme les autres", écrit-il.

Posant comme principe que le gouvernement élu est celui de toute la population, indépendamment des préférences politiques ou de l'appartenance partisane des Juifs, l'éditorialiste croit que ces derniers, comme les autres Québécois, votent individuellement pour les candidats et les partis de leur choix, sans considération d'origine religieuse ou ethnique.

"On a souvent parlé, aux Etats-Unis, du vote juif, du vote catholique, du vote des Noirs, etc. Or, les études sociologiques ont démontré que, dans la plupart des cas, les Américains votent en tant que citoyens, indépendamment de leur origine ethnique et de leur confession", note l'éditorialiste.

Cela ne veut pas dire, précise-t-il, qu'il n'existe pas des tendances chez certains groupes et dans certaines régions.

"Mais ces tendances ne sont pas le résultat de pactes occultes conclus entre des formations politiques et certains groupes ethniques ou religieux", s'empresse-t-il d'ajouter.

L'éditorialiste explique que les immigrants, par exemple, voteront pour les candidats favorables à une politique libérale d'immigration et qui leur donnent des assurances sur leur statut futur dans les pays.

Notant que la société nord-américaine encourage la persistance et souvent le cloisonnement des groupes ethniques, malgré un système constitutionnel et politique basé sur une philosophie de démocratie égalitaire, il estime que cette liberté, loin d'affaiblir la démocratie, atteste du droit des différents groupes ethniques de s'exprimer sur les plans culturel, social et religieux.

"Cependant", conclut l'éditorialiste du bulletin juif, "la tentation est grande d'identifier un groupe ethnique sur tous les plans."

Tribunal sur la peine de mort préconisé par le député A. Choquette

QUEBEC. (PC) — M. Auguste Choquette, député libéral de Lotbinière à la chambre des Communes, a préconisé l'institution d'un tribunal composé de juges, de sociologues, de psyjchiatres et de criminologistes qui serait chargé d'étudier tous les cas de peine de mort au pays.

Selon le député Choquette, le système actuel constitue "un empiètement du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire".

"Je serais en faveur que ce système disparaisse", a commenté le député en se disant convainsu que "le cabinet était prisonnier de sa propre philosophie abolitionniste".

"Parmi tous les cas qui attendent pour être pris en considération par le cabinet, il est assez significatif que ce dernier se soit penché sur les deux cas qui demandaient le plus d'indulgence", a déclaré le député en faisant allusion aux deux dernières commutations décidées par le parlement fédéral.

Le parc d'attractions de l'Expo: le deuxième plus grand au monde

REGINA. (PCf) — Un porte-parole officiel de l'Expo '67 a dévoilé les plans relatifs à l'aménagement du deuxième plus grand parc d'attractions au monde.

M. Maurice du Bois, qui est directeur général de La Ronde, nom que portera l'imposant parc d'attractions aménagé sur l'emplacemetn de l'Exposition universelle de Montréal, a déclaré que l'étendue de ce parc n'aura que quatre acres de moins que Disneyland.

"Ce parc sera le deuxième plus grand au monde et sera permanent", a-t-il précisé.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machine **IBM** comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à

Automation Data Processing Institute Ltd.

1242, RUE PEEL, MONTREAL, P.Q.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.

NOM ....

ADRESSE ....

VILLE .... TEL. ....

AGE .... DIPLOME ....

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

AVIS

Aux porteurs d'appareils auditifs :

Beltone, Centre auditif de Montréal Enrg.

se nomme maintenant

CENTRE AUDITIF DU QUEBEC INC.

Même adresse :

1270, RUE GUY

Même numéro de téléphone :

935-6359

Même personnel :

Président : James Ward

Secrétaire : Madame A. Ward

Conseillers :

Mlle Marie Naherne, M. J.-M. Leclair

NOUS N'AVONS AUCUN LIEN

avec toute compagnie dont le nom s'apparente à

Beltone, Centre auditif de Montréal Enrg.

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

MANIC

SUITE DE LA PAGE 1

dicat représentant les 4,300 grévistes et le conciliateur, M. Bender, et la rencontre de ce dernier avec l'Hydro-Québec.

"Au rythme que l'Hydro-Québec imprime aux négociations, a dit M. Sauvé, le conflit risque d'être long . . ."

Le chef syndicaliste a souligné que la partie syndicale avait samedi, "clairement indiqué au conciliateur, M. Claude Bender, que nous étions prêts à négocier et à étudier une contre-proposition de l'Hydro en tout temps. Bien qu'il soit clairement établi que nous sommes continuellement en disponibilité pour des négociations sérieuses et efficaces, le conciliateur nous a fait savoir, samedi soir, que l'Hydro-Québec serait peut-être prête à faire une proposition, mardi le 9 août."

"Elle a pourtant en main notre proposition depuis déjà une semaine et j'imagine qu'elle n'est pas sans savoir qu'il y a grève sur ses chantiers de Manic et Outardes".

M. Sauvé avait auparavant rappelé que "lundi le 1er août dernier, les négociateurs patronaux ont rompu les négociations à la suite de la présentation par le syndicat d'une proposition globale sur tous les points encore en litige. Ils n'ont pas encore apporté de réponse concrète à cette proposition qu'ils ont immédiatement qualifiée de "fantaisiste" et d'"irréaliste" avant même de l'avoir étudiée".

Par ailleurs, le conciliateur lui-même a déclaré en fin de semaine qu'on saura avec certitude demain si les négociations visant à mettre fin au conflit qui a éclaté le 2 août, vont vraiment commencer.

Il faisait évidemment allusion à l'éventuelle offre globale de l'Hydro aux syndiqués en réponse à une offre semblable faite par le syndicat à l'Hydro, il y a une semaine.

On a fait savoir que les ouvriers demandent que le salaire horaire de $2.16 soit majoré de 15 cents.

Ils veulent aussi que la semaine de travail de 60 heures soit réduite et qu'un contrat d'un an soit signé.

A Hauterive, on s'attend qu'aujourd'hui les 750 employés des divers bureaux et services des chantiers Manic et Outardes se présentent aux bureaux de la commission de l'assurance-chômage. Il s'agit des travailleurs mis à pied par l'Hydro vendredi à la suite de l'arrêt de travail volontaire des ouvriers de la construction.

D'un autre côté, au cours d'une conférence de presse donnée en fin de semaine, le principal négociateur syndical, M. Sylvio Séguin, a déclaré que le syndicat était prêt à négocier n'importe quand mais pas à n'importe quel prix.

M. Séguin a révélé aux journalistes que le syndicat avait présenté au conciliateur des propositions sur 17 points, portant tous sur des problèmes d'ordre "mécanique".

M. Bender a transmis ces propositions aux représentants de l'Hydro-Québec. Ces derniers ont par la suite fait savoir que l'on devait d'abord étudier cette nouvelle offre partielle.

Selon M. Seguin, "l'acceptation de ces 17 points ne coûterait pas cher à l'Hydro, mais éliminerait le paternalisme". Il s'agit de reconnaître certaines normes dites mécaniques, comme par exemple l'ancienneté.

Quoi qu'il en soit, M. Seguin favorise la reprise des négociations, même si les divergences peuvent être considérables, car il estime que c'est par le dialogue que l'on finira bien par trouver un terrain d'entente.

Bilan

En faisant le bilan de la semaine, le directeur régional de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raynald Brassard, a avoué ne rien comprendre à la philosophie des dirigeants de l'Hydro "qui déclarent que la province manquera d'électricité en 1968 si la grève dure plus d'une semaine et qui prennent tous les moyens possibles pour prolonger le conflit".

Il a fait remarquer que le congédiement de 802 employés interprofessionnels prolongera le conflit d'au moins huit jours.

Le représentant syndical a dégagé le bilan de la semaine : une série de provocations de la part de l'Hydro et une bonne conduite de la part du syndicat.

"L'Hydro a rompu les négociations, a demandé 750 policiers provinciaux, a pris une injonction, a obligé les policiers à ne pas fraterniser avec les grévistes, a donné un congé forcé sans pré-avis et sans respecter la convention collective à 800 employés interprofessionnels et a remis à mardi sa rencontre avec le conciliateur," a dit M. Brassard.

Par contre, il a fait remarquer que le syndicat avait déclenché un arrêt de travail légal, qu'il a collaboré et s'est bien entendu avec la Sûreté provinciale, qu'il a obéi à l'injonction et qu'il a accepté les mises à pied en permettant aux employés interprofessionnels non-congédiés de poursuivre le travail.

Le comité de négociations demeure à la disposition de tous.

"Après un tel bilan de provocations de la part de l'Hydro, on se demande si les administrateurs vont se pencher sur ceux qui font poser de tels gestes et qui par leur irresponsabilité ne semblent pas se rendre compte des problèmes qu'ils posent à toute la population, aux grévistes et aux policiers provinciaux," a déclaré M. Brassard, ajoutant que les demandes du syndicat étaient très conservatrices.

Jeudi dernier, le président du Syndicat national de la construction d'Hauterive déclarait : "Il n'y a pas d'entrepreneur aussi antisyndical que l'Hydro-Québec pour briser une grève".

Un fait nouveau nous est apparu hier. Nous avons appris que le 26 juillet dernier, le bureau d'assurance-chômage de Cabano a exigé de quelque 50 chômeurs qu'ils se rendent travailler à Manic-5.

Ils devaient obéir ou leur assurance-chômage se trouvait coupée. Ils ne voulaient pas accepter craignant un arrêt de travail pour mardi le 2 août. Un de ces travailleurs nous a avoué hier que le bureau et l'Hydro-Québec leur avaient assuré qu'il n'y avait aucune menace de grève à Manic-5, car il ne s'agissait pas du même syndicat.

Plus de 200 employés ont été engagés de cette façon dans diverses parties de la province. De plus, l'Hydro espérait que ces travailleurs coulent du béton pendant la grève.

Mais ceux-ci ont refusé de franchir les lignes de piquetage; ils n'ont maintenant ni salaires ni assurances-chômage, car eux aussi se considèrent en grève.

L'Hydro-Québec en congédiant ses 800 employés interprofessionnels n'a pas respecté la convention collective. Après discussion avec le gérant du chantier, M. Antoine Rousseau, et les spécialistes en relations ouvrières de l'Hydro, les experts en relations publiques nous ont avoué que l'Hydro n'avait pas respecté la convention collective dans l'intérêt des travailleurs.

Pourtant le syndicat logera des griefs individuels et collectifs parce que l'Hydro n'a pas respecté la convention. De plus, plusieurs interprofessionnels entendent prendre des procédures civiles contre l'Hydro-Québec.

L'activité accrue des hôtels crée des postes intéressants pour hommes et femmes

En prévision de l'EXPO '67, l'année 1966 est tout indiquée pour se préparer pour une carrière dans l'industrie grandissantes des hôtels et motels au Canada.

Le Lewis Hotel Motel School de New York offre un programme intensif d'études préparant hommes et femmes de tous âges pour des postes depuis le commis aux chambres jusqu'aux postes de supervision et de gérance.

On peut s'inscrire maintenant pour la session d'été (du 23 mai au 26 août). Pour renseignements, demander le dépliant MP à Lewis Hotel Motel School, 721 Broadway, N. Y. 10003.

Les manutentionnaires du CN votent à Toronto le retour au travail

TORONTO. (PC) — Les manutentionnaires aux messageries du Canadien national, à Toronto, ont voté hier en faveur du retour immédiat au travail.

Les 425 manutentionnaires, membres de la Fraternité des cheminots (CTC), sont les derniers à mettre fin à la grève illégale qui a paralysé les services de messagerie des deux entreprises de chemin de fer du Canada, à la fois à Montréal et à Toronto, depuis lundi dernier.

Leurs confrères de Montréal ont voté une résolution semblable, vendredi soir dernier, après que les employés du Canadien Pacifique eurent repris leurs occupations, dans les deux villes, plus tôt la semaine dernière.

Les manutentionnaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux étaient presque tous de retour au travail hier soir à Montréal, mais il n'est pas impossible qu'une autre grève spontanée éclate sous peu.

Un représentant du syndicat a précisé que les employés sont prêts à sortir de nouveau en grève si la compagnie prend des mesures disciplinaires à leur endroit.

Un porte-parole de la compagnie a toutefois affirmé hier soir que l'entreprise respecterait l'engagement qu'elle a pris de ne pas exercer de représailles auprès de ses employés.

Les manutentionnaires de Toronto ont refusé, jusqu'à hier, de se rendre à la demande de leurs représentants syndicaux, qui tentaient de mettre fin à cette grève illégale.

Par ailleurs, les dirigeants des divers syndicats qui représentent les ouvriers de chemins de fer canadiens doivent se rencontrer demain, dans la métropole, pour élaborer un plan d'action conjoint en vue du déclenchement éventuel d'une grève générale. Même si la possibilité d'un arrêt de travail généralisé a été soulevée en maintes occasions au cours des dernières semaines, aucune décision formelle n'a encore été prise par les leaders syndicaux.

CHICAGO

SUITE DE LA PAGE 1

qui les inondent de projectiles de toutes sortes. La manifestation a duré une heure et demie et les marques d'hostilité n'ont pas cessé durant tout ce temps. La police a dû charger la foule de Blancs à plusieurs reprises et un policier a même tiré des coups de feu au-dessus de ceux qui voulaient attaquer les Noirs. La manifestation s'est terminée sous la pluie et quand elle a pris fin, 21 Blancs avaient été arrêtés et des douzaines d'autres blessés.

TRAGEDIE

SUITE DE LA PAGE 1

des plus élevées. C'est le premier appareil du genre à s'écraser aux Etats-Unis.

Les corps des 42 victimes ont été transportés à la morgue de Falls City où les parents ont été convoqués pour leur identification.

L'avion n'était qu'à 15 minutes de vol d'Omaha où il devait faire escale avant de se rendre à Minneapolis. Il venait de La Nouvelle Orléans.

Les résidants de cette région du Nebraska ont révélé que le ciel était sillonné d'éclairs au moment de l'accident et que la pluie avait débuté peu après.

Hier, des hélicoptères ont survolé les lieux de la tragédie afin de photographier dans leur ensemble tous les alentours où s'est produite la tragédie. Ils espèrent ainsi voir de quelle façon se sont éparpillés les débris de l'avion. Ces débris seront d'ailleurs soigneusement récupérés afin de reconstruire sur place le biréacteur et peut-être ainsi trouver les causes de la catastrophe.

Les enquêteurs de l'agence de l'aviation civile ont révélé que leur travail ne serait pas complété avant plusieurs semaines malgré l'aide que leur apportent les experts de la British Aircraft Corp., fabricant de l'appareil.

La queue de l'avion a été retrouvée à plus d'un mille de l'endroit où s'est écrasée la carlingue.

LASSITUDE

SUITE DE LA PAGE 1

Le président de l'association a par ailleurs expliqué que les difficultés rencontrées par les policiers provinciaux cantonnés à Hauterive se produisent fréquemment lorsqu'ils sont envoyés en mission spéciale.

M. Vachon s'est dit quelque peu inquiet devant les prises de positions de certains membres de son association. Il craint que des gestes regrettables ne soient posés par les policiers mécontents.

Les policiers, eux, s'attendaient à ce que le constable Vachon leur rende visite d'ici quelques jours.

Un bon nombre de policiers provinciaux dépêchés à Manicouagan pour maintenir l'ordre sur les chantiers durant la grève ne font plus que se plaindre de leurs conditions de travail, mais envisageraient même de démissionner.

Certains disent en avoir assez de subir des conditions de travail qu'ils jugent inhumaines. Une centaine de policiers de la Sûreté provinciale sont actuellement séquestrés, en quelque sorte, au séminaire d'Hauterive. Ils ne peuvent en sortir qu'à la condition de porter leur uniforme, et les ordres sont : si les policiers sont en uniforme, ils ne peuvent parler à personne, sauf par nécessité ou pour raison professionnelle et n'ont ni le droit de fumer ni celui de prendre des boissons alcooliques ou de se présenter dans un endroit public.

Hier après-midi, un agent logeant au séminaire disait : "Nous sommes pris dans un camp de concentration."

Jamais les policiers n'ont parlé aussi ouvertement de leur association que depuis qu'ils sont à la Manicouagan. A leur arrivée, ils n'osaient pas parler aux journalistes, mais maintenant ils se vident le coeur, même si les dirigeants leur ont interdit d'ouvrir la bouche en notre présence.

Un policier nous a raconté qu'à Manic-5, certains agents ont dû coucher dans un autobus d'écoliers. "Nous ne dirons pas que nous sommes mal traités, mais avez-vous déjà couché par terre dans un autobus?"

Même les sous-officiers parlent ouvertement de l'association et désirent en faire partie. Un sous-officier nous a affirmé: "Si les sous-officiers ne peuvent pas faire partie de l'association, je démissionne."

Entre-temps, l'inspecteur Van Houtte, responsable du détachement de 750 policiers, entend les maintenir tous sur les chantiers. De plus, on s'interroge sur la présence du lieutenant Gérard Tilman, qui fut responsable des opérations lors de la fameuse grève de Murdochville.

On estime à plus de $240,000 les dépenses encourues jusqu'à maintenant pour maintenir l'armée de policiers sur les chantiers. De source sûre, nous avons appris que l'Hydro-Québec devrait défrayer une partie de ces frais, sinon la totalité.

A ce moment-ci, le syndicat s'interroge: "Pourquoi l'Hydro-Québec provoque-t-elle les grévistes en congédiant 800 employés interprofessionnels pour épargner, tandis qu'elle dépense des sommes exorbitantes pour retenir à rien faire, les policiers sur les chantiers?"

Les dirigeants de la Sûreté ont défendu aux policiers de fraterniser avec les grévistes. Mais ils s'ennuient tellement qu'ils flirtent et sortent en cachette avec ces derniers.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 1

la Commission, formée par le gouvernement Lesage en février dernier, a été prolongé jusqu'au premier décembre 1966. L'arrêté en conseil a été adopté il y a environ deux semaines.

Quant aux audiences publiques, elles ont été ajournées de nouveau ce matin. Elles reprendront le 12 septembre. On apprendra sans doute à ce moment ce qu'il advient de la commission rogatoire et des chances d'obtenir les informations requises des Bermudes.

HUMPHREY

SUITE DE LA PAGE 1

chaîne CBS dans son programme hebdomadaire "Face the Nation".

Le président Johnson avait lancé un avertissement identique, mais en termes plus voilés, deux jours plus tôt, à l'occasion de la loi portant sur les crédits alloués à la NASA pour l'année fiscale en cours.

M. Humphrey a également lancé un appel en faveur d'une reprise immédiate des négociations entre le syndicat des mécaniciens et les représentants des cinq compagnies aériennes qui sont paralysées par une grève de plus d'un mois.

Le vice-président a enfin sévèrement condamné les émeutes raciales qui secouent les Etats-Unis depuis deux mois. Tout en répétant qu'il comprenait les mobiles qui peuvent inciter les Noirs à la révolte, M. Humphrey a souligné que la violence ne saurait être tolérée et "qu'elle n'a pas sa place aux Etats-Unis".

Les premiers résultats du recensement de juin

OTTAWA. (PC) — Les premiers résultats du recensement de juin dernier ont été rendus publics par le Bureau fédéral de la statistique, en fin de semaine.

On connait jusqu'à présent la population de 14 villes du pays et d'environ 1,000 localités de moindre importance.

En voici un exposé au regard de ce qu'elle était au recensement précédent, en 1961, ces derniers chiffres étant entre parenthèses :

Au Québec : Cap-de-la-Madeleine : 29,167 (26,925). Chicoutimi-nord: 12,452 (11,229). Grand-Mère : 16,087 (15,806).

Au Nouveau-Brunswick : Edmundston, 12,323 (12,791). Lancaster, 15,616 (13,848).

Ontario : Brockville, 19,083 (17,744). Port-Colborne où les frontières ont été redéfinies depuis 1961, 17,582 (14,886).

Saskatchewan: Estevan, frontières redéfinies aussi, 8,981 (7,728).

Colombie-Britannique : Armstrong, 1,378 (1,288). Enderby 1,091 (1,075). Langley, 2,700 (2,365). Port-Coquitlam, 11,008 (8,111). Port-Moody, 6,940 (4,789).

Le Bureau de la statistique précise que ces chiffres ne sont pas définitifs, car ils englobent des personnes qui étaient dans ces villes au moment du recensement, sans qu'elles en aient fait leur résidence permanente.

Vol d'un liquide radioactif à Toronto

TORONTO. (UPI) — Une once d'un liquide radioactif, qui a la propriété de détruire les tissus humains, a été volée dans un hôpital de Toronto en fin de semaine et la police craint que ce liquide extrêmement dangereux tombe entre les mains d'enfants.

Le liquide est enfermé dans une petite boite qui porte l'inscription : "Isotopes radioactifs".

Ces isotopes sont utilisés au cours de traitements contre le cancer. Le liquide est inodore et a la couleur de l'eau. Ingurgité, il laisse cependant un léger goût salin.

RESPECT

SUITE DE LA PAGE 1

que cette position de principe ne résolvait pas en pratique "la question de la législation injuste et de la loi mauvaise", mais qu'elle permettait d'illustrer des "points très importants au sujet de la relative importance de la loi positive ou d'Etat dans la vue chrétienne du monde". En premier lieu, ce principe "nous rappelle que la loi à laquelle vous avez affaire n'est pas un absolue au-delà de toute critique". "S'il est vrai que la santé de la société dépend du respect de la loi, il n'est pas moins vrai que la loi doit être digne de respect, et que ceux qui la pratiquent devraient montrer un souci d'elle qui s'étende au-delà du gain d'une cause particulière, du conseil à un client ou de la rédaction d'un accord."

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 65
MAXIMUM DEMAIN : 85

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions des Laurentides, Ottawa, Montréal :** généralement nuageux, averses dispersées ou orages surtout en fin de journée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minima et maxima à Ste-Agathe 55 et 70; Montréal 65 et 75 et Ottawa 60 et 75.

Régions de la Mauricie, Québec et Cantons de l'Est : clair avec périodes nuageuses. Averses ou orages dans la soirée. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minima et maxima à Sherbrooke 60 et 75 Québec 55 et 75 et La Tuque 50 et 70.

ECOLE de METIERS

3291 est, Boulevard METROPOLITAN
Ville Saint-Michel

Cours du jour, soir, correspondance

- mécanique diesel
- mécanique auto
- électricité auto
- soudure électrique
- soudure au gaz
- soudure tuyaux
- dessin industriel
- lecture de plans
- débossage - peinture

Renseignements sans engagement de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

722-1117

CHAISES DE BUREAU ASSORTIES

VALEUR EXCEPTIONNELLE

Cadres de bois dur, fini noyer; capitonnage en Vinyle de la meilleure qualité. Choix de couleurs.

FAUTEUIL
Prix régulier $39.00 SPECIAL $19.50

CHAISE A DOSSIER ROND
Prix régulier $24.00 SPECIAL $14.50

FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.

708, rue NOTRE-DAME O., Montréal • Tél. 861-3333

Division des meubles de
ROSS OFFICE SUPPLIES et de MONTREAL OFFICE MACHINES

Pur et RAFRAICHISSANT

Peer's GRAPE

TOUJOURS RAFRAICHISSANT

ACHETEZ MAINTENANT

POUR PROFITER DE CES BAS PRIX

FENETRES ET MOUSTIQUAIRES D'ALUMINIUM

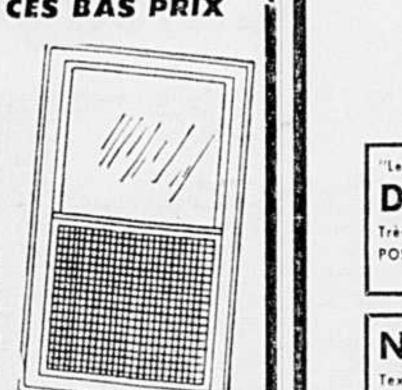

Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 combinés. Minimum 4 fenêtres

$19.95 chacune posée, menuiserie en plus.

Vu le grand succès, nous répétons notre

SPECIAL D'INTRODUCTION

CLAPBOARD D'ACIER

3 JOURS SEULEMENT
100 PIEDS CARRES
$72.50

AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE
Largeur 96" Côté 24"
Projection 48"
SPECIAL
$146.88

PORTES
D'ALUMINIUM
Installation facultative
$49.50

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Acandia

Pour démonstration gratuite, appelez : 722-8850

1981 JEAN-TALON EST

VENTE de TAPIS

de qualité exceptionnelle

AUX PRIX DU MANUFACTURIER

Jamais une telle valeur ne fut offerte sur

TAPIS MUR-A-MUR

"Le fameux
DU PONT 501 NYLON"
Très épais. Fibres serrées. Première qualité. Couleurs assorties.
POSE ET FEUTRE INCLUS
Rég. 12.95 v.c.
PRIX POSE 6.99
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus

NYLON et ACRILIC
Texture velours. Fibres serrées.
Qualité exceptionnelle. 8 couleurs.
POSE ET FEUTRE INLCUS
Rég. 11.95 v.c.
PRIX METRO 5.95
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus

TAPIS 100% NYLON
Valeur rég. 12.95 la verge carrée
frisé, uni, bien épais, fibres serrées
PRIX METRO 7.25
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus

FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE

OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'A 6 HEURES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

TAPIS METRO
LIMITEE

3453, rue SAINT-DENIS Tél.: 844-8159
8280, boul. SAINT-LAURENT Tél.: 382-2201

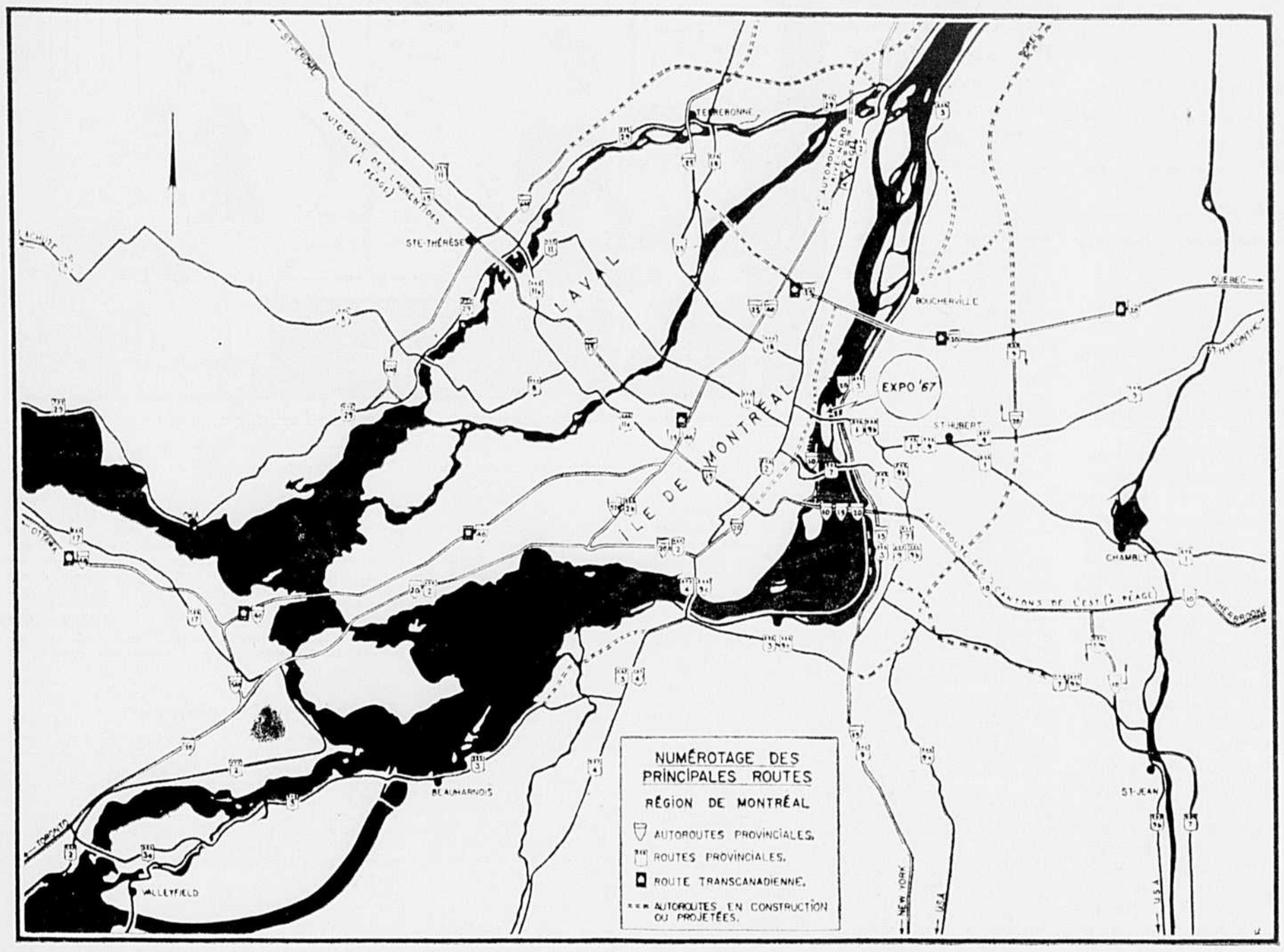

Importantes modifications au numérotage des routes

par Albert TREMBLAY

Afin d'éviter la confusion en prévision d'Expo 67, dans le but également de juxtaposer au système routier régional un réseau d'autoroutes de plus en plus complexe, pour, finalement, faire disparaître un tas d'anomalies que des milliers d'automobilistes ne sont pas sans remarquer, quotidiennement ou presque, le ministère de la Voirie du Québec a décidé de modifier profondément le numérotage des routes provinciales de la région de Montréal.

Cette véritable campagne de modernisation du numérotage des routes de la région de Montréal touchera la presque totalité des routes dites "provinciales" (et les autoroutes) et elle se doublera d'un effort gigantesque afin d'en arriver à une signalisation plus sensée des routes qui donnent accès à la métropole ou permettent d'en sortir.

Dans l'ensemble, cette campagne en deux points (renumérotage et "réaffichage") a pour objectif de simplifier la classification des routes en y incorporant un nombre considérable de nouvelles et importantes artères.

En annonant la nouvelle à midi, au cours d'une cérémonie destinée à lancer une campagne nationale de sécurité sur les chantiers de construction, l'honorable Paul Allard, ministre de la Voirie, a exposé les règles de base qui ont servi à la mise au point de ce nouveau code des routes métropolitaines.

Ces règles se définissent ainsi:

1—Les itinéraires sud-nord ont des numéros impairs. Ils sont numérotés en partant de l'Ouest du Québec :

2—Les itinéraires est-ouest ont des numéros pairs. Ils sont numérotés en partant du sud du Québec :

3—Les numéros 1 à 9 inclusivement sont réservés aux autoroutes :

4—Les autoroutes de déviation sont identifiées par les préfixes 4, 6 et 8 :

5—Les autoroutes collectrices sont identifiées par les préfixes 5, 7 et 9.

Le ministère de la Voirie a cependant décidé de conserver un système de numérotage caractéristique pour les autoroutes. Elles seront identifiées par un écusson d'une teinte particulière et des numéros propres leur permettront de s'intégrer facilement au réseau régional.

Selon M. Allard, il est peu probable que la superposition d'un système d'autoroutes au système de routes provinciales provoque une situation désagréable. Au ministère de la Voirie on est en effet convaincu que grâce à une publicité bien faite sur les cartes routières, les dépliants et les journaux, l'automobiliste pourra identifier facilement le réseau d'autoroutes de la région métropolitaine sans le confondre avec les autres routes provinciales.

Pour éviter à la confusion, le ministère de la Voirie a également maintenu le numéro de routes principales, connues depuis longtemps sous une appellation précise, ce qui est le cas, notamment, de la route No 9.

Les changements apportés

Voici les principaux changements qui sont apportés à la cartographie des routes provinciales de la région métropolitaine en vertu de ce nouveau code d'affichage et de numérotage.

Il est plus facile de se familiariser avec ce nouveau code de signalisation en s'en rapportant à la carte publiée ci-haut.

ROUTE NO 1 — Changements : Du rond-point de St-Hubert, la route no 1 empruntera le boulevard Laurier, la route no 9-B et le pont Jacques-Cartier au lieu de traverser Longueuil comme actuellement. Elle sera numérotée jusqu'à la rue Sherbrooke dans Montréal.

ROUTE NO 3 — Changements : 1) A la sortie sud du pont Mercier la route no 3 empruntera la nouvelle section d'autoroute construite dans la réserve indienne de Caughnawaga. 2) Dans la municipalité de Ste-Catherine-d'Alexandrie, la route no 3 empruntera le parcours de la route 9-C au lieu de longer le fleuve et viendra rejoindre la route no 9.

3) Entre Candiac et le pont-tunnel Lafontaine, la nouvelle autoroute construite en bordure du fleuve deviendra la route no. 3.

Route No. 4—Changements : 1) A la sortie sud du pont Mercier, la route no. 4 empruntera la nouvelle section d'autoroute construite dans la réserve indienne de Caughnawaga.

2) La route no. 4 empruntera le pont Mercier et viendra joindre la route no. 2 au nord du pont.

Route No. 7 — Changements: 1) La route no. 7 empruntera l'autoroute de contournement de St-Jean et d'Iberville et longera la route no. 9-B à partir de la Montée Petite Acadie. La route no. 7 entrera à Montréal par le pont Victoria et joindra la route no. 2 via les rues Devonshire (Préville), Victoria (Greenfield Park).

Numérotage du nouveau réseau d'autoroutes Transcanadienne

A cause du caractère particulier de la route transcanadienne et des difficultés soulevées par le numérotage, cet itinéraire est identifié par son propre écusson : la feuille d'érable sur fond vert. Ainsi cette route peut chevaucher des chaussées simples ou séparées, un numérotage varié et cela sans ambiguïté pour l'automobiliste.

Dans la région de Montréal, la route transcanadienne empruntera temporairement le boulevard métropolitain et la montée St-Léonard jusqu'au pont-tunnel L.-H. Lafontaine.

Autoroute 10

L'autoroute des Cantons de l'Est, de Sherbrooke à Montréal, via le pont Champlain et la route Bonaventure, portera le numéro 10.

Autoroute 20

De la frontière ontarienne (route 401) via Dorion, Route no. 2 jusqu'au pont Champlain, l'artère Est-Ouest, le pont-tunnel Lafontaine, la Route transcanadienne et la route no. 9.

Temporairement, l'autoroute 20 traversera le pont Champlain et longera la route no. 3 pour reprendre son parcours normal au sud du pont-tunnel Lafontaine.

Autoroute 520

Collecteur de l'autoroute 20 entre le rond-point de Dorval et la Route transcanadienne (Côte de Liesse).

Autoroute 30

De l'autoroute 20 via le pont Mgr Langlois, le contournement de la rive sud, jusqu'à Sorel, et Bécancourt. Temporairement, ce numéro ne sera pas indiqué sur la route. Seuls des panonceaux de direction dirigeront la circulation vers les routes suivantes : routes, 9, 20 et Route transcanadienne.

Autoroute 0

De la frontière ontarienne via la Route transcanadienne, le boulevard Métropolitain et l'autoroute de la Rive Nord.

Autoroute 540

Collecteur de l'autoroute 40 joignant les autoroutes 20 et 40 dans Vaudreuil.

Autoroute 640

Déviation de l'autoroute 40, de St-Michel-de-Vaudreuil à Repentigny via Oka et St-Eustache.

Autoroute 15

De la frontière américaine (I-87) via la route 9, le pont Champlain, le boulevard Decarie et l'autoroute des Laurentides.

Autoroute 25

Du pont-tunnel Lafontaine via la Montée St-Léonard et la nouvelle route "no. 18" jusqu'au nord de Terrebonne. Un tronçon de cette route n'étant pas complété, on utilisera des panonceaux de direction dirigeant vers la route 25.

Fin de semaine tragique: trente-trois pertes de vie

par François Béliveau

Un nombre total de 33 personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Québec, dont 16 sur les routes.

Dix ont été victimes de l'onde; trois ont perdu la vie dans la chute d'un avion au Lac-Saint-Jean, un homme a été tué dans un accident de travail; un enfant a été écrasé par un tracteur, un autre par un train, et un vieillard a succombé à ses brûlures.

Voici le triste bilan:

Victimes de la route

MM. Donald Aurkuhart, 22 ans, du 265 Av. Columbus à Ottawa et **Frank MacGillevray**, 22 ans, du 34 rue Ashvy à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, se sont tués hier matin quand leur auto a quitté la route no 9 près de St-Cyrille, comté de Drummond et a franchi une petite rivière pour aller s'écraser sur la rive, de l'autre côté. Ce n'est que quelques heures plus tard qu'un automobiliste a aperçu les débris de l'auto. M. MacGillevray était membre de la Gendarmerie royale, tandis que son compagnon était un ancien policier de ce corps. L'auto aurait effectué une cinquantaine de pieds sans toucher le sol.

Mme René Sasseville, 21 ans, du 5117 rue Mont-Sabré, à Montréal, s'est tuée vers 5 h. 15 samedi après-midi, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 43, à St-Zénon, comté de Berthier. Deux autres personnes ont subi des blessures.

M. Arthur Gouin, 30 ans, de Saint-Joseph-de-Sorel, tué vendredi soir quand son auto a capoté en bordure de la route no 2, près de Berthierville.

Mme Kenneth Moore, de Weston en Ontario, s'est tuée vendredi soir dans une collision d'autos survenue sur la route no 2, à proximité de St-Roch-des-Aulnais. Six autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

Mme Sandra Saint-Martin-Thompson, 26 ans, s'est tuée dans une collision d'autos vendredi soir, sur la route no 7, près de Saint-Luc, comté d'Iberville. Cinq autres personnes ont subi des blessures.

Chantal-Larose, 5 ans, fille de M. et Mme Jean-Noël Larose, de Champigny, sur la route no 2, à quelques milles au sud de Québec, tuée par une auto vers 6 h. vendredi soir près de la demeure de ses parents.

Marlène Sirois, 5 ans, fille de M. et Mme Julien Sirois, de la rue Saint-Joseph à Rimouski, tuée par une auto alors qu'elle traversait la route, à Cap-Chat, vendredi soir.

Gaétan Létourneau, 8 ans, dont les parents habitent à la Montée Beillard, dans le comté de Rouyn-Noranda, tué par une auto au début de la soirée de vendredi, sur la route no 46.

Mme Rose-Eva Nantel, 29 ans, du 725 boul. Leblanc dans le quartier Duvernay à Laval, s'est tuée vers 6 h. vendredi soir, quand son auto a capoté en bordure de la route près de Carleton, comté de Bonaventure. Une autre personne a subi des blessures dans cet accident.

Christianne Duchemin, 10 ans, fille de M. et Mme Charles Duchemin, de Hérouxville, comté de Laviolette, tuée par une auto samedi soir alors qu'elle marchait en bordure de la route no 19-B, à quelques milles au nord de Grand'Mère.

Dominique Ferland, 10 ans, fils de M. et Mme Benoit Ferland, de Château-Richer, près de Québec, a succombé samedi après-midi à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aux blessures subies vendredi soir quand il a été heurté par une auto alors qu'il circulait à bicyclette, près de chez lui.

Sylvain Savard, deux ans et demi, fils de M. et Mme Jean-Guy Savard, du 2060 Place Henri-Bourassa, à Montréal, a été tué en fin d'après-midi samedi quand l'auto que conduisait son père a dérapé et s'est écrasée sur un poteau sur la rue Saint-Valier, à Québec. Quatre autres personnes, dont deux enfants, ont subi les blessures dans cet accident.

M. Théophile Spencer, 46 ans, de Bryson, comté de Papineau, tué par une auto vers 4 h. 30 samedi après-midi, sur la route no 8 près de Bryson, alors qu'il circulait en motocyclette.

André Bilodeau, 17 ans, fils de M. et Mme Alfred Bilodeau, du 5, rue Napoléon, à Lévis, tué par une auto vers 1 h. 10 hier matin alors qu'il marchait en bordure de la route no 23, près de Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis.

Voir MORTS en page 6

Faits divers

Vol à main armée dans un magasin de la Régie des alcools

Trois individus armés de mitraillettes et portant des cagoules noires se sont introduits, vers 9 h. 15 ce matin, dans la succursale de la Régie des Alcools sise au 4720 rue Papineau et y ont ravi une somme évaluée entre $7,000 et $10,000.

Les bandits sont entrés en brisant la fenêtre du bureau du gérant de la succursale et ont tiré deux coups de feu vers le plafond de l'immeuble. Une fois l'argent en main, ils ont pris la fuite dans une Pontiac 1963, de couleur noire, que la police a retrouvée plus tard devant le 4720 rue Bordeaux.

Cette première découverte fut cependant suivie d'une deuxième; cette fois il s'agissait d'une Plymouth 1963, rouge, et que les policiers ont trouvée, abandonnée dans une ruelle située près des rues Gilford et Papineau.

Vers 10 h. 15 ce matin, la chasse à l'homme se poursuivait toujours.

Deux corps policiers recherchent deux enfants disparus depuis hier matin

Des policiers de Montréal et d'Outremont ont vainement parcouru le Mont-Royal durant plusieurs heures, la nuit dernière, dans l'espoir de retrouver 2 garçons que leurs familles respectives n'ont plus revus depuis dimanche matin.

Gilles Gendron, 12 ans, du 747-A, rue de l'Epée, et son petit compagnon de jeu et voisin

Voir ENFANTS en page 6

Mme Johnson demeure sous observation

Mme Reine Johnson, femme du premier ministre Daniel Johnson, a de nouveau été admise à l'hôpital samedi après-midi, par mesure de prudence, à la suite de l'accident dont elle a été victime vendredi soir, aux limites de la ville de Beloeil, sur la route no 9.

L'automobile de Mme Johnson est entrée en collision avec une autre voiture. Elle voyageait seule au moment de l'accident. Elle revenait d'une visite chez des amis, sur la rive sud, où elle avait passé la soirée, et elle s'en retournait à sa résidence à St-Pie de Bagot, à 37 milles à l'est de Montréal.

Après la collision, Mme Johnson a été transportée à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, où elle a reçu les premiers soins avant de retourner chez elle. Cependant, les médecins ont décidé de la garder sous observation pendant quelques jours, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Une femme est tuée à coups de marteau

Une jeune femme de 23 ans, d'origine allemande, a été tuée à coups de marteau à la tête, samedi matin, dans son appartement qu'elle habitait avec son mari, au 2805, rue Charlemagne, à Montréal.

La police détient son mari, Ehart Roethlin, 26 ans, comme témoin important dans cette affaire. Celui-ci se serait livré lui-même.

Verina Roethlin, 23 ans, a été frappée à plusieurs reprises à la tête, à coups de mateau, dans la chambre de l'appartement no 10. La jalousie serait le mobile du crime, selon la police, la jeune femme étant très jolie.

Un premier appel téléphonique a alerté la police vers 10 h. samedi matin. Un homme a déclaré à l'officier qu'il venait de tuer sa femme.

Des policiers du poste no 6 se sont rendus à l'adresse indiquée, mais comme on ne répondait pas, ils sont retournés à leur travail, croyant à une mauvaise blague.

Cependant, Roethlin, qui était allé prendre quelques verres dans un cabaret du voisinage fréquenté par des Allemands, s'est livré à la police peu après 11 h. samedi matin.

Comme il était en possession d'un revolver Beretta de calibre .32, les policiers ont décidé

Voir FEMME en page 6

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. A Garand, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 - poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 - poste 242

DISCOURS PROMESSES POTINS ENFANTS
Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine — VI. 9-6440

Trop occupés aujourd'hui?
VENEZ à la BANQUE ce SOIR
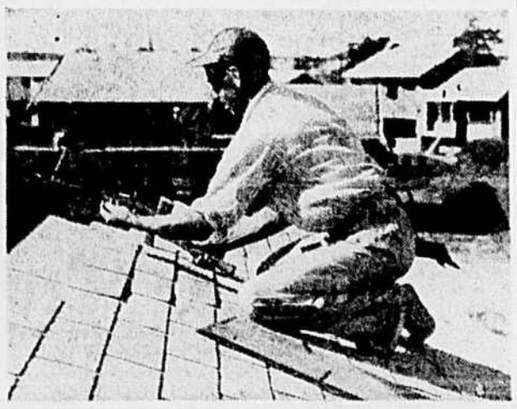
NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.
THE MONTREAL
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Soyez prudents...
Confiez à des experts le lavage des vêtements des tout-petits,
COMPOSEZ
LA. 1-2161

DEPUIS 1907
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"
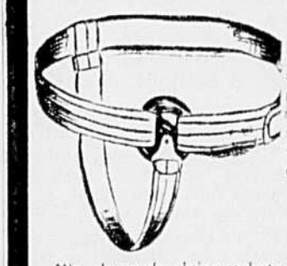
Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.
CEINTURE ÉLASTIQUE
Simple 9.75
Double 15.50
Consultez nos techniciens diplômés
*Nous louons des chaises roulantes
Stationnement GRATUIT avec chaque achat de $1.00 — ½ heure de stationnement sur St-André au sud de Ste-Catherine — 845-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — FACAS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AIGUISOIR 'Vacu-Base'
Tête ajustable pour les différentes grosseurs de crayons
Base en caoutchouc avec principe vacuum. Adhère instantanément sur toutes surfaces unies... bureau, table, filière, mur, etc... Position horizontale ou verticale. Peut se changer de place en un instant.
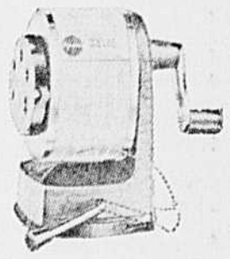
Rég. $6.95
SPECIAL PILON $5.25
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
F. Pilon Inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien, 273-9501 • 800 Mt-Royal, 524-3081
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Décarie, 748-7961
• 280 ouest, St-Jacques, 842-4171

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 8 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 182

Le rêve passe...

UNE DOUCHE froide s'est abattue sur le Québec en fin de semaine, avec le rapport brutalement réaliste du nouveau président de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac. Cinq ans d'études et $5 millions de déboursés n'ont pas permis au gouvernement de prendre une décision pour ou contre l'implantation sidérurgique, et "pour mûrir davantage les concepts", il faudra six mois et un million et demi de plus. Tout semble indiquer cependant que "le beurre" (en l'occurrence le coût de l'éducation, celui des mesures de bien-être et celui des revendications syndicales en matière de salaires) laissera peu d'argent disponible pour l'établissement d'une aciérie d'Etat, symbolisée par "les canons".

Il serait peut-être intéressant, question de se distraire en attendant les décisions de M. Johnson, de projeter ici le film-éclair de ce rêve ambitieux dont la réalisation immédiate vient de voler en éclats.

Il y a exactement cinq ans, soit le 5 août 1961, Pierre Laporte écrivait dans Le Devoir : "Les Canadiens français se feront-ils "voler" leur aciérie par la Dominion Steel and Coal Co.?" Deux jours plus tard, il terminait ainsi un éditorial intitulé "Dosco, bas les pattes !" : "Si Dosco allait persister dans ses ambitions et si le gouvernement ne réussissait pas à lui faire entendre raison, ce serait un jour de deuil pour toute la collectivité canadienne-française."

Le 29 septembre, une nouvelle émanait de Sydney selon laquelle Dosco renonçait à l'aciérie. Le même jour, le Globe and Mail de Toronto titrait "Quebec for Quebeckers Helps Kill Dosco Project" et M. René Lévesque, alors ministre des Richesses naturelles, fournissait l'une des raisons de cette décision : "Le gouvernement veut établir une aciérie qui soit la propriété de la province. Un facteur-clé, c'est qu'un gouvernement a quand même son poids dans la province qu'il dirige. Il a décidé que la propriété et le contrôle d'une telle entreprise devraient être québécois". Le même jour encore, Vincent Prince écrivait ici même : "Dosco se retire; la voie est libre".

Le 16 novembre, une dépêche de l'agence UPI laissait entendre que M. Lévesque avait ébranlé l'avenir de la Dosco. Mais seize mois plus tard, soit le 21 mars 1963, les journaux annonçaient : "Dosco revient au Québec : projet de $25 millions à Contrecoeur". Alors que M. Lévesque affirmait cette fois que le programme d'expansion de Dosco n'affecterait en rien le projet dynamique de la province, notre chroniqueur financier, M. Laurent Lauzier, se demandait au contraire s'il s'agissait d'une décision sérieuse ou d'une autre manoeuvre pour retarder la cause de l'aciérie québécoise. Il ajoutait : "Cette affaire laisse prévoir que le projet n'ira pas sans déclencher de fortes pressions ni sans donner lieu à la manifestation d'une certaine défense de la part des aciéries déjà établies au pays."

Le 16 décembre, la Dosco annonçait que son usine de $22 millions entrerait en production en octobre suivant. Le 20 août 1964, un journal du Cap-Breton révélait qu'un syndicat d'hommes d'affaires canadiens-français avait offert $50 millions pour obtenir le contrôle de la Dosco; le lendemain, ces rumeurs étaient démenties par M. Gérard-D. Lévesque et par la société Hawker Siddeley, de Londres. Le Chronicle Herald, de Halifax, qualifiant cette proposition de "unthinkable", ajoutait dans ses commentaires : "Voir Dosco contrôlée par des intérêts québécois signifierait presque certainement la fin de l'industrie de l'acier et peut-être du charbon, dans notre province."

Le 23 février 1965, la Dosco annonçait la construction, au coût de $40 millions, d'un laminoir à Contrecoeur. Le 12 mars, M. Lesage déclarait que ce nouveau programme d'expansion ne nuirait en rien à Sidbec et que le geste de Dosco ne devait pas être interprété comme une tentative de contrecarrer les projets de Sidbec. Mais le Financial Post du 13 titrait : "Dosco's bold stroke in Quebec may alter government planning". Le 3 mai, Ottawa décidait de fournir $10 millions à la Dosco pour lui permettre de financer l'exportation au Mexique de rails et accessoires ferroviaires. Le 6, Pierre O'Neil écrivait dans La Presse : "Sidbec aura la vie dure. Non seulement devra-t-elle faire face à la force brute de ses quatre compétiteurs mais elle devra en outre subir l'aide que le gouvernement fédéral apporte à l'un d'entre eux : Dosco".

Le 13 avril dernier, les journaux parlaient des lourds frais de démarrage de Dosco. Enfin, le 17 juin, le président de Dosco, M. Drury, déclarait sans ambages : "Si on construit Sidbec, il y aura une aciérie de trop. . . Nous produisons suffisamment d'acier fini pour alimenter tout le marché québécois actuel. . . M. Lesage a peut-être voulu nous aiguillonner avec son projet ; si c'est le cas, nous avons pris les devants. . ." Interrogé sur l'avenir de Sidbec, M. Drury a demandé ce jour-là aux journalistes : "Qu'en pensez-vous ?" Et de M. Johnson il a dit : "C'est un homme habile. Je suis certain qu'il va prendre les meilleurs intérêts de la province. . ."

Epilogue : Le cabinet doit étudier incessamment le rapport Gignac et le premier ministre fera bientôt une déclaration. Une seule chose est sûre, c'est que personne ne souhaite cette semaine être à sa place.

Renaude LAPOINTE

Le bon coup de barre

ALORS QU'IL APPARTENAIT à l'Opposition, le député de Bellechasse, Me Gabriel Loubier avait tonné contre les diverses lois qui régissent notre hôtellerie (et qui, par ricochet, influent sur notre seconde industrie en importance : le tourisme). Et il avait eu des mots très durs : discriminatoire, discrétionnaire, même il n'avait pas craint d'employer le mot "hypocrite" . . . en parlant de la loi des liqueurs comme on dit.

Aujourd'hui, Me Loubier est le ministre du Tourisme. C'est le même homme avec les mêmes idées et les mêmes opinions et, à en juger par une toute récente décision, le ministre a vraiment l'intention de relever les manches.

Disons-le carrément, le Conseil du tourisme (dit supérieur), jusqu'à ces derniers mois, n'avait pas fait preuve d'un dynamisme notable. Certes, étant uniquement consultatif, sa mince ressource consistait à remettre au ministre (en fait, trois messieurs successivement, occupèrent l'important fauteuil) des mémoires très au point mais qui ne furent que des mémoires. L'une des meilleures façons de se rendre nulle part ! Or, Me Loubier entend que "ça bouge là-dedans" et, vendredi, il annonçait une refonte complète des structures de l'organisme.

Nomination de cinq personnes fort connues et dont la compétence est reconnue : les Plamondon, Chaput, Delage, Pollack, Genest, auxquelles s'adjoint le ministre. Ces gens ayant besoin d'un "bureau" pour oeuvrer de façon conséquente, on le leur donne sous forme d'un secrétariat permanent auquel est confié un budget annuel de $50,000. Ce n'est pas le Pactole mais de consultatif qu'était l'ancien organisme, le nouveau possède les moyens d'être réellement actif. Nous avons l'impression qu'il le sera.

Ne blessons personne mais il est notoire que la philosophie de l'ancien Conseil était plutôt négative en ce sens que son action reposait sur un principe confortable, c'est-à-dire : "ils viendront toujours, les touristes !" Ce qui est loin d'être si sûr. La philosophie des cinq nouveaux dirigeants est toute différente : "ils ne viendront PAS toujours et il importe de savoir pourquoi avant qu'il ne soit trop tard !" Le phénomène Expo '67 ne durera que six mois. Qu'allez-vous offrir après et ensuite ? Le noeud est aussi énorme que le problème lui-même et c'est en se mettant à l'oeuvre sans retard que l'on posera les jalons d'une puissante action qui, outre de maintenir notre actuelle cote touristique à son meilleur, verra à la prémunir contre maintes défaillances d'intérêt dont on note déjà les premiers signes.

Le touriste, c'est un client ! Personne n'est tenu de lui en donner plus qu'il n'en demande. Mais si vous n'avez pas ce qu'il demande, il le cherche ailleurs.

Roger CHAMPOUX

L'Inde: la fin d'une illusion

SI D'AVENTURE quelqu'un éprouve la tentation d'établir l'inventaire des lieux communs qui sont depuis plus de 20 ans le pain quotidien de l'avant-garde intellectuelle, il ne devra pas omettre ce poncif : l'Inde est irrévocablement l'incarnation du pacifisme intégral. Peut-être cela n'a-t-il jamais été vrai. Ce ne l'est plus, si l'Inde est sur le point de se doter d'un armement nucléaire.

Cette information a été niée par l'Inde. Mais dans les milieux proches des Nations unies, à New York, on tient pour à peu près certain qu'effectivement l'Inde est armée de la manière la plus moderne ou qu'elle le sera incessamment.

La rumeur, en tout cas, imprimée dans pas mal de grandes publications depuis quelques mois, était certainement connue dans les chancelleries du monde quand la France tentait d'acheter de l'uranium au Canada. Le Canada s'est montré si difficile sur les conditions de vente (la commande était de l'ordre de plusieurs centaines de $ millions) que le marché n'a jamais été conclu. Ami indéfectible de la vertu, Ottawa voulait être bien sûr que le gouvernement du général de Gaulle allait faire du minerai canadien l'usage le moins répréhensible possible. On voulait être sûr, en d'autres mots, qu'aux mains du gouvernement français l'atome allait servir exclusivement à des fins pacifiques. Or, d'une façon indirecte, mais d'une manière également indéniable, c'est le Canada qui a donné à Delhi les moyens d'entrer dans le club nucléaire, en mettant à sa disposition tout ce qu'il faut pour mettre au point le redoutable engin ! Curieux procédés.

Bien entendu, l'Inde n'est pas le seul pays rendu au seuil de la graduation atomique. Israël, l'Egypte, la Thaïlande, l'Allemagne, sans compter quelques pays africains (!), sont des candidats possibles. La Suisse et la Suède aussi. Et le Japon aussi peut-être ?

Si jamais la rumeur de l'acquisition par l'Inde de l'arme suprême est confirmée, on apprendra de source indienne officielle que ces dispositions sont prises à des fins défensives. S'il est vrai que le Pakistan est équipé par la Chine, avec laquelle l'Inde a des démêlés permanents, la prudence peut commander à un peuple, même très pauvre, de faire les frais d'un armement nucléaire, dira-t-on.

Le pacifisme est incapable de résoudre l'énigme suivante: si vous êtes attaqué par un ennemi disposant d'un armement nucléaire, allez-vous vous laisser faire, étant entendu que vous avez la possibilité de vous donner les moyens de la riposte ? Le cercle ne se refermera jamais. L'Inde, sur laquelle ne pèse pas l'opprobre de l'impérialisme occidental ou du colonialisme, risque de dédouaner l'arme nucléaire aux yeux de peuples qui n'ont même pas les moyens de se donner un standard de vie convenable.

Guy CORMIER

VOUS AVEZ LA PAROLE

Des statistiques non probantes en matière d'habitation

Monsieur le Rédacteur,

Votre section magazine du 9 juillet présentait, en page deux, un bref article de Jean-Pierre Bonhomme qui, à coups de statistiques, s'évertuait à démontrer que le Canadien français urbain en très grande partie locataire, ne peut être, par ce fait, "maître chez lui".

Je refuse entièrement de croire à une hypothèse si conclusante. L'interprétation de statistiques est un chose dangereuse; ces dernières présentent des faits et non pas des opinions et des motivations. Les déterminants physiques, économiques, psychologiques et sociaux de l'habitat-type canadien français ne font malheureusement pas partie des renseignements fournis par le Bureau canadien de la statistique.

Qu'est-ce qui motive le Canadien français à louer son gîte, plutôt que de s'acheter une maison ? Peut-être est-ce par souci de mobilité et d'indépendance. Un bail est une chose de courte durée et les déménagements ne semblent pas effrayer plusieurs d'entre nous. Ce continuel va-et-vient, cette perpétuelle instabilité reflète-t-elle une insatisfaction chronique de la population du stock de logements existants ? Ou explique-t-elle plutôt une volonté bien saine (et typique) de "faire changement" ? A-t-on vraiment cherché à savoir la raison d'être de ce phénomène ? J'en doute fort.

La maison unifamiliale isolée est impopulaire chez le Canadien français urbain, dites-vous; peut-être cette forme d'habitation ne représente-t-elle pas pour les nôtres, une panacée. Chez nos voisins du Sud, le bungalow traditionnel n'est-il pas considéré comme pilier social, comme élément essentiel du "Great American Dream" ?

Il est très possible que notre opinion à ce sujet ait été influencée fortement par ce fait. Il serait fallacieux de conclure que le logement en location est synonyme de pauvreté ou de dégradation sociale. On voit apparaître des logements luxueux, de grande qualité, mais malheureusement accessibles qu'à une minorité. Les experts constatent également un phénomène inverse à celui de l'exode vers la banlieue des années antérieures; en effet, plusieurs propriétaires quittent leurs maisons et emménagent dans de nouveaux appartements, à deux pas des cinémas et des grands magasins.

Se peut-il que l'appartement de luxe situé près du coeur de la ville devienne un nouveau "status symbol", oblitérant ainsi celui du petit bungalow de banlieue ? Aux Etats-Unis, refuge insaisissable des libertés individuelles, s'esquisse lentement une volonté de resserrer et de "collectiviser" l'habitation, dans le but de créer une atmosphère de voisinage, absent des banlieues actuelles.

Il serait osé d'affirmer que le fait d'être locataire, implique celui d'une certaine pauvreté. Certes, une bonne couche de la population canadienne française ne peut accéder à la propriété d'une maison, vu son manque de disponibilités financières. Mais la vue d'un nombre imposant de voitures de modèles récents stationnées dans des secteurs résidentiels de la sorte, suggère plutôt un déplacement de l'échelle des valeurs des locataires; ces derniers conçoivent peut-être leur logement comme une "machine à habiter", commode et efficace, dénuée de toute attache romantique.

Les chiffres le prouvent: la banlieue n'est pas économiquement rentable si elle consiste uniquement en maisons unifamiliales isolées. Psychiatres et travailleurs sociaux constatent chez les banlieusards une recrudescence de désordres émotifs causés par le stress et l'ennui. Les urbanistes ont depuis longtemps condamné la banlieue, sous sa forme actuelle, et ont apporté à leur témoignage chiffres et faits. Se peut-il que leur message ait été incompris ?

Si la propriété privée est une exigence essentielle à l'épanouissement total du Canadien français (et il faudrait le prouver), il faudrait ensuite déterminer quel est l'environnement le plus susceptible de répondre à ses besoins. S'il est prouvé qu'un milieu relativement dense et urbain soit la formule la plus valable, il sera alors essentiel de créer des mécanismes légaux et administratifs qui permettront la propriété individuelle de logements collectifs. Ces appartements en co-propriété, ou condominiums, sont populaires en Europe et font leur apparition aux Etats-Unis. Le degré de qualité et de services qui existent actuellement dans les logements locatifs sera certainement rehaussé, à l'avantage de l'occupant, si le propriétaire doit vendre l'appartement qu'il aura conçu. Ainsi la maison à appartements pourra répondre beaucoup plus adéquatement aux exigences du Canadien français urbain, étant conçue en fonction de ses besoins, et non de ceux de l'investisseur.

Nous sommes cependant loin de la coupe aux lèvres, et des recherches de la sorte n'existent pas. Au lieu d'exiger un ministère de la Maison, qui ne ferait que répéter les erreurs du passé, il serait beaucoup plus sage de voir à la création d'un organisme "ad hoc", à caractère consultatif, subventionné par les administrations publiques, et dont la tâche serait de réaliser un inventaire complet des besoins et des exigences actuelles et futures en matière de logement. Les recommandations de cet organisme pourraient être ensuite politiquement acceptées par les divers organismes gouvernementaux et traduites en politiques opérationnelles. Pour répondre à la dernière phrase de monsieur Bonhomme, les correctifs radicaux qui s'imposent existent peut-être, mais encore doivent-ils trouver la possibilité de concrétiser.

Maurice BOURQUE,
de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

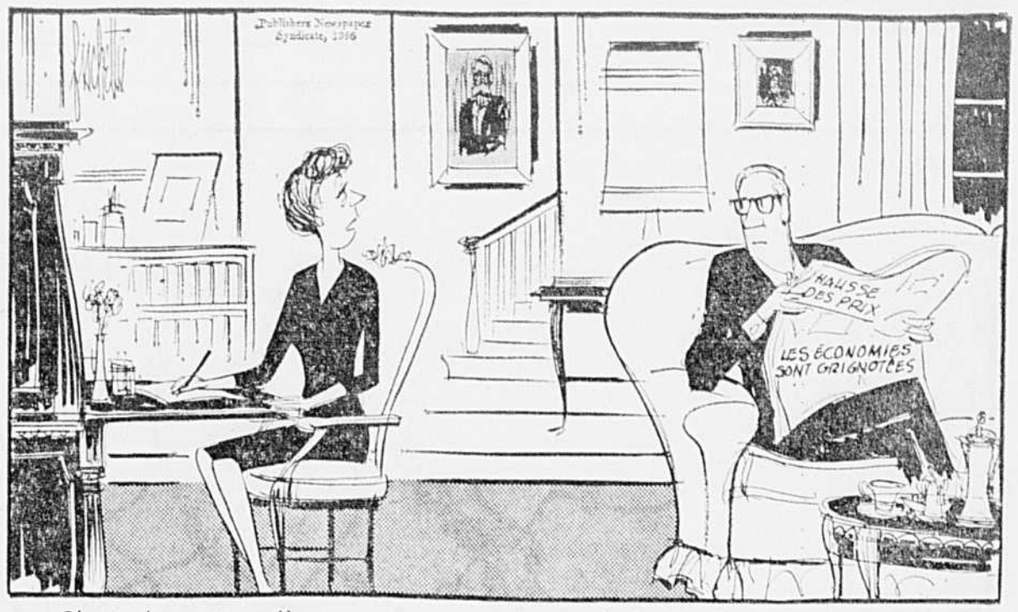

Chéri, de quoi souffrons-nous en ce moment, de l'inflation ou du socialisme ?

En marge des grèves

Monsieur le Rédacteur,

Il y eut un temps où l'employeur ne payait pas suffisamment l'employé pour rencontrer le coût de la vie. Le droit de faire la grève fut alors reconnu. Mais il est à se demander si les promoteurs de grèves pour certaines catégories ne vont pas trop loin.

Ceux qui en bénéficient sont bien ceux qui appartiennent à une union quelconque. Disons ici que la moyenne des augmentations de salaire à la suite des récentes grèves de l'industrie et des utilités publiques, s'élève aux environs de 32 p. cent. Ce qui contribue largement à l'inflation et à la restriction du pouvoir d'achat du dollar.

Le coût de la production augmente de pair avec le coût de la vie et atteint toutes les classes de la société. Que penser des groupes de travailleurs qui ne sont pas protégés par les unions pour revendiquer leurs droits. Citons en exemple les employés de magasin qui, comme bien d'autres, ont à faire face à la hausse du coût de la vie sans toucher une augmentation de salaire proportionnée à la situation existante.

Nous nous sommes en face d'un cercle vicieux auquel seuls des économistes avec nos législateurs pourraient remédier en classifiant les salaires pour chaque catégorie de travailleurs, en imposant une loi opérante à cet effet. Du même coup le coût de la vie devrait être gelé de façon uniforme par une législation afin que les travailleurs, employeurs, locataires comme propriétaires, deviennent des égaux dans l'économie de la province ou du pays.

Sinon les grèves se multiplieront pour donner du fil à retordre à nos administrateurs publics et serviront à débalancer les normes du bon sens. Certaines classes de sa société, qui ne sont pas protégées par les unions ou une loi de réforme administrative, seront du groupe lamentable atteint au détriment des autres.

Valere Vachon,
Montreal

l'opinion *canadienne*

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

Pour l'arbitrage obligatoire

THE TRANSCRIPT, (Moncton, N.-B.) — Il y a au Canada une accumulation de plus en plus alarmante de grèves dont plusieurs viennent clairement à l'encontre de l'intérêt public. Ces arrêts de travail sont déclenchés avec d'autant plus de hâte que les grévistes ne sont pas sans savoir qu'on ne peut permettre que leur geste fasse du tort au pays. Cela n'est ni plus ni moins que du chantage alors que la nation ou tout au moins une partie, est détenue comme otage.

L'inquiétude provoquée par cette vague de grèves est manifeste et on croit de plus en plus qu'il faudra en venir à l'arbitrage obligatoire chaque fois que surviendra un conflit ouvrier pouvant aboutir à une grève ou à un lock-out de nature à faire du tort à la société en général.

Alors que l'idée de l'arbitrage obligatoire gagne de plus en plus de terrain, il est probable que les services publics seront les premiers à mettre en application ce moyen de prévenir des épreuves publiques. C'est là un développement prévisible, surtout à la lumière de la révoltante grève des employés d'hôpitaux au Québec . . .

On ne peut accorder sans discernement le droit aux négociations collectives et le droit de grève. Le Canada — et les provinces — ne peuvent permettre aux pompiers, aux policiers, au personnel des hôpitaux et aux autres catégories de travailleurs indispensables à la société, de faire la grève. Une méthode permettant d'en arriver à un règlement équitable est essentielle, mais le droit de grève doit être restreint.

La province d'Ontario a récemment adopté l'arbitrage obligatoire pour les employés non-professionnels des hôpitaux pour qui le recours à la grève a été décrété illégal. En vertu de cette loi, les décisions du tribunal d'arbitrage sont exécutoires. C'est la seule loi du genre au Canada.

Expérience inacceptable du Québec

THE TIMES-GLOBE, (Saint-Jean, N.-B.) — L'expérience du Québec avec la grève des hôpitaux aura des répercussions au Nouveau-Brunswick et à travers le Canada tout entier. La situation à l'Hôpital Provincial de Saint-Jean, où une importante enquête sur toutes les facettes de l'administration a été ordonnée à la suite de malaises au sein des employés, confère un intérêt particulier à la question.

Des pressions sont exercées depuis quelque temps déjà par les syndicats pour que les hôpitaux et d'autres services gouvernementaux tombent sous la juridiction de la Loi des relations ouvrières, ce qui automatiquement donnerait le droit à la négociation collective ainsi que le droit de grève. Pour ce faire, le gouvernement devrait se proclamer employeur selon les termes de la loi.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait au Québec l'ancien gouvernement Lesage en éliminant plusieurs vieilles coutumes et lois dans le cadre de la "révolution-pas-si-tranquille-que-cela". L'un des premiers développements qui en est résulté fut qu'une grève a été évitée de justesse à la Sûreté provinciale tandis que les employés non-professionnels des hôpitaux ont mis leur menace à exécution . . .

Le Nouveau-Brunswick doit trouver une alternative pratique à l'expérience inacceptable du Québec. Les employés d'hôpitaux ont certes droit à un traitement équitable mais les patients aussi.

Les Maritimes incomprises par Ottawa

THE GLEANER, (Fredericton, N.-B.) — Les maires de Fredericton, Saint-Jean, Halifax et Dartmouth sont revenus déçus de leur voyage à Ottawa.

Au lieu d'obtenir simplement l'aide directe qu'ils réclamaient — l'inclusion de leur ville dans la région atlatique se qualifiant pour les stimulants fédéraux à l'industrie — on leur a proposé une substitution compliquée équivalant à la promesse que des industries spécifiques qui s'installeront dans les quatre centres en question pourraient recevoir du Conseil de développement de l'Atlantique un montant indéterminé...

En dépit de toutes les preuves qui lui ont été soumises, le gouvernement d'Ottawa ne reconnaît ni la nature ni la gravité du problème économique qui, depuis si longtemps assaille les provinces maritimes. Des statistiques récentes soumises par les quatre maires illustrent pourtant la situation très clairement. Les revenus des travailleurs des provinces atlatiques n'atteignent que 65.8 p.c. de la moyene nationale des salaires, comparativement à une moyenne de 117.6 pour les travailleurs de l'Ontario et 113 p.c. pour ceux de la Colombie-Britannique.

L'attraction qu'exercent ces échelles de salaires supérieures sur les travailleurs spécialisés des Maritimes est tellement évidente qu'il est plutôt étonnant qu'un plus grand nombre ne soit pas alléché. Par contre, il y en a en beaucoup trop qui mordent à l'appât, au détriment de cette région et ce processus se poursuit depuis des décennies.

Fredericton, Saint-Jean, Halifax et Dartmouth sont des villes des Maritimes où une situation satisfaisante pour les travailleurs, comparativement aux centres urbains du Haut Canada, pourrait être créée. Mais l'offre faite par Ottawa à cette fin est malheureusement très insuffisante et n'est pas proportionnée à la tâche.

Intervention gouvernementale digne d'éloges

THE JOURNAL, (Edmonton) — Le gouvernement du Québec a clairement donné à entendre qu'il se montrera sans pitié pour les propriétaires d'hôtel, de motel et d'auberge qui se proposent d'abuser du public durant l'Expo 67.

Une loi "prévoyant des sanctions sévères" doit être présentée au cours de la prochaine session dans une tentative pour maintenir à un taux raisonnable les dépenses de logement des visiteurs qui viendront à Montréal durant l'Exposition universelle.

L'annonce de la législation proposée fait suite à une enquête qui a révélé qu'environ 80 établissements ont pris des dispositions pour hausser à $25 et jusqu'à $50 par jour le prix de chambres qui ne coûtent à l'heure actuelle que $10 par jour.

L'intervention du gouvernement québecois est digne d'éloges. **Des milliers de visiteurs jugeront le Canada tout autant que le Québec en se basant sur la façon dont ils seront traités pendant leur séjour dans la Métropole canadienne.** Il va sans dire que le mercantilisme pur et simple ne serait pas de nature à rehausser la réputation ni de l'un ni de l'autre.

Amélioration du système pénitentiaire

THE TIMES, (Moncton, N.-B.) — La visite qu'a faite récemment le solliciteur général du Canada, M. Larry Pennell, dans la région de Moncton nous oblige à commenter favorablement — comme nous l'avons fait dans le passé — l'ensemble du programme destiné à moderniser et à rejeunir le système pénitenciaire canadien.

La modernisation a été entreprise sous l'ex-ministre de la Justice, Davie Fulton, et elle s'est poursuivie sous le régime libéral.

Ce programme n'est pas destiné à transformer les pénitenciers canadiens en des colonies de vacances — un point sur lequel nous devons insister auprès des personnes qui voudraient interner les criminels dans des cachots de l'époque médiévale. Ce programme a été conçu dans le but de disposer de différents genres d'institutions pour diverses catégories de criminels et pour créer des conditions qui, dans la mesure du possible, favoriseront la réhabilitation des prisonniers lorsqu'ils reprendront leur place dans la société.

Ce n'est pas une perte d'argent que d'investir des fonds publics dans la construction de nouvelles prisons, pour disposer d'un personnel mieux entraîné, pour jouir d'ateliers mieux équipés, pour compter sur les services d'un plus grand nombre de psychiatres. Au contraire, c'est un excellent placement car cela peut réduire le nombre de "récidivistes".

Notre pays pourrait adopter avec profit plusieurs méthodes. Certains pays ont réalisé des succès remarquables dans la lutte contre la corruption des

moeurs en permettant des visites conjugales aux épouses des prisonniers.

Dans certains pays, les visites régulières des fiancées ou des petites amies des prisonniers sont encouragées. De ces diverses façons, ces pays ont empêché qu'un séjour en prison fasse plus de tort que de bien dans un secteur des affaires humaines.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Photo LA PRESSE

Le nombre requis de votants est atteint

Il s'agissait du deuxième référendum décrété à Laflèche, en moins de deux ans, afin d'obtenir l'approbation des contribuables sur le projet d'un plan directeur d'urbanisme et d'un règlement de zonage. Cette fois le nombre requis de votants (le tiers) a été enregistré. Dans le bureau de votation no 15, samedi, lors de la compilation des bulletins, régnait une activité fébrile. Sur la photo, à gauche, M. Urgel Blais, trésorier de la ville, assistait le président du scrutin, M. Fernand Taillon, greffier; M. Uldéric Raymond, au centre, agissait comme scrutateur dans ce bureau.

Cinq autres descentes de la police dans des maisons louches à Montréal

Plus de 110 personnes ont été appréhendées par la police au cours de la fin de semaine dans cinq descentes effectuées dans des débits de boissons, des maisons de jeux ou des cabarets.

Onze hommes, dont un tenancier, ont été arrêtés vers 2 h., hier matin, dans un débit de boisson, situé au 5144 rue Papineau. La police, dirigée par le caporal Lucien Magnan, de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale, a saisi quatre caisses de bière, deux films pornographiques et un projecteur.

Vers 5 h. 45 samedi matin, 32 personnes, dont quatre tenanciers, ont été surprises dans une maison de jeu située au Ionian Island Social Club, au 5149-A, Avenue du Parc. Il s'agissait surtout d'individus d'origine grecque. Des dés, de l'argent, des tables et des chaises ont été saisis.

Huit hommes qui jouaient aux dés à l'arrière d'une taverne, au 4100 est, rue Notre-Dame, ont été surpris par les policiers de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal, vendredi soir. Ils seront traduits devant la Cour municipale.

On se réfugie sur les toits . . .

Une joyeuse réunion d'étudiants s'est terminée par une petite promenade dans un panier à salade, sous le clair de la lune, tôt samedi matin.

Une quarantaine d'étudiants ont été surpris dans une maison de chambres située au 3653 rue Université, alors que de l'alcool vendu illégalement coulait à flots.

A l'arrivée des policiers, une vingtaine des jeunes gens se sont réfugiés sur les toits, mais ils ont été rapidement délogés par les représentants de l'ordre.

Trente-six d'entre eux sont demeurés détenus, après un interrogatoire. Cinq de ceux-ci ont été référés à la Cour du Bien-être social et les autres ont comparu samedi matin devant le juge Paul Hurteau.

Deux garçons et une fille ont nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques sans permis. Ils ont été relâchés sous un cautionnement de $100 chacun, tandis que les 28 autres ont dû payer un dépôt de $25 pour reprendre leur liberté.

Par ailleurs, 21 personnes, dont 14 mineurs, ont été amenées au poste de police no 4 samedi matin, après une descente effectuée au Casa Loma, au 94 est, rue Ste-Catherine.

Le sergent-détective René Rochon, de l'Escouade de la moralité, division centre, les a tous relâchés un peu plus tard.

Les mineurs seront appelés à comparaître par voie de sommation.

Les petits cadeaux

—"J'apporte de temps à autre une bouteille de cognac à ma femme".

—"Aime-t-elle donc boire ?"

—"Pas spécialement — mais elle constate au moins, que j'ai pensé à elle."

Photo LA PRESSE

Jeunes musiciens en route vers l'Alberta

Neuf jeunes musiciens, gagnants de concours musicaux en mai à Saint-Jean, ont pris hier après-midi le train à destination de l'Alberta. Ils avaient été primés par l'Association des fanfares amateurs dans le Québec, à l'occasion de son concours annuel. Ces musiciens québécois séjourneront pendant treize jours à Water Valley, en Alberta, au ranch Silvercreek, pendant un camp interculturel destiné à des membres de fanfares. Leur voyage est le premier du genre, organisé sous les auspices de la commission du centenaire de la Confédération et comprenant des participants à des organisations bénévoles. On voit de gauche à droite parmi le groupe, première rangée, MM. Léo Boucher, directeur de l'Harmonie d'Asbestos, Gilbert Blais, de Victoriaville, Lucien Petit, d'Arvida, Robert Desnoyers et Jean Dupuis, de Saint-Jean ; deuxième rangée, Gérard Poulin, chef de la section des voyages chez les jeunes à la commission, Guy Lefebvre, Réal Sirois, Pierre Mailhot et René Caplette, d'Asbestos, Luc Fradette, de Thetford, ainsi que Maurice Coutu, secrétaire-trésorier de l'Association des fanfares amateurs dans le Québec.

Vote majoritaire de Laflèche sur un règlement de zonage

(T.D.) — Les contribuables de Laflèche ont approuvé par une très forte majorité le projet d'un règlement de zonage qui leur a été soumis, samedi, par voie de référendum.

Sur un nombre total de 789 votants, 617 se sont prononcés en faveur du règlement, représentant une valeur immobilière de $5,861,700.

Par contre, seulement 110 électeurs-propriétaires (résidants) ont désapprouvé le projet, cumulant à peine $1 million en valeurs immobilières imposables.

C'est donc dire que le règlement de zonage — c'est la deuxième fois en moins de deux ans qu'il fait l'objet d'un référendum — a été ratifié par une majorité de plus de 500 voix et de près de $5 millions en valeurs.

A noter que 62 bulletins ont été rejetés pour différentes raisons.

La loi des cités et villes stipule qu'au moins un tiers des électeurs-propriétaires, résidant dans la municipalité et ayant le droit de voter, doivent exercer ce droit pour qu'un tel règlement soit adopté.

Cette fois, le nombre requis d'électeurs étaient de 644. Donc, il a été largement dépassé.

Au premier référendum tenu sur cette importante question, l'ancienne administration du maire Alexandre Girard avait "mis tout en oeuvre pour inciter les gens à ne pas exercer leur droit de vote, brimant ainsi la possibilité de lancer Laflèche sur la voie d'un progrès économique réel", a commenté le maire actuel, M. Gérard Philipps.

En apprenant le résultat du référendum — soit l'approbation du règlement de zonage qui permettra à la ville de mettre en vigueur un plan directeur d'urbanisme, qui a déjà coûté la jolie somme de $70,000 — le maire Philipps a déclaré : "J'interprète ce résultat comme une nouvelle marque de confiance envers notre administration, et nous mettrons tout en oeuvre, mes collègues et moi-même pour redonner à Laflèche la place qui lui revient sur le plan économique de la rive sud."

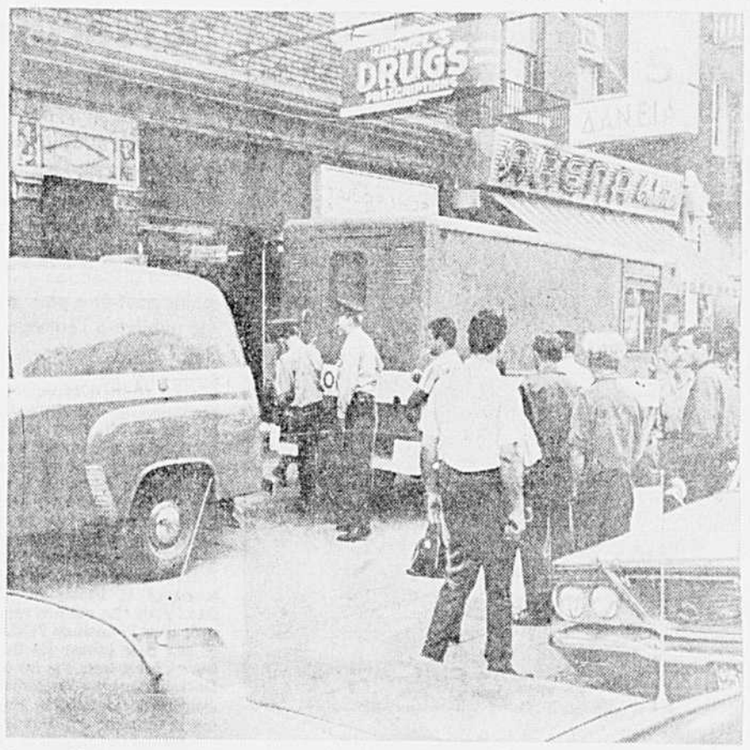

La police en action : 110 arrestations

Cinq descentes effectuées par la police au cours de la fin de semaine ont permis de surprendre plus de 110 personnes dans des maisons de jeu, des débits de boisson, ou des mineurs dans des cabarets. Ci-dessus, la police fait irruption dans une maison de jeu située au 5149-A Avenue du Parc, appréhendant 32 personnes d'origine grecque, dont quatre tenanciers.

Deux campeurs sont retrouvés sains et saufs au Mont-Tremblant

MONT-TREMBLANT. (C.B.) — Les deux campeurs égarés dans les bois du parc Mont-Tremblant ont été retrouvés hier matin à quelque 12 milles de l'endroit où ils avaient établi leur campement, la semaine dernière. Le surintendant du parc, le capitaine Maurice Coutu, les a identifiés par les noms de Gilles Beauchamp, âgé de 20 ans, domicilié au 7035 rue Boyer, à Montréal, et Jean-Pierre Rossignol, âgé de 19 ans, demeurant au 1453 rue Barré, à Saint-Laurent.

Après s'être restaurés, les deux jeunes gens se sont rendus à l'hôpital de Saint-Jovite pour y subir des examens. En dépit d'un séjour prolongé dans la forêt, ils semblaient tous deux en excellente condition physique.

Ils avaient quitté leur campement établi au lac Munro jeudi, la semaine passée, avec l'intention de prendre des photographies du panorama. Leur disparition a été signalée le soir même par des amis, avec qui ils campaient. Le service du parc a mis sur pied des équipes de secouristes avec la collaboration de la compagnie forestière de papier International.

Devant l'insuccès de leurs recherches, samedi, le surintendant Coutu a fait appel à la zone huit de la protection civile. Cet organisme a dépêché sur les lieux des équipes de secouristes qui, tôt dimanche matin, se mirent à ratisser les bois.

Une équipe d'hommes du parc Mont-Tremblant a finalement trouvé les deux égarés, vers les 9 heures dimanche matin, sur les bords du lac Allen. Rossignol et Beauchamp ont expliqué qu'ils avaient quitté le lac Munro dans le but de se rendre au lac Louis mais, chemin faisant, ils se sont égarés pour se retrouver finalement au lac Allen à 12 milles de leur point de départ. Ils ont avoué avoir souffert de la faim, mais que la fraîcheur des nuits et les moustiques ne les avaient pas trop incommodés.

Les secouristes qui les ont retrouvés sont MM. Gabriel Labonté, garde-chasse, Léon Souligny, un des gardiens du parc, et André Laforte, fonctionnaire responsable des parcs dans le secteur de Montréal.

Les recherches étaient sous la direction conjointe du capitaine Coutu et du lieutenant-colonel Robert Joncas, directeur de la Protection civile. Un avion de la compagnie C.I.P. et l'hélicoptère de la Sûreté québécoise ont également participé aux recherches.

"La ville de Laval: le produit d'un expédient politique à courte vue"

— Me Jacques Viau

Le vice-président de la section de droit municipal de l'Association du Barreau canadien, Me Jacques Viau, s'en est pris hier à ce qu'il a appelé l' "amalgamation du jour au lendemain" de municipalités et a blâmé l'ancien gouvernement provincial du Québec à ce propos, et cité la nouvelle ville de Laval comme exemple d'une telle "confusion" causée par de telles législations.

L'avocat montréalais Jacques Viau, C.R., a déclaré à la section de droit public local de l'Association du Barreau américain que "le citoyen moyen du Québec est contre la disparition accélérée d'entités municipales séparées".

"La ville de Laval, dit-il, constitue une preuve évidente du danger de regroupement sans un plan bien conçu. En effet, la ville de Laval est le produit d'un expédient politique à courte vue".

"En dépit de l'opposition d'un grand nombre de citoyens a ajouté Me Viau et sans aucun plébiciste dans les municipalités en cause, le gouvernement adopta une législation établissant la nouvelle ville".

"Presque du jour au lendemain, dit-il, le nouveau gouvernement local était forcé d'assumer — sans planification antérieure — des charges administratives auparavant remplies par 14 unités municipales différentes".

Me Viau a prédit que le gouvernement devrait prêter à la nouvelle ville une aide financière substantielle pour lui éviter la banqueroute.

Corps exhumé: s'agit-il de la femme Lauzière disparue depuis deux ans?

L'identité de la femme, dont le corps a été exhumé d'une fosse par les policiers provinciaux et montréalais en fin de semaine, semble avoir été déterminée par les enquêteurs.

Il y a deux ans, un membre de la famille de Mme Jean-Guy Lauzière a signalé à la police la disparition de cette dernière. Les enquêteurs croient qu'il s'agit du corps de Mme Lauzière.

Le cadavre a été retiré d'une fosse remplie de chaux, près de St-Gabriel-de-Brandon. Il était méconnaissable. Le corps a été transporté à la morgue de Montréal après avoir été transporté en premier lieu à la morgue Thomas Dawes, à St-Gabriel.

La police n'a pas déterminé à quel genre de crime est relié la mort de Mme Lauzière.

Un homme est actuellement détenu comme suspect dans cette affaire. Un cousin de la victime, Jean-Paul Lauzière, avait été longuement interrogé par les détectives, il y a deux ans, à la suite d'une fusillade survenue au cabaret Lion D'Or, au cours de laquelle le gérant, M. J. Robitaille, avait été blessé d'une balle.

Plusieurs suspects

Une enquête qui se poursuit à ce sujet et qui a débuté il y a près de deux ans, relie à cette affaire les noms de André Beaulieu et Maurice Gélinas, tenus criminellement responsables du meurtre du chauffeur de taxi Réal Belhumeur, le 14 mars 1965, ainsi que Jean-Claude Roy et Sonny Coe, reliés à un important vol dans un camion-remorque de la compagnie Sherbrooke Express.

D'autres individus du même acabit, actifs dans l'est de la métropole, sont aussi reliés à ces crimes. Ils auraient eu leur mot à dire dans l'affaire de la disparition de Mme Lauzière. Celle-ci était d'ailleurs la femme d'un individu bien connu des policiers, selon les enquêteurs.

Ils sont entrés immédiatement en fonction.

Protestations d'un groupe de "pacifistes" contre l'attitude de la police de Montréal

Un groupement qui s'est occupé ces jours-ci d'annoncer, pour aujourd'hui et demain, des manifestations contre la guerre du Vietnam, a émis en fin de semaine une protestation comme quoi cinq personnes, qui distribuaient des tracts dans ce but, avaient été "arrêtées" par la police de Montréal.

Au poste 18, un des postes dont il est question dans cette déclaration, on a confirmé la détention vendredi soir de MM. Bob Silverman et Robert Bernard, et on a précisé qu'il ne fallait pas confondre arrestation avec détention pour fins d'enquête.

Les protestataires, de leur côté, précisent que MM. Silverman et Bernard ont été retenus de 9 h. 30 vendredi soir à 9 h. le lendemain matin, et libérés sans qu'aucune accusation soit portée contre eux.

Le groupement en cause, le "Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam", ajoute que les autres personnes ainsi détenues étaient Mmes Megan Williams et Sera Mills, MM. Toby Williams et Brian Slocock, en précisant que ce dernier fut détenu de 11 h. p.m. samedi à 11 h. a.m. dimanche.

M. Slocock a déclaré à LA PRESSE que la police avait refusé de lui rendre quelque 500 tracts, dont il déclare qu'il les avait avec lui lorsqu'on l'a détenu.

Le Comité, dans sa protestation qualifie ces mesures de "discriminatoires et d'antidémocratiques".

Il ajoute : "Depuis que les Témoins de Jéhovah ont eu gain de cause devant la Cour suprême du Canada, personne ne peut ignorer que les distributions de tracts sont tout à fait légales. Les agissements de la police ne peuvent donc être excusés, il ne s'agit pas d'erreurs mais d'une action réfléchie, visant à décourager les militants pacifistes."

Les tracts distribués annonçaient un spectacle donné ce soir, au Plateau à 8 h. sous les auspices du Comité, avec participation de Pauline Julien et présentation d'un film tourné au Vietnam. Il annonçait aussi une manifestation pour demain soir, à 8 h., au carré Dominion où M. Michel Chartrand doit prendre la parole. Les tracts évoquaient aussi l'explosion atomique d'Hiroshima, le 6 août 1945.

Funérailles civiques pour un membre de la Protection civile

Les autorités municipales de St-Laurent ont décidé d'accorder à M. Germain Leroux, 31 ans, du 815 rue St-Germain, à Saint-Laurent, des funérailles civiques qui se dérouleront demain matin dans cette ville.

M. Leroux s'est tué quand son camion de la Protection civile s'est écrasé en bordure de la route, dans la côte escarpée de Ste-Marguerite-Station, alors qu'il se rendait porter du matériel de secourisme et des génératrices, à Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, afin d'aider aux recherches pour retrouver trois enfants perdus. Il a succombé peu après l'accident, à l'hôpital.

Ces enfants perdus ont été retrouvés le lendemain, soit vendredi. Ils étaient sains et saufs.

Dans cet accident, un jeune homme de 21 ans, Jacques Antoons, du 632 rue Lindsay, à Saint-Laurent, a été grièvement blessé. Il a été placé sous des soins intensifs à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où l'on conserve bon espoir de lui sauver la vie.

Ce jeune membre de la Protection civile est l'assistant-gérant des piscines de Saint-Laurent. Il est étudiant en 3e année, sciences physiques, à l'Université de Montréal. Il souffre d'une fracture à la colonne vertébrale et de trois côtes cassées.

L'imprudence en forêt peut entraîner l'égarement, et de plus lourdes conséquences encore, comme l'a fait constater le père du jeune blessé, M. Jacques Antoons sr.

Deux juges sur le même banc...

Les comparutions de samedi matin aux Sessions de la Paix ont pris un caractère assez inusité quand on a vu deux juges y "siéger".

Le juge Paul Hurteau, qui siégeait effectivement, a accueilli le juge Edward Gaulkin, de Newark, au New-Jersey, actuellement de passage à Montréal à l'occasion du congrès du barreau américain. Le juge Hurteau a souhaité la bienvenue à son collègue et l'a invité à ses côtés pour qu'il préside ainsi une partie des comparutions.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

Jocelyn Proulx, 7 ans, fils de M. et Mme Alfred Proulx, de la rue Sainte-Odile à Rimouski, tué par une auto près de chez lui, hier après-midi.

Victimes de l'onde

M. Roger Lechasseur, 23 ans, de Luceville, comté de Rimouski, et **Daniel Rioux**, 12 ans, fils de M. et Mme Romuald Rioux, du 25, rue Saint-Alphonse, à Luceville, se sont noyés vers 8 h. 30 samedi soir, quand leur chaloupe a chaviré dans la rivière Neigette, près de Saint-Donat, dans le comté de Rimouski. Les corps des deux victimes, qui étaient en excursion de pêche, ont été repêchés vers 11 h. 30 samedi soir.

M. Eugène Drolet, 32 ans, sans adresse connue, s'est noyé dans la rivière Richelieu vers 4 h. hier après-midi, près de Sabrevois, comté d'Iberville. Son corps a été repêché environ une heure plus tard. Au moment du drame, M. Drolet s'amusait avec une chambre à air, au milieu de la rivière.

M. Roland Demers, 28 ans, du 1682 rue Durand, à Sherbrooke, s'est noyé samedi quand sa chaloupe a chaviré dans la rivière Magog, près de cette ville. Son fils, qui l'accompagnait, a été sauvé. Il tentait de libérer son hameçon au fond de la rivière.

Gilles Dumont, 17 ans, de Mistassini, région du Lac-St-Jean, s'est noyé vendredi soir dans la rivière Mistassini, près de la demeure de ses parents.

M. Marzilliano Leonardo, 28 ans, d'origine vénézuelienne, du 5305 rue Clark, à Montréal, s'est noyé vers 5 h. samedi après-midi dans la rivière Outaouais, en face de Pincourt, comté de Vaudreuil-Soulanges. Deux jeunes filles qui étaient avec lui ont pu regagner la rive à la nage.

M. Gervais D'Amour, 33 ans, du 2550 rue St-Zotique, app. 4, à Montréal, s'est noyé hier après-midi dans la rivière l'Assomption, près de Sainte-Mélanie, comté de Joliette. Son corps a été repêché quelque temps plus tard, soit vers 4 h. 25 hier après-midi.

M. Gordon Chalifoux, 48 ans, d'East Dunham, comté de Missisquoi, s'est noyé dans un lac artificiel, près de Cowansville, vers 7 h. 45 hier soir. Son corps a été repêché.

Mme Jacques Rousseau, 46 ans, du 867 rue Dolbeau, à Longueuil, s'est noyée samedi après-midi dans une petite rivière près de West-Brome, comté de Brome. Mme Rousseau, qui était avec son mari, a fait une chute du pont de chemin de fer passant au-dessus de cette petite rivière rapide.

Jean-Guy Jolicoeur, 20 ans, de Valleyfield, s'est noyé hier dans le fleuve St-Laurent, à la Pointe Nicholson, à Valleyfield.

Accident d'avion

M. Jean-Marie Gaudreault, 35 ans, d'Albanel, comté de Roberval, sa fille **Catherine**, 6 ans et son fils **Gilbert**, 9 ans, ont péri vers 3 h. 45, samedi après-midi, quand l'hydravion dans lequel ils voyageaient a tombé dans le lac St-Jean, sous les yeux de plus de 15,000 personnes massées sur les quais de Roberval, pendant la fameuse traversée du lac St-Jean. Une autre fille de M. Gaudreault et deux autres jeunes filles ont subi des blessures dans la chute de l'avion, près des quais.

Accident de travail

M. Roméo Fortin, 29 ans, du 2151 rue Guimond à Trois-Rivières, écrasé par la courroie d'un convoyeur mécanique, aux chantiers de la compagnie Domtar, à Trois-Rivières, vers 5 h. hier après-midi.

Ecrasé par un train

Marquis St-Hilaire, âgé de 18 mois, fils de M. et Mme Florian St-Hilaire, de Val-Alain, comté de Lotbinière, tué par un train vers 7 h. 30 vendredi soir alors qu'il jouait sur la voie ferrée près de la demeure de ses parents. Le convoi ferroviaire a été retardé plus d'une heure par suite de cet accident.

Accident de ferme

Gérald Guimond, 14 ans, fils de M. et Mme Louis-Marie Guimond, du rang no 4 Nord à St-Juste-du-Lac, comté de Témiscouata, écrasé sous la roue d'un tracteur vers 1 h. samedi après-midi, sur une ferme près de chez lui.

Mort de ses brûlures

M. Onésime Ouellette, 81 ans, qui habitait seul une petite maison dans un rang, près de Drummondville, a succombé samedi aux brûlures qu'il a subies vendredi après-midi dans l'incendie de sa demeure. Il avait été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Corps non identifié

Le corps d'un individu de 50 ans environ, qui a été repêché la semaine dernière dans les eaux du port de Montréal, au pied de la rue Beaugrand, n'a pas encore été identifié.

Il s'agit d'un homme mesurant 5'8", pesant 150 livres et ayant les yeux gris et les cheveux bruns.

L'homme portait un dentier à la machoire supérieure et n'avait que quatre dents à la mâchoire inférieure.

Il était habillé d'un complet brun pâle à carreaux et avait une chemise bleu pâle fleurie. Il portait une montre suisse de marque Chronogram Telemetre au poignet.

FEMME

SUITE DE LA PAGE 3

de vérifier de nouveau.

Avec l'aide du concierge, ils ont réussi à entrer dans l'appartement des Roethlin, où ils ont découvert le corps de la jeune femme baignant dans son sang et recouvert d'une couverture de laine. Elle portait encore une chemise de nuit.

Il ne semble pas y avoir eu de lutte entre la victime et son meurtrier. La jeune femme était d'ailleurs petite de taille.

On n'a pas déterminé de façon précise la cause du drame. Cependant, des voisins ont déclaré que des querelles causées par la jalousie éclataient souvent entre les deux jeunes époux depuis deux ans.

Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles, ont pris charge de l'enquête.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

sin, Gabriel Marquette, 8 ans, du 752 de la même rue de l'Epée, auraient cependant été aperçus hier soir par un citoyen qui se promenait sur le Mont-Royal et s'est étonné d'y rencontrer 2 enfants à une heure aussi tardive.

Alertés peu après, les policiers n'ont cependant pas retrouvé trace des 2 enfants signalés par le promeneur.

Faits divers

Facultés affaiblies au volant : $75...

Un certain Michel Dénommé a écopé samedi matin aux Sessions de la Paix, d'une amende de $75 et d'une suspension de trois mois de son permis de conduire : il venait d'admettre sa culpabilité à l'accusation de "conduite d'un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'usage de l'alcool", lors de sa comparution devant le juge Paul Hurteau.

Cet affaiblissement des facultés l'avait mené à conduire à la vitesse minimum réglementaire, 50 milles à l'heure, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, vers Montréal, mais sur la voie réservée aux véhicules qui vont vers Sherbrooke . . . La police l'avait arrêté près de Chambly.

Par ailleurs, quatre hommes ont comparu devant le juge Hurteau sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu : Theodora Manzoros, Demetri Elictoulos, Delphin Lucas et Fetokakis Chrysanthios ont protesté de leur innocence.

La police provinciale les avait appréhendés, ainsi que 29 autres personnes présumément trouvées sur les lieux, à 6 h. a.m., samedi, à l'Ionian Island Club.

Trois nouveaux procureurs de la Couronne

Trois jeunes avocats qui ont passé avec succès, en juin dernier, leurs examens comme membres du Barreau du Québec, viennent d'être nommés procureurs permanents de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal. Leur nomination a été faite en vertu d'un arrêté ministériel provincial et sur la recommandation du ministre de la Justice, l'hon. Jean-Jacques Bertrand.

Il s'agit de Mes Pierre Dubuc, Claude Chamberland et Jules Allard qui ont prêté les serments d'office et d'allégeance devant le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix.

Une Montréalaise et son bébé tués aux Etats-Unis

POTTERSVILLE, N.Y. — Mme Goldie Schwartzman, 44 ans, de Montréal, et son bébé de 16 mois, Bramy, se sont tués dans un accident d'automobiles, à environ deux milles de Pottersville, en fin de semaine. Cinq autres personnes ont subi des blessures.

M. Louis Schwartzman, ses fils Rubin, 19 ans, Joseph, 15 ans et Michel, 8 ans, ainsi que le conducteur de l'autre auto, Stephen Stewart, de la base aérienne de Plattsburgh, sont dans un état grave à l'hôpital de Glenn Falls.

Blessé au cours d'un attentat

Un homme a été attaqué et dépouillé de son argent vers 1 h. 15 hier matin, dans le terrain de stationnement situé à l'intersection des rues Bennett et Ontario.

M. Michel Spina, du 4252 rue Boyce, appartement no 2, a été grièvement blessé par les individus. Il a été transporté à l'hôpital, où la police n'a pas encore réussi à obtenir de lui la moindre information.

recherchez cette enseigne . . .

QUIDI VIDI

SAINTE-ADELE, QUEBEC

. . . vous y trouverez des mets savoureux, un service impeccable et une ambiance calme et reposante

Nous faisons une spécialité des steaks grillés et shasliks.

Salon-bar magnifiquement décoré
Excellentes accommodations d'hôtel. PERMIS COMPLET.

POUR RESERVATIONS, TELEPHONER à CA. 9-4494

Par l'autoroute, sortie 29, tourner à gauche

Par la route 11, tourner à droite à Ste-Adèle. A 1500 pieds environ

Les professeurs redeviennent étudiants

2,500 étudiants sur le campus :

1,000 en sciences religieuses
1,200 en éducation

par Renée Houde

Sur quelque 2,500 élèves inscrits aux cours d'été offerts par l'extension de l'enseignement de l'Université de Montréal, près de 1,000 sont étudiants à la Faculté des sciences religieuses, 1,200 à la Faculté des sciences de l'éducation. Les autres suivent des cours en éducation physique, en mathématiques, en musique et à l'Institut radio et télévision. Ce relevé ne tient pas compte des étudiants qui terminent leur baccalauréat ès arts.

On constate donc une majorité d'inscriptions dans le domaine de l'enseignement que ce soit par ricochet dans les sessions de catéchèse ou plus directement dans les cours de la Faculté des sciences de l'éducation.

Photo LA PRESSE

M. Michel Laporte, professeur de biologie.

"On communique facilement entre nous. On parle de problèmes d'enseignement."

Photo LA PRESSE

Mme Nicole Dextradeur, professeur de mathématiques.

"J'étudie pendant l'été non pour le salaire, mais pour devenir plus compétente."

Sentiment de plus en plus pressant dans le milieu des éducateurs de la nécessité de toujours en savoir davantage, d'être une compétence dans son domaine. Avantages professionnels quant à la rémunération et à la reconnaissance. Motif plus profond, peut-être, souci de savoir, parce qu'au Québec on devient de plus en plus curieux intellectuellement parlant. Tel est l'arrière-plan de motivations qui entraînent les professeurs à retourner sur le banc des écoliers.

Aucune bourse n'est accordée à ces professeurs-étudiants. Chacun se subventionne lui-même ! Choisis au hasard, certains répondent à nos questions. D'autres, plus méfiants — ce sont toujours des étudiants étrangers —, les esquivent.

M. Marcel Gauthier, qui enseignera la biologie en septembre, suit un cours dans cette discipline, question de se "retremper dans la matière" puisque depuis ces dernières années, il donnait des cours d'initiation à la musique. "Je ferai une licence en bio", dit-il. Son confrère Gilles Brunet, fatigué par des semaines intensives, souligne : "Nous finissons nos classes, puis tout de suite reprenons les cours pendant une période de six semaines. C'est trop tôt et trop intensif."

* Un couple de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Dextradeur complètent leur formation. "Pour ma part, dit-elle, ça n'est pas une question de salaire mais bien une question d'être plus compétente." Elle enseigne les mathématiques. Quant à lui, il travaille à l'obtention d'une licence. Tous deux voyagent soir et matin.

Michel Laporte, professeur de biologie au niveau de 11e et 12e années, remarque que les conversations des professeurs-étudiants sont le plus souvent axées sur des problèmes d'éducation. "La communication est assez facile entre nous", dit-il.

Popularité des sessions de catéchèse

L'an dernier, la Faculté des sciences religieuses a reçu 1,500 étudiants; cette année, elle s'est limitée à 1,000 afin de "pouvoir travailler de façon intelligente et sérieuse", nous dit le père Norbert Fournier, c.s.v., chargé des cours de pastorale catéchétique à l'Institut supérieur de sciences religieuses. Sur 1,000 étudiants, on distingue 500 religieuses, 200 prêtres, 50 frères et 200 laïcs venant en majorité du Québec (75%) et des autres provinces (20%).

Comment expliquer l'engouement pour les sessions de catéchèse ? Comment expliquer que ce soit là un phénomène unique dans le monde ? Le père Fournier répond : "Les éducateurs du Québec sont des gens courageux et désireux de s'instruire. Le public des catéchètes du Québec est un des plus alerte, des plus inquiet, des plus ouvert à la recherche, pour trois raisons :

1) d'abord parce que nous avons vu comment le problème religieux a pu bouleverser d'autres pays, et nous voulons prévenir une telle situation;

2) ensuite parce que, sensibilisés au problème religieux qui se pose à l'adulte et à l'adolescent, si nous ne sommes pas encore au point, au moins nous cherchons ;

3) enfin parce qu'ici nous avons des structures établies. On a pu critiquer contre ces structures toutes faites (enseignement religieux scolaire); cependant il faut bien voir que ces structures peuvent être une force : les cadres, même s'ils sont plus ou moins adéquats, peuvent actuellement nous aider plus que nous nuire. On fait d'abord le renouveau dans les idées, quitte à transformer les structures par la suite."

Les sessions de catéchèse sont très recherchées parce que les professeurs invités sont des gens notables. Mentionnons seulement le nom du père Babin, o.m.i., directeur du centre de recherche en catéchèse à Lyon, et l'abbé René Berthier, directeur adjoint de l'enseignement religieux en France.

Parmi les étudiants, un groupe — divisé en cinq sous-groupes — de cinquante personnes possédant un grade supérieur en sciences religieuses ont fait des recherches sur le problème religieux au niveau de l'adolescence.

Le père Fournier pose le problème en ces termes : "Depuis longtemps, la catéchèse des adolescents transmet une histoire de Dieu, une doctrine sur Dieu, sur ses commandements et sur le culte à lui rendre. Cette conception de la catéchèse donne facilement l'impression que les valeurs humaines, qui font la trame de la vie des jeunes, se situent en marge du plan de Dieu." Pour le père Fournier, il ne s'agit pas de superposer un enseignement doctrinal, mais au contraire de partir des problèmes et des valeurs humaines qui font la vie quotidienne et d'en dégager la signification chrétienne. A cette fin, le groupe de recherche recommande fortement l'emploi des fiches pour les cours de religion. Ces fiches élaborées à partir d'un thème ("Amitié", "Vivre") ont l'avantage de donner latitude et liberté au professeur... et d'intéresser les élèves.

La Faculté des sciences de l'éducation

Assez étonnant de constater que la plupart des professeurs-étudiants inscrits à la Faculté des sciences de l'éducation pour la période d'été travaillent en vue de l'obtention d'une licence: licence en sciences pédagogiques, licence d'enseignement secondaire, en administration scolaire, ou en orientation scolaire. "Il y a de moins en moins d'étudiants inscrits au baccalauréat en pédagogie", nous dit M. Gabriel Larocque, doyen de la faculté. Les faits parlent d'eux-mêmes : l'an dernier, il y a eu 450 inscriptions aux cours d'été, cette année 1,200. La faculté offre même des stages de méthodes actives à l'école normale Saint-Jérôme, Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge et à l'école régionale de Lanaudière, à Joliette.

Ecole française d'été

L'extension de l'enseignement organise également des cours de français à l'intention des étrangers. La plupart des gens qui suivent ces cours ne sont pas des professeurs : ce sont des jeunes des Etats-Unis (pour le tiers), du Canada (pour la moitié); les autres viennent d'Afrique, d'Amérique du Sud ou du Mexique. Plusieurs des 270 étudiants logent au Centre social ou dans des familles canadiennes-françaises.

Près de 2,500 professeurs sur le campus! Comme quoi de plus en plus chacun pourra étirer à sa guise le plus beau temps de sa vie. Comme quoi l'école est de moins en moins une phase préparatoire, une période "de formation à".

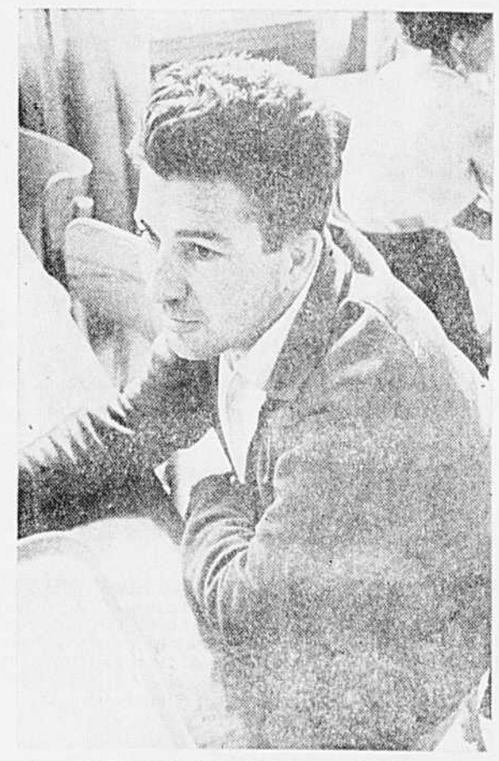

M. Dextradeur, professeur de littérature.

Il par court le trajet Montréal-Saint-Hyacinthe soir et matin avec son épouse.

Le père Norbert Fournier, c.s.v., chargé des cours de pastorale catéchétique à l'Institut supérieur des sciences religieuses.

M. Gabriel Larocque, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.

On prépare un film sur les deux siamoises Giuseppina et Santina Foglia

ROME. (AFP) — La nouvelle du montage d'un film à Genève sur Giuseppina et Santina Foglia, les deux soeurs siamoises séparées il y a quinze mois, annoncée dans des correspondances de l'étranger, a suscité un vif intérêt en Italie où l'on suit régulièrement depuis le 10 mai 1965, date de leur "séparation", les progrès et les difficultés de réadaptation des deux fillettes.

Giuseppina et Santina Foglia sont nées le 5 novembre 1958 à Asti (Piémont). Elles étaient unies par la partie latérale du sacrum: la surface de contact était de cinquante centimètres carrés environ. Elida Foglia, leur mère, les a conduites deux mois plus tard à la clinique pédiatrique de l'université de Turin. C'est là qu'elles ont vécu jusqu'à leur séparation. Assistées de deux spécialistes, les professeurs Maria Comirato et Di Cagno, elles ont appris petit à petit, très lentement, à marcher, à parler, vers l'âge de trois ans. Elles semblaient s'ignorer l'une l'autre, chacune jouant pour son compte.

En 1963, première opération : le professeur Luigi Solario, directeur de la clinique pédiatrique, sépare les organes intestinaux communs. L'intervention — qui préparait la séparation définitive — est couronnée de succès.

Le 10 mai 1965, à 7.30 du matin, le professeur Solario et quinze médecins assistants commencent l'opération définitive. Elle se termine vers midi. Le praticien sépare les deux jumelles. Puis il suture les blessures, reconstitue la zone ouverte — notamment le plancher pelvien qui était unifié — et reconstitue les tissus par des greffes artificielles de teflon. Trois bombonnes d'oxygène de 5 mètres cubes chacune sont employées durant l'intervention. Pendant ce temps, le père, Giuseppe, prie dans la chapelle de la clinique. Dans la même journée, l'état des "siamoises" semble satisfaisant. Le lendemain, elles boivent un peu : thé et jus d'orange. Trois jours plus tard, les médecins déclarent les fillettes hors de danger.

Giuseppina et Santina restent jusqu'à l'automne 1965 à la clinique. Elles doivent apprendre à marcher l'une sans l'autre, à s'habituer à l'absence de "l'autre". Elles vont ensuite en convalescence dans le Val de Suse et, au début de l'hiver, prennent leur premier contact avec l'école, dans un collège de Riva di Garda, sur le Lac de Garde.

Mais bientôt, des difficultés d'ordre psychologique surgissent. Les deux fillettes, qui du temps de leur union forcée se supportaient bien l'une l'autre, se disputent âprement, se battent parfois plus souvent que les autres enfants de leur âge. Santina, le regard très vif, déborde de dynamisme, rit et joue volontiers, se montre parfois un peu tyrannique. Giuseppina, très douce, rêveuse, s'isole dans un coin, se tait. Les deux jumelles sont revenues pour quelque temps à la clinique de Turin où Mmes Di Cagno et Comirato les ont accueillies de nouveau.

Si la réadaptation physique des deux siamoises est parfaite, c'est maintenant à leur réadaptation psychologique que les pédiatres turinois vont travailler.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Pour Mieux Entendre
venez au Salon des appareils auditifs
ZENITH
Chez SIMPSON !
REPRESENTANT "ZENITH" AUTORISE
Nos experts seront heureux de vous aider de leur mieux afin de vous assurer un service parfait !...
• Ils ont été entraînés à la manufacture Zenith
• Ils mettront à votre disposition les appareils auditifs Zenith les plus perfectionnés
• Ils vous assureront les batteries, les accessoires et un service sans égal pour toutes marques d'appareils auditifs.
Venez donc apprécier dès maintenant ce que Zenith peut faire pour vous !
Les appareils auditifs "Living Sound"
Pour tout renseignement ou démonstration à domicile composez 842-3241, poste 452
Votre appareil auditif peut être réparé pendant que vous attendez
SIMPSON — APPAREILS AUDITIFS ZENITH (763) AU SEPTIEME
Aussi à FAIRVIEW / POINTE-CLAIRE
Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

CORBEIL
sur la Plaza
L'automne avec...
Mal-Ber
DE MONTREAL
Ensemble "trotteur" en camel hair, rehaussé d'un col de lynx. Jacquette longue se portant avec ceinture jupe droite.
Gr. : 8 à 14. $159.95
Chapeau $13.95
En vente à la boutique "Jeune madame", 2ième étage
Commandes téléphoniques 279-4581, loc. : 48
Facile d'ouvrir un compte
Plan de mise de côté
Plans budgétaires variés
Corbeil fait aussi la livraison
6500 St-Hubert
angle Beaubien

la vie mondaine

Mariage d'allure royale pour Luci Johnson et Pat Nugent

Le président des Etats-Unis Lyndon B. Johnson conduit sa fille à la basilique de l'Immaculée-Conception pour la remettre aux mains de Patrick Nugent.

On voit ici une partie du cortège nuptial au mariage de Luci Baines Johnson avec Patrick Nugent. La cérémonie avait lieu samedi en la basilique de l'Immaculée-Conception à Washington et a duré plus d'une heure. On reconnaît au premier plan Luci et Pat suivis de quelques demoiselles et garçons d'honneur.

Monsieur et Madame Patrick Nugent quittent la basilique de l'Immaculée-Conception, à Washington, pour se rendre à la réception donnée en leur honneur à la Maison-Blanche.

Parmi les sept cents invités qui assistaient au mariage de Luci et Pat, se trouvait Madame Alice Roosevelt Longworth qui se mariait à la Maison Blanche, il y a soixante ans. Madame Longworth a 82 ans. On l'aperçoit ici en présence de la mariée.

WASHINGTON (AFP) — **Luci Baines Johnson,** fille cadette du président Johnson a épousé samedi Patrick Nugent au cours d'une cérémonie fastueuse qui s'est déroulée sans incidents en dépit de la présence, à l'extérieur de la basilique de l'Immaculée-Conception, d'une poignée d'opposants de la politique vietnamienne nes Etats-Unis.

Les manifestants, représentant le "comité ad hoc de Washington contre la guerre au Vietnam", protestaient également contre le fait que la date du mariage coïncidait avec celle du 21ème anniversaire de l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima.

Circulant en bon ordre parmi les milliers de spectateurs rassemblés autour de la basilique, le groupe a défilé pendant plusieurs heures avec un cercueil miniature et des pancartes du style "Les U.S.A. un pays de criminels de guerre", et "Nous ne voulons plus d'Hiroshima, mettez fin à la guerre maintenant".

Il y a deux mois presque jour pour jour, la Maison Blanche avait déjà rejeté la requête d'une organisation pacifiste japonaise qui avait prié la famille présidentielle de changer la date du mariage afin qu'elle ne coïncide pas avec l'anniversaire d'Hiroshima.

Mme Elizabeth Carpenter, secrétaire de presse de Mme Johnson, avait en effet déclaré le 8 juin, qu'une jeune fille avait le droit de choisir la date de son mariage sans tenir compte de considérations historiques.

Un parquet de fleurs

C'est à midi 45 exactement que les jeunes époux ont échangé le "I do" qui unit la famille d'un président démocrate et protestant au fils d'une famille républicaine et catholique.

Luci, en robe de dentelle d'Alençon à manches longues, légèrement évasée vers le bas, ses cheveux noirs encadrés par une nuage de voile, a fait son entrée radieuse au bras de son père. Le président avait, pour la première fois de sa vie, revêtu la jacquette qu'il s'était fermement refusé à porter pour sa propre investiture.

L'intérieur de l'église paraissait un véritable parquet de fleurs. Les invitées avaient dans l'ensemble respecté la consigne d'éviter le noir, le blanc et l'imprimé et formaient un ensemble gai de couleurs où prédominaient le rose et le rouge, les couleurs qui s'imposent le mieux devant les caméras de la télévision qui guettaient à l'entrée et à la sortie. Des bouquets de lis blancs et des orangers piqués de roses blanches parsemaient l'église et mêlaient leurs parfums à celui de l'encens et de la légère odeur de plâtre de la vaste basilique à peine achevée.

La grande messe accompagnée par un des orgues les plus puissants du monde occidental et d'un choeur masculin de 150 voix, était célébrée, selon la liturgie de l'aggiornamiento, face à la congrégation et presque entièrement en anglais. La bénédiction nuptiale a été prononcée après l'évangile et les nouveaux époux ont communié sous les deux espèces, le pain et le vin, qui, avant le dernier concile avait été réservées exclusivement aux prélats.

Les deux jeunes gens étaient visiblement émus. Ils échangeaient tout le long de la messe des sourires encourageants et des propos chuchotés. Luci tremblait légèrement. Cependant, en prononçant les voeux de mariage sa voix était plus ferme que celle de son jeune époux qu'on entendait à peine.

Message du pape

Au moment d'échanger les alliances, la jeune mariée fut obligée de déplacer sa bague de fiançailles, l'emblème du collège de Pat parce qu'elle avait choisi comme alliance deux anneaux ornés de diamants pour encadrer cette bague. Ne voulant pas s'en séparer même pour une seconde, elle a réussi à grand peine à la faire glisser de la main gauche sur l'annulaire de la main droite alors que son époux plaçait le premier anneau à sa main.

A la fin de la cérémonie, l'archevêque Patrick O'Boyle a donné lecture d'un télégramme de félicitations du Saint-Père, adressé aux jeunes mariés, par l'intermédiaire de son secrétaire d'Etat, le cardinal Amleto Cicognani.

Juste avant la lecture de ce message, un petit incident a failli troubler la cérémonie : la soeur de la mariée, Lynda Bird, sa principale demoiselle d'honneur a été pris d'un étourdissement. Debout à gauche de la mariée, elle s'est effondrée sur le prie-Dieu de satin blanc la tête entre les bras. Une chaise a dû être apportée et trois prêtres l'ont aidée à se relever.

Cependant, en sortant de l'église Lynda était parfaitement remise de son malaise, dû sans doute à l'extrême chaleur à l'intérieur de la basilique où le système de climatisation n'a pas encore été installé.

Des invités intimes

En dehors du vice-président, des membres du cabinet et de quelques membres du Congrès, les invités au mariage et à la réception étaient composés uniquement d'amis personnels des deux familles. Le corps diplomatique était représenté uniquement par son doyen, l'ambassadeur du Nicaragua et Mme Sevilla Sacasa.

Alors que le père de la mariée avait pris place au premier rang de la congrégation à côté de son épouse lady Bird, en ensemble de soie jaune avec toque assortie, le jeune couple était suivi à l'autel surélevé, par Lynda et le père de Pat qui remplaçait son fils aîné Jerry, lieutenant dans les fusiliers marins en service actif au Vietnam, comme garçon d'honneur.

Lynda portait une robe longue en moire rose pâle tandis que les douze autres demoiselles d'honneur, étaient habillées de rose vif. Lynda portait un long voile assorti.

Une heure et demie s'est écoulée entre l'entrée de Luci au bras de son père et sa sortie au bras de son mari. En descendant les marches de marbre, les jeunes époux ont gaiement salué les photographes et journalistes sur le parvis. La foule de curieux était contenue de l'autre côté de la place par un service d'ordre rigoureux. Le cortège nuptial et les quelque 750 invités se sont ensuite acheminés vers la Maison Blanche pour assister à la grande réception dans les jardins et à l'intérieur de la résidence présidentielle.

Un gâteau de 200 livres

Le gâteau de mariage, découpé par le marié au cours de la réception avait des proportions véritablement texanes : une pièce montée de huit pieds de haut pesant 286 livres. Ce chef-d'oeuvre a été exécuté par le maître-pâtissier de la Maison Blanche, M. Ferdinand Louvat, originaire de Grenoble.

Accompagnés de deux agents secrets, les jeunes époux ont pris l'avion dimanche à New York à destination de Nassau dans l'archipel des Bahamas.

Sous le nom d'emprunt de "Frisbee" les jeunes mariés ont ainsi entamé leur lune de miel qui devait, selon leur désir, se passer dans le plus grand secret.

On ne sait pas pour l'instant si Nassau est leur destination réelle ou s'ils comptent changer d'avion à Nassau pour s'isoler ailleurs.

On voit ici Luci et Pat à la porte sud de la Maison Blanche. Juste avant de partir en voyage, la jeune mariée, selon la tradition, lance son bouquet dans la foule des invités. C'est sa soeur Lynda qui devait avoir la joie de l'attraper.

Télégramme du général de Gaulle

PARIS. (AFP) — Le général et Mme de Gaulle ont envoyé le télégramme suivant à M. Lyndon B. Johnson, président des Etats-Unis : "A l'occasion de l'heureux événement de famille que vous allez célébrer, nos bien vives félicitations et notre meilleur souvenir vont à vous, Monsieur le Président, et à Mme Lyndon B. Johnson. Nous formons les voeux les plus sincères pour les jeunes époux qui seront unis samedi.

Général et Madame de Gaulle"

Tout le monde n'est pas d'accord

DENVER, Col. (PA) — Ce n'est pas tout le monde qui a apprécié samedi la transmission et description de la cérémonie du mariage de Luci Johnson et Pat Nugent. Dans la région de Denver une station de télévision a rapporté que la téléphoniste du poste avait reçu au moins 400 appels de protestation parce qu'on avait annulé la transmission d'une joute de baseball pour faire place au mariage de la fille du président. A Washington l'agence de presse internationale (UPI) a reçu un appel téléphonique d'une femme en colère : "Je veux regarder ma partie de baseball, moi. On ne parle que du mariage de Luci Johnson. Après tout, elle n'est ni princesse, ni reine. J'aime bien les mariages, mais celui-ci est parfaitement ridicule."

Message du pape

CITE DU VATICAN. (AFP) — Le pape a fait parvenir sa bénédiction à la fille du président Johnson et à son mari à l'occasion de leur mariage, par une dépêche adressée à l'archevêque de Washington Mgr Patrick O'Boyle. Il a en outre envoyé pour le jeune couple sa photographie dédicacée.

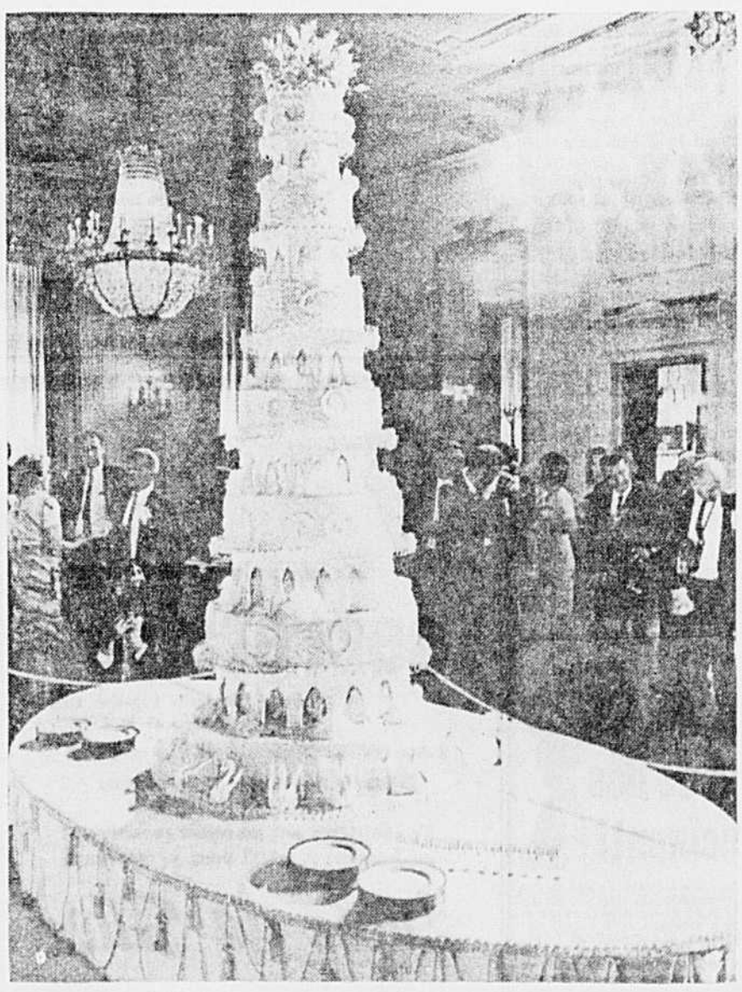

Le gâteau à lui seul était toute une attraction, de dimension bien texane... il mesurait huit pieds de haut et pesait plus de deux cents l....

Au Mexique, les enfants d'abord, le mariage... plus tard

MEXICO. (UPI) — Parées de leurs plus beaux atours, les promises étaient tout excitées à la pensée qu'elles allaient se marier mais en même temps distraites par le bruit que faisaient leurs enfants.

Les mariés n'avaient pas l'air très à l'aise et quelques-uns se débarrassèrent même de la fleur d'oranger piquée à leur boutonnière.

C'est qu'un mariage qui est célébré pour plus de trois cents couples à la fois n'est pas chose courante.

Celui dont il est question ici se passait à Mexico et fait partie d'un plan de campagne en vue de rendre légale l'union des milliers de couples, et légitime, la naissance des enfants issus de ces unions.

Les travailleurs sociaux ont convaincu des centaines de couples de venir faire régulariser leur situation. La principale attraction pour ces couples était que la cérémonie du mariage leur était offerte gratuitement. Parce que souvent, quand on fait la morale à ces couples généralement très pauvres, ils ne se gênent pas pour expliquer qu'ils préfèrent consacrer les quelques pesos qu'ils possèdent à acheter de la nourriture plutôt que d'aller les porter à un commis de la ville pour un certificat de mariage ou à un prêtre catholique pour célébrer un mariage religieux.

Lors de la plus récente cérémonie de mariages en groupe, on pouvait rencontrer des couples de tous les âges à partir d'adolescents jusqu'à des vieillards, et des ribambelles d'enfants s'accrochant au bras de leurs mères.

Quant aux vêtements il y avait de tout, à partir des jeans jusqu'au pantalon rayé.

Bonifacio Lopez, par exemple portait la jaquette noire et le pantalon rayé, cependant, il n'avait pas de cravate. Agé de 78 ans, sa femme Prisciliana en a, elle, 72 et ils comptaient 40 ans de vie commune et une famille de 7 enfants.

La cérémonie du mariage est très brève. Le célébrant énonce au micro les voeux du mariage, puis il demande aux femmes si elles consentent à prendre pour époux leur partenaire inscrit sur le régistre, elles répondent en choeur : "si". Le célébrant relit les voeux et repose la question aux hommes à savoir s'ils prennent pour épouses etc. ...

ANNONCE

Comment résoudre les 3 principaux problèmes

DES DENTIERS

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

couleurs vives

FENETRES • PORTES • REVETEMENTS

RUSCO TOUT ACIER

COULEURS DECORATIVES CUITES A MEME — VOYEZ LEUR BEAUTE

COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES

Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglas ou métal aux couleurs "Vivantes"

ESTIMATIONS GRATUITES

RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.

9095, boul. St-Laurent, Montréal

DUpont 1-2511

FENETRES — PORTES — REVETEMENT

Résultats des courses en province

SHERBROOKE

SAMEDI

PREMIERE COURSE—AMBLE—$225
7 Royal C. Way 24.70 8.20 2.90
(Jutras)
2 Yankee Direct 6.10 2.60
(Dagenais)
6 Sonny Boy, B. 2.30
(Jutras)
Durée : 2:12.

DEUXIEME COURSE—TROT—$225
6 The Debutante 5.00 3.40 2.90
(Desrochers)
4 Martial Law 5.50 3.10
(Gale)
3 Jet Wings 2.70
(Denis)
Durée : 2:21.1.
Double (7-6) : $84.20.

TROISIEME COURSE—AMBLE—$200
1 Lizzie Note 14.20 7.30 5.40
(Chabot)
7 James R Frisco 7.40 9.60
6 Highley Dale 7.30
(Grenier)
Durée : 2:14.

QUATRIEME COURSE—Amble—$200
5 Out R Way 18.40 7.70 4.70
(Nadeau)
3 Guillaume Direct 11.50 3.60
(Sauvé)
2 Grand Mannyer 7.00
(Roberge)
Durée : 2:12.3.
Quinella (5-3) : $138.20.

CINQUIEME COURSE—Amble—$200
3 Isola Abe 31.50 11.50 6.00
(Brochu)
4 Isola Belle 34.40 12.90
(Leclair)
5 Caddy Book 3.90
(Bernard)
Durée : 2:14.4.

SIXIEME COURSE—AMBLE—$200
3 Stoney Mite 16.30 7.90 6.70
(Jutras)
4 My Dream 8.40 5.00
(Jutras)
6 Happy Guy 4.20
(Taylor)
Durée : 2:12.3.

SEPTIEME COURSE—AMBLE—$250
8 Anita Adios 8.80 3.70 3.40
(Desrochers)
4 Mr. Water 3.70 3.50
(Lemarre)
3 McElwyn Song 4.70
(Martel)
Durée : 2:09.2.
Quinella (8-4) : $10.70.

HUITIEME COURSE — TROT —$350
3 Red Ton 5.10 3.00 2.60
(Cournoyer)
1 Pine Acres Scot 6.10 4.10
(Robinson)
5 Premium 6.40
(Bennett)
Durée : 2:11.

NEUVIEME COURSE—AMBLE—$300
2 Ruth Dudley 4.10 3.20 2.70
(Brochu)
5 Rhythm Man 9.00 6.60
(Raymond)
1 Gee Dee Vic 3.50
(Dupont)
Durée : 2:06.1.

DIXIEME COURSE—AMBLE—$275
6 Charmate Ibaf 25.60 5.10 4.30
(Beaudoin)
7 Richmond Gal 4.00 3.10
(Jutras)
5 Harry Johnston 2.60
(Patry)
Durée : 2:10.
Exacta (6-7) : $47.10.
Assistance : 2,142.
Mutuel : $67,962.00

HIER

PREMIERE COURSE
Amble — $225
7 Sonny Bubble 25.20 6.60 4.40
(G. Robichaud)
8 Tom Elkingtone 8.20 4.30
(C. Brière)
5 Abbe Dean 4.80
(F. Nadeau)
Durée : 2:12⅕

DEUXIEME COURSE
Amble — $200
4 Miss Blackbird 15.20 9.10 5.20
(N. Lachance)
6 Senator Spencer 6.00 4.40
(R. Dupont)
5 ady Lori 4.40
(H. Lepage)
Durée 2:12
Pari-double : (7-4) $285.40

TROISIEME COURSE
Amble — $200
5 Clear Sweep 5.80 3.10 2.50
(J.-C. Poulin)
4 Yvonne Wick 3.30 2.70
(P. Charbonneau)
1 Dickory Doc 2.50
(J. Dagenais)
Durée : 2:15⅕

QUATRIEME COURSE
Amble — $200
7 Katy Ibaf 10.40 4.70 2.40
(F. Robichaud)
6 Linda Express 7.90 2.60
(W. Mosher)
2 Kokomo Joe 2.60
(R. Dupont)
Durée : 2:12⅕
Quinella : (7-6) $20.30

CINQUIEME COURSE
Trot — $200
7 J.G. Doris 10.20 5.20 4.60
(J. Juteau)
1 Devilitry 6.60 6.70
(G. Robichaud)
4 Poter Petrex 7.50
(J. Dagenais)
Durée : 2:15⅕

SIXIEME COURSE
Amble — $200
1 Willing Way 3.90 3.60 3.40
(F. Nadeau)
2 Northwood Dora 3.40 4.00
(R. Roberge)
4 Lily Axworthy 3.90
(J. Dagenais)
Durée : 2:12⅗

SEPTIEME COURSE
Amble — $250
6 Pine Ridge Adios 7.80 3.70 3.70
(F. Desrochers)
1 Miss Jessie Direct 2.90 3.20
(R. Jutras)
3 Mississauge 8.00
(M. Leroux)
Durée : 2:10⅘
Quinella : (6-1) $10.80

HUITIEME COURSE
Trot — $300
3 Sues Girl 6.80 2.80 2.60
(F. Nadeau)
6 Burgandy 3.10 2.80
(F. Desrochers)
(G. Jutras)
1. Leos Song (G. Jutras) 4.80
Durée : 2:12⅕

NEUVIEME COURSE
Amble — $350
4 Henley Hal 16.10 6.10 4.20
(F. Nadeau)
3 Adios Marcel 5.10 3.70
(R. Jutras)
8 Flare Wick 3.80
(F. Brochu)
Durée : 2:06⅕

DIXIEME COURSE
Amble — $275
1 The Tempest 5.10 3.70 2.90
(L. Huckins)
2 Clinton Tass 13.80 7.50
(H. Lepage)
4 Admiral Express 5.40
(G. Robichaud)
Durée : 2:09
Exacta : (1-2) $88.90

Assistance : 1,596
Pari-mutuel : $51,732.

TROIS-RIVIERES

SAMEDI

PREMIERE COURSE
amble, cond. no 4, bourse $350
7 Fabius Hanover, 6.90 4.20 3.10
(Rogers)
4 Beauty Scott, (Plante) 2.70 2.30
2 Nevele Baby, (Hébert) 2.40
Durée : 2:08.

DEUXIEME COURSE
amble, cond. no 5, bourse $350.
8 Grattan Leo, 8.50 3.40 2.20
(Savignac)
5 Adio Star C., 3.40 2.30
(Grenier)
1 Pride's Tina, 2.30
(Martineau)
Durée : 2:08.1 DOUBLE (7-8) : $15.60

TROISIEME COURSE
cond. no 1, $200.
6 Sir Prince, 26.90 10.60 6.80
(Marcoux)
1 Lotta Rhan, (Dubé) 11.40 10.20
8 Danyco, (Trahan) 7.00
Durée : 2:12.

QUATRIEME COURSE
amble, cond. no 5, bourse $350
4 H.S.M., (Plante) 3.80 3.30 3.20
2 Hal's Maid, (Quessy) 5.30 5.70
5 Sponky, (Dupont) 6.20
Durée : 2:09.2. Quinella (4-2) : $12.00

CINQUIEME COURSE
trot, cond. no 10, bourse $600.
6 Kingston, (Bardier) 4.20 3.30 3.20
3 Dandy Averill, 6.20 3.70
(Villemure)
2 Ronald's Girl, (Grise) 7.20
Durée : 2:09.3.

SIXIEME COURSE
amble, cond. no 3, bourse $300.
8 Hickory Meadow, 4.30 4.30 3.70
(Horton)
1 Eebee Z., (Gauthier) 5.90 5.00
4 Good Girl Mir, 5.80
(Savignac)
Durée : 2:10.1

SEPTIEME COURSE
amble, cond. no 7, bourse $400.
2 Esquire's Kin, 16.30 4.80 3.10
(Plante)
3 Howick Lad, (Savignac) 3.70 3.20
1 Joey Johnston, (Rivard) 4.00
Durée : 2:10.1. Quinella (2-3) : $15.30

HUITIEME COURSE
amble, cond. no 9, bourse $600.
4 Roxie Ko San, 7.30 4.70 3.30
(Horton)
5 Miss Champion 7.10 4.40
(Corbin)
6 Abe Rosecroft (Blouin) 3.10
Durée : 2:07.

NEUVIEME COURSE
amble, cond. no 8, bourse $450.
3 Ozark Rita, 7.50 3.90 2.90
(Plourde)
5 D.C. Champ, (Gauthier) 5.20 3.90
8 Diamond Needle, (Hébert) 25.70
Durée : 2:08.4.

DIXIEME COURSE
amble, cond. no 6, bourse $350.
1 Charmante Frisco 13.30 5.40 4.80
(Roberge)
8 Ramadios, (Quessy) 8.90 4.10
3 Adios Bunter, 4.10
(Martineau)
Durée : 2:10.1. Exacta (1-8) $152.50
Assistance: 2,008. Mutuel: $100,900.

HIER

PREMIERE COURSE
Amble — $300
2 Hit Baker 6.10 3.60 2.40
(R. Quessy)
4 General Yates 3.00 2.30
(C. Savignac)
7 Be Smart 3.50
(G. Beauvais)
Durée : 2:13 2-5.

DEUXIEME COURSE
Trot — $350
5 Newport Lad 9.80 5.00 3.30
(R. Beaudoin)
2 Frisky Al 25.90 10.90
(D. McKinney)
6 Guy Put Jr 9.60
(Y. Robinette)
Durée : 2:12 4-5.
PARI-DOUBLE : (2-5) $31.50.

TROISIEME COURSE
Amble — $300
4 Patsy's Pride 5.80 4.50 2.90
(J. Martineau)
5 Marshall Blue 6.60 4.20
(J.-C. Corbin)
7 Honest Pick 3.10
(R. Gagné)
Durée : 2:13.
Retiré : le No 1 : Prima Royal.

QUATRIEME COURSE
Amble — $350
4 True Jack 3.30 2.50 2.30
(R. Gélinas)
5 Dick Nelson 3.60 2.70
(R. Beaudoin)
8 Coast Dispatch 3.20
(J.-C. Martineau)
Durée : 2:12 2-5.
QUINELLA : (4-5) $8.40.
Retiré : le No 3 : Edgewood Merit.

CINQUIEME COURSE
Trot — $400
2 Northwood Barn 5.70 2.30 2.40
(G. Surprenant)
1 Stoney Dares 2.30 2.70
(N. Bardier)
7 Helen Song 3.60
(R. Quessy)
Durée : 2:11.

SIXIEME COURSE
Amble — $350
1 Nervous Sam 3.30 2.60 2.50
(H. Ouellet)
5 Pick Adios 2.90 2.50
(C. Hébert)
4 Drummond Gene 3.10
(G. Dumont)
Durée : 2:09 2-5.

SEPTIEME COURSE
Amble — $300
5 Lucky's Widower 3.00 2.30 2.30
(H. Ouellet)
6 Gertie G 2.70 2.60
(J.-P. Gauthier)
8 Lyfordeane Riggs 2.60
(R. Quessy)
Durée : 2:13.
QUINELLA : (5-6) $5.30.
Retiré : le No 2 : Irish Mist.

HUITIEME COURSE
Amble — Invitation — $1,000
4 Tag Em 3.80 3.00 3.10
(J.-G. Lareau)
3 Bowser Scott 3.40 2.90
(P. Grenier)
2 Granderette 6.10
(N. Bardier)
Durée : 2:06 2-5.

NEUVIEME COURSE
Amble — $400
1 Roland Duke 2.90 2.60 2.50
(J. Quessy)
2 Malcolm Hart 3.20 3.00
(R. Roberge)
4 Lucinda Tass 5.00
(T. Horton)
Durée : 2:09.

DIXIEME COURSE
Amble — $350
7 Baby Brother 38.80 16.70 6.00
(A. Rivard)
2 Highland Way 8.60 7.20
(R. Gagné)
3 Cunt Pick 3.70
(N. Bardier)
Durée : 2:12 1-5.
EACTA : (7-2) $186.40.

QUEBEC

SAMEDI

1ère COURSE — TROT — $600
1—Belle Frost
(St-Jacques) 3.70 2.50 2.30
6—Tangleio
(Alain) 2.80 2.70
3—Hoot Charm
(Bourgon) 4.00
Durée : 2:07.3

2e COURSE — AMBLE
Cond. no 10, à réclamer $1,000 — $500
7—Jonover
(Courchesne) 5.30 3.00 2.50
2—Bonzo Elkington
(Gervais) 3.00 2.40
4—Sep June
(Gieuère) 2.70
Durée : 2:11
DOUBLE (1-7) : $12.10

3e COURSE — TROT
Cond. 2 — $700
5—Scotty Dear
(Bourgon) 4.10 2.70 2.70
1—Rushing Brook
(Brosseau) 3.10 2.60
4—Josedale Scot Free
(Gamache) 2.90
Durée : 2:08.4

4e COURSE — AMBLE
Cond. 6 — $550
1—Royal Indian
(Leboeuf) 14.50 7.80 6.20
4—Tournevile
(Watters) 3.50 2.70
3—Adios Breakaway
(Breton) 3.70
Durée : 2:08.3
QUINELLA (1-4) : $21.80

5e COURSE — TROT, préféré no 1
Cond. 3 — $1,200
3—Aqua Duke
(L. St-Jacques) 6.00 2.90 2.50
4—Newport Rocket
(Gingras) 2.70 2.50
1—Hi Jet
(St-Jacques) 2.70
Durée : 2:07.1

6e COURSE — AMBLE
Cond. no 8 — $500
6—Brave Tag
(Leboeuf) 8.80 4.10 3.70
4—Toxydo Mir
(Bélanger) 3.20 2.50
8—Jolie Mar Mic
(Guénette) 3.30
Durée : 2:11

7e COURSE — AMBLE
Cond. no 7 — $500
4—Treasure Pick
(Bourdon) 19.30 11.00 4.70
7—Connie Lori
(White) 17.80 5.80
3—Wonderful Mir
(Giguère) 3.00
Durée : 2:09
QUINELLA (4-7) : $132.40

8e COURSE — AMBLE
Cond. no 5 — $700
4—Dad and Mom
(Lareau) 5.40 3.90 3.30
3—Buzz Johnston
(Bourgon) 6.70 3.80
2—Swamp Fever
(Gervais) 2.60
Durée : 2:04.4

9e COURSE — AMBLE
Cond. 4, préféré no 2 — $1,000
2—Hiland Lark
(Bredette) 26.30 7.10 3.70
4—Meadow Smoke
(Gamache) 2.90 2.40
1—King Sherry
(St-Jacques) 2.60
Durée : 2:05.2

10e COURSE — AMBLE, Cond 9, à réclamer, $1,500 — $550
7—Jet Byrd
(Catellier) 13.00 8.30 5.90
8—Ferry Clay
(Morriset) 10.60 11.00
5—Victor Pick
(Lemieux) 6.00
Durée : 2:08.1
EXACTA (7-8) : $87.70
Mutuel : $152,800.

HIER

PREMIERE COURSE
TROT — $500
1 Miss Havana Who 4.40 2.70 2.40
(M. Aubin)
2 Daniel Boy 3.80 3.40
(R. Moreau)
3 Paris Lad 3.50
(E. Bradette)
Durée : 2:10

DEUXIEME COURSE
AMBLE — $500
5 Zero King 5.40 3.60 2.70
(G. Lachance)
4 Beau Cheval 5.70 3.90
(H. Brousseau)
7 Little Hawk 20.70
Durée : 2:11 1-5
Pari-double : (1-5) $16.90

TROISIEME COURSE
TROT — $500
8 Patty Sterns 27.10 8.50 5.10
(R. Grandmaison)
2 The Webb 6.90 4.30
(J. Cyrenne)
5 Patrick Scott 11.00
(A. Doré)
Durée : 2:12 4-5

QUATRIEME COURSE
AMBLE — $550
1 Lilly Vonian 4.90 2.80 3.60
(V. Bédard)
2 Show Boy 2.90 2.80
(G. Lachance)
3 John Glenn 4.10
(A. Bédard)
Durée : 2:06 3-5
Quinella : (1-2) $5.70

CINQUIEME COURSE
AMBLE — $700
7 Lincoln Adios 12.30 5.90 5.80
(M. Brosseau)
3 More Scotch 7.80 4.20
(F. Leboeuf)
6 Ensigne Frost 4.20
(G. Bardier)
Durée : 2:06 3-5

SEPTIEME COURSE
TROT — $750
8 Success Bomb 4.00 3.90 2.70
(M. Gingras)
6 W. T. Donlin 5.80 3.00
(G. Lachance)
3 Amigo 2.70
(R. Moreau)
Durée : 2:08 4-5
Quinella : (8-6) $33.10

HUITIEME COURSE
AMBLE — $525
4 Lottie Adios 2.80 2.70 2.70
(M. Giguère)
7 Splish Splash 5.30 5.20
(J.-L. Gingras)
8 Indian Creed 4.60
(H. Brousseau)
Durée : 2:11 4-5

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Derby Québécois $8,750
1 Tarport Bay 6.10 3.10
(B. Côté
4 Woodlawn Drumond 5.10
(Waples)
3 Gee Dee Frisco
(Pas de paris pour la 3e place)
Durée : 2.04 1-5
Retiré : le no 5 Devil Mir

DIXIEME COURSE
AMBLE — $550
3 Galt Way Express 3.60 2.70 3.00
(N. Tremblay)
6 Forgetfull 5.30 5.10
(C. Watters)
1 Dannybee 5.20
(Y. Breton)
Durée : 2:09
Exacta : (3-6) $25.80
Assistance : 4,202
Pari-mutuel : $155,918

inscrits ce soir

PREMIERE COURSE
A réclamer : $1,500 — 6 furlongs
BOURSE $1,700
"Le Lady of Mercy"

4	Mr. Brutus	R. Venne	115	2-1
1	Marilea	P. Ernst	115	5-2
2	Wichcraft	D. Dennie	115	3-1
9	Little Johnny Dill	Ferro	115	5-1
3	Lt. Ed Kempel	Coy	120	15-1
5	Teacher' Pal	Eastman	115	20-1
6	Bosses Dream	Parsons	120	20-1
7	Dunwin Rose	Potts	120	20-1
8	Royal Whim	Krohn	105	20-1

DEUXIEME COURSE
A réclamer : $1,500 — 6 furlongs
BOURSE $1,700
"Le Kilo"

3	Ruppman	Dennie	109	5-2
10	John Monahan	Parnell	114	3-1
9	Sure Touch	Parsons	114	4-1
6	Golden Fleece	Eastman	111	8-1
8	Pay Parade	Coy	114	10-1
2	Creek Squaw	Hill	115	10-1
7	Eveson	Buisson	112	12-1
1	Emathia	Gilbert	110	15-1
4	Mineral Health	Krohn	111	15-1
5	Mix'n Match	Elliott	109	20-1

TROISIEME COURSE
Novices — 2 ans — 4 furlongs
BOURSE $1,800
"Le Sans droit"

6	Aluna	Dennie	110	8-5
5	Miss Nashmont	Eastman	115	5-2
3	Sidebel	Coy	110	6-1
8	c-Venerado	Hill	118	8-1
10	c-Tiempo Muerto		118	8-1
2	Fleet Arab	Nedeau	118	10-1
4	Senneville	Venne	113	10-1
9	a-Caribita	Perrier	115	15-1
1	a-Aventurero	Quesada	118	15-1
7	Our Godden	Ledezma	115	15-1

QUATRIEME COURSE
A réclamer : $1,750 - $2,000
6½ furlongs
BOURSE $1,700

8	Tahiti's Peri	Ernst	120	9-5
6	Strappy	Coy	117	2-1
3	Fighter Boy	Elliott	117	6-1
1	Rip A Long	Parsons	114	10-1
4	Rippling Pass	Parker	120	8-1
2	A Little Nip	Perrier	115	10-1
5	A Gale	Gilbert	112	10-1
7	Jimmy Doll	Buisson	109	12-1

CINQUIEME COURSE
A réclamer : $1,500 — 6 furlongs
BOURSE $1,700
"Le Irish Heart"

8	You Quill	Parsons	114	5-2
5	Friendly People	Dennie	109	3-1
4	Direct South	Martinez	117	7-2
7	Lady Spats	Ernst	109	6-1
1	War Brass	Chavez	114	8-1
6	Roman Realm	Venne	120	8-1
2	Dee's A King	Buisson	114	10-1
3	Bayles Boy	Hill	114	15-1

SIXIEME COURSE
A réclamer : $1,500
Un mille et 1-16
"Le Red Post"

6	King Rhody	Ernst	114	9-5
7	Valor Native	Eastman	114	5-2
3	He's Her Man	Coy	114	9-2
2	a-King Pearly	Gilbert	114	5-1
8	a-Cy's Shot	Parsons	117	5-1
4	Rapid Pace	Parker	114	10-1
5	Miss Birch	Dennie	104	10-1
1	Wooden Bridge	Elliott	112	12-1

SEPTIEME COURSE
A réclamer : $2,500 - $3,000
BOURSE : $2,400 — 6½ furlongs
"Le Silk Bird"

6	Nacuba	Coy	113	5-2
3	Balinode	Ernst	116	7-2
8	Don Cecilio	Eastman	117	5-1
4	Noank	Ledezma	116	6-1
2	Bon Cheval	Dennie	110	6-1
7	Falls Way	Potts	112	8-1
1	Sail Along	Nedeau	116	10-1
5	Sultan Ruler	Venne	112	10-1

HUITIEME COURSE
A réclamer : $1,500
BOURSE2: $1,700 — 6 furlongs
"Le Javato"

2	Moores Selector	Venne	111	3-1
9	Kilkarry	Coy	109	7-2
4	My Meliss	Ernst	109	4-1
8	Rye'n Ginger	Nedeau	109	6-1
1	King's Market	Gilbert	114	10-1
5	Krook	Perrier	114	12-1
7	Sly Stag	Thomas	109	12-1
3	Quebec Fleet	Ledezma	111	20-1
6	Remarkable	Stauffer	114	20-1
10	Royal City	Martinez	117	20-1

la prochaine fois demandez
WHITE HORSE
le scotch léger et agréable

Distillé, mélangé et embouteillé par White Horse Distillers, Ltd., Ecosse

couleurs vives
FENETRES • PORTES • REVETEMENTS
RUSCO TOUT ACIER
COULEURS DECORATIVES CUITES A MEME — VOYEZ LEUR BEAUTE
COMPAREZ LEURS NOMBREUX AVANTAGES
Aussi, marquises et auvents de la meilleure qualité en Fiberglas ou métal aux couleurs "Vivantes"
ESTIMATIONS GRATUITES
RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511
FENÊTRES — PORTES — REVÊTEMENT

VENTE DE SOLDE D'AOÛT
D'EXCELLENTES AUTOS USAGEES CHEZ
MID-TOWN MOTORS
75 AUTOS A BAS PRIX SPECIAL
FINANCEMENT GMAC — VENEZ MAINTENANT !

No 61859B PONTIAC '64 DECAPOTABLE, Custom Sport, sièges baquets, console, V8, automatique, s.f., s.d., radio, grise, toit noir, intérieur rouge, a peu roulé. Rég. $2675. EN SPECIAL A $2450	No 62480A BUICK '64 décapotable, LeSabre, radio, s.f., s.d., bleue, toit blanc, intérieur bleu. Rég. $2575. EN SPECIAL A $2400	No 62586A PONTIAC '63, Parisienne, hardtop, 4 portières, automatique, s.f., s.d., radio, 41,003 milles, bleu foncé, intérieur bleu. Rég. $1075. EN SPECIAL A $1650
No 62523A CHEVROLET '64 DECAPOTABLE, V8, automatique, s.f., s.d., radio AM/FM, noire, toit blanc, intérieur rouge, a peu roulé. Rég. $2495. EN SPECIAL A $2200	No 62717 ACADIAN '65, Canso, hardtop, 2 portières, 6 cylindres, radio, automatique, 18,934 milles, bleu foncé à intérieur bleu. Rég. $2275. EN SPECIAL A $2050	No 62613A CHEVROLET '62, décapotable, automatique, radio, s.f., s.d., V8, 39,389 milles, brun à toit blanc, intérieur brun. Rég. $1675. EN SPECIAL A $1495
No P178 OLDSMOBILE '64, Super 88, hardtop, 4 portières, radio, s.f., s.d., 44,144 milles, marron à intérieur gris, excellent état. Rég. $2475. EN SPECIAL A $2200	No 62486A BEAUMONT '64, station wagon, 6 cylindres, automatique, turquoise à intérieur vert, très propre. Rég. $2075. EN SPECIAL A $1895	No 62180A VIVA '64, coach, embrayage à bras, 4 vitesses, blanche, intérieur blanc, 17,164 milles. Rég. $1175. EN SPECIAL A $950

20 CADILLAC AU PRIX DU GROS
1962 à 1965
MID-TOWN MONTREAL
Dorchester et Crescent 866-9961
Ouvert tous les soirs de la semaine jusqu'à 10 heures

CADILLAC '64
décapotable
Seulement $3750
Série DeVille, voiture bleu foncé, toit blanc, intérieur blanc, tous servo-mécanismes, fenêtres et sièges mécaniques, 35,185 milles, radio, excellent état, un seul propriétaire.
Prix régulier $4,400.
appeler
GORDON CRAIG
MID-TOWN MOTORS
866-9961 ou 486-1469

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

résultats à blue bonnets

1ère course — 6 furlongs — A réclamer — $1,800

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Dimples' Boy	111	1	6	5 3	4 1½	2 1½	1 2	Dennie,	0.80
Miss Dynamic	107	2	5	3 1½	3 ½	3 3	2 2½	Ferro,	12.40
J. Freedom	112	3	7	6 tête	6 tête	4 tête	3 1	Nedeau,	8.10
Potente	113	8	4	2 3	2 1½	1 1	4 2	Buisson,	13.80
Galley Maid	112	5	3	4 tête	5 2	5 1	5 1	Ledezma,	28.60
Gray Band	107	9	8	8 tête	9	8 1	6 2½	Krohn,	10.50
Shut O Queen	110	6	2	7 2	7 1½	7 tête	7 cou	Coy,	3.40
Caniris	115	7	9	9	8 1½	9	8 ½	Potts,	11.50
Miss Amherst	115	4	1	1 1	1 tête	6 ½	9	Parker,	21.35

DUREE : 0.23 0.47.3 1.13.3 Piste rapide

1 DIMPLES' BOY	3.60	2.90	2.70
2 MISS DYNAMIC		6.40	4.10
3 JOHN'S FREEDOM			4.40

RETIRE : PEACE LILIAN
ENTRAINEUR : B. Webb.

2ème course — 6 furlongs — A réclamer — $1,500

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Resolve	117	3	2	3 2	3 1½	1 3	1 cou	Heim,	7.95
Rosanne R	113	1	3	4 2	4 1½	2 ½	2 2	Buisson,	3.25
Peterman	117	5	9	7 2	6 1½	4 1½	3 3	Gilbert,	5.65
Whap	117	2	8	5 1½	5 2	6 1½	4 1	Ernst,	1.70
Birney	110	6	7	6 tête	7 8	5 tête	5 10	Dennie,	8.25
Come T. Blue	117	4	1	1 tête	2 tête	3 2	6 1	Chavez,	15.75
Tent Camp	115	9	6	2 1	1 ½	7 2	7 2	Elliott,	13.50
Select Ming	114	8	5	9	8 ½	8 4	8 14	Eastman,	42.85
Osci Time	112	7	4	8 2	9	9	9	Coy,	11.90

DUREE : 0.23.2 0.47.3 1.14 Piste rapide

4 RESOLVE	17.90	7.80	4.70
1 ROYANNE R		5.40	3.50
6 PETERMAN			3.80

PARI-DOUBLE : 1-4 — $50.90
RETIRE : RYE N' GINGER
ENTRAINEUR : K. J. Ness

3e course — 6 furlongs — A réclamer — $1,700

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Bully Keane	117	4	6	5 1½	1 tête	1 3	1 5½	Coy,	0.75
Plucky Crest	115	8	4	2 ½	2 1½	2 4	2 ½	Elliott,	12.75
Mow de Lawn	112	6	5	7 5	5 2	4 1½	3 tête	Ledezma,	26.65
Mr Brutus	109	1	3	6 ½	6 3	5 2	4 6½	Dennie,	2.25
Fight	117	5	8	8	8	7 5	5 4	Parker,	17.00
Eternal Maud	115	3	1	1 ½	4 2	6 2	6 cou	Chavez,	36.65
Party Choice	112	7	7	4 1½	3 2	3 ½	7 6	Quesada,	113.40
Jut's Red Ace	117	2	2	3 1	7 1½	8	8	Krohn	7.00

DUREE : 0.23.3 0.47.1 1.12.2 Piste rapide

6 BULLY KEANE	3.50	3.00	2.70
10 PLUCKY CREST		6.60	4.30
8 MOW DE LAWN			5.70

ENTRAINEUR : F. W. Russell
RETIRES : TRACEY GLEN et DUNWIN ROSE

4e course — 6 furlongs — A réclamer — $1,700

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Bright Picture	120	2	5	5 tête	4 1½	4 5	1 tête	Parsons,	2.25
Dans Pick	115	1	2	1 3	1 2	1 1	2 1¼	Hill,	5.25
About Half	114	3	4	3 1	3 1½	2 2	3 2	Ernst,	4.70
Norle Verde	114	6	1	8	8	7 6	4 1	Coy,	3.35
Irish Confetti	116	4	3	2 1½	2 ½	3 tête	5 cou	Parker,	11.15
Melrose Buddy	114	8	6	6 4	5 tête	5 2	6 3	Eastman,	16.20
Remister	115	5	7	4 1	6 4	6 1	7 5	Ferro,	7.60
Lucky Degree	111	7	8	7 2	7 3	8	8	Ledezma,	12.50

DUREE : 0.23 0.47.2 1.13.4 Piste rapide

2 BRIGHT PICTURE	6.50	4.00	2.90
1 DANS PICK		6.40	4.10
3 ABOUT HALF			3.30

RETIRE : GOLDEN FLEECS
ENTRAINEUR : P. Maxwell

5e course — 6 furlongs — $1,800

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Tiger Queen	109	3	2	1 3	1 8	1 3	1 ½	Dennie,	0.45
Fabulin	112	7	6	5 5	2 3	2 6	2 9	Ledezma,	6.95
Garden's Pride	114	6	5	6 3	6 8	4 3	3 3	Coy,	6.50
Cover Bingo	114	8	7	4 tête	3 1½	3 4	4 4	Parsons,	32.05
Cute Slipper	115	4	3	3 3	5 2	5 2	5 4½	Elliott,	11.05
Pharwrack	109	2	1	2 2	4 tête	6 4	6 2	Simpson,	7.30
Hardly Hot	114	9	9	9	8	7 ½	7 1½	Eastman,	85.55
Rom. Minister	114	1	8	8 1½	7 tête	8	8	Nedeau,	45.50
Hallo Dee	109	5	4	7 1	(n'a pas fini)			Thomas,	115.60

DUREE : 0.22.4 0.46.1 1.13 Piste rapide

3 TIGER QUEEN	2.90	2.60	2.20
8 FABULIN		4.00	3.20
7 GARDEN'S PRIDE			2.80

QUINELLA : 3-8 — $11.60
RETIRE : COVER DREAM
ENTRAINEUR : B. Rosenthal

6e course — 1 mille 70 verges — $3,000

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Teardrop Lane	110	2	1	4 1½	3 ½	1 1	1 2	Coy,	3.20
Top Victory	114	5	2	1 tête	1 tête	2 3	2 2½	Lanoway,	1.80
Rub. Stamped	115	4	4	3 ½	4 8	3 1½	3 cou	Ledezma,	10.40
Bengal	115	6	7	7	7	6 4	4 1½	Hill,	4.95
Christophe	109	3	5	6 1½	6 2	4 tête	5 6	Parnell,	7.55
Beech Scholar	114	1	3	2 3	2 1½	5 tête	6 ½	Eastman,	16.55
Bravo J	108	7	6	5 2	5 ½	7	7	Gabriele,	4.50

DUREE : 0.27.2 0.51.1 1.16.3 1.42.2 Piste rapide

2 TEARDROP LANE	8.40	4.10	2.80
5 TOP VICTORY		3.50	2.70
4 RUBBER STAMPED			4.70

ENTRAINEUR : K. J. Ness

7e course — 6½ furlongs — $5,000 "Le handicap Laurentien"

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Grand Galop	122	3	6	6	5 12	3 5	1 5	Coy,	1.70
Plain John	117	5	3	1 1	1 1½	1 1	2 cou	Lanoway,	1.75
Mount Gosh	113	6	4	3 tête	2 1½	2 tête	3 3½	Parsons,	10.65
Windkin	116	1	2	4 6	4 1	4 1½	4 6	Potts,	13.15
L of Canaan	117	4	1	2 4	3 3	5	5	Ernst,	7.40
Jr Banker	112	2	5	5 3	6	(n'a pas fini)		Martinez	4.10

DUREE : 0.22.2 0.46.2 1.11.3 1.17.4 Piste rapide

3 GRAND GALOP	5.40	2.90	2.30
5 PLAIN JOHN		2.90	2.50
6 MOUNT GOSH			2.60

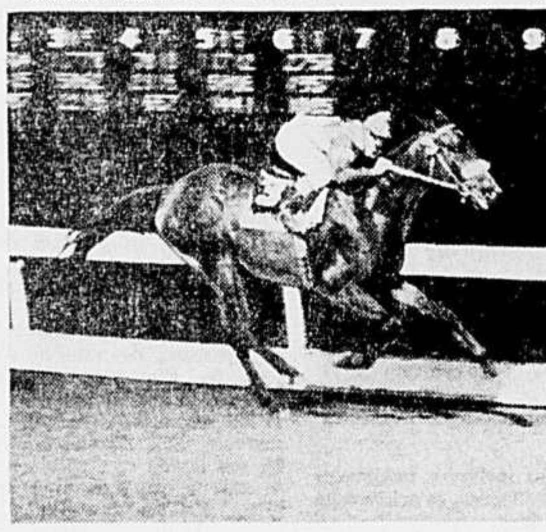

ENTRAINEUR : G. Warren

8e course — 1 1/16 mille — A réclamer — $1,700

	Pd	D	¼	½	¾	Ld	Fin	Jockey	Cote
Noor's Arc	114	1	4	1 1½	1 1½	1 1	1 9	Hill,	6.95
Thom. B Good	106	4	8	4 2	2 1½	2 4	2 ¾	Dennie,	6.15
Probador	111	7	1	5 1½	5 3	3 1	3 1	Coy,	105.00
Centores	107	8	3	4 2	4 tête	4 1½	4 2½	Ferro,	15.95
Encuentro II	112	6	9	9	9	7 2	5 3	Martinez,	105.55
Our Fool	112	2	5	6 tête	6 tête	6 1½	6 2	Nedeau,	5.65
Bobby Weaver	108	9	2	2 1½	3 1	5 1	7 1	Thomas,	41.10
Mr Hare	114	5	7	8 1	8 tête	8 2	8 5	Vincifora,	3.90
Set the Air	112	3	6	7 tête	7 1	9	9	Ledezma,	82.50

DUREE : .24.2 .49.2 1.14.4 1.40.2 1.46.4 Piste rapide

1 NOOR'S ARC	15.90	8.90	5.70
4 THOMAS B GOOD		6.20	4.80
7 PROBADOR			3.70

EXACTA : 1-4 — $116.50
ASSISTANCE : 15,405 PARI-MUTUEL : $503,330
ENTRAINEUR : J. Dumas

Tous droits réservés 1966 par McMurray Publishing Ltd (Daily Racing Form)

PAR ANDRE TRUDELLE

(Nombre de gagnants : 18 sur 64)
Gagnants de samedi : Bully Keane, ($3.50); Tiger Queen, ($2.90); Grand Galop, ($5.40).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1—Mr. Brutus	Lt. Ed Kempel
2—Ruppman	Pay Parade
3—Aluna	Sidebel
4—Tahiti's Peri	Rippling Pass
5—Friendly People	You Quill
6—King Rhody	He's Her Man
7—Nacuba	Don Cecilio
8—Kilkarry	My Meliss

LE MEILLEUR : Tahiti's Peri, (4e).
LE NEGLIGE : Lt. Ed Kempel, (1ère).

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Los Angeles à Atlanta 9 h. 05
Sutton (9-9) vs Johnson (9-7)
S. Francisco à Cincinnati (2) 6 h. 30
Marichal (17-4)
et Sadecki (4-6 vs Maloney (11-4
et Ellis (8-14)
(seules joutes à l'affiche)

LIGUE AMERICAINE

Minnesota à Kansas City 9 h. 00
Kaat (15-8) vs Nash (5-0)
Détroit à Washington 8 h. 05
Podres (2-2) vs McCormick (7-10)
Cleveland à Boston 7 h. 30
Bell (12-17) vs Santiago (10-8)
(seules joutes à l'affiche)

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

S. Francisco 011 000 000—2 7 0
Chicago 004 000 01x—5 11 1
Priddy, Herbel (4e) McDaniel (7e) et Haller ; Roberts, Hands (3e) et Hundley. LG-Hands (8-9). LP-Priddy (4-3). Circuit : Banks (8e).

Cincinnati 100 020 000—3 7 0
Pittsburgh 062 000 10x—9 11 0
O'Toole, Baldschun (2e) Fischer (2e) Queen (5e) Davidson (8e) et Edwards, May (3e) ; Sisk et Pagliaroni. LG-Sisk (5-2). LP-O'Toole (4-5). Circuit : Mazeroski (8e).

St-Louis 104 001 211—10 15 1
New York 005 300 000— 8 17 2
Washburn, Woodeshick (4e) Piche (4e) Dennis (7e) Briles (9e) et McCarver ; Friend, Hepler (4e) Gardner (6e) Hamilton (7e) et Grote, Stephenson. LG-Dennis (3-2). LP-Hamilton (6-12). Circuits : Shannon (12e). Smith (7e) ; Bressoud (9e), Boyer (12e).

Atlanta 001 101 101—5 13 0
Philadelphie 030 002 01x—6 9 0
Jay, Carroll (2e) Ritchie (6e) Abernathy (8e) et Oliver ; Short, Culp (7e) et Dalrymple. LG-Short (12-7). LP-Carroll (4-4). Circuits : Menke (9e) ; Briggs (6e).

Los Angeles 200 200 000—4 9 2
Houston 300 000 000—3 8 1
Drysdale, Perranoski (7e) Regan (9e) et Roseboro ; Cuellar, Raymond (8e) et Bateman, Heath (3e). LG-Drysdale (8-12). LP-Cuellar (7-4). Circuit : Maye (7e).

LIGUE AMERICAINE

Boston 101 240 000—8 13 0
Détroit 000 000 002—2 9 2
Stange et Ryan ; McLain, Pena (4e) Gladding (5e) Sparma (7e) Aguirre (9e) et Freehan. LG-Stange (4-6). LP-McLain (14-9). Circuits : Demeter (12e) ; Northrup (10e).

Cleveland 000 002 200—4 9 1
Baltimore ... Bouton, Reniff (7e) Ford (7e) Gibbs ; McDowell, Radatz (7e) Tiant (8e) et Crandall, Booker (8e) Azcue (9e). LG-Ford (2-5). LP-Tiant (6-6). Circuit : Boyer (10e), Clarke (4e) ; Hinton (9e).

Washington 000 000 000—0 7 1
Baltimore 300 010 00x—4 8 0
Moore, Cox (5e) Lines (7e et Casanova ; McNally et Haney. LG-McNally (11-3). LP-Moore (2-1).

Minnesota 020 003 000—5 14 4
Kansas City 000 000 000—0 4 0
Grant et Zimmerman ; Krausse, Grzenda (6e) Stock (9e) et Roof. LG-Grant (8-12). LP-Krausse (8-6).

Chicago 002 001 400—7 9 1
Californie 000 010 000—1 4 1
John et Romano ; Brunet, Burdette (6e), Newman (8e) et Rodgers. LG-John (10-6). LP-Brunet (11-8). Circuits : Agee (12e), Romano 2 (11e), Berry (8e).

HIER

LIGUE NATIONALE

Los Angeles 300 200 252—14 20 0
Houston 010 010 010— 3 9 2
Osteen, Moeller (2e), Perranoski (7e), Brewer (8e) et Roseboro, Torborg (8e) ; Farrell, Sembera (5e), Taylor (7e), Owens (7e), Bruce (8e), Raymond (9e) et Brand. LG-Moeller (2-2). LP- Farrell (4-8). Circuits : Johnson (9e), Fairly (6e).

Chicago 022 000 200—6 13 1
S. Francisco 003 000 420—9 13 1
Perry, Linzy (7e) et Virgil, Haller (3e) ; Holtzman, Jenkins (7e), Earley (7e), Koonce (8e), Simmons (9e) et Hundley. LG-Perry (17-2). LP-Holtzman (5-12). Circuits : Hundley (13e), Mays (25e), Davenport (9e).

Atlanta 010 001 100—3 9 3
Philadelphie 000 000 000—0 5 0
Cloninger (10-7) et Torre ; Jackson, Wise (8e) et Dalrymple. LP-Jackson (11-10). Circuit : Carty (6e).

Cincinnati 000 333 000—9 17 1
Pittsburgh 100 120 300—7 11 0
Nuxhall, Nottebart (5e), McCool (9e) et Coker, Edwards (9e) ; Velae, McBean (5e), Cardwell (6e), O'Dell (6e), Face (8e) et May, Gonder (7e). LG-Nottebart (5-2). LP-Veale (12-7). Circuits : Clemente 2 (18e et 19e), Rose (11e).

PREMIERE PARTIE :

St-Louis 001 003 000—4 15 0
New York 000 000 010—1 3 2
Gibson, Woodeshick (9e) et McCarver ; Arrigo, Bearnarth (6e), Sutherland (7e) et Stephenson. LG-Gibson (14-9). LP-Arrigo (3-3). Circuits : McCarver (9e), Kranepool (11e).

DEUXIEME PARTIE :

St-Louis 000 000 010—1 6 1
New York 200 000 20x—4 9 0
Jackson, Piche (7e), Woodeschick (7e), Briles (8e) et McCarver ; Fisher (6-11) et Grote. LP-Jackson (11-9).

LIGUE AMERICAINE

Baltimore 010 000 081—2 9 3
Washington 000 040 11x—6 9 0
J. Miller, Drabowsky (5e), Brabender (7e) et Haney ; Richert (12-9) et Casanova. LP-Miller (2-6). Circuits : B. Robinson (20e), Casanova (9e), McMullen (10e), Blair (4e).

Chicago 000 200 201 4—9 17 1
Californie 100 120 010 3—8 16 2
Horlen, Pizarro (5e), Wilhelm (7e), Locker (8e), Higgins (10e) et Romano, McNertney (7e) ; Chance, Rojas (7e), Sanford (10e), Lee (10e) et Rodgers, LG-Locker (7-7). LP-Sanford (11-4). Circuit : Skowron (4e).

PREMIERE PARTIE :

Minnesota 010 001 000—2 7 0
Kansas City 001 000 000—1 6 0
(10 manches)
Boswell, Cimino (6e), Worthington (9e) et Nixon, Zimmerman (9e) ; Odom, Stock (8e) et Roof. LG-Boswell (12-5). LP-Odom (1-2).

DEUXIEME PARTIE :

Minnesota 200 000 000—2 6 1
Kansas City 000 310 00x—4 5 1
Perry, Klippstein (6e), Worthington (8e) et Zimmerman ; Lindblad, Aker (9e) et Roof. LG-Lindblad (4-4). LP-Perry (5-5).

PREMIERE PARTIE :

Boston 000 002 000—2 10 2
Détroit 404 100 00x—9 10 1
Lonborg, Sheldon (1er), Osinski (5e), Wyatt (6e), Bennett (8e) et Ryan ; Monbouquette, Pena (6e) et McFarlane. LG-Monbouquette (6-7). LP-Lonborg (5-8). Circuits : Wert (4e), Horton (16e), McFarlane (4e), Cash (16e).

DEUXIEME PARTIE :

Boston 000 120 102 1—7 7 0
Détroit 000 000 600 0—6 11 1
Brandon, McMahon (7e), Wyatt (7e), Osinski (9e), Lonborg (10e) et Tillman ; Lolich, Wickersham (7e), Sherry (7e), Gladding (8e), Pena (10e) et McFarlane. LG-Osinski (2-2). LP-Pena (2-1). Cir. : Horton (17e), Yastrzemski (12e) Foy (13e).

PREMIERE PARTIE :

New York 000 200 200—4 7 0
Cleveland 100 203 00x—6 8 0
Stottlemyre Reniff (7e) et Gibbs ; Siebert, Allen (7e) et Azcue. LG-Siebert (12-6). LP-Stottlemyre (10-13). Circuits : Maris (8e), Whitfield 2 (21e et 22e).

DEUXIEME PARTIE :

New York 100 020 000—3 9 0
Cleveland 300 000 02x—5 8 0
Downing, Womack (8e) et Howard ; Kelley ; Kralick (5e) et Azcue. LG-Kralick (3-4). LP-Downing (7-7). Circuit : Hinton (10e).

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff.
Los Angeles	63	45	.583	—
Pittsburgh	64	46	.582	—
San Francisco	65	47	.580	—
Philadelphie	60	51	.541	4½
St-Louis	57	53	.518	7
Cincinnati	56	54	.509	8
Atlanta	51	59	.464	13
Houston	49	61	.445	15
New York	49	61	.445	15
Chicago	36	73	.330	27½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy	Diff
Baltimore	71	39	.615	—
Détroit	59	50	.541	11½
Cleveland	59	51	.536	12
Californie	57	53	.518	14
Minnesota	57	54	.514	14½
Chicago	55	55	.500	16
New York	50	61	.450	21½
Kansas City	49	61	.445	22
Washington	51	64	.443	22½
Boston	47	67	.412	26

Le Jacques-Cartier victorieux, 3 à 2

Le capitaine Johnny Berdais a marqué le but décisif d'une victoire de 3-2 des Athlétiques de Jacques-Cartier aux dépens du Longueuil, dans une joute de la ligue de soccer senior du Québec.

Marc Zanolin et Richard Marcassa ont réussi les autres buts des vainqueurs.

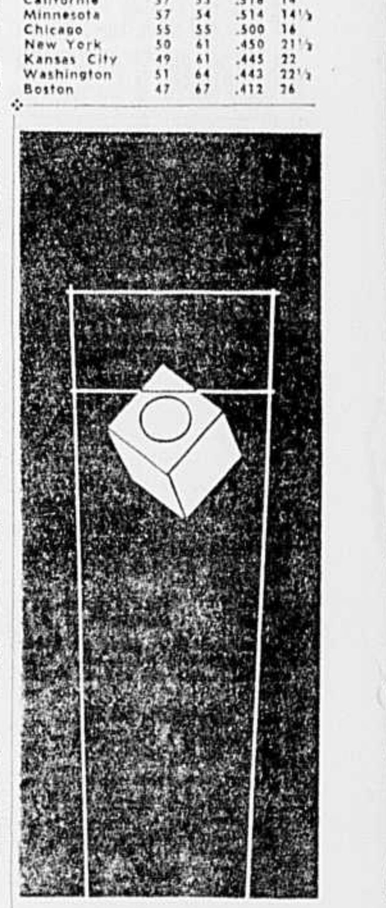

Ça c'est un cube de glace ! ... celui du Holiday Inn

Son format peut différer.
Ses dimensions aussi.

Il est bon à mettre dans l'eau, à manger. — Au cours de tous vos voyages, il est toujours à portée de la main au Holiday Inn ... et il est gratuit.

Un autre service des maîtres de l'hôtellerie

Réservez aujourd'hui AU Holiday Inn
842-8971

protection

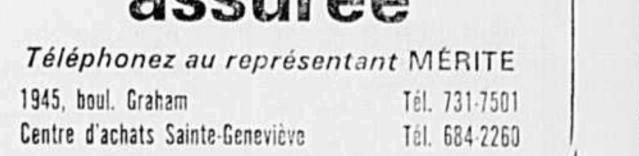

assurée
Téléphonez au représentant MÉRITE
1945, boul. Graham Tél. 731-7501
Centre d'achats Sainte-Geneviève Tél. 684-2260
ASSURANCE MÉRITE
ENTIÈREMENT CANADIENNE - D'UN OCÉAN À L'AUTRE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
200	Abitibi	11	11	11
100	Algoma	28¾	28¾	26¾
—	Alyliance	160	160	—
—	Anglo CP	21½	21½	—
—	Ang CP Pr	48¾	48¾	—
900	Alcan Al	33⅞	33⅞	33⅞
—	Alcan Pr	40	40	—
—	Asbestos	22¾	22¾	—
—	Atl Sug	10¼	10¼	—
—	Bq CN	61	61	—
—	Bq d'Eparg	13	12⅞	—
—	Bq Imp-C	60⅝	60⅝	—
—	Bq Mont	56½	55¾	—
—	Bq N-E	66⅝	66⅝	—
—	Bq PC	45⅞	45½	—
25	Bq Roy	71	71	71
—	Bq Tor-D	58⅛	58⅛	—
—	Bathurst P	29	29	—
—	Bath Wis	11	11	—
350	Bell Phone	50⅝	50¼	50⅝
—	BA Oil	31⅛	31⅛	—
100	Brinco	5¼	5¼	5¼
100	CAE	8¾	8¾	8¾
—	Cal Pow	26	26	—
150	Can Cem	40½	40½	40½
100	Can C P	24½	24½	24½
—	Can Iron	21	20⅞	—
200	C Brew	6⅝	6⅝	6⅝
—	CBAL A w	750	750	—
—	C Hydroe	22	22	—
—	CIL	18	18	—
—	CI Pow	28¼	28	—
—	C Marconi	6	6	—
—	CPR	59⅞	59⅝	—
200	CPR 4% P	8⅛	8⅛	8⅛
—	Central Del	10¼	10¼	—
—	Chemcell	13¼	13	—
—	Coll Cell Pr	21½	21½	—
25	Cons Paper	37¾	37¾	37¾
—	Cominco	39⅜	39⅛	—
—	Couvrette A	5	5	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Cr Zell A	25	25	—
—	Denison	63½	63½	—
200	Dist Seag	30⅝	30⅝	30⅝
—	D Bridge	20¼	20¼	—
—	Do Fasco	23	22⅞	—
—	D Glass	15½	15¼	—
100	D Glass pr	16	16	16
—	D Lime	190	190	—
—	Dosco	11¼	10½	—
—	D Stores	20½	20⅜	—
100	Domtar	17½	17½	17½
—	D Text	29½	27¾	—
—	Donohue	7½	7½	—
—	Du Pont	40½	40½	—
200	Falcon	97½	97½	97½
—	Fraser	25½	25½	—
—	Gleengair	165	165	—
950	GL Paper	27¾	27¾	27¾
—	Hawk Sidd	420	420	—
1400	Home A	23	22½	22½
—	Home B	22⅝	21⅝	—
—	Hud Bay M	78	77¾	—
—	H B C	15¾	15⅞	—
—	Husky Oil	13¾	13½	—
—	Imp Oil	54¾	54⅝	—
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	Ind Accep	20¼	20¼	—
—	Inland NG	8½	8½	—
100	Int Nickel	92¾	92¾	92¾
100	Int Util	27¼	27¼	27¼
100	Int Util P	29½	29½	29½
—	Inter PL	76¾	76¾	—
—	Inv Gr A	11½	11	—
—	Labatt	17¾	17¾	—
—	Loblaw B	20	20	—
—	Loeb M	14	14	—
—	MacLaren A	23	22½	—
—	MacLaren B	26¾	26	—
—	MacLean H	33½	33½	—
—	MacMill	26½	26½	—
—	Marit Tel	22	22	—
200	Massey F	34	34	34
—	McAllister	8½	8½	—
—	Molson A	17½	17	—
—	Molson B	17⅜	17¼	—
—	Moore Corp	82¼	81½	—
—	Nat Contain	6¾	6⅝	—
—	NFLD Light	10½	10⅜	—
—	Noranda	53½	53⅛	—
—	North C Gas	12⅜	12¾	—
—	NS LP	11½	11¼	—
—	Ocean Fish	11⅜	11¼	—
100	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
200	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
200	Pow Corp	11⅛	11⅛	11⅛
—	Price Br	14⅝	14½	—
—	QN Gas	12¼	12⅛	—
—	Que Phone	20½	20½	—
—	Rio Algom	27⅞	27	—
—	Ronalds F	11½	11½	—
600	Rothmans	29	29	29
—	St-L C A	33½	33¼	—
—	Salada F	11	10⅞	—
—	Shell Can	22	21⅞	—
—	Sicard	5¾	5¼	—
100	Simpsons	30	30	30
—	Soc GF	7	7	—
100	Sogemines	11⅜	11⅜	11⅜
2400	Steel Can	23	22⅞	23
—	Steinbg A	22	½22⅝	—
—	Trade G A	10⅛	10⅝	—
—	Texaco Can	57½	57½	—
200	Tr C PL	32⅛	32⅛	32⅛
—	Tr Mt PL	16¾	16⅝	—
—	Tr C Pl Pr	48¼	48¼	—
—	Un Carbide	25	25	25
100	Walk GW	29⅜	29⅜	29⅜
—	W Coast Tr	27⅛	27⅛	—
—	Weston (A)	18	18	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Agassiz	35	34	—
1000	Ajax	16	16	16
—	Alscope	165	150	—
—	Amg B Bel	24	24	—
—	Ameranium	4½	4½	—
—	Anthonian	21	21	—
—	AM Metro	225	225	—
—	Baker Talc	12	11	—
—	Bateman	5½	5½	—
—	Black Riv.	19	18	—
—	Blue Bon	325	320	—
—	Bornite	6	6	—
—	Burnt Hill	28	26	—
—	Cadamet	7	6½	—
—	Camflo	365	365	—
—	CG Inv	56	56	—
—	C Interurb	300	300	—
500	Carbec	31½	31½	31½
—	Cartier-Que	10	10	—
—	Cessland	360	345	—
—	Chemalloy	105	105	—
4600	Chipman	43	42	42
—	Coastal M	19½	17½	—
—	Com H & M	35	34	—
—	Com O & G	50	50	—
—	C Canorama	32	32	—
—	C Mogador	19	18	—
—	CQ Smelt	72	72	—
—	Crownbridg	32	30½	—
—	Delata Elec	255	250	—
—	Devils Elbw	32	30	—
—	Dolsan	37	33	—
—	Dom Expl	15½	15½	—
2000	Dom Lease	26	26	26
35	D Oilcloth	22	22	22
1000	Dumont	25	25	25
—	East Sull	845	845	—
—	Empire Min	17	17	—
—	Equity Ex	71	69	—
—	Fano	7	6½	—
—	Fontana	5	5	—
500	FT Reliance	39	39	39
—	Frigistors	55	50	—
—	Fundy	4	4	—
—	Futurity	52	50	—
—	Furlong W	75	75	—
—	Garney	39	39	—
—	Ghislau	18	16½	—
—	Gilchrist	5⅞	5⅞	—
2300	Glen Lake	168	168	168
400	Grt W Min	120	120	120
—	Inland Ch	9½	9½	—
—	Intp Dredg	14	13	—
—	Israel Oil	8½	8½	—
—	James Bay	23	26	—
2100	Jubilee	180	178	180
—	Keltic Mng	20	19	—
—	K Desmond	42	42	—
—	Kiena	75	75	—
150	Kodiac Pet	180	170	170
100	Lab Acc A	5½	5½	5½
—	Laduboro	60	56	—
66600	Louann G	32½	31½	32½
—	McKinney	11	11	—
—	Merc Chp	7½	7½	—
3000	Mid Chib	18	18	18
1400	Midepsa	380	375	375
—	Misango	17	16	—
—	Moly Hill	21	21	—
—	Mtl Refrig	25	25	—
—	Mt Costigan	24	23½	—
—	Mt Pleast	33½	33	—
110000	Native Min	15	15	15
—	N Imperial	150	147	—
1000	NW Amulet	8	8	8
8000	NA Rare M	49	48	48
—	North Ex	48	48	—
2000	NW Canalask	8½	8½	8½
—	Opem Ex	11	11	—
—	Pat Silver	35½	34	—
—	Paudash	8	8	—
300	Peace Riv	955	930	955
—	Pennbec	23	20½	—
200	Phoenix O	355	355	355
1000	Pitt Gold	4	4	4
35500	Potash	21	20½	21
100	Provo G	340	340	—
—	Que Ascot	6	6	—
—	Q Indust M	6½	5	—
—	Rancheria	40	40	—
5500	Rexspar	11	10½	11
—	RA Pe 'B'	176	175	—
2000	Rusty L	24	24	24
—	St Lucie Ex	20	20	—
200	Sapawe	28	28	28
—	Silver Reg	30	29½	—
6500	Silver Sum	19½	19	19
1000	Silver T	38	38	38
—	Spartan Air	47	43	—
—	Stairs Ex	25½	25½	—
—	Std Gold	38	38	—
—	Sturgeon	75	74	—
2000	Suriaga	70	70	70
—	Tazin	6	6	—
—	Tor LI	365	365	—
—	TrC Freez	125	125	—
—	Un Obalski	24	24	—
—	West Tin	71	63	—
—	Wisconsin	52	48	—
8100	Westhill	77	76	76

Ecarts étroits et inégaux à Montréal

La tendance des cours est légèrement inégale en début de séance ce matin à **Montréal.**

Du côté gagnant, Falconbridge Nickey progresse de ⅝ à 97½ et Home Oil de ½ à 22¾. Brinco hausse de ⅛ à 5¼, Salada Foods à 11 et Massey Ferguson à 34 gagnent également ⅛ respectivement.

Du côté perdant, Inco à 92⅝ et Seagrams à 30¾ fléchissent de ¼ chacun. Trans-Canada Pipe Line perd ⅛ à 32⅛.

Prime Potash, sur la Bourse Canadienne, progresse de 2 cents à 21 cents et Pitt Gold en perd 1 à 4 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Tous les compartiments réalisaient des gains ce matin à Toronto. L'activité était modérée.

Interprovincial Pipe Line était en hausse de ¾ à 77 et Banque Royale de ½ à 71. Dofasco progressait de ¼ à 23¼ tandis que Domtar était en hausse de ⅛ à 17¾.

Chez les métaux communs, Noranda a fléchi de ⅜ à 53⅛. Chez les uraniums Rio Algom et Roman Corp. ont augmenté de ⅛ à 27 et à 15⅜.

Canadian Superior Oil et Dome ont avancé de ¼ à 19⅜ et à 18⅛ chez les pétroles de l'ouest. Central Del Rio était en hausse de ⅛ à 10½.

du parquet de la bourse

Dans une ambiance modérément active le marché à **WALL STREET** a tendance à fléchir légèrement ce matin.

Montgomery Ward, United Aircraft, American Smelting, Eastman Kodak, Atchison et Johns-Manville fléchissent d'environ ½ point respectivement. Eastern Air Lines perd plus de 1 point.

Republic Steel et Bethlehem Steel se maintiennent légèrement en hausse.

Douglas Aircraft et American Telephone enregistrent de petits gains.

* * *

LONDRES (AFP) — Après un début de séance calme et indécis la tendance s'alourdit brusquement au Stock Exchange. L'incertitude qui plane sur l'économique américaine pèse sur les vedettes industrielles qui s'orientent rapidement vers la baisse après une légère hésitation initiale. Les baisses sont nombreuses et dépassent souvent un shilling et à 14 h. 45 l'indice du Financial Times, s'inscrivait en baisse de 4,1 points sur vendredi.

* * *

PARIS (AFP) — Les cours se retrouvent tantôt en progrès tantôt en recul sur les niveaux précédents, mais toujours avec des écarts minimes. Il y a de moins en moins d'ordre sdans les carnets des commis et les premières cotations sont établies avec beaucoup de rapidité.

Les rentes françaises sont bien disposées tandis qu'aux obligations indexées, la caisse de l'Energie rétrograde. L'Union de Crédit pour le bâtiment poursuit son recul dans le groupe bancaire où l'on n'enregistre généralement que de très petites fluctuations.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Abitibi	705	$11	10⅞	11	
Acklands	z30	480	480	480	
Alta Gas T	200	$30¼	30¼	30¼	
Alta Gas p	210	$91	91	91	
Algoma St	400	$29	28½	29	+ ⅝
Alcan	2150	$33⅞	33⅝	33⅝	— ⅛
Alcan pr	500	$41	40¾	40¾	+ 1
Alumin 2p	100	$43¾	43¾	43¾	+ ½
Anthes A	150	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Argus	250	$19	19	19	
Argus C pr	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Atl Sugar	435	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Bank Mtl	60	$56¼	56¼	56¼	— ¼
Bank N S	233	$66	66	66	
Bathrst w	100	$10½	10½	10½	— ½
Bell Phne	1362	$50⅝	50⅝	50⅝	+ ⅛
Brazilian	130	$9⅝	9⅝	9⅝	
BC Forest	125	$21¾	21¾	21¾	— ¼
BCPh 4.84	200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Can Iron	125	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
C Packrs B	100	$82½	82½	82½	
Can Perm	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Cdn Brew	380	$6⅞	6¾	6¾	
C Chem w	100	575	575	575	+15
C Found	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
CGE	25	$47	47	47	— 1
CG Invest	25	$56	56	56	
C Imp Bnk	95	$60⅞	60¾	60¾	
CIL	z65	$18	17¾	17¾	
CPR	510	$60	59⅞	60	+ ¼
Cdn Tire	125	$15½	15½	15½	— ½
C Vickers	100	$18	18	18	— ¼
C Westing	z25	$22¾	22¾	22¾	
Capit Bldg	300	56	56	56	+ 1
Chrysler	z15	$41	41	41	
Clairtone	145	$10	10	10	+ ¼
Cominco	z80	$39⅞	39⅜	39⅜	
Columbia	1400	$7¼	7¼	7¼	
Con Bldg p	z25	400	400	400	
Con Paper	260	$37¾	37¾	37¾	
Cons Gas	450	$15¾	15¼	15⅜	— ⅛
Con Gas A	z5	$100⅝	100⅝	100⅝	
Coronatn	100	135	135	135	
Crush Intl	250	$15⅞	15⅝	15⅝	
Cygnus A	623	490	475	475	—20
Cygnus B	z69	$7¼	7	7¼	
Distl Sean	z90	$31⅛	30¾	30⅞	
D Electro	z1	$16⅞	16⅞	16⅞	
Dofasco	360	$23½	23¼	23⅜	+ ⅜
Dom Store	z50	$20¾	20¾	20¾	
Domtar	800	$17¼	17⅛	17⅛	
D Textile	30	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
D Textile p	15	$118	118	118	+ 2
Dupont	200	$40⅞	40½	40½	— ½
East Chrtr	z1	$44	44	44	
Falcon	490	$97½	97	97½	+ ½
Fleet Mfg	300	67	67	67	— 2
GMC	130	$87½	87½	87½	+ 1
Greb Ind	z100	$11	11	11	
GL Paper	z20	$27¾	27¾	27¾	
Gt W Life	120	$60⅛	60⅛	60⅛	+ ⅛
Greyhnd	100	$17⅝	17⅝	17⅝	
Hard Crp A	25	$42	42	42	
Hawker S	276	430	425	430	+15
Horne Pit	200	265	265	265	
Ho OA	12159	$23⅛	22½	23	+ ⅜
Home B	1260	$23¼	22¾	23¼	+ ⅛
Husky Oil	3290	$13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
Husky C pr	50	$57	57	57	
Husky D W	600	590	585	590	+10
HB Oil Gas	250	$18	18	18	
Imp Oil	343	$54½	54½	54½	+ ⅛
Imp Tob	220	$14¼	14¼	14¼	
Ind Accept	250	$20¼	20¼	20¼	
Ind Adhes	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Int Nickel	1628	$92⅝	92½	92½	— ⅛
Int Util	200	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Int Util pr	400	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	131	$77	76¾	76¾	+ ½
Intpr Steel	310	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Inv Grp A	375	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Jefferson	50	$30⅜	30⅜	30⅜	+ ⅜
Jockey C	125	455	455	455	
Labatt	z50	$17⅝	17⅝	17⅝	
LOnt Cem	650	485	480	485	
LO Cem w	700	65	65	65	+ 2
Lau Fin	z75	$6½	6¼	6½	
Lau Fn 140	z50	$17½	17½	17½	
Lau F 1.25	100	$16	16	16	+ ¼
L J B	25	$55	55	55	— 5
Lob Co B	400	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Loeb M	z75	$13¾	13⅝	13⅝	
MB Ltd	125	$26¾	26⅝	26⅝	
Magna El	250	$5⅛	5⅛	5⅛	
Mass-Fer	z25	$33¾	33⅝	33⅝	
Montex	350	440	440	440	— 5
Moore	35	$82¼	82¼	82¼	+ ¼
Morse B	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Murphy	z50	$7½	7½	7½	
Noranda	973	$53¼	53	53	— ½
Nor Ctl G	205	$12⅝	12⅝	12⅝	
Pac Pete	1375	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pow Corp	540	$11¼	11⅛	11⅛	
Price Bros	475	$14½	14½	14½	
Rank Org	1480	435	435	435	—10
Rothman	25	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅛
Royal Bnk	330	$71	70⅞	70⅞	+ ⅜
Russell H	z25	$15¼	15¼	15¼	
Salada	100	$11	11	11	
Shell Can	390	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Shell Inv w	500	710	700	700	—10
Simpsons	z5	$29¾	29¾	29¾	
Simpson S	z15	$17¼	17¼	17¼	
Slater Stl	z50	$13⅛	13⅛	13⅛	
Southam	z11	$35	34¾	34¾	
St Can	11466	$23	22⅞	23	
Stuart Hse	500	475	475	475	
Suptest od	400	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Tancord	z25	$7¼	7¼	7¼	
Tancord p	z25	280	280	280	
Texaco	25	$57½	57½	57½	
Thom N P	200	$18	18	18	
Tor Dm Bk	240	$59½	59¼	59¼	— ¼
Tor Iron W	175	$32½	32¼	32½	
Traders A	150	$10⅝	10⅝	10⅝	
Trader 65 w	200	155	155	155	+10
Tr Can PL	230	$32¼	32¼	32¼	+ ⅛
Tr Can Pl p	50	$48	48	48	— ⅜
Tr Can P w	125	915	915	915	
Trans Mt	750	$16¾	16¾	16¾	
Un Carbid	z50	$24⅞	24⅞	24⅞	
Un Gas	1250	$10¾	10⅝	10¾	— ⅛
Versafd	100	410	410	410	
Versatile	z25	$22¼	22¼	22¼	
Vic G Tr	400	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Wanoco O	200	210	210	210	
Walk GW	280	$29¼	29¼	29¼	— ⅛
Weldwod	100	$9	9	9	
Westc'st	102	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Accra	1000	14	14	14	
Acme Gas	1200	36	36	36	— 1
Acme rt	13000	½	½	½	
Agnico	2500	169	169	169	
All Pitch	1500	19	19	19	— 1
Am Moly	900	60	60	60	
Ang U Dev	3100	91	91	91	— 2
Ansil	2000	10½	10½	10½	
Area	1700	153	148	148	— 1
Arcadia	1500	32	31	32	
Argosy	3000	39½	39½	39½	+2½
Atl C Cop	200	145	145	145	+ 1
Aunor	300	315	315	315	
Bankfield	2500	15	15	15	
Bethlm	300	680	680	680	
Bidcop	3500	7½	7½	7½	+ ½
Black Bay	3000	12	12	12	
Cam Mine	1000	24½	24½	24½	+ ½
Camflo	800	365	365	365	— 5
Camp Chib	100	790	790	790	+10
Camp RL	245	$29	28½	29	+ 1
C Tung	300	145	145	145	
C Jamiesn	200	135	135	135	
Cantre	z325	17	17	17	
Cassiar	130	$15	15	15	— ⅛
Chib M	1000	60	60	60	+ 4
Chimo	1500	102	100	100	
Coch Will	100	420	420	420	+10
Coin Lake	1000	34	34	34	+ 2
Con Shaw	1500	38½	37	37	— 2
C Mogul	400	390	390	390	— 5
C Mosher	z50	74	74	74	
Con Negus	2041	13½	13	13½	+ ½
C Rambler	200	250	245	245	
C Red Pop	5000	17	17	17	
Coprcorp	1340	76	76	76	— 3
Cop Fields	2000	139	139	139	— 1
Cop Man	500	13	13	13	— ½
Coulee	500	42	42	42	+ 2
Cowich	1000	73	73	73	+ 1
Craigmt	600	$13½	13½	13½	— ¼
Crowpat	5500	14	14	14	+1½
D'Aragon	2000	17½	17½	17½	
Deer Horn	1000	28½	28½	28½	
D'Eldona	5500	79	77	79	+ 2
Denison	200	$63	63	63	
Dicknsn	300	480	480	480	+ 5
Discovry	z20	178	178	178	
Donalda	1000	18½	18½	18½	+ ½
Frncoeur	2000	14	14	14	
Frobex	13242	152	147	149	+ 2
Genex	3500	41	40	41	
Giant Yk	z5	$12⅞	12⅞	12⅞	
Glenn Exp	1006	13	13	13	
Goldrim	5000	63	61	61	
Gradore	z3	32	32	32	
Granisle	400	560	560	560	
Gunnar	650	200	200	200	+ 1
HuPam	1000	8½	8½	8½	+ 1
Int Bibis T	6300	124	119	119	— 6
Iron Bay	200	237	236	237	— 3
Iso	200	152	152	152	— 1
Joye	48500	36	32	36	+ 5
Jelex	2700	58	58	58	+ 1
Joutel	z80	93	93	93	
Kerr Add	200	$10⅞	10⅞	10⅞	
K Anacon	100	216	216	216	+ 5
Kid Coper	1300	61	61	61	— 1
Lab Min	100	$28	28	28	+ ½
L Dufault	450	$11½	11½	11½	
Lakehead	1000	36	36	36	— 1
Leitch	200	490	490	490	
Lorado	400	120	120	120	
Malartic	500	71	71	71	
Man Bar	1000	23	23	23	
Mc Intyre	z55	$105	105	105	
Mentor	z100	81	81	81	
Metal Min	z32	130	130	130	
Nat Expl	1000	13	13	13	
New Ath	500	25	25	25	+ ½
New Bid	2500	5	5	5	
New Cal	2100	43	42½	43	+ 1
N Goldvue	z16	2	2	2	
N Mylamo	1000	23	23	23	— 1
Newnor	500	11½	11½	11½	
N Que Ragl	300	590	570	570	—10
N Senator	5100	38	38	38	— 1
Nisto	1000	18	18	18	
Norlex	2500	17½	17	17	— ½
N Coldstm	z25	75	75	75	
N Rank	4500	31	30½	31	
Northcal	2000	46	46	46	
Northgat	300	625	620	620	
Obaska	1000	12	12	12	
O'brien	1000	120	120	120	+ 2
Opemska	1100	$10⅝	10½	10½	
Orchan	100	292	292	292	+ 2
Osisk	10500	42	42	42	
Patino	z25	$11	11	11	
Pax Int	1000	26½	26½	26½	— ½
Pce Expl	2000	24	24	24	+ 1
Priess	45000	15	13½	15	+ 2
Placer	100	$25¼	25¼	25¼	
Porc Pay	1000	10½	10½	10½	—1½
Preston	100	$16	16	16	
Que Chib	2000	16	15	16	
Que Lith	400	260	260	260	
Q Man	11000	36	35	35½	+ ½
Q Mattgmi	1450	54	53	54	+ 1
Quemont	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Quanto	3000	7	7	7	
Radiore	500	67	67	67	+ 2
Rayro	18400	160	146	151	+19
Rio Algom	1320	$27	26⅞	26⅞	
Rio 5.80 Pr	230	$98¾	98¾	98¾	+ ¼
Rix	34100	42	38½	40	+ 5
Rockwin	1000	132	132	132	
Roman	1965	$15⅜	15⅛	15¼	
Sherritt	1100	515	510	510	
Silvmq	4000	58	57	57	— 1
Sil Stand	4806	114	114	114	+ 1
Siscoe	1300	375	370	375	+ 5
Stanrck	z15	229	229	229	
Steep R	700	590	585	585	— 5
Sud Cont	500	28	28	28	+1½
Teck Corp	z12	520	520	520	
Territory	1000	15½	15½	15½	
Texmt	33000	99	97	98	+ 4
Texore	1000	35	35	35	— 1
Tombill	500	105	105	105	+ 5
Torbrit	6800	109	95	105	+ 8
U Asbestos	100	325	325	325	
U Buffadn	1200	63	63	63	
Un Keno	1850	800	785	800	+20
Vespar	5500	46	44	45	— 2
W Beaver	2000	13	13	13	— ½
West Mine	z50	520	520	520	
White Star	1000	36½	36½	36½	— ½
Wilco	16500	59	55	55	— 3
Windfall	4500	31	31	31	
Zenmac	1500	35	35	35	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Am Leduc	4600	23	23	23	+ 1
Banff	z25	$13½	13½	13½	
CS Pete	700	199	198	198	+ 1
C Ex Gas	500	375	375	375	+ 5
C Gridoil	816	415	410	415	+ 5
C Homestd	z62	210	210	210	
Cdn Su pO	1860	$19⅞	19⅜	19⅞	+ ¼
Cent Del	1550	$10½	10⅜	10⅜	
Chieftan D	400	680	680	680	+15
C West P	200	184	184	184	
Dome Pete	600	$18⅛	18	18⅛	+ ¼
Dynamic	4000	405	400	400	— 5
Int Helium	4100	265	255	260	+ 5
Mill City	4228	202	200	200	— 5
N Davies	2000	20½	19½	19½	— ½
NC Oils	225	320	320	320	
NCO pr	z50	$40½	40½	40½	
Numac	1500	165	164	165	+ 5
Permo	3800	27	26	26	— 1
Prov G	38425	340	335	340	+10
Ranger	700	199	198	199	+ 3
Spoon	17500	110	105	109	+ 4
Triad Oil	1150	212	210	210	— 2
Union Oil	z15	$30¼	30¼	30¼	
U Conso	1500	270	270	270	— 3
Un Reef P	z175	20	20	20	
Wespac	z50	13	13	13	
W Decalta	500	315	315	315	

Total des ventes : 785,000.

Saint-Jean insiste sur l'aménagement de son aéroport municipal

SAINT-JEAN (**Y.G.**) — "Si on ne veut pas appuyer le projet d'un aéroport, qu'on le dise donc carrément", a lancé le conseiller Fernand Roy à l'adresse du maire et de ses collègues du conseil municipal à Saint-Jean. "Il ne sert à rien de faire danser les gens", ajouta-t-il.

La discussion est survenue lorsqu'un des promoteurs du projet, l'ingénieur Jacques Laporte, et le maire L.N. McMillan s'interpellaient sur l'interprétation que l'on devait donner à une lettre parvenant du ministère des Transports. Ce message indiquait notamment que le ministère entreprendrait des études sur le transport aérien à Montréal et dans la région et qu'il soumettrait à la ville des rapports sur cette étude.

La lettre recommandait à la ville joanienne de fournir des statistiques sur la circulation aérienne de l'aéroport. C'était d'ailleurs la demande que formulait M. Laporte.

Par contre, le maire prétendait que la missive offrait peu d'encouragement aux promoteurs du projet et qu'elle signifiait une remise à plus tard.

Le conseiller Roy a proposé que la ville poursuive pendant encore trois mois le relevé statistique de la circulation aérienne. Il ajouta qu'il n'avait jamais vu un projet recevoir aussi peu d'appui du conseil. "J'ai rencontré des gens d'autres villes, qui nous envient. Mais nous ne faisons rien ! Si nous attendons que le gouvernement d'Ottawa fasse l'organisation à Saint-Jean, nous allons attendre longtemps, car depuis 50 ans, nous n'avons rien reçu", dit-il.

Le conseiller Lorrain a répété à nouveau que le projet serait un autre éléphant blanc pour Saint-Jean. Finalement, le conseil vota une extension d'un mois.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.25, en cellules de fantaisie $3.75, jaune transparente $3 à $4 rouges hâtives $5.00 la boîte.

Bleuets: $7 le cageot de 16 pintes, $4 à $4.25 le panier de 11 pintes, $3 le cageot de 12 chopines.

Betteraves: .50 à .60 la douzaine de paquets, $2.50 les 50 livres.

Blé d'Inde: .25 à .35 la douzaine.

Brocoli: $3 la douzaine.

Carottes: .60 à .75 la douzaine de paquets, $2 à $2.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole: $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri: $1.25 à $2 la douzaine.

Choux rouges: $3 pour 16.

Choux-fleurs: $2.75 à $3.50 la douzaine.

Choux: $2.25 à $3 pour 16.

Choux chinois: $2 à $2.50 la douzaine.

Concombres: $3 à $3.25 les 6 douzaines.

Courges: Marrow, $2 à $2.50 le minot.

Epinards: $1.25 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de 10 onces.

Framboises: $3.50 à $4.25 le cageot de 12 chopines.

Fèves vertes: $2.00 à $2.25 pour 20 livres.

Fèves jaunes: $1.60 à $1.75 pour 20 livres.

Laitue: en feuilles $1 à $1.50, Boston ou Romaine $1.50 à $2 les deux douzaines, Iceberg, $2 à $2.25 en cageot de 18.

Navets: .60 à .75 le paquet de six, $2.25 à $2.75 le sac de 50 livres et $3 le minot.

Poireaux: .85 à .90 la douzaine.

Oignons: du printemps .60 à .75 la douzaine de paquets.

Persil: $1.50 à $2 la douzaine de paquets.

Piment: vert doux, $3 la boîte.

Pommes de terres: nouvelles, lavées, $2.50 le minot, .90 à $1.00, grenailles petites .50, no -, $1.40 à $1.50, terre noire, .80 à .85 les 50 livres.

Radis: .65 à .75 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Rhubarbe: .35 à .40 la douzaine.

Tomates: rouges, $3.50 à 4.50.

Roses $4.50 à $5.50 la boîte.

denrées AGRICOLES

MONTREAL, (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros 67.9, A-gros 65.6, A-moyens 54.8, A-petits 36.6.

Beurre: arrivages courants, 92 points, .58; 93 points, .59.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42½, coloré 42¾.

Pommes de terre: prix de gros Québec, $1.00 à $1.10 les 50 livres, .45 à .50 les 10 livres, Ontario, $2.65 à $2.75 les 75 lbs; .48 à .50 les 10 lbs.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs: 15 à 16½, autre catégorie pour nourrissage 12½ à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12½. Poudre de lait de 4 à 4½ cents.

Devises étrangères

Source: Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2694
Argentine	Peso	.0053
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0416
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Escudo	.00049
Chili	Escudo	.2336
Danemark	Couronne	.1552
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2193
Hollande	Florin	.2982
Italie	Lire	.001724
Japon	Yen	.002966
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1504
Nouvelle Zélande	Livre	2.9879
Pérou	Sol	.0402
Suède	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2485
Tchécoslovaquie	Couronne	.1495
Venezuela	Bolivar	.2395

Cours du dollar

NEW YORK — Ouverture. Le dollar canadien s'élève de 1/16 à $0.93 5/64 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 3/64 à $2.78⅝.

MONTREAL — Le dollar américain est inchangé à $1.07 7/16 en argent canadien.

La livre sterling est inchangée à $2.99⅝.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	13	17
Aconic	4	7
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	6	9
Arnora	—	7
Bald Mt	4½	9½
Beaucnemin	—	40
Big Nell	18	20
Boma Chib	40	45
Beauport Holding	12	16
Bracemac	19	21
Burrex	25	30
Chibtown	32	35
Columbia River	1 80	2 00
Cdn Javelin	9¼	9¾
Clearwater	50	55
Corgemines	45	55
Cuvier	—	3
Dasson	7	10
Doral Mng	52	55
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Ola Expl	15	20
Gando Silver	10	13
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	13	15
Goldstar	13	17
Grt Lakes Nickel	2 25	2 40
Hucamp	27	30
Iroquois	—	30
Imperial Minerals	5	10
Independent	2	4
Jack Waite	10	13
Juma	24	26
Kewagama	4	6
Kukatush	6¼	7¼
Lake Beaver	27	30
Leeds Metals	57	62
Les Prevoy	—	64
Lincoln Tr	6¼	7
Loebs wts	22	25
London Life	63	66
Little Tex	10	15
Lun Echo	63	66
Main Oka	5	10
Mariner	32	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Morono Copper	25	30
Muscocho	35	40
Nat. Malartic	50	55
Naganta	35	45
New Miller	14	19
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	10½	15½
New Baska	10	15
New Insco	7	10
New Lorie	13	15
New Pascalis	25	30
Nipiron	40	50
Norque	12	14
Oklend	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Quelo	5	7
Ran Mar	20	30
Ran Lux	—	20
Rand Mal	4	5
Seaway	—	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chib	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6½	7½
Thunder Bay	0 75	1 00
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	19	23
Watson Lake	8	10
William Leys	2	4
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	14	14¾
Chartered Cr.	3¼	3¾
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Corp. Fonc. Mtl. A	—	3 00
Corp. Fonc. Mtl. B	—	2 00
Credico	2 75	3 25
Credit StL B	17	18
Crown Life	30	31
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	8	9
G.enache	2 50	3 00
Harveys	3 60	3 80
Income	8½	9½
Ind Life	24	26
Jenkins	23	25
La Prev	16	17
Les Prevoy.	—	64
London Life	63	66
Monarch Life	90	93
NB Tel	17¼	17¾
NS Trust	58	—
NS L 4 pr.	77	80
NS L 4½ pr.	87	90
NS L 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2 90	3 15
Permeator	7	8
Ply Dom	0 50	0 70
Seabord	13	14
Simard wts.	1 00	2 00
Stabilite	6 00	7 00
Steadman	3 75	4 25
Superseal	[illegible]	10
Supersol	3½	4½
Soc. d'Adm et Fid.	32	34
Trust Gen.	26¼	27¼
Trizec	75	100
Un Amus A	—	27½
Un Amus B	—	27½
Velok	250	260
York Tr	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1½	2¼

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or au marché libre de l'or européen: $35.18½ à l'achat et $35.20½ à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.59⅛ (252 shillings, 4 pence).

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 46.30 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 112.60.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Investors Group, The, (ord.)	$0.20	sa.	30-9-66	31-8-66
id. (A)	$0.20	sa.	30-9-66	31-8-66
Loblaw Inc (X)	$0.0	tr.	1-9-66	19-8-66
Russell (Hugh) & Sons (ord.)	$0.20	tr.	15-9-66	25-8-66
Timken Roller Bearing (X)	$0.45	tr.	9-9-66	19-8-66
Calgary Power (ord.)	$0.17½	tr.	15-10-66	15-9-66
id. (5% priv.)	$1.25	tr.	1-10-66	1-9-66
Canadian Petrofina	$0.30	tr.	15-9-66	15-8-66
General Dynamics Corp. (ord.)	$0.25	tr.	9-9-66	15-9-66
Hinde & Dauch Ltd.	$0.45	tr.	26-9-66	31-8-66
Labrador Acceptance "A"	$0.12½	tr.	1-9-66	16-8-66
Trans-Mountain Oil Pipe Line	$0.25	tr.	30-966	2-9-66

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

¾ Perpetuels	1965	70	71
4½ 15 dec.	1966	99½	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	96¾	97¼
2¾ 15 juin	1968	95¾	96¼
3¾ 1 juin	1976	80¾	81½
4¼ 1 sept.	1972	91	91¾
5½ 1 oct	1975	96¾	97½
4½ 1 sept.	1983	85¼	86
5¼ 1 mai	1990	92¼	93
5½ 1 oct.	1969	89	90½
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¼	99
CNR 5 oct.	1987	89¼	90
CNR 5¾ 1 jan.	1985	98¼	99
CNR 4 fev.	1981	80½	81¼
CNR 4½	1967	99	99½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta G Tel	6	1991	98	98¼
A M F C	5¼	1987	89¼	90½
BC Elect	3¼	1967	95½	96½
BC Elect	5½	1989	90¾	91¾
Man. Hyd	5¼	1988	89	90
NFLD	5¼	1985	86¾	87¾
BC Elect	5¾	1977	95½	96½
N.B.	5½	1989	90¼	91¼
N.S.	5¼	1985	90	91
Ont.	3	1970	89¼	90¼
Ont.	5½	1985	92¾	93¾
Ont. Hy.	2¾	1968	94½	95½
Ont. Hy.	5½	1985	90½	91½
Que.	5½	1990	88¾	89¾
Que.	3	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	86½	87½
Que. Hy.	5	1995	82½	83½
Que. Hy.	3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hy.	5½	1988	89¼	90¼
Saskatch.	5½	1985	91¾	92¾

MUNICIPALITES

Montreal 5¾ juin	1989	90	91
Tor Mt. 5½ 15 juin	1985	91½	92½
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92¼	93¼
Hamit 5¼ 15	1977	91	92

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99½	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	93
Loblaw 4¾	1976	180	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	92	95
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1988	123	126
TC Pipeline 5	1989	100	103

Triad 4½	1971	90	92
W Coast 5½ xd	1988	106	108

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	99	101
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90¼	911
B P Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	83	85
Cdn Br Alum 5¾	1980	95	97
CIL 5⅛	1977	96¼	97¼
CPR 5	1983	88	89
Cr Foncier 5¾	1985	89	91
Dosco 6	1985	88	90
Dom Stores 5½	1976	96	97
Domtar 5⅛	1990	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	93¾	94¾
Imp Oil 3	1969	91	92
I A C 6½	1983	98	99
Roynat 6¼	1981	98½	99½
Roy Tr Mortgage 6	1975	96	97
Shell Oil 5⅞	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	89½	90½
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¾	1985	82	84
Woodward's 7¾	1985	93	95
Weston 5½	1983	91	93

SERVICES PUBLICS

Ang Con Tel 6	1983	96	98
Alta G Tk 5¾	1985	94	96
Bell Tel 5¾	1984	95	97
Bell 3¼	1979	79	81
Bell 6¼	1978	98	100
Bell 5½	1982	93	95
Bow Pow 3¾	1980	78	81
Braz Tr 4¾	1970	93	95
BC Phone 5¼	1986	93	95
Calgary P 5¾	1982	94¾	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	94	—
Con Gas 5¾	1984	94½	—
Con Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¾	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	93	95
Marit El 5¾	1983	94¼	—
NFLD & P 5½	1978	93½	—
N Ont N Gas5¾	1982	92	94
Northw Ut 5¾	1958	93	—
Que Nat Gas 5¾	1985	89	91
Que Nat 6	1988	93	—
Que Tel 5¾	1983	93	95
TC Pipe 5.85	1987	93	95
Union G 5½	1977	93	95

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton 5	1978	89	91
Eaton R 3½	1968	95½	—
Steinbg 6	1983	95	97
Loblaw's 5½	1983	91	93

fonds mutuels

CLOTURE DU 4 AOUT

	Achat	Vente
Adanac	2.73	2.98
Andrea Equity	3.16	3.45
All Cdn Com	7.12	7.80
All Cdn Div	9.13	10.01
American Growth	5.61	6.13
Assoc Investors	5.38	5.64
Beaubran	38.56	41.87
Canada Growth	5.76	6.33
Canada Security	4.81	5.29
Cdn Gas Energy	9.83	10.77
Cdn Investment Fund	3.84	4.21
Cdn Trusteed	4.71	5.15
Canafund	50.42	52.94
Champion Mutual	6.87	7.47
Collective Mutual	5.90	6.41
Commonwealth Intl	9.94	10.89
Commonw. Intl Leverage	9.58	10.50
Corporate Investors	5.54	6.06
Diversified Income A	1.43	1.57
Diversified Income B	5.60	6.15
xDividend Shares	3.52	3.86
Dominion Compound	4.30	4.67
xDreyfus	12.90	14.08
Dominion Equity	5.76	5.99
Entarea Investment	14.56	14.71
European Growth	6.24	6.82
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	6.40	6.99
Fonds Collectifs A	6.96	7.56
Fonds Collectif B	5.32	5.48
Fonds Collectifs C	8.11	8.82
Fonds Desjardins A	4.70	——
Fonds Desjardins B	4.79	——
Fraser	10.34	10.39
Gis Inc	3.89	4.25
Gis Compound	8.11	8.86
Growth Equity	5.18	5.66
Growth Oil and Gas	12.08	——
Guardian Growth	4.94	5.37
Harvard	9.62	10.46
Investors Growth	9.06	9.84
Investors Intl Mutual	5.84	6.34
Investors Mutual	4.86	5.26
xKeystone Cust S-1	23.32	25.44
xKeystone Cust S-4	5.77	6.30
xKeystone Cust K-2	6.77	7.39
Molson M Fund	3.86	3.93
Mutual Bond	8.35	8.72
Mutual Accumulatin	5.07	5.54
Mutual Income	6.10	6.67
Natural Ressources	5.52	6.03
One William Street	15.71	——
Le Fonds P.E.P.	4.14	4.50
Pret et Revenu Mutual	6.93	7.57
Provident Mutual	5.97	6.49
xPutnam Growth	12.02	13.14
Raddison	4.55	5.00
Regent Fund	8.22	8.98
Research Investment	15.46	16.90
Savings Investment	6.93	7.57
Exec Fund of Cda	6.70	7.34
xTV Electronics	9.85	10.72
Timed Investment Fund	6.29	6.87
United Accumulative	9.22	10.08
Universal Svgs Equity	5.13	5.61
Western Growth	5.15	5.63

x—Fonds américains.

Marieville contracte un emprunt destiné à l'érection d'un immeuble industriel

MARIEVILLE, (**R.R.**) — La ville de Marieville est autorisée à contracter un emprunt de $330,000 destiné à la construction d'un immeuble industriel. Le règlement à ce sujet portant le numéro 348 vient d'être adopté permettant l'emprunt au moyen d'émission d'obligations.

La demande d'aide industrielle d'environ $330,000 faite à la ville par la compagnie Sivaco Wire and Nail, par lettre adressée le 29 mars, servira à la construction d'une usine d'environ 75,000 pieds carrés, au coût approximatif de $375,000.

Lors de l'assemblée du conseil municipal et avec l'approbation de la Sivaco Wire and Nail, la ville a accepté la soumission d'Elba Construction au prix de $258,000. Il est entendu que la compagnie Sivaco assume la responsabilité des travaux d'électricité, de plomberie et de chauffage dans la bâtisse. Cette compagnie s'est engagée à acheter de la ville de Marieville l'usine et les terrains au prix coûtant plus les frais, le tout remboursable en capital et en intérêts et différé sur une période de vingt ans.

Pour sa part, la ville de Marieville entérine toutes les clauses relatives aux soumissions et à la construction de cette bâtisse, dont les plans et devis sont l'oeuvre de l'architecte, William J. Rosenberg. Une fois la construction terminée, la ville vendra à la compagnie Sivaco les bâtisses et les terrains industriels au prix convenu.

L'évaluation à Saint-Côme passe à $2,593,000

JOLIETTE, (**G.L.**) — Saint-Côme, à trente-cinq milles au nord de Joliette, vient de reviser son rôle d'évaluation. A la suite de ce travail, le rôle est passé de $2,500,000 à $2,593,000.

Le taux d'imposition est de 70 sous par tranche de cent dollars d'évaluation. Le rôle d'évaluation représente les 80 pour cent de la valeur réelle de la propriété. La population de Saint-Côme est de 1425 âmes. En été, elle passe à près de cinq mille.

Le conseil municipal a par ailleurs adjugé à M. René Blais le contrat relatif à la cueillette des ordures ménagères au cours des trois prochaines années. Le titulaire s'est engagé à faire ce travail moyennant une rémunération de $3,300 par année.

La semaine des tournois sur les terrains de jeux de Saint-Jérôme

SAINT-JEROME, (**C.B.**) — Pour les quelque 1,200 enfants fréquentant les terrains de jeux de Saint-Jérôme, la présente semaine en sera une des grandes rencontres sportives. On s'y préparait résolument depuis plusieurs jours. Des joutes de baseball et de balle-molle, des courses et des concours de sauts et d'autres jeux d'adresse opposeront les jeunes des quatre terrains de jeux dans la ville.

Ces concours d'athlétisme succèdent à la quinzaine de campisme alors que la plupart des jeunes ont vécu l'expérience d'un camp sous la tente et des jeux de plein-air. C'était la première fois que le service municipal de la récréation mettait sur pied une semblable organisation; à tour de rôle, les parcs municipaux ont envoyé leurs jeunes vivre quelques jours sous la tente dans un terrain de campement loué par Saint-Jérôme précisément à cette fin. Devant le succès obtenu, on songerait à porter à un mois, l'an prochain, l'exercice du campisme comme grande activité des terrains de jeux.

A l'instar de la plupart des autres parcs d'été, ceux de Saint-Jérôme n'échappent pas au phénomène de la "batmanie". En effet, sur les quatre terrains de jeux, on attend avec une grande effervescence la visite de la chauve-souris, ce personnage des bandes dessinées. Ce visiteur est d'autant plus désiré à Saint-Jérôme qu'il apportera la solution à une intrigue qui fait l'objet d'un grand jeu depuis l'ouverture des terrains municipaux d'amusement.

La route tue plus que jamais aux USA

CHICAGO, (PA) — Le Conseil de la sécurité nationale vient d'annoncer que, durant les six premiers mois de l'année, 23,570 personnes avaient perdu la vie sur les routes américaines.

C'est le pire semestre jamais vu aux Etats-Unis. L'an dernier, durant la même période, soit de janvier à juin, la route avait tué 21,750 personnes, ce qui était alors un chiffre record.

M. Georges Allard élu à la présidence de la fédération scolaire

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (**J.-D.G.**) — M. Georges Allard, de Salaberry-de-Valleyfield, a été élu président de la nouvelle fédération diocésaine des marguillers.

Un bref historique nous apprend qu'à l'occasion d'une première rencontre le 24 avril, à l'évêché de Valleyfield, tous les marguillers du diocèse convenaient de fonder cette fédération. Le bureau se compose de dix-huit membres, ou de trois représentants de chacun des six secteurs du diocèse. La fédération diocésaine des marguillers étudiera le financement et l'administration de toute l'Eglise diocésaine, dans l'esprit du Concile. "Cela suppose non seulement une étude du financement de la paroisse, mais de tous les services qui permettent à une paroisse et à tout le peuple de Dieu de croître spirituellement", de dire S. E. Mgr Percival Caza, administrateur apostolique du diocèse.

Les autres membres du bureau de la fédération diocésaine sont MM. Robert Dumont, de Dorion, vice-président; Adrien Lacombe, secrétaire-archiviste à l'évêché, nommé secrétaire de l'organisme. Les directeurs en sont MM. Paul-Osée Leduc et Omer Demers, de Valleyfield, Florian Bleau, de Ville Ile-Perrot, Dr Oscar Gendron, de Rigaud, Rock Payant, de Saint-Jean-Chrysostome, René Mailloux, d'Howick, Donat Leblanc, de Châteauguay-Parc, Roger Berthiaume, de Pointe-des-Cascades, Godfroy Blanchard, de Saint-Zotique, Aimé Besner, de Coteau-du-Lac, Maurice Lemieux, de Melocheville, Léo Cazelais, de Saint-Etienne, Albini Mallet, de Beauharnois, Henri Daoust, de Saint-Stanislas de Kostka, Gérard Soucisse, d'Huntingdon et Mme Serge d'Amour, d'Ormstown.

En font également partie Mgr Hozaël Aganier, vicaire général du diocèse de Valleyfield, et M. le chanoine François Laurin, procureur diocésain.

La coopérative agricole de Granby se construit une usine à Plessisville au coût de deux millions de dollars

GRANBY, (**R.R.**) — La Coopérative agricole de Granby fera construire à Plessisville une usine au coût de deux millions de dollars et destinée au traitement quotidien d'un million de livres de lait. L'entreprise comporte une possibilité d'expansion allant jusqu'à deux millions de livres par jour.

Cette usine sera équipée d'une machinerie électronique et mécanique des plus modernes. D'ici trois ans, on y ajoutera une fromagerie, lui ajoutant une valeur supplémentaire de $500,000.

L'architecte Paul-O. Trépanier prépare les plans de cette nouvelle usine. L'appel des soumissions devrait se faire au cours du mois. Les travaux seront exécutés par une firme d'ingénieurs de Montréal, sous la surveillance de l'ingénieur de la Coopérative, M. Claude Charron.

Les représentants de la Coopérative, dont M. Isidore Martin est le président et les représentants de la ville de Plessisville, dont le maire est M. Marcel Colin, ont paraphé le contrat. Les conditions exigées par la Coopérative et acceptées par le conseil municipal de Plessisville ont trait à l'eau potable, à l'eau brute, au traitement des eaux usées, à l'emplacement et à la préparation du terrain par la ville. A l'aide de son fonds industriel, Plessisville prêtera à la Coopérative une somme correspondant aux quatre-vingts pour cent de la valeur de l'immeuble établie à environ $300,000.

L'expansion de la Coopérative, projetée depuis environ deux ans, correspond aux prévisions des sociétaires de l'entreprise, qui s'attendent à atteindre en 1970 l'impressionnant chiffre d'un milliard de livres de lait à traiter chaque jour dans ses usines.

Quelque deux mille producteurs-sociétaires de la région des Bois-Francs dans les comtés de Lotbinière, de Mégantic et d'Arthabaska, desserviront la nouvelle usine laitière de Plessisville. L'entreprise remplacera les usines déjà en fonctionnement à Plessisville et à Drummondville, que l'on abandonnera par la suite.

Le terrain, acquis à l'extérieur de la zone résidentielle de la ville, offrira des avantages industriels tels qu'aération, emplacement facilement accessible par la route 5. L'esthétique y gagnera aussi par la construction moderne rehaussée d'un éclairage architectural, avec une vue surplombant la ville.

Premiers pas vers l'annexion de Sainte-Cécile à Valleyfield

VALLEYFIELD (**J.-D.G.**) — Les premiers pas ont été faits en vue de l'annexion de la municipalité Sainte-Cécile à Salaberry-de-Valleyfield.

A l'occasion de la dernière assemblée ordinaire, les deux "conseillers favorables à l'annexion", nouvellement élus, MM. Réal Talbot et Eddy Montpetit, ont l'un proposé et l'autre appuyé une résolution en ce sens.

Le règlement d'annexion devra toutefois contenir les clauses portant sur certains sujets. L'évaluation des propriétés immobilières annexées à la ville, mais autres que les terres en culture, demeurera la même pour une période de dix ans à compter de la date de l'annexion. En ce qui a trait aux terres en culture, leur évaluation demeurera la même qu'actuellement, c'est-à-dire $40 l'arpent, tant et aussi longtemps qu'elles serviront à la culture. Le taux de la taxe foncière appliquée aux propriétés immobilières annexées restera inchangé, c'est-à-dire à $0.80 sur chaque $100 d'évaluation, pendant dix ans à compter de la date de l'annexion. Toutefois, si la ville entreprend des travaux publics à l'intérieur des territoires annexés, le taux de la taxe foncière imposée sur les propriétés immobilières bénéficiant de ces travaux sera porté à l'équivalence des taux alors en vigueur dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

La résolution a été adoptée à cinq voix contre une, tandis que le maire Omer Bourdeau se déclarait opposé au projet.

Les affaires

—"Et pourquoi êtes-vous en prison?", demande le gardien.

—"Ah . . . la concurrence . . ."

—"Je vois, de grosses affaires . . . ?"

—"C'est le moins qu'on puisse dire. Le gouvernement imprimait les mêmes billets de banque que moi !"

Les infractions à Iberville ont coûté plus de mille dollars

IBERVILLE (R.P.) — Le rapport détaillé du directeur de police d'Iberville, M. Alexandre Houle, mentionne que les infractions ont coûté à leurs auteurs la somme de $1,114 durant le mois de juillet seulement.

De plus, on a enregistré 33 accidents, un vol par effraction et 18 vols de bicyclettes. Les agents ont effectué durant le mois 34 escortes. On a hébergé, à la station, 13 personnes. Enfin, le service a effectué 14 enquêtes diverses.

Saint-Eugène sera bientôt alimentée en eau potable

SAINT-JEAN, (**G. L.**) — Les résidants de Saint-Eugène seront temporairement alimentés en eau potable par la ville de Saint-Jean. Le raccordement se ferait sur la rue Vanier. Toutefois, il faudra environ trois semaines pour alimenter la paroisse.

Depuis un mois, cette population se trouve privée d'eau ou presque. Les uns doivent s'arranger avec des voisins pour pouvoir offrir aux membres de leur famille l'eau indispensable à la préparation des repas et aux autres soins domestiques.

C'est à la suite de travaux de réfection aux égouts et à l'aqueduc que cette disette est survenue. L'entrepreneur Cardinal aurait creusé jusqu'à vingt-cinq pieds. De ce fait, il aurait coupé les veines d'eau, qui alimentent les puits artésiens, creusés à une faible profondeur.

Le maire suppléant, M. Henri Roman, est allé rencontrer les dirigeants municipaux de St-Jean pour en obtenir, du moins temporairement, l'alimentation nécessaire à la paroisse desséchée. L'ingénieur de cette ville, M. Marcel Bernard, avait déclaré qu'il était possible d'alimenter Saint-Eugène en eau, mais que la pression serait faible.

Une quarantaine de paroissiens étaient venus, auprès du conseil, se plaindre de cette disette, l'invitant à trouver une solution à leur problème. C'est la première année, où une pareille rareté se fait sentir.

Par ailleurs, l'ingénieur Jacques Laporte a précisé que, dès que l'égout collecteur sera refermé, les puits pourront recommencer à fonctionner.

Adenauer conseille aux USA de quitter le Vietnam

HAMBOURG, Allemagne, (AFP)—Dans une interview accordée à un journaliste américain, l'ex-chancelier fédéral de l'Allemagne de l'Ouest, Conrad Adenauer, demande aux Etats-Unis d'arrêter la guerre au Vietnam et de porter leur intérêt sur l'Europe "qui est la partie du monde la plus importante après les Etats-Unis". Dans le cas contraire, pense le Dr Adenauer, l'Union soviétique pourrait acquérir le contrôle sur l'Allemagne et sur la France.

Par ailleurs, l'homme d'Etat allemand conseille au président Johnson de ne pas écouter les militaires dans l'affaire vietnamienne. "Ce ne serait pas la première fois que l'on arrête une guerre à mi-chemin. Mais on ne peut pas en sortir si l'on s'engage toujours davantage", affirme le Dr Adenauer.

Aujourd'hui, la presse allemande a publié une prise de position de l'ambassade des Etats-Unis à Bonn au sujet de l'interview en question de l'ancien chef du gouvernement ouest-allemand.

Selon les journaux allemands, le porte-parole de l'ambassade se serait élevé contre la "vue erronée de M. Adenauer au sujet du développement de la situation au Vietnam". "Bien que l'Amérique attache une importance extrême à la guerre qui se déroule dans ce pays, a déclaré le porte-parole, elle ne néglige pas pour autant l'Europe comme le prouvent d'ailleurs ses engagements envers l'OTAN et le stationnement de ses troupes sur le continent."

L'ambassade des Etats-Unis a également réfuté les reproches faits par l'ancien chancelier au président Kennedy : "La guerre au Vietnam, a dit le porte-parole, a bien commencé sous le gouvernement du président Kennedy. Mais en réalité elle a été déclenchée lorsque les Français se sont retirés d'Indochine. Elle est devenue ainsi le problème d'Eisenhower, de Kennedy et de Johnson."

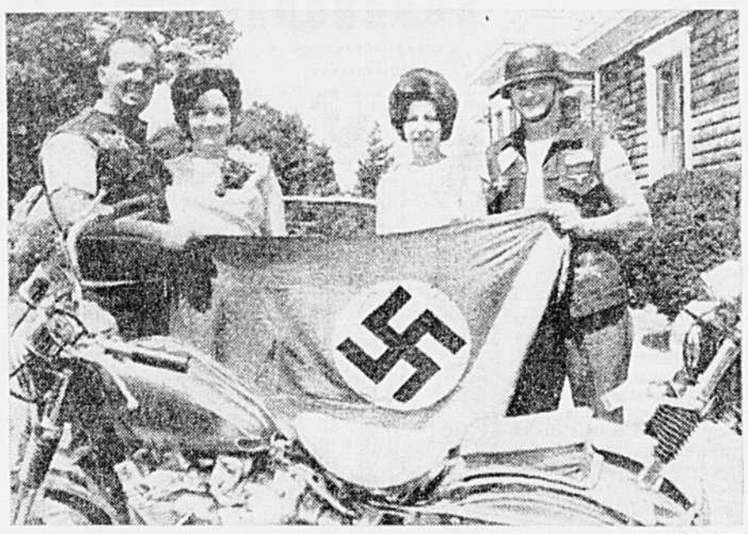

téléphoto UPI

DEUX JEUNES GENS se sont mariés samedi dernier à Darmouth, Mass. La cérémonie de leur mariage n'avait pas l'ampleur de celle prévue pour la fille du président Johnson, mais elle avait quelque chose de très particulier. Le jeune couple arborait après la cérémonie un drapeau nazi. Ce drapeau, des casques de l'armée allemande, et tout un attirail du même genre font partie des biens du club auquel appartiennent les nouveaux mariés, le "Gypsy Joker Motorcycle Club".

En France, un tribunal de la route siège en plein champ

PARIS. (AFP) — "Vous êtes un danger public. Je veux vous empêcher de devenir un assassin". L'homme, en bras de chemises, s'éloigne, tête basse, poursuivi par l'objectivité de la camera de télévision. Mais ce n'était pas du cinéma.

Cette scène qu'ont pu suivre pour leur gouverne des millions de téléspectateurs, s'est déroulée hier à proximité de l'aérodrome de la Palisse, le long d'une des routes les plus meurtrières de France puisqu'elle est une de celles qui conduit à la Côte d'Azur : la nationale 7.

Un "tribunal révolutionnaire" était ainsi installé en pleins champs. Un tribunal de la route. Une table derrière laquelle avait pris place le préfet de l'Allier : M. Jacques Bruneau, assisté d'un commandant de gendarmerie, d'un ingénieur des Mines (les voitures automobiles ressortissent de son contrôle), et d'un délégué de la prévention routière.

Ce tribunal des flagrands délits jugeait sur place les automobilistes imprudents. Ceux-ci lui étaient signalés par des voitures "banalisées" — en fait, des voitures pièges. Des voitures comme les autres en apparence, conduites par des policiers sans uniformes, en bras de chemises, avec épouses, valises, raquettes de tennis, bref, aspect et attirail du Français moyen en vacances. L'appareil de radio qui leur permettait de communiquer avec les policiers-motocyclistes qui les précédaient n'étaient évidemment pas visible.

Ce contrôle s'opérait sur une portion de route d'une douzaine de millees, particulièrement meurtrière, puisqu'on y a enregistré depuis le début de l'année huit accidents mortels, dont six depuis le début des vacances. Franchissement de la ligne jaune continue, dépassement sans visibilité : immédiatement, le délinquant était signalé. Il était conduit devant le "tribunal" où un dialogue quelquefois un dialogue de sourds s'engageait entre le préfet et le délinquant.

— Vous avez doublé sans visibilité suffisante. Vous êtes un danger public. Votre permis de conduire vous est immédiatement retiré pour deux mois.

— Je rentre de vacances avec ma famille. Puis-je, au moins, poursuivre ma route ?

— Non. Et vous laisserez votre voiture là où elle est.

— Mais j'en ai besoin demain. C'est mon instrument de travail.

— Vous en faites un instrument de mort. Tant pis pour vous.

Cosmos-127 est mis sur orbite

MOSCOU. (AFP, UPI) — L'Union soviétique a annoncé aujourd'hui qu'elle venait de placer sur orbite un nouveau satellite artificiel de la Terre : "Cosmos-127".

L'agence Tass a souligné que "Cosmos-127", qui fait partie de la série de satellites prévus au programme mis au point en 1962, fonctionne normalement et qu'il a commencé à transmettre des informations scientifiques.

Le Nord-Vietnam abat 7 avions américains en une seule journée

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Sept avions américains ont été abattus au Nord-Vietnam hier, au hasard des 107 missions dirigées vers les abords de Hanoi et de Haiphong. Il s'agit d'un record, admet le haut commandement américain qui explique que les pilotes ont croisé 24 missiles SAM de fabrication soviétique. Le bilan des combats aériens d'hier marque les plus lourdes pertes subies en une journée par les Etats-Unis.

Seulement deux des neuf aviateurs s'en sont tirés. Six des appareils appartenaient à l'aviation. Il s'agit de cinq F-105 Thunderchiefs et d'un RF-101 Voodoo, utilisé pour la photo aérienne. Le septième appareil est un Skyraider de l'Aéronavale.

Le nombre de fusées, soit 24 aperçues hier, avait été surpassé précédemment alors qu'on avait compté 29 SAM décochés contre les bombardiers américains en une seule journée.

Le porte-parole américain s'est refusé, comme à l'accoutumée, à préciser quel était le nombre des avions américains qui avaient été abattus par les SAM, ou même s'il y en avait eu.

Tous les appareils de l'Aviation ont été abattus dans la vallée de la Rivière Rouge. Celui de l'Aéronavale est tombé dans la région côtière de Thanh Hoa.

Le haut commandement américain avait d'abord annoncé qu'aucun missile n'avait été aperçu hier. On ignore pourquoi le haut commandement a décidé de modifier son compte rendu quotidien et de faire état de la présence de 24 missiles dans le ciel nord-vietnamien.

Nouveau contingent USA au Vietnam

Environ 4,000 militaires américains, arrivés ces jours derniers au Vietnam, ont été transportés, en fin de semaine, par avion, vers les hauts plateaux stratégiques, dans la première phase d'une escalade dans les effectifs militaires que les Etats-Unis entendent accentuer d'ici la fin de la présente année.

Nixon recommande l'escalade

Comme s'il voulait se faire le défenseur des thèses contenues dans une étude faite par les stratèges américains au Vietnam (voir ci-contre), M. Richard Nixon, ex-vice-président Républicain, a déclaré à son départ de Saigon, hier, qu'il fallait augmenter de 25 pour cent les effectifs militaires américains au Vietnam, "sinon, ce sera une guerre qui s'éternisera et qui coûtera extrêmement cher aux Etats-Unis en effectifs et en argent".

On croit comprendre que le nouveau contingent de 4,000 hommes qui vient d'arriver ne représente qu'un premier détachement de la célèbre 4e division d'Infanterie qui est composée de 100,000 hommes et qu'on entend dépêcher là-bas d'ici la fin décembre. Les 4,000 nouveaux arrivants portent à 287,000 le nombre des militaires américains au Vietnam.

Cette escalade des effectifs inquiète le gouvernement français, et irrite certains opposants à la politique de l'administration Johnson.

Les derniers rebondissements de l'escalade et surtout la possibilité d'une pénétration des forces terrestres américaines dans la zone démilitarisée ont provoqué à Paris une vive inquiétude. Les experts croient déceler des perspectives "redoutables" dans les récentes déclarations de M. Rusk qui, comme on sait, n'a pas écarté, dans sa conférence de presse, la semaine dernière, la possibilité d'une invasion du Nord-Vietnam par les troupes terrestres américaines.

De son côté, le sénateur républicain Jacob Javits s'élève contre le fait qu'on verse "toujours plus d'hommes et d'armes au Vietnam". Il met son pays en garde contre la fatalité qui entraîne, "sans s'en rendre compte et sans le vouloir, les Etats-Unis dans une guerre terrestre de grande envergure en Asie".

Selon les "Marines", la guerre au Vietnam peut continuer indéfiniment

SAIGON. (AFP) — Selon deux enquêtes faites au Sud-Vietnam par les autorités américaines, l'une par le corps des fusiliers marins (Marines) et l'autre à la demande du Pentagone, la guerre dans ce pays peut durer indéfiniment au rythme actuel des pertes du Vietcong.

Les infiltrations de Nord-Vietnamiens continuent et les Vietcong poursuivent le recrutement dans les zones qu'ils contrôlent. Les centaines d'opérations menées par un ou plusieurs bataillons depuis les dix derniers mois ne suffisent pas, indiquent ces enquêtes, à provoquer chez les Vietcong ou les Nord-Vietnamiens un chiffre de pertes suffisant pour entraîner une diminution de leur potentiel actuel.

Dans le premier cas, confié presqu'exclusivement aux "Marines" américains et à deux divisions vietnamiennes, l'enseignement est clair. Depuis le débarquement des premières unités de "Marines", à Danang, il y a dix-huit mois, ces troupes n'ont pu atteindre leur objectif: conquérir et assurer la bande côtière large de 5 à 10 milles reliant les trois bases des Marines Hué-Phubai, Danang et Chou-lai, soit environ 125 milles.

La base de Danang n'est toujours pas impénétrable et les "Marines" disposent de deux escadres aériennes, des bâtiments de la septième flotte et de leurs canons au large, de deux divisions complètes plus les éléments d'une troisième. En tout actuellement, 57,000 fantassins. Ils demandent des renforts.

Il y a actuellement près de 300,000 Américains au Vietnam et uniquement dans les trois régions tactiques. Aucune unité combattante américaine n'a encore pénétré dans le riche Delta du Mekong, la région la plus peuplée du Vietnam.

Les Vietcong continuent à y recruter leurs effectifs.

On considère généralement que les effectifs américains seront de 400,000 hommes avant la fin de l'année.

Cette augmentation ne suffira pas, estiment les observateurs militaires, à modifier le rapport des forces. L'escalade des effectifs va continuer.

C'est pourquoi, d'après les milieux militaires, ce chiffre de 400,000 hommes est déjà dépassé.

Certains, dès le début, avaient préconisé, se rappelant l'expérience française, l'envoi d'un million d'hommes, soit une division américaine dans chacune des 43 provinces vietnamiennes. Leurs demandes ne semblent plus ridicules ni même exagérées aujourd'hui auprès de certains chefs militaires américains. Ceux-ci semblent avoir trouvé en M. Richard Nixon un avocat républicain qui appuiera publiquement leur thèse tant pour accroître les troupes au Sud-Vietnam que pour intensifier encore la pression au nord du dix-septième parallèle.

15,000 marcheurs de la paix envahissent le coeur de Manhattan

NEW YORK. (UPI) — Quelque 15,000 marcheurs de la paix ont envahi le coeur même de Manhattan samedi, pour manifester contre le bombardement atomique d'Hiroshima dont c'était le 21e anniversaire, et la guerre au Vietnam. Au même moment, à Washington, alors que se déroulait le mariage de la fille du président Johnson, des manifestations analogues ont eu lieu.

Dans les manifestations du Times Square, six personnes ont été arrêtées pour avoir troublé la paix.

Un autre assassinat collectif au Texas

FORT WORTH, Texas. (UPI, PA) — La police du Texas recherche aujourd'hui le corps d'une adolescente de 16 ans qui aurait été violée et étranglée. Ses deux compagnons ont été tués à coups de revolver et leur corps jetés dans la malle d'une automobile.

M. Grady Hight, procureur du district de Fort Worth, a déclaré qu'il avait appris que la jeune fille avait été violée et ensuite assassinée, et que son corps était enfoui dans la région. Il a refusé de révéler la source de ses informations.

Des agents de police du Texas central ont arrêté hier soir deux jeunes hommes et les ont inculpés de ce que M. Hight estime être des assassinats ayant des motivations sexuelles.

Cet assassinat multiple est le deuxième en une semaine au Texas. Il y a quelques jours, un canardeur, Charles J. Whitman, tuait 16 personnes à coups de fusil à partir de la tour de l'Université du Texas, à Austin.

Un pêcheur a trouvé les corps de Robert Brand, 17 ans, et Mark Dunham, 16 ans. Les deux corps étaient criblés de balles et jetés dans la malle d'une automobile de la famille Brand qui avait été abandonnée sur une route peu fréquentée.

A la suite de la découverte des corps de ces jeunes hommes, la police du Texas organisait une battue pour retrouver le corps de l'adolescente de 16 ans qui avait accompagné les deux jeunes hommes au cinéma samedi soir. Les enquêteurs ont retrouvé les souliers et le sac de la jeune fille dans l'automobile du meurtre. Son nom était également inscrit en rouge à lèvres sur une des vitres de l'automobile.

Agissant sur la foi d'un renseignement, la police arrêtait Roy Green, âgé de 18 ans, et Kenneth McDuff, âgé de 20 ans. Celui-ci est un ancien bagnard.

La 17e victime de Whitman meurt dans un hôpital

AUSTIN, Texas. (PA) — Une dix-septième victime du carnage qu'a fait Charles Whitman, la semaine dernière, sur le campus de l'université du Texas, a succombé, tôt ce matin, à l'hôpital de Brackenridge. Il s'agit de la jeune Karen Griffith, âgée de 17 ans.

Une autre personne, Mme Mary Gabour, 41 ans, de Texarkana, se trouve dans un état critique au même hôpital. Entre-temps, on confirme que Whitman avait bel et bien absorbé de la dexédrine (c'est-à-dire, des "goof balls") avant de se livrer au massacre qu'on sait.

Les voyageurs tendus se détendent au Sheraton

Plan familial — les enfants partagent la chambre de leurs parents gratuitement. Le stationnement est toujours gratuit, la TV est gratuite, la climatisation est gratuite. Nombre de Motor Inns et hôtels Sheraton sont munis de piscine, terrain de jeu et cafetiers. Suivez donc l'exemple des voyageurs tendus : détendez-vous au Sheraton. Pour des réservations assurées à des prix garantis appelez VI. 2-5861.

Motor Inns et Hôtels Sheraton

A Toronto on se détend à
L'HOTEL KING EDWARD SHERATON

JACQUES TARDY
O. D.
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
4 OPTOMETRISTES
JACQUES TARDY, O.D. — LIONEL RENAUD, O.D.
HENRI LAVIGNE, O.D. — JEAN-LOUIS LABARRE, O.D.
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
921 est, rue Ste-Catherine — 822-3646
6511, rue St-Hubert — 272-7776

Une autre adepte de
Peter Jackson
GAGNE $1000

Mlle Monique Prud'homme, 466, rue Desjardins, St-Jérôme, P.Q., reçoit de M. J. Douglas West, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. W-164

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson
KING SIZE

C'est le train interurbain le plus rapide d'Amérique du Nord.

Le rapide

Montréal-Toronto en 4h. 59 min.

Départ quotidien de la gare Centrale (sauf le samedi) à 4h. 45 p.m. (heure avancée)

Exemple du tarif Blanc:
billet simple de voiture coach: $9.60
Toutes les places doivent être retenues.
Les horaires sont à l'heure avancée.

CN

CARRIÈRES et PROFESSIONS

COMPTABLE

Nous recherchons un comptable avec, de préférence, expérience dans une entreprise de construction. Bureau situé à Montréal.
Bénéfices sociaux avantageux et salaire selon expérience.

Vous adresser au comptable : 667-9100

TECHNICIENS EN SOLS

demandés avec minimum d'une année d'expérience de laboratoire et/ou de chantier pour surveillance et contrôle de la qualité sur divers projets de routes. Faire parvenir demande à :

CASE 8062, "LA PRESSE"

SECRÉTAIRE BILINGUE

Une association professionnelle recherche personne bilingue comme secrétaire dans bureau privé.

Bonne apparence, sténo-dactylo, dictaphoniste possédant initiative. Capable de travailler sous surveillance minimum. Conditions avantageuses.

S.V.P. écrire à la main et mentionner numéro de téléphone.

CORPORATION DES TECHNOLOGISTES MEDICAUX DU QUEBEC
C. P. 44, Montréal 36.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une industrie de la rive sud région de Montréal a besoin d'un directeur du personnel pour une usine d'environ 250 employés. Expérience requise d'au moins 5 ans. Diplôme universitaire préféré mais non essentiel.

Soumettre curriculum vitae à :

CASE 8063 LA PRESSE

TRADUCTION ET RELATIONS PUBLIQUES

Une entreprise nationale de conseillers en relations publiques requiert les serivces d'un traducteur expérimenté spécialisé dans les questions financières. La personne choisie recevra un excellent traitement et aura l'occasion de s'initier graduellement au domaine des relations publiques lorsque ses fonctions lui en laisseront le loisir.

Veuillez faire parvenir votre curriculum à

CASE 8064, LA PRESSE

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield requiert les services de :

1 PROFESSEUR MASCULIN DE 8e OU 9e ANNEE
1 PROFESSEUR FEMININ,
SPECIALISTE DES MATHEMATIQUES EN 11e ANNEE

S'adresser à :

M. GUY LOISELLE,
directeur des études,
Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield,
130, rue Ambassadeur,
Pointe-Claire, Qué.

DOMTAR
INGENIEUR en ELECTRICITE

Nous recherchons un gradué en génie électrique possédant deux ans ou plus d'expérience dans l'industrie du papier ou industries connexes pour notre usine de Donnacona située à l'ouest de Quebec.
La personne que nous recherchons doit être âgée de 23 à 35 ans, être bilingue, posséder les connaissances nécessaires à l'établissement de méthodes et procédures électriques, être capable de fournir les renseignements techniques, évaluer et proposer des améliorations aux installations actuelles ou en suggérer de nouvelles, et préparer des croquis pour les dessinateurs.
Le candidat choisi se rapportera directement au Surintendant en Electricité de l'usine et cette position offrira une formation idéale pour de l'avancement à des postes supérieurs ou plus techniques.
Si vous possédez ces qualifications, nous vous invitons à nous écrire confidentiellement à :

Service du recrutement,
DOMTAR LIMITED,
2100, édifice Sun Life,
Montréal 2, Québec.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

SERVICE CONFIDENTIEL

Réponse via numéro de case

Il peut arriver, qu'en répondant à une annonce utilisant un numéro de case, vous apprenniez, par la suite, l'identité de l'annonceur et que l'ayant su au préalable vous n'auriez certainement pas écrit. Un tel risque peut être éliminé. Placez tout simplement votre demande d'emploi dans une enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce; joignez-y une liste de telles firmes ou personnes et glissez le tout dans une autre enveloppe adressée au Service Confidentiel de LA PRESSE, case 0000, Montréal 1. Il sera ainsi possible d'empêcher que votre demande d'emploi ne parvienne à destination si le nom de l'annonceur utilisant un numéro de case est mentionné dans votre liste et votre demande sera détruite.

Pour renseignements, demandez

Mlle LISE DANIELS — Tél. 849-4711, poste 323

ou écrivez à

LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes	Valeur	Haut	Bas	11 h.
200	Abitibi	11	11	11
100	Algoma	28¾	28¾	28¾
—	Alyliance	160	160	—
—	Anglo CP	21½	21½	—
—	Ang CP Pr	48¾	48¾	—
900	Alcan Al	33⅛	33⅛	33⅛
—	Alcan Pr	40	40	—
—	Asbestos	22¾	22¾	—
—	Atl Sug	10¼	10¼	—
—	Bq CN	61	61	—
—	Bq d'Eparg	13	12⅞	—
—	Bq Imp-C	60⅝	60⅝	—
—	Bq Mont	56½	55¾	—
—	Bq N-E	66¾	66¾	—
—	Bq PC	45⅝	45½	—
25	Bq Roy	71	71	71
—	Bq Tor-D	58⅝	58⅝	—
—	Bathurst P	29	29	—
—	Bath Wts	11	11	—
350	Bell Phone	50¾	50¾	50¾
—	BA Oil	31¼	31⅛	—
100	Brinco	5¼	5¼	5¼
100	CAE	8¾	8¾	8¾
—	Cal Pow	26	26	—
150	Can Cem	40½	40½	40½
100	Can C P	24½	24½	24½
—	Can Iron	21	20¾	—
200	C Brew	6¾	6¾	6¾
—	CBAL A w	750	750	—
—	C Hydroe	22	22	—
—	CIL	18	18	—
—	CI Pow	28¼	28	—
—	C Marconi	6	6	—
—	CPR	59⅞	59⅝	—
200	CPR 4% P	8⅛	8⅛	8⅛
—	Central Del	10¼	10¼	—
—	Chemcell	13⅛	13	—
—	Coll Cell Pr	21½	21½	—
25	Cons Paper	37¾	37¾	37¾
—	Cominco	39⅝	39⅛	—
—	Couvhette A	5	5	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Cr Zell A	25	25	—
—	Denison	63½	63½	—
200	Dist Seag	30¾	30¾	30¾
—	D Bridge	20¼	20¼	—
—	Do Fasco	23	22⅞	—
—	D Glass	15½	15¼	—
100	D Glass pr	16	16	16
—	D Lime	190	190	—
—	Dosco	11⅛	10½	—
—	D Stores	20½	20⅜	—
100	Domtar	17½	17½	17½
—	D Text	29½	27¾	—
—	Donohue	7½	7½	—
—	Du Pont	40½	40½	—
200	Falcon	97½	97½	97½
—	Fraser	25½	25½	—
—	Gleengair	165	165	—
950	GL Paper	27¾	27¾	27¾
—	Hawk Sidd	420	420	—
1400	Home A	23	22½	22½
—	Home B	22¾	21¾	—
—	Hud Bay M	78	77¾	—
—	H B C	15⅞	15⅞	—
—	Husky Oil	13⅝	13½	—
—	Imp Oil	54⅜	54⅛	—
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	Ind Accep	20¼	20¼	—
—	Inland NG	8½	8½	—
100	Int Nickel	92⅝	92⅜	92⅜
100	Int Util	27¼	27¼	27¼
100	Int Util P	29½	29½	29½
—	Inter PL	76¾	76¾	—
—	Inv Gr A	11½	11	—
—	Labatt	17¾	17¾	—
—	Loblaw B	20	20	—
—	Loeb M	14	14	—
—	MacLaren A	23	22½	—
—	MacLaren B	26¾	26	—
—	MacLean H	33½	33½	—
—	MacMill	26½	26½	—
—	Marit Tel	22	22	—
200	Massey F	34	34	34
—	McAllister	8½	8½	—
—	Molson A	17½	17	—
—	Molson B	17⅝	17¼	—
—	Moore Corp	82¼	81½	—
—	Nat Contain	6¾	6¾	—
—	NFLD Light	10½	10⅜	—
—	Noranda	53½	53¼	—
—	North C Gas	12⅞	12¾	—
—	NS LP	11½	11¼	—
—	Ocean Fish	11¾	11¾	—
100	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
200	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
200	Pow Corp	11⅛	11⅛	11⅛
—	Price Br	14⅝	14½	—
—	QN Gas	12¼	12¼	—
—	Que Phone	20½	20½	—
—	Rio Algom	27⅜	27	—
—	Ronalds F	11½	11½	—
600	Rothmans	29	29	29
—	St-L C A	33½	33¼	—
—	Salada F	11	10⅞	—
—	Shell Can	22	21⅞	—
—	Sicard	5⅜	5¼	—
100	Simpsons	30	30	30
—	Sor GF	7	7	—
100	Sogemines	11⅜	11⅜	11⅜
2400	Steel Can	23	22⅞	23
—	Steinbg A	22	½22⅜	—
—	Trade G A	10⅝	10⅝	—
—	Texaco Can	57½	57½	—
200	Tr-C PL	32⅛	32⅛	32⅛
—	Tr Mt PL	16⅞	16⅝	—
—	Tr C Pl Pr	48¼	48¼	—
—	Un Carbide	25	25	25
100	Walk GW	29⅜	29⅜	29⅜
—	W Coast Tr	27⅛	27⅛	—
—	Weston (A)	18	18	—

Bourse Canadienne

Ventes	Valeur	Haut	Bas	11 h.
—	Agassiz	35	34	—
1000	Ajax	16	16	16
—	Alscope	165	150	—
—	Amg B Bel	24	24	—
—	Ameranium	4½	4½	—
—	Anthonian	21	21	—
—	AM Metro	225	225	—
—	Baker Talc	12	11	—
—	Bateman	5½	5½	—
—	Black Riv.	19	18	—
—	Blue Bon	325	320	—
—	Bornite	6	6	—
—	Burnt Hill	28	26	—
—	Cadamet	7	6½	—
—	Camflo	365	365	—
—	CG Inv	56	56	—
—	C Interurb	300	300	—
500	Carbec	31½	31½	31½
—	Cartier-Que	10	10	—
—	Cessland	360	345	—
—	Chemalloy	105	105	—
4600	Chipman	45	42	42
—	Coastal M	19½	17½	—
—	Com H & M	35	34	—
—	Com O & G	50	50	—
—	C Canorama	32	32	—
—	C Mogador	19	18	—
—	CQ Smelt	72	72	—
—	Crownbridg	32	30½	—
—	Delata Elec	255	250	—
—	Devils Elbw	32	30	—
—	Dolsan	37	33	—
—	Dom Expl	15½	15½	—
2000	Dom Lease	26	26	26
35	D Oilcloth	22	22	22
1000	Dumont	25	25	25
—	East Sull	845	845	—
—	Empire Min	17	17	—
—	Equity Ex	71	69	—
—	Fano	7	6½	—
—	Fontana	5	5	—
500	FT Reliance	39	39	39
—	Frigistors	55	50	—
—	Fundy	4	4	—
—	Futurity	52	50	—
—	Furlong W	73	73	—
—	Garney	39	39	—
—	Ghislau	18	16½	—
—	Gilchrist	5⅞	5¼	—
2300	Glen Lake	168	168	168
400	Grt W Min	120	120	120
—	Inland Ch	9½	9½	—
—	Intp Dredg	14	13	—
—	Israel Oil	8½	8½	—
—	James Bay	28	26	—
2100	Jubilee	180	178	180
—	Keltic Mng	20	19	—
—	K Desmond	42	42	—
—	Kiena	75	75	—
150	Kodiac Pet	180	170	170
100	Lab Acc A	5½	5½	5½
—	Laduboro	60	56	—
66600	Louann G	32½	31½	32½
—	McKinney	11	11	—
—	Merc Chp	7½	7½	—
3000	Mid Chib	18	18	18
1400	Midepsa	380	375	375
—	Misango	17	16	—
—	Moly Hill	21	21	—
—	Mtl Refrig	25	25	—
—	Mt Costigan	24	23½	—
—	Mt Pleast	33½	33	—
110000	Native Min	15	15	15
—	N Imperial	150	147	—
1000	NW Amulet	8	8	8
8000	NA Rare M	49	48	48
—	North Ex	48	48	—
2000	NW Canalask	8½	8½	8½
—	Opem Ex	11	11	—
—	Pat Silver	35½	34	—
—	Paudash	8	8	—
300	Peace Riv	955	930	955
—	Pennbec	23	20½	—
200	Phoenix O	355	355	355
1000	Pitt Gold	4	4	4
35500	Potash	21	20½	21
100	Provo G	340	340	—
—	Que Ascot	6	6	—
—	Q Indust M	6½	5	—
—	Rancheria	40	40	—
5500	Rexspar	11	10½	11
—	RA Pe 'B'	176	175	—
2000	Rusty L	24	24	24
—	St Lucie Ex	20	20	—
200	Sapawe	28	28	28
—	Silver Reg	30	29½	—
6500	Silver Sum	19½	19	19
1000	Silver T	38	38	38
—	Spartan Air	47	45	—
—	Stairs Ex	25½	25½	—
—	Std Gold	38	38	—
—	Sturgeon	75	74	—
2000	Surlaga	70	70	70
—	Tazin	6	6	—
—	Tor LI	365	365	—
—	TrC Freez	125	125	—
—	Un Obalski	24	24	—
—	West Tin	71	63	—
—	Wisconsin	52	48	—
8100	Westhill	77	76	76

Ecarts étroits et inégaux à Montréal

La tendance des cours est légèrement inégale en début de séance ce matin à **Montréal**.

Du côté gagnant, Falconbridge Nickey progresse de ⅝ à 97½ et Home Oil de ½ à 22¾. Brinco hausse de ⅛ à 5¼, Salada Foods à 11 et Massey Ferguson à 34 gagnent également ⅛ respectivement.

Du côté perdant, Inco à 92⅜ et Seagrams à 30¾ fléchissent de ¼ chacun. Trans-Canada Pipe Line perd ⅛ à 32⅛.

Prime Potash, sur la Bourse Canadienne, progresse de 2 cents à 21 cents et Pitt Gold en perd 1 à 4 cents.

* * *

TORONTO (PC) — Tous les compartiments réalisaient des gains ce matin à Toronto. L'activité était modérée.

Interprovincial Pipe Line était en hausse de ¾ à 77 et Banque Royale de ½ à 71. Dofasco progressait de ¼ à 23¼ tandis que Domtar était en hausse de ⅛ à 17¾.

Chez les métaux communs, Noranda a fléchi de ⅜ à 53⅛. Chez les uraniums Rio Algom et Roman Corp. ont augmenté de ⅛ à 27 et à 15⅜.

Canadian Superior Oil et Dome ont avancé de ¼ à 19⅜ et à 18⅛ chez les pétroles de l'ouest. Central Del Rio était en hausse de ⅛ à 10½.

du parquet de la bourse

Dans une ambiance modérément active le marché à **WALL STREET** a tendance à fléchir légèrement ce matin.

Montgomery Ward, United Aircraft, American Smelting, Eastman Kodak, Atchison et Johns-Manville fléchissent d'environ ½ point respectivement. Eastern Air Lines perd plus de 1 point.

Republic Steel et Bethlehem Steel se maintiennent légèrement en hausse.

Douglas Aircraft et American Telephone enregistrent de petits gains.

* * *

LONDRES (AFP) — Après un début de séance calme et indécis la tendance s'alourdit brusquement au Stock Exchange. L'incertitude qui plane sur l'économique américaine pèse sur les vedettes industrielles qui s'orientent rapidement vers la baisse après une légère hésitation initiale. Les baisses sont nombreuses et dépassent souvent un shilling et à 14 h. 45 l'indice du Financial Times, s'inscrivait en baisse de 4,1 points sur vendredi.

* * *

PARIS (AFP) — Les cours se retrouvent tantôt en progrès tantôt en recul sur les niveaux précédents, mais toujours avec des écarts minimes. Il y a de moins en moins d'ordre sdans les carnets des commis et les premières cotations sont établies avec beaucoup de rapidité.

Les rentes françaises sont bien disposées tandis qu'aux obligations indexées, la caisse de l'Energie rétrograde. L'Union de Crédit pour le bâtiment poursuit son recul dans le groupe bancaire où l'on n'enregistre généralement que de très petites fluctuations.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Abitibi	705	$11	10⅞	11	
Acklands	z30	480	480	480	
Alta Gas T	200	$30¼	30¼	30¼	
Alta Gas p	z10	$91	91	91	
Algoma St	400	$29	28½	29	+⅝
Alcan	2150	$33⅞	33⅝	33⅝	—⅛
Alcan pr	500	$41	40¾	40¾	+1
Alumin 2p	100	$43¾	43¾	43¾	+½
Anthes A	150	$27⅛	27⅛	27⅛	+⅛
Argus	z50	$19	19	19	
Argus C pr	100	$11⅝	11⅝	11⅝	—¼
Atl Sugar	435	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Bank Mtl	60	$56¼	56¼	56¼	—¼
Bank N S	233	$66	66	66	
Bathrst w	100	$10½	10½	10½	—½
Bell Phne	1362	$50⅝	50⅝	50¾	+⅛
Brazilian	130	$9⅝	9⅝	9⅝	
BC Forest	125	$21¾	21¾	21¾	—¼
BCPh 4.84	200	$23⅛	23⅛	23⅛	—⅛
Can Iron	125	$20¾	20¾	20¾	—⅛
C Packrs B	100	$82½	82½	82½	
Can Perm	100	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛
Cdn Brew	380	$6⅞	6¾	6¾	
C Chem w	100	575	575	575	+15
C Found	200	$9¼	9¼	9¼	—¼
CGE	25	$47	47	47	—1
CG Invest	25	$56	56	56	
C Imp Bnk	95	$60⅝	60¾	60¾	
CIL	z65	$18	17¾	17¾	
CPR	510	$60	59⅞	60	+¼
Cdn Tire	125	$15½	15½	15½	—½
C Vickers	100	$18	18	18	—¼
C Westing	z25	$22¾	22¾	22¾	
Capit Bldg	300	56	56	56	+1
Chrysler	z15	$41	41	41	
Clairtone	145	$10	10	10	+¼
Cominco	z60	$39½	39⅜	39⅜	
Columbia	1400	$7¼	7¼	7¼	
Con Bldg p	z25	400	400	400	
Con Paper	260	$37¾	37¾	37¾	
Cons Gas	450	$15⅜	15¼	15⅜	—⅛
Con Gas A	z5	$100⅝	100⅝	100⅝	
Coronatn	100	135	135	135	
Crush Intl	250	$15⅞	15⅝	15⅝	
Cygnus A	623	490	475	475	—20
Cygnus B	z69	$7¼	7	7¼	
Distl Seag	290	$31⅛	30¾	30⅞	
D Electro	z1	$16⅞	16⅞	16⅞	
Dofasco	360	$23½	23¼	23⅜	+⅜
Dom Store	z50	$20¾	20¾	20¾	
Domtar	800	$17¾	17⅝	17⅝	
D Textile	30	$29¼	29¼	29¼	+¼
D Textile p	15	$118	118	118	+2
Dupont	200	$40⅞	40½	40½	—½
East Chrtr	z1	$44	44	44	
Falcon	490	$97½	97	97½	+½
Fleet Mfg	300	67	67	67	—2
GMC	130	$87½	87½	87½	+1
Greb Ind	z100	$11	11	11	
GL Paper	z20	$27¾	27¾	27¾	
Gt W Life	120	$60⅛	60⅛	60⅛	+⅛
Greyhnd	100	$17⅝	17⅝	17⅝	
Hard Crp A	25	$42	42	42	
Hawker S	276	430	425	430	+15
Horne Pit	200	265	265	265	
Ho OA	12159	$23⅛	22½	23	+⅝
Home B	1260	$23¼	22¾	23¼	+½
Husky Oil	3290	$13¾	13⅝	13¾	+⅛
Husky C pr	50	$57	57	57	
Husky D W	600	590	585	590	+10
HB Oil Gas	z50	$18	18	18	
Imp Oil	343	$54½	54½	54½	+⅛
Im Tob	z20	$14¼	14¼	14¼	
Ind Accept	z50	$20¼	20¼	20¼	
Ind Adhes	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Int Nickel	1628	$92⅝	92½	92½	—⅛
Int Util	200	$27¼	27¼	27¼	—¼
Int Util pr	400	$29⅝	29⅝	29⅝	+⅛
Intpr Pipe	131	$77	76¾	76¾	+½
Intpr Steel	310	$7¼	7⅛	7¼	+⅛
Inv Grp A	375	$11¾	11¾	11¾	+⅛
Jefferson	50	$30⅜	30⅜	30⅜	+⅜
Jockey C	125	455	455	455	
Labatt	z50	$17⅝	17⅝	17⅝	
LOnt Cem	650	485	480	485	
LO Cem w	700	65	65	65	+2
Lau Fin	z75	$6½	6¼	6½	
Lau Fn 140	z50	$17½	17½	17½	
Lau F 1.25	100	$16	16	16	+¼
L J B	25	$55	55	55	—5
Lob Co B	400	$10¼	10¼	10¼	—⅛
Loeb M	z75	$13⅝	13⅝	13⅝	
MB Ltd	125	$26⅞	26⅞	26⅞	
Magna El	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Mass-Fer	z25	$33⅝	33⅝	33⅝	
Montex	350	440	440	440	—5
Moore	35	$82¼	82¼	82¼	+¼
Morse B	100	$19¼	19¼	19¼	—⅜
Murphy	z50	$7½	7½	7½	
Noranda	973	$53¼	53	53	—½
Nor Ctl G	205	$12⅝	12⅝	12⅝	
Pac Pete	1375	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pow Corp	540	$11¼	11⅛	11⅛	
Price Bros	475	$14½	14½	14½	
Rank Org	1480	435	435	435	—10
Rothman	25	$29⅛	29⅛	29⅛	+⅛
Royal Bnk	330	$71	70⅞	70⅞	+⅜
Russell H	z25	$15¼	15¼	15¼	
Salada	100	$11	11	11	
Shell Can	390	$21⅞	21⅞	21⅞	—⅛
Shell Inv w	500	710	700	700	—10
Simpsons	25	$29¾	29¾	29¾	
Simpson S	z15	$17¼	17¼	17¼	
Slater Stl	z50	$13⅛	13⅛	13⅛	
Southam	z11	$35	34¾	34¾	
St Can	11466	$23	22⅞	23	
Stuart Hse	500	475	475	475	
Suptest od	400	$19¼	19¼	19¼	+¼
Toncord	z25	$7¼	7¼	7¼	
Toncord p	z25	280	280	280	
Texaco	25	$57½	57½	57½	
Thom N P	200	$18	18	18	
Tor Dm Bk	240	$59½	59¼	59¼	—¼
Tor Iron W	175	$32½	32¼	32½	
Traders A	150	$10⅝	10⅝	10⅝	
Trader 65 w	200	155	155	155	+10
Tr Can PL	230	$32¼	32¼	32¼	+⅛
Tr Can Pl p	50	$48	48	48	—⅜
Tr Can P w	125	915	915	915	
Trans Mt	750	$16¾	16¾	16¾	
Un Carbid	250	$24⅞	24⅞	24⅞	
Un Gas	1250	$10¾	10⅝	10¾	—⅛
Versatd	100	410	410	410	
Versatile	z25	$22¼	22¼	22¼	
Vic G Tr	400	$15⅜	15⅜	15⅜	—⅛
Wanoco O	200	210	210	210	
Walk GW	280	$29¼	29¼	29¼	—⅛
Weldwod	100	$9	9	9	
Westc'st	102	$27⅜	27⅜	27⅜	+⅛

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Accro	1000	14	14	14	
Acme Gas	1200	36	36	36	—1
Acme rt	13000	½	½	½	
Agnico	2500	169	169	169	
All Pitch	1500	19	19	19	—1
Am Moly	900	60	60	60	
Ang U Dev	3100	91	91	91	—2
Ansil	2000	10½	10½	10½	
Area	1700	153	148	148	—1
Arcadia	1500	32	31	32	
Argosy	3000	39½	39½	39½	+2½
Atl C Cop	200	145	145	145	+1
Aunor	300	315	315	315	
Bankfield	2500	15	15	15	
Bethlrn	300	680	680	680	
Bidcop	3500	7½	7½	7½	+½
Black Bay	3000	12	12	12	
Cam Mine	1000	24½	24½	24½	+½
Camflo	800	365	365	365	—5
Camp Chib	100	790	790	790	+10
Camp RL	245	$29	28½	29	+1
C Tung	300	145	145	145	
C Jamiesn	200	135	135	135	
Cantre	z325	17	17	17	
Cassiar	130	$15	15	15	—⅛
Chib M	1000	60	60	60	+4
Chimo	1500	102	100	100	
Coch Will	100	420	420	420	+10
Coin Lake	1000	34	34	34	+2
Con Shaw	1500	38½	37	37	—2
C Mogul	400	390	390	390	—5
C Mosher	z50	74	74	74	
Con Negus	2041	13½	13	13½	+½
C Rambler	200	250	245	245	
C Red Pop	5000	17	17	17	
Coprcorp	1340	76	76	76	—3
Cop Fields	2000	139	139	139	—1
Cop Man	500	13	13	13	—½
Coulee	500	42	42	42	+2
Cowich	1000	73	73	73	+1
Craigmt	600	$13½	13½	13½	—¼
Crowpat	5500	14	14	14	+1½
D'Aragon	2000	17½	17½	17½	
Deer Horn	1000	28½	28½	28½	
D'Eldona	5500	79	77	79	+2
Denison	200	$63	63	63	
Dicknsn	300	480	480	480	+5
Discovry	z20	178	178	178	
Donalda	1000	18½	18½	18½	+½
Frncoeur	2000	14	14	14	
Frobex	13242	152	147	149	+2
Genex	3500	41	40	41	
Giant Yk	z5	$12⅞	12⅞	12⅞	
Glenn Exp	1006	13	13	13	
Goldrim	5000	63	61	61	
Gradore	z3	32	32	32	
Granisle	400	560	560	560	
Gunnar	650	200	200	200	+1
HuPain	1000	8½	8½	8½	+1
Int Bibis T	6300	124	119	119	—6
Iron Bay	200	237	236	237	—3
Iso	200	152	152	152	—1
Jaye	48500	36	32	36	+5
Jelex	2700	58	58	58	+1
Joutel	z80	93	93	93	
Kerr Add	200	$10⅞	10⅞	10⅞	
K Anacon	100	216	216	216	+5
Kid Coper	1300	61	61	61	—1
Lab Min	100	$28	28	28	+½
L Dufault	450	$11½	11½	11½	
Lakehead	1000	36	36	36	—1
Leitch	200	490	490	490	
Lorado	400	120	120	120	
Malartic	500	71	71	71	
Man Bar	1000	23	23	23	
Mc Intyre	z55	$105	105	105	
Mentor	z100	81	81	81	
Metal Min	z32	130	130	130	
Nat Expl	1000	13	13	13	
New Ath	500	25	25	25	+½
New Bid	2500	5	5	5	
New Cal	2100	43	42½	43	+1
N Goldvue	z16	2	2	2	
N Mylamo	1000	23	23	23	—1
Newnor	500	11½	11½	11½	
N Que Ragl	300	590	570	570	—10
N Senator	5100	38	38	38	—1
Nisto	1000	18	18	18	
Norlex	2500	17½	17	17	—½
N Coldstm	z25	75	75	75	
N Rank	4500	31	30½	31	
Northcal	2000	46	46	46	
Northgat	300	625	620	620	
Obaska	1000	12	12	12	
O'brien	1000	120	120	120	+2
Opemska	1100	$10⅝	10½	10½	
Orchan	100	292	292	292	+2
Osisk	10500	42	42	42	
Patino	z25	$11	11	11	
Pax Int	1000	26½	26½	26½	—½
Pce Expl	2000	24	24	24	+1
Priess	45000	15	13½	15	+2
Placer	100	$25¼	25¼	25¼	
Parc Pay	1000	10½	10½	10½	—1½
Preston	100	$16	16	16	
Que Chib	2000	16	15	16	
Que Lith	400	260	260	260	
Q Man	11000	36	35	35½	+½
Q Mattgmi	1450	54	53	54	+1
Quemont	100	$10¾	10¾	10¾	+⅛
Quonto	3000	7	7	7	
Radiore	500	67	67	67	+2
Rayro	18400	160	146	151	+19
Rio Algom	1320	$27	26⅞	26⅞	
Rio 5.80 Pr	230	$98¾	98¾	98¾	+¼
Rix	34100	42	38½	40	+5
Rockwin	1000	132	132	132	
Roman	1965	$15⅜	15⅛	15¼	
Sherritt	1100	515	510	510	
Silvmq	4000	58	57	57	—1
Sil Stand	4806	114	114	114	+1
Siscoe	1300	375	370	375	+5
Stanrck	z15	229	229	229	
Steep R	700	590	585	585	—5
Sud Cont	500	28	28	28	+1½
Teck Corp	z12	520	520	520	
Territory	1000	15½	15½	15½	
Texmt	33000	99	97	98	+4
Texore	1000	35	35	35	—1
Tombill	500	105	105	105	+5
Torbrit	6800	109	95	105	+8
U Asbestos	100	325	325	325	
U Buffadn	1200	63	63	63	
Un Keno	1850	800	785	800	+20
Vespar	5500	46	44	45	—2
W Beaver	2000	13	13	13	—½
West Mine	z50	520	520	520	
White Star	1000	36½	36½	36½	—½
Wilco	16500	59	55	55	—3
Windfall	4500	31	31	31	
Zenmac	1500	35	35	35	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Net
Am Leduc	4600	23	23	23	+1
Banff	z25	$13½	13½	13½	
CS Pete	700	199	198	198	+1
C Ex Gas	500	375	375	375	+5
C Gridoil	816	415	410	415	+5
C Homestd	z62	210	210	210	
Cdn Su pO	1860	$19⅞	19⅝	19⅞	+¼
Cent Del	1550	$10½	10⅜	10⅜	
Chiefton D	400	680	680	680	+15
C West P	200	184	184	184	
Dome Pete	600	$18⅛	18	18⅛	+¼
Dynamic	4000	405	400	400	—5
Int Helium	4100	265	255	260	+5
Mill City	4228	202	200	200	—5
N Davies	2000	20½	19½	19½	—½
NC Oils	225	320	320	320	
NCO pr	z50	$40½	40½	40½	
Numac	1500	165	164	165	+5
Permo	3800	27	26	26	—1
Prov G	38425	340	335	340	+10
Ranger	700	199	198	199	+3
Spoon	17500	110	105	109	+4
Triad Oil	1150	212	210	210	—2
Union Oil	z15	$30¼	30¼	30¼	
U Conso	1500	270	270	270	—3
Un Reef P	z175	20	20	20	
Wespac	z50	13	13	13	
W Decalta	500	315	315	315	

Total des ventes : 785,000.

Saint-Jean insiste sur l'aménagement de son aéroport municipal

SAINT-JEAN (**Y.G.**) — "Si on ne veut pas appuyer le projet d'un aéroport, qu'on le dise donc carrément", a lancé le conseiller Fernand Roy à l'adresse du maire et de ses collègues du conseil municipal à Saint-Jean. "Il ne sert à rien de faire danser les gens", ajouta-t-il.

La discussion est survenue lorsqu'un des promoteurs du projet, l'ingénieur Jacques Laporte, et le maire L.N. McMillan s'interpellaient sur l'interprétation que l'on devait donner à une lettre parvenant du ministère des Transports. Ce message indiquait notamment que le ministère entreprendrait des études sur le transport aérien à Montréal et dans la région et qu'il soumettrait à la ville des rapports sur cette étude.

La lettre recommandait à la ville joanienne de fournir des statistiques sur la circulation aérienne de l'aéroport. C'était d'ailleurs la demande que formulait M. Laporte.

Par contre, le maire prétendait que la missive offrait peu d'encouragement aux promoteurs du projet et qu'elle signifiait une remise à plus tard.

Le conseiller Roy a proposé que la ville poursuive pendant encore trois mois le relevé statistique de la circulation aérienne. Il ajouta qu'il n'avait jamais vu un projet recevoir aussi peu d'appui du conseil. "J'ai rencontré des gens d'autres villes, qui nous envient. Mais nous ne faisons rien ! Si nous attendons que le gouvernement d'Ottawa fasse l'organisation à Saint-Jean, nous allons attendre longtemps, car depuis 50 ans, nous n'avons rien reçu", dit-il.

Le conseiller Lorrain a répété à nouveau que le projet serait un autre éléphant blanc pour Saint-Jean. Finalement, le conseil vota une extension d'un mois.

fruits et LEGUMES

MONTREAL. (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.25, en cellules de fantaisie $3.75, jaune transparente $3 à $4 rouges hâtives $5.00 la boîte.

Bleuets : $7 le cageot de 16 pintes, $4 à $4.25 le panier de 11 pintes, $3 le cageot de 12 chopines.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets, $2.50 les 50 livres.

Ble d'Inde : .25 à .35 la douzaine.

Brocoli : $3 la douzaine.

Carottes : .60 à .75 la douzaine de paquets, $2 à $2.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $1.25 à $2 la douzaine.

Choux rouges : $3 pour 16.

Choux-fleurs : $2.75 à $3.50 la douzaine.

Choux : $2.25 à $3 pour 16.

Choux chinois : $2 à $2.50 la douzaine.

Concombres : $3 à $3.25 les 6 douzaines.

Courges : Marrow, $2 à $2.50 le minot.

Epinards : $1.25 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de 10 onces.

Framboises : $3.50 à $4.25 le cageot de 12 chopines.

Fèves vertes : $2.00 à $2.25 pour 20 livres.

Fèves jaunes : $1.60 à $1.75 pour 20 livres.

Laitue : en feuilles $1 à $1.50, Boston ou Romaine $1.50 à $2 les deux douzaines, Iceberg, $2 à $2.25 en cageot de 18.

Navets : .60 à .75 le paquet de six, $2.25 à $2.75 le sac de 50 livres et $3 le minot.

Poireaux : .85 à .90 la douzaine.

Oignons : du printemps .60 à .75 la douzaine de paquets.

Persil : $1.50 à $2 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux, $3 la boîte.

Pommes de terres : nouvelles, lavées, $2.50 le minot, .90 à $1.00, grenailles petites .50, no -, $1.40 à $1.50, terre noire, .80 à .85 les 50 livres.

Radis : .65 à .75 la douzaine de paquets, $2 les 20 cellos de 8 onces.

Rhubarbe : .35 à .40 la douzaine.

Tomates : rouges, $3.50 à 4.50. Roses $4.50 à $5.50 la boîte.

denrées AGRICOLES

MONTREAL. (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 67.9, A-gros 63.6, A-moyens 54.8, A-petits 36.6.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .58 ; 93 points, .59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42¼, coloré 42¾.

Pommes de terre : prix de gros Québec, $1.00 à $1.10 les 50 livres, .45 à .50 les 10 livres, Ontario, $2.63 à $2.75 les 75 lbs ; .48 à .50 les 10 lbs.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16½, autre catégorie pour nourrissage 12½ à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12½. Poudre de lait de 4 à 4½ cents.

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2694
Argentine	Peso	.0033
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Escudo	.00049
Chili	Escudo	.2336
Danemark	Couronne	.1552
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2193
Hollande	Florin	.2962
Italie	Lire	.001724
Japon	Yen	.002966
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1504
Nouvelle Zélande	Livre	2.9879
Pérou	Sol	.0402
Suède	Couronne	.2082
Suisse	Franc	.2485
Tchécoslovaquie	Couronne	.1495
Venezuela	Bolivar	.2393

Cours du dollar

NEW YORK — Ouverture. Le dollar canadien s'élève de 1 16 à $0.93 5/64 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 3/64 à $2.78⅛.

MONTREAL — Le dollar américain est inchangé à $1.07 7/16 en argent canadien.

La livre sterling est inchangée à $2.99⅛.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	13	17
Aconic	4	7
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	6	9
Arnora	—	2
Bald Mt	4½	9½
Beaucnemin	—	40
Big Nell	18	20
Boma Chib	40	45
Beauport Holding	12	16
Bracemac	19	21
Burrex	25	30
Chibtown	32	35
Columbia River	1 80	2 00
Cdn Jovelin	9¼	9¾
Clearwater	50	55
Corgemines	45	55
Cuvier	—	3
Dasson	7	10
Doral Mng	52	55
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Ola Expl	15	20
Gonda Silver	10	13
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	13	15
Goldstar	13	17
Grt Lakes Nickel	2 25	2 40
Hucamp	27	30
Iroquois	—	30
Imperial Minerals	5	10
Independent	2	4
Jack Waite	10	13
Juma	24	26
Kewagama	4	6
Kukatush	6¼	7¼
Lake Beaver	27	30
Leeds Metals	57	62
Les Prevoy	—	64
Lincoln Tr	6¼	7
Loebs wts	22	25
London Life	63	66
Little Tex	10	15
Lun Echo	63	66
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Morona Copper	25	30
Muscocho	35	40
Nat. Malartic	50	55
Naganta	35	45
New Miller	14	19
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	10½	15½
New Baska	10	15
New Insco	7	10
New Lorie	13	15
New Pascalis	25	30
Nipiron	40	50
Norque	12	14
Oklend	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Quelo	5	7
Ran Mar	20	30
Ran Lux	—	20
Rand Mal	4	5
Seaway	—	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6½	7½
Thunder Bay	0 75	1 00
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	19	23
Watson Lake	8	10
William Leys	2	4
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	14	14¾
Chartered Cr.	3¼	3¾
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Corp. Fonc. Mtl. A	—	3 00
Corp. Fonc. Mtl. B	—	2 00
Credico	2 75	3 25
Credit StL B	17	18
Crown Life	30	31
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	8	9
Glenache	2 50	3 00
Harveys	3 60	3 80
Income	8½	9½
Ind Life	24	26
Jenkins	23	25
La Prev	16	17
Les Prevoy.	—	64
London Life	63	66
Monarch Life	[illegible]	[illegible]
NB Tel	17¼	17¾
NS Trust	58	—
NS L 4 pr.	77	80
NS L 4½ pr.	87	90
NS L 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2 90	3 15
Permeator	7	8
Ply Dom	0 50	0 70
Seabord	13	14
Simard wts.	1 00	2 00
Stabilite	6 00	7 00
Steadman	3 75	4 25
Superseal	c	10
Supersol	3½	4½
Soc. d'Adm et Fid.	32	34
Trust Gen.	26¼	27¼
Trizec	75	100
Un Amus A	—	27½
Un Amus B	—	27½
Velok	250	260
York Tr	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1½	2¼

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Investors Group, The, (ord.)	$0.20	sa.	30-9-66	31-8-66
id. (A)	$0.20	sa.	30-9-66	31-8-66
Loblaw Inc (X)	$0.-0	tr.	1-9-66	19-8-66
Russell (Hugh) & Sons (ord.)	$0.20	tr.	15-9-66	25-8-66
Timken Roller Bearing (X)	$0.45	tr.	9-9-66	19-8-66
Calgary Power (ord.)	$0.17½	tr.	15-10-66	15-9-66
id. (5% priv.)	$1.25	tr.	1-10-66	1-9-66
Canadian Petrofina	$0.30	tr.	15-9-66	15-8-66
General Dynamics Corp. (ord.)	$0.25	tr.	9-9-66	15-9-66
Hinde & Dauch Ltd.	$0.45	tr.	26-9-66	31-8-66
Labrador Acceptance "A"	$0.12½	tr.	1-9-66	16-8-66
Trans-Mountain Oil Pipe Line	$0.25	tr.	30-966	2-9-66

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
¾ Perpetuels	1965	70	71
4½ 15 dec.	1966	99½	100
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	96¾	97¼
2¾ 15 juin	1968	95¾	96¼
3¾ 1 juin	1976	80¾	81½
4¼ 1 sept.	1972	91	91¾
5½ 1 oct	1975	96¾	97½
4½ 1 sept.	1983	85¼	86
5¼ 1 mai	1990	92¼	93
5½ 1 oct.	1969	89	90½
CNR 5½ 15 dec.	1971	98¼	99
CNR 5 oct.	1987	89¼	90
CNR 5¾ 1 jan.	1985	98¼	99
CNR 4 fev.	1981	80½	81¼
CNR 4½	1967	99	99½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX				
Alta G Tel	6	1991	98	98¼
A M F C	5¼	1987	89¼	90½
BC Elect	3¼	1967	95½	96½
BC Elect	5½	1989	90¾	91¾
Man. Hyd	5¼	1988	89	90
NFLD	5¼	1985	86¾	87¾
BC Elect	5¾	1977	95½	96½
N.B.	5½	1989	90¼	91¼
N.S.	5¼	1985	90	91
Ont.	3	1970	89¾	90¼
Ont.	5½	1985	92¼	93¼
Ont. Hy.	2¾	1968	94½	95½
Ont. Hy.	5½	1985	90½	91½
Que.	5½	1990	88¾	89¾
Que.	3	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	86½	87½
Que. Hy.	5	1985	82½	83½
Que. Hy.	3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hy.	5½	1988	89¼	90¼
Saskatch.	5½	1985	91¾	92¾

MUNICIPALITES			
Montreal 5¾ juin	1989	90	91
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	91½	92½
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92¼	93¼
Hamil 5¼ 15	1977	91	92

EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	99½	101
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cdnt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	90	93
Loblaw 4¾	1976	180	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	92	95
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1988	123	126
TC Pipeline 5	1989	100	103

Triad 4½	1971	90	92
W Coast 5½ xd	1988	106	108

INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	99	101
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90¼	91½
B P Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	83	85
Cdn Br Alum 5¾	1980	95	97
CIL 5⅛	1977	96¼	97¼
CPR 5	1983	88	89
Cr Foncier 5¼	1985	89	91
Dosco 6	1985	88	90
Dom Stores 5½	1976	96	97
Domtar 5⅛	1990	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	93¾	94¾
Imp Oil 3	1969	91	92
I A C 6½	1983	98	99
Roynat 6¼	1981	98½	99½
Roy Tr Mortgage 6	1975	96	97
Shell Oil 5⅛	1977	98	100
St Law Corp 5	1978	89½	90½
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¾	1985	82	84
Woodward's 7¼	1985	93	95
Weston 5½	1983	91	93

SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	96	98
Alta G Tk 5¾	1985	94	96
Bell Tel 5¼	1984	95	97
Bell 3¼	1979	79	81
Bell 6¼	1978	98	100
Bell 5½	1982	93	95
Bow Pow 3¾	1980	78	81
Braz Tr 4¾	1970	93	95
BC Phone 5¾	1986	93	95
Calgary P 5¾	1982	94¾	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	94	—
Can Gas 5¾	1984	94½	—
Can Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¾	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	93	95
Marit El 5¾	1983	94¼	—
NFLD & P 5½	1978	93½	—
N Ont N Gas5¾	1982	92	94
Northw Ut 5¾	1968	93	—
Que Nat Gas 5¾	1985	89	91
Que Nat 6	1988	93	—
Que Tel 5¾	1983	93	95
TC Pipe 5 85	1987	93	95
Union G 5½	1977	93	95

IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton 5	1978	89	91
Eaton R 3½	1968	95½	—
Steinbg 6	1983	95	97
Loblaw's 5½	1983	91	93

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or au marché libre de l'or européen : $35.18½ à l'achat et $35.20½ à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.59⅛ (252 shillings, 4 pence).

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 46.30 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 112.60.

Marieville contracte un emprunt destiné à l'érection d'un immeuble industriel

MARIEVILLE. (**R.R.**) — La ville de Marieville est autorisée à contracter un emprunt de $330,000 destiné à la construction d'un immeuble industriel. Le règlement à ce sujet portant le numéro 348 vient d'être adopté permettant l'emprunt au moyen d'émission d'obligations.

La demande d'aide industrielle d'environ $330,000 faite à la ville par la compagnie Sivaco Wire and Nail, par lettre adressée le 29 mars, servira à la construction d'une usine d'environ 75,000 pieds carrés, au coût approximatif de $375,000.

Lors de l'assemblée du conseil municipal et avec l'approbation de la Sivaco Wire and Nail, la ville a accepté la soumission d'Elba Construction au prix de $258,000. Il est entendu que la compagnie Sivaco assume la responsabilité des travaux d'électricité, de plomberie et de chauffage dans la bâtisse. Cette compagnie s'est engagée à acheter de la ville de Marieville l'usine et les terrains au prix coûtant plus les frais, le tout remboursable en capital et en intérêts et différé sur une période de vingt ans.

Pour sa part, la ville de Marieville entérine toutes les clauses relatives aux soumissions et à la construction de cette bâtisse, dont les plans et devis sont l'oeuvre de l'architecte, William J. Rosenberg. Une fois la construction terminée, la ville vendra à la compagnie Sivaco les bâtisses et les terrains industriels au prix convenu.

La semaine des tournois sur les terrains de jeux de Saint-Jérôme

SAINT-JEROME. (**C.B.**) — Pour les quelque 1,200 enfants fréquentant les terrains de jeux de Saint-Jérôme, la présente semaine en sera une des grandes rencontres sportives. On s'y préparait résolument depuis plusieurs jours. Des joutes de baseball et de balle-molle, des courses et des concours de sauts et d'autres jeux d'adresse opposeront les jeunes des quatre terrains de jeux dans la ville.

Ces concours d'athlétisme succèdent à la quinzaine de campisme alors que la plupart des jeunes ont vécu l'expérience d'un camp sous la tente et des jeux de plein-air. C'était la première fois que le service municipal de la récréation mettait sur pied une semblable organisation; à tour de rôle, les parcs municipaux ont envoyé leurs jeunes vivre quelques jours sous la tente dans un terrain de campement loué par Saint-Jérôme précisément à cette fin. Devant le succès obtenu, on songerait à porter à un mois, l'an prochain, l'exercice du campisme comme grande activité des terrains de jeux.

A l'instar de la plupart des autres parcs d'été, ceux de Saint-Jérôme n'échappent pas au phénomène de la "batmanie". En effet, sur les quatre terrains de jeux, on attend avec une grande effervescence la visite de la chauve-souris, ce personnage des bandes dessinées. Ce visiteur est d'autant plus désiré à Saint-Jérôme qu'il apportera la solution à une intrigue qui fait l'objet d'un grand jeu depuis l'ouverture des terrains municipaux d'amusement.

fonds mutuels

CLOTURE DU 4 AOUT

	Achat	Vente
Adanac	2.73	2.98
Andrea Equity	3.16	3.45
All Cdn Com	7.12	7.80
All Cdn Div	9.13	10.01
American Growth	5.61	6.13
Assoc Investors	5.58	5.64
Beaubran	38.56	41.87
Canada Growth	5.76	6.33
Canada Security	4.81	5.29
Cdn Gas Energy	9.83	10.77
Cdn Investment Fund	3.84	4.21
Cdn Trusteed	4.71	5.15
Canafund	50.42	52.94
Champion Mutual	6.87	7.47
Collective Mutual	5.90	6.41
Commonwealth Intl	9.94	10.89
Commonw. Intl Leverage	9.58	10.50
Corporate Investors	5.54	6.06
Diversified Income A	1.43	1.57
Diversified Income B	5.60	6.15
xDividend Shares	3.52	3.86
Dominion Compound	4.30	4.67
xDreyfus	12.90	14.08
Dominion Equity	5.76	5.99
Entarea Investment	14.56	14.71
European Growth	6.24	6.82
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	6.40	6.99
Fonds Collectifs A	6.96	7.56
Fonds Collectif B	5.32	5.48
Fonds Collectifs C	8.11	8.82
Fonds Desjardins A	4.70	——
Fonds Desjardins B	4.79	——
Fraser	10.34	10.39
Gis Inc	3.89	4.25
Gis Compound	8.11	8.86
Growth Equity	5.18	5.66
Growth Oil and Gas	12.08	——
Guardian Growth	4.94	5.37
Harvard	9.62	10.46
Investors Growth	9.06	9.84
Investors Intl Mutual	5.84	6.34
Investors Mutual	4.86	5.28
xKeystone Cust S-1	23.32	25.44
xKeystone Cust S-4	5.77	6.30
xKeystone Cust K-2	6.77	7.39
Molson M Fund	3.86	3.93
Mutual Bond	8.35	8.72
Mutual Accumulatin	5.07	5.54
Mutual Income	6.10	6.67
Natural Ressources	5.52	6.03
One William Street	15.71	——
Le Fonds P.E.P.	4.14	4.50
Pret et Revenu Mutual	6.93	7.57
Provident Mutual	5.97	6.49
xPutnam Growth	12.02	13.14
Raddison	4.55	5.00
Regent Fund	8.22	8.98
Research Investment	15.46	16.90
Savings Investment	6.93	7.57
Exec Fund of Cda	6.70	7.34
xTV Electronics	9.85	10.72
Timed Investment Fund	6.29	6.87
United Accumulative	9.22	10.08
Universal Svgs Equity	3.13	3.61
Western Growth	5.15	5.63

x—Fonds américains.

La route tue plus que jamais aux USA

CHICAGO. (PA) — Le Conseil de la sécurité nationale vient d'annoncer que, durant les six premiers mois de l'année, 23,570 personnes avaient perdu la vie sur les routes américaines.

C'est le pire semestre jamais vu aux Etats-Unis. L'an dernier, durant la même période, soit de janvier à juin, la route avait tué 21,750 personnes, ce qui était alors un chiffre record.

L'évaluation à Saint-Côme passe à $2,593,000

JOLIETTE. (**G.L.**) — Saint-Côme, à trente-cinq milles au nord de Joliette, vient de reviser son rôle d'évaluation. A la suite de ce travail, le rôle est passé de $2,500,000 à $2,593,000.

Le taux d'imposition est de 70 sous par tranche de cent dollars d'évaluation. Le rôle d'évaluation représente les 80 pour cent de la valeur réelle de la propriété. La population de Saint-Côme est de 1425 âmes. En été, elle passe à près de cinq mille.

Le conseil municipal a par ailleurs adjugé à M. René Blais le contrat relatif à la cueillette des ordures ménagères au cours des trois prochaines années. Le titulaire s'est engagé à faire ce travail moyennant une rémunération de $3,300 par année.

M. Georges Allard élu à la présidence de la fédération scolaire

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD. (**J.-D.G.**) — M. Georges Allard, de Salaberry-de-Valleyfield, a été élu président de la nouvelle fédération diocésaine des marguillers.

Un bref historique nous apprend qu'à l'occasion d'une première rencontre le 24 avril, à l'évêché de Valleyfield, tous les marguillers du diocèse convenaient de fonder cette fédération. Le bureau se compose de dix-huit membres, ou de trois représentants de chacun des six secteurs du diocèse. La fédération diocésaine des marguillers étudiera le financement et l'administration de toute l'Eglise diocésaine, dans l'esprit du Concile. "Cela suppose non seulement une étude du financement de la paroisse, mais de tous les services qui permettent à une paroisse et à tout le peuple de Dieu de croître spirituellement", de dire S. E. Mgr Percival Caza, administrateur apostolique du diocèse.

Les autres membres du bureau de la fédération diocésaine sont MM. Robert Dumont, de Dorion, vice-président ; Adrien Lacombe, secrétaire-archiviste à l'évêché, nommé secrétaire de l'organisme. Les directeurs en sont MM. Paul-Osée Leduc et Omer Demers, de Valleyfield, Florian Bleau, de Ville Ile-Perrot, Dr Oscar Gendron, de Rigaud, Rock Payant, de Saint-Jean-Chrysostome, René Mailloux, d'Howick, Donat Leblanc, de Châteauguay-Parc, Roger Berthiaume, de Pointe-des-Cascades, Godfroy Blanchard, de Saint-Zotique, Aimé Besner, de Coteau-du-Lac, Maurice Lemieux, de Melocheville, Léo Cazelais, de Saint-Etienne, Albini Mallet, de Beauharnois, Henri Daoust, de Saint-Stanislas de Kostka, Gérard Soucisse, d'Huntingdon et Mme Serge d'Amour, d'Ormstown.

En font également partie Mgr Hozaël Aganier, vicaire général du diocèse de Valleyfield, et M. le chanoine François Laurin, procureur diocésain.

La coopérative agricole de Granby se construit une usine à Plessisville au coût de deux millions de dollars

GRANBY. (**R.R.**) — La Coopérative agricole de Granby fera construire à Plessisville une usine au coût de deux millions de dollars et destinée au traitement quotidien d'un million de livres de lait. L'entreprise comporte une possibilité d'expansion allant jusqu'à deux millions de livres par jour.

Cette usine sera équipée d'une machinerie électronique et mécanique des plus modernes. D'ici trois ans, on y ajoutera une fromagerie, lui ajoutant une valeur supplémentaire de $500,000.

L'architecte Paul-O. Trépanier prépare les plans de cette nouvelle usine. L'appel des soumissions devrait se faire au cours du mois. Les travaux seront exécutés par une firme d'ingénieurs de Montréal, sous la surveillance de l'ingénieur de la Coopérative, M. Claude Charron.

Les représentants de la Coopérative, dont M. Isidore Martin est le président et les représentants de la ville de Plessisville, dont le maire est M. Marcel Colin, ont paraphé le contrat. Les conditions exigées par la Coopérative et acceptées par le conseil municipal de Plessisville ont trait à l'eau potable, à l'eau brute, au traitement des eaux usées, à l'emplacement et à la préparation du terrain par la ville. A l'aide de son fonds industriel, Plessisville prêtera à la Coopérative une somme correspondant aux quatre-vingts pour cent de la valeur de l'immeuble établie à environ $800,000.

L'expansion de la Coopérative, projetée depuis environ deux ans, correspond aux prévisions des sociétaires de l'entreprise, qui s'attendent à atteindre en 1970 l'impressionnant chiffre d'un milliard de livres de lait à traiter chaque jour dans ses usines.

Quelque deux mille producteurs-sociétaires de la région des Bois-Francs dans les comtés de Lotbinière, de Mégantic et d'Arthabaska, desserviront la nouvelle usine laitière de Plessisville. L'entreprise remplacera les usines déjà en fonctionnement à Plessisville et à Drummondville, que l'on abandonnera par la suite.

Le terrain, acquis à l'extérieur de la zone résidentielle de la ville, offrira des avantages industriels tels qu'aération, emplacement facilement accessible par la route 5. L'esthétique y gagnera aussi par la construction moderne rehaussée d'un éclairage architectural, avec une vue surplombant la ville.

Premiers pas vers l'annexion de Sainte-Cécile à Valleyfield

VALLEYFIELD (**J.-D.G.**) — Les premiers pas ont été faits en vue de l'annexion de la municipalité Sainte-Cécile à Salaberry-de-Valleyfield.

A l'occasion de la dernière assemblée ordinaire, les deux "conseillers favorables à l'annexion", nouvellement élus, MM. Réal Talbot et Eddy Montpetit, ont l'un proposé et l'autre appuyé une résolution en ce sens.

Le règlement d'annexion devra toutefois contenir les clauses portant sur certains sujets. L'évaluation des propriétés immobilières annexées à la ville, mais autres que les terres en culture, demeurera la même pour une période de dix ans à compter de la date de l'annexion. En ce qui a trait aux terres en culture, leur évaluation demeurera la même qu'actuellement, c'est-à-dire $40 l'arpent, tant et aussi longtemps qu'elles serviront à la culture. Le taux de la taxe foncière appliquée aux propriétés immobilières annexées restera inchangé, c'est-à-dire à $0.80 sur chaque $100 d'évaluation, pendant dix ans à compter de la date de l'annexion. Toutefois, si la ville entreprend des travaux publics à l'intérieur des territoires annexés, le taux de la taxe foncière imposée sur les propriétés immobilières bénéficiant de ces travaux sera porté à l'équivalence des taux alors en vigueur dans la ville de Salaberry-de-Valleyfield.

La résolution a été adoptée à cinq voix contre une, tandis que le maire Omer Bourdeau se déclarait opposé au projet.

Les affaires

—"*Et pourquoi êtes-vous en prison ?*", *demande le gardien.*

—"*Ah . . . la concurrence . . .*"

—"*Je vois, de grosses affaires . . . ?*"

—"*C'est le moins qu'on puisse dire. Le gouvernement imprimait les mêmes billets de banque que moi !*"

Les infractions à Iberville ont coûté plus de mille dollars

IBERVILLE (R.P.) — Le rapport détaillé du directeur de police d'Iberville, M. Alexandre Houle, mentionne que les infractions ont coûté à leurs auteurs la somme de $1,114 durant le mois de juillet seulement.

De plus, on a enregistré 33 accidents, un vol par effraction et 18 vols de bicyclettes. Les agents ont effectué durant le mois 34 escortes. On a hébergé, à la station, 13 personnes. Enfin, le service a effectué 14 enquêtes diverses.

Saint-Eugène sera bientôt alimentée en eau potable

SAINT-JEAN. (**G. L.**) — Les résidants de Saint-Eugène seront temporairement alimentés en eau potable par la ville de Saint-Jean. Le raccordement se ferait sur la rue Vanier. Toutefois, il faudra environ trois semaines pour alimenter la paroisse.

Depuis un mois, cette population se trouve privée d'eau ou presque. Les uns doivent s'arranger avec des voisins pour pouvoir offrir aux membres de leur famille l'eau indispensable à la préparation des repas et aux autres soins domestiques.

C'est à la suite de travaux de réfection aux égouts et à l'aqueduc que cette disette est survenue. L'entrepreneur Cardinal aurait creusé jusqu'à vingt-cinq pieds. De ce fait, il aurait coupé les veines d'eau, qui alimentent les puits artésiens, creusés à une faible profondeur.

Le maire suppléant, M. Henri Roman, est allé rencontrer les dirigeants municipaux de St-Jean pour en obtenir, du moins temporairement, l'alimentation nécessaire à la paroisse desséchée. L'ingénieur de cette ville, M. Marcel Bernard, avait déclaré qu'il était possible d'alimenter Saint-Eugène en eau, mais que la pression serait faible.

Une quarantaine de paroissiens étaient venus, auprès du conseil, se plaindre de cette disette, l'invitant à trouver une solution à leur problème. C'est la première année, où une pareille rareté se fait sentir.

Par ailleurs, l'ingénieur Jacques Laporte a précisé que, dès que l'égout collecteur sera refermé, les puits pourront recommencer à fonctionner.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BELANGER (Dominat) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé Dominat Bélanger, époux d'Ernestine Majeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 h. Un libera sera chanté à St-Esprit-de-Montcalm, à 11 h., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Albert) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 74 ans, 6 mois, est décédé M. Albert Bergeron, époux d'Eva Meloche, père de Claude et Alberte (Mme Jean-Denis Fleury), demeurant 10470, André-Jobin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 rue Henri-Bourassa est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Oscar) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Oscar Bernier, époux de Berthe Pronovost, demeurant à 10848 Lausanne. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Guy) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Guy Brunelle, époux de Claire Lanza, père de Jo-Anne, et Guy; frère de Mme Fernand Dancoste (Huguette), de Montréal et de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIGNAN (Jean-Louis) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Louis Carignan, époux de Yolande Coulombe, demeurant à 6353, Marseille. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg. 518 est, rue Rachel à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Camille) — A Ottawa, le 5 août 1966, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Camille Corbeil, époux en 1ères noces de Clémentine Marcoux et en 2es noces de feu Odélie Bellemare. Il laisse 3 fils: Napoléon, René, de Lachute, Laurent de Vimont; 7 filles: Mme Donat Lanthier (Berthe), de St-André-Avelin, Mme Aurélien Charbonneau (Anna), de St-Vincent-de-Paul, Mme Rogate Ménard (Lucienne), d'Orléans, Mme Conrad Tessier (Jeannette), Mme Aldéric Léonard (Alice), toutes deux de Mtl, Mme Régent Denis (Florence), Mme Yvelin Filion (Aurience), toutes deux de Montebello; 2 soeurs: Mme Alfred Pharand (Céline) de Rouyn, Mme Clovis St-Jacques (Méline), de Mtl, ainsi que 34 petits-enfants, et 8 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons Whissell & Gourd, Notre-Dame-de-la-Paix, pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVILLE (Graziella) — A Montréal, le 6 août 1966, est décédée Marie Arzeline Emma Graziella Dion, épouse de feu Lucien Courville et mère bien-aimée de Louis-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Clarke 3580 rue Sherbrooke ouest pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Stanbridge, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Stanbridge, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENEAUX (Gaston) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Descheneaux, huissier de la cour Supérieure, époux d'Antoinette Rochon, demeurant 1790 avenue Etienne-Brûlé. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2645 est, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DICAIRE (Bernadette) — A Montréal, le 8 août 1966, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Eugène Dicaire, née Bernadette Paquette, fille de Mme veuve Eugène Paquette, demeurant à 1021 Lacasse, St-Henri, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Fils Rigaud à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Lucien) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Dion, époux de dame Alberta Coiteux, demeurant St-Anselme, Dorchester, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gaston Breton à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOMINGUE (Charles) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé le Dr Charles Domingue (directeur médical de la cité d'Outremont), époux d'Anita Leroux, père de Claude, Luc, Lucie, Daniel et François. Il laisse aussi dans le deuil, son frère Gérard, de Ste-Thérèse, 3 soeurs, Mme Paul Faucher (Simone, de Granby), Mme Normandin de Sainte-Cécile-de-Milton, Mme Georges Forget (Solange, de Sherbrooke), sa belle-mère, Mme Yvonne Leroux, et son beau-frère, Gérard Leroux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Manon) — A Montréal, le 7 août 1966 à l'âge de 20 ans est décédée Mlle Manon Dufort, fille de M. Hector Dufort et de Lucienne Alix. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359 11e ave Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

EMOND (Eva) — A Longueuil, le 7 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Henri Emond, née Eva Landry, autrefois de Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (Marcel) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Marcel Foisy, demeurant 4356 rue de Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Georges Godin Enrg. 518 est, rue Rachel pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Georges) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Georges Fournier, époux d'Albertine Bernier, demeurant à 11,234 Lamoureux. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc., 11,130, boul. Pie-IX, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Hervé) — A Sherbrooke, le 7 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Hervé Garand, époux d'Albertine Deslauriers, demeurant 1022 Champlain, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Arthur Bélisle 505, rue Short, à Sherbrooke, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIACINDUCCI (Merina) — Subitement à Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Merina Alsazio, épouse de Philippo Giacinducci, mère de Mme Telesphore Brazeau (Thérèse), Mme Armand Stopponi (Rose), Dominique, Mme Pierre Roy (Concetta), Mme Maurice Bergeron (Françoise), Mme Yvon Levesque (Genny), demeurant 541 rue Taillon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère & Tomasso, 8989 rue Hochelaga, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adelbert) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adelbert Giroux, époux de Ida Houle, demeurant 762 rue Agnès, père de Georges, Léo, Ovila Raymond, Jacques et Gaston. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505 ouest, rue Notre-Dame à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Mathias, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Blanche) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 78 ans est décédée Mme Edouard Giroux, née Blanche Mailloux. Elle laisse dans le deuil ses filles: Yvette (Mme Albert Smith), Gisèle (Mme Jean-Louis Gendron), son fils Lionel et son épouse Cécile. La dépouille mortelle est exposée aux salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont. Avis des funérailles plus tard.

GODBOUT (Joseph) — A Pointe-St-Charles, le 3 août 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Joseph Godbout, époux de Florida Gazaille, demeurant 2160 St. Patrick. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault 1270 rue Laprairie à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Vichy) — A Laprairie, le 7 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédée Mme Raymond Goulet, née Vichy Babin, demeurant 187 Chemin St-Jean, Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 223 rue St-Jacques, Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Nativité, de Laprairie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Marcel) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 32 ans, est décédé Marcel Grenier, employé au C.T.M., époux de Marie-Rose Desjardins, demeurant au 1851 est, boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYAL (Albert) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Albert Joyal, époux de Simone Allard et père de Hélène et André, demeurant 2535 Jeanne-d'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de salons J. S. Vallée Ltée. 4201 rue Hochelaga, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle ou le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, 3 mois, est décédée Marie-Louise Forgues, épouse de feu Antonio Laberge, demeurant à 2438 rue Jolicoeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Chas. Halpin, 4500, rue Verdun, Verdun, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Casselman, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Rosa) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé accidentellement Mme Alfred Laflamme, née Rosa Maloin, demeurant 7116 Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGRANDEUR (Corinne) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Corinne Lagrandeur, fille de feu Ernest Lagrandeur et de feu Héloïse Petit, demeurant 4235 Delorimier. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 12 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-la-Rochelle, comté de Shefford, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Willie) — A Rivière-des-Prairies, le 6 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Willie Lajeunesse, époux de feu Marguerite Lebeau, demeurant 16,340 boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras Ltée, 11,813 rue Notre-Dame-est, Pointe-aux-Trembles, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Orianna) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Orianna Tellier, épouse de feu Léonide Lajoie demeurant 64 rue Dante. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée. 8078 rue Drolet, coin Jarry, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANG (Marcelle) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Alfred Lang, née Marcelle Belair, demeurant, 4620 St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 17 ave Laurier Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Adjutor) — A Montréal, le 6 août 1966 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adjutor Lavoie, époux de feu Irène Turcot, demeurant 7726 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores de Duvernay où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière St-Maurice Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Lucien) — A Tracy, le 4 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Leclerc, époux d'Elouise Mineau, demeurant 7025, route Marie-Victorin. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilbert Mandeville et Fils, 902, chemin St-Roch, à Tracy, pour se rendre à l'église de l'Enfant-Jésus de Tracy, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Antonio) — A Montréal, le 3 août 1966 à l'âge de 67 ans, est décédé Antonio Lemieux, ex-employé de la cité de Montréal, époux de Juliette Church. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul A. Fortin, 835 est, av. Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Germain) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 4 août 1966, à l'âge de 31 ans, est décédé Germain Leroux, époux de Colette Pelletier, père de Pierre, Céline, Jean et Nicole. Les funérailles civiques auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Alphonse) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Masson, époux de Annette Boisjoly, demeurant 1648 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, 3198 rue Ontario Est, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Zénon) — A St-Laurent, le 7 août 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé Zénon Ménard, époux de feu Anna Brunet. Il laisse sa fille Yvette (Mme Jean Gauthier), son fils Adrien, sa belle-fille Mme Adrien Ménard (Flore Dumont). Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLAIRE (Alphonsine) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph Millaire, née Alphonsine Forget. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier - Duclos - Bonnier, 3503 rue Papineau, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus (Ville Jacques-Cartier) où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Rose-Eva) Accidentellement à Carleton, le 5 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Rose-Eva Nantel, employée de Utility Garnments, soeur de Thérèse, Mme Yvon Roberge (Viviane), Mme Gilles Richard (Cécile), Emile, Germain, Lucien, André, fille de feu Arthur Nantel et de Georgianna Bessette demeurant 725 boul. Leblanc, cité de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11,130 boul. Pie-IX, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Joseph) — A Montréal, le 7 août 1966 à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Noël, époux de Irène Ringuette, demeurant 1903 Ontario Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret. 3198 rue Ontario Est. pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Albert) — A Montréal, le 4 août 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Albert Paradis, époux d'Adoucilia Roy, demeurant 103, carré St. Patrick, Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Enrg. 512, rue de l'Eglise, Verdun, 512, rue de l'Eglise, Verdun à 2 hres 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney (Châteauguay), où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Joachim de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Alfred) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé Alfred Pellegrino, époux de Rita Julien, demeurant 6095 Hurteau. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Monique) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Robert Plamondon, née Monique Lorange, demeurant à 985 Old Orchard. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et ave Notre-Dame-de-Grâce, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Saint-Raymond, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

SAVARD (Jean-Eugène) — Le 9 août à 8 heures, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Jean-Eugène Savard. Recommandée par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

PLOURDE (Claude) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 43 ans, est décédé Claude Plourde, époux de Lucille Chartier, demeurant à 403, Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Edeth) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve John Raymond, née Edeth Beriault. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie. Avis des funérailles plus tard.

ROLLIN (Joseph) — A Contrecoeur, le 7 août 1966, à l'âge de 81 ans 8 mois et 4 jours, est décédé M. Joseph Rollin, époux de feu Delisca Beaulieu, autrefois de Verdun, et père de Paul-Emile Lavallée. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de L'Eglise, Verdun, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amais sont priés d'y assister sans autre invitation.

SASSEVILLE (Denise) — Accidentellement, à St-Zenon, le 6 août 1966, à l'âge de 23 ans, 5 mois, est décédée Mme René Sasseville, née Denise Gendron, belle-fille de Claude Sasseville, demeurant 203 rue Rouville, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, 8626 rue Hochelaga, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Conrad, de Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Sylvie) — Subitement à Sherbrooke, P.Q., le 6 août 1966, à l'âge de 5 ans, est décédée Sylvie Simard, enfant bien-aimée de M. et Mme Yvon Simard, de Verdun, soeur de Luc et Lyne. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. F. Wilson & Sons 5784 av. Verdun. Le service aura lieu à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 4141, av. Bannantyne, le jeudi 9 août 1966, à 3 h. p.m. Inhumation au cimetière de Chambly.

ST-MAURICE (Yvonne) — A St-Laurent, le 7 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Yvonne Ladouceur, épouse de Rodrigue St-Maurice, autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEOLI (Domenico) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Domenico Teoli, époux de Annunziata Pistilli, père de Bifano (Biff), Mme Alfred Scardocchio (Bernadette), Mme Mike Perotta (Caroline), Joseph, Antoine, Johnny et Floran. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 292 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY dit MAILHOT (Thomas) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Thomas Tremblay dit Mailhot, ex-employé à Canadienne Spool, époux de Laura Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, 2102 rue Fullum, à 8 h. 10, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Lucienne) — A Montréal, le 7 août 1966 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Albert Vaillancourt, née Lucienne Desrochers, demeurant à 2425 Bernardin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 2573, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Raoul) — A Terrebonne, le 6 août 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Raoul Vezina, frère d'Henri, Maurice, Hercule et Lucien Vezina. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Guay & Fils 756, rue St-Louis, à Terrebonne pour se rendre à l'église St-Louis de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

M. GUY BRUNELLE

M. Guy Brunelle, de St-Eustache, est décédé samedi soir le 6 août, à Montréal, à l'âge de 40 ans.

Né à St-Eustache, M. Guy Brunelle fit ses études au Collège Mont-St-Louis de Montréal et s'intéressa ensuite au

commerce de l'automobile. Après avoir fondé le garage Val Martin Ltée de Ville Laval, il retourna au garage St-Eustache qu'il avait fondé en 1920 en compagnie de son père, M. Edouard (Pit) Brunelle, décédé en 1936.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Claire Lanza; ses enfants, Jo-Ann et Guy; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Fernand Dancoste (Huguette) ainsi que leurs enfants, Louise, Marie-José et Serge Dancoste; ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Lanza; ses belles-soeurs et beaux-frères, M. et Mme Joseph Lanza, M. et Mme Sylvio Sperduto, M. et Mme Marcel Turgeon, M. et Mme William (Bill) Johnson et Mme Johnny Lanza ainsi que de nombreux autres parents.

La dépouille mortelle est exposée au 745 est, boul. Crémazie. Le service funèbre aura lieu à l'église paroissiale de St-Eustache, mercredi, le 10 août. Parents et amis sont invités à y assister.

Fin de deux grèves dans la métallurgie

HAMILTON (PC) — Deux grèves se sont terminées en fin de semaine dans l'industrie métallurgique: les 12,500 employés de la Steel Company of Canada, d'Hamilton, qui étaient en grève depuis mercredi, ont décidé hier de reprendre le travail, tandis que les 16,000 employés de l'International Nickel, de Sudbury, en grève depuis trois semaines, prenaient la même décision samedi.

On avait craint, précédemment, qu'à Hamilton la réunion ne tournât en émeute si les dirigeants syndicaux "osaient" demander aux ouvriers de reprendre le travail, tellement la détermination dont une minorité des grévistes avait fait montre jusqu'à samedi semblait devoir les pousser à tous les excès. Mais au stade de football local, où le syndicat avait convoqué ses membres, tout s'est passé dans l'ordre.

Des 5,472 votes exprimés, 4,319 étaient en faveur du retour au travail pour ce matin.

Les dirigeants syndicaux ont dit qu'ils seraient présents aux portes de l'usine, à l'ouverture de celles-ci, afin de s'assurer que les métallos ne se laisseront pas intimider par les piquets que pourraient dresser les dissidents.

Dans la journée de vendredi, deux bagarres en règle ont opposé les piquets de grève aux policiers de Hamilton, dont la moitié des effectifs, au nombre de 423, ont à certains moments été maintenus sur les lieux.

Mais après la convocation de la réunion extraordinaire d'hier, les esprits se sont apaisés. Déjà, samedi, à peine 25 métallos faisaient encore du piquetage devant les quatre usines de la Stelco.

Au plus fort de la tempête, mercredi, on estimait à 2,500 le nombre des piquets de grève qui se tenaient devant les mêmes usines.

Les hauts-fourneaux doivent être réchauffés

Les dirigeants de l'International Nickel et les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique se sont rencontrés hier pour arrêter un plan rationnel de retour au travail des 16,000 employés qui ont voté le retour au travail, samedi, après une grève illégale de trois semaines.

Un porte-parole de la compagnie a expliqué que tous les ouvriers ne pourraient reprendre le travail en même temps, à cause de la complexité des méthodes employées dans les usines de l'INCO. Les hauts-fourneaux, par exemple, ne peuvent entrer en opération qu'après une longue période de réchauffement.

On s'attend à ce que les négociations reprennent bientôt, entre le syndicat et la compagnie. Les pourparlers ont été interrompus le 14 juillet, quand les ouvriers ont quitté le travail avant que ne soient expirés les délais prévus par la loi pour que puisse être déclenchée une grève.

Le syndicat a rejeté une offre de la compagnie qui aurait assuré aux ouvriers une augmentation de salaire de 47 cents l'heure. Les demandes syndicales d'augmentation et de bénéfices marginaux totalisent $1.20 l'heure.

Le salaire de base pour les mineurs à l'emploi de la compagnie, à l'heure actuelle, est de $2.52, tandis que les employés qui travaillent à la surface du sol reçoivent $2.24.

Appui moral de la CSN à des ouvriers de la C.-B.

VANCOUVER (PC) — La Confédération des syndicats nationaux, dans un télégramme signé par son secrétaire-général, M. Robert Sauvé, fait état de l'appui moral que la CSN entend apporter aux ouvriers des papeteries de Nanaimo, de Elk Falls et de Prince George, en Colombie-Britannique.

"La Confédération des syndicats nationaux condamne les méthodes qu'on dit être employées pour empêcher ces ouvriers d'exprimer librement leur préférence quant au choix d'un syndicat comme agent négociateur. Veuillez transmettre à vos membres l'assurance de notre appui moral le plus complet, dans la lutte que vous avez entreprise en vue de sauvegarder la liberté d'association et la démocratie à l'intérieur des syndicats au Canada."

La commission des relations ouvrières de la Colombie-Britannique a récemment rejeté une demande de reconnaissance de ce qui lui avait été adressée par la Fraternité canadienne des travailleurs de la pulpe, du bisulfite et du papier. Cette association vient de se séparer du syndicat international du même nom.

Electrolytic Zinc accroît son rendement

VALLEYFIELD (J.-D.G.) — La production quotidienne à l'affinerie Canadian Electrolytic Zinc, filiale de l'entreprise Noranda, à Salaberry-de-Valleyfield, passera de 200 à quelque 450 tonnes de zinc dès cet automne, au terme des travaux d'expansion actuellement en cours. Il s'agit en ce cas de deux vastes sections supplémentaires, l'une destinée à servir au rôtissage du minerai brut, et l'autre, à la préparation d'acide sulfurique.

Selon M. Roland Perrier, gérant du personnel, le nombre des employés passera bientôt de 350 à près de 450.

Photo LA PRESSE

Dîner annuel des avocates américaines

Dans le cadre du congrès du Barreau américain, qui a lieu dans la métropole, l'Association américaine des femmes avocates a tenu samedi soir son banquet annuel. De gauche à droite, le juge Mattie Belle Davis, de Miami, ex-présidente de l'association, le juge Sarah T. Hughes, de Dallas, au Texas, qui assermenta le président Johnson sur l'avion au retour de Dallas, après l'assassinat du président Kennedy, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ex-ministre des Transports et Communications dans le cabinet Lesage, qui a remplacé comme conférencier Mme Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, et Mme Mary Louise DeMarco McLeod, de Détroit, nouvelle présidente de l'association.

Le parti libéral ne s'est pas assez préoccupé des élections

— Claire Kirkland-Casgrain

par Gilles Racine

Le parti libéral a subi la défaite aux élections du 5 juin parce qu'il ne s'est pas assez préoccupé de ses intérêts politiques et électoraux. C'est pourtant une règle politique qu'aucun gouvernement ne devrait ignorer.

C'est ce qu'a déclaré Mme Claire Kirkland-Casgrain, ancien ministre des Transports et Communications dans le cabinet de M. Lesage, alors qu'elle adressait la parole devant un groupe de femmes avocates des 50 Etats américains.

La National Association of Women Lawyers (NAWL) clôturait samedi soir au Reine-Elizabeth sa 67e réunion annuelle par un banquet de grande envergure où robes du soir et smokings étaient de règle.

Cette association a pour but principal de promouvoir la femme à l'intérieur de la profession juridique, lui faciliter l'accession à de hauts postes au sein du ou des gouvernements de leur pays et dans l'administration. La présence de Mme Claire Kirkland-Casgrain, maintenant membre de l'opposition et anciennement du cabinet, était donc toute indiquée pour prononcer un discours sur l'évolution des moeurs au Québec en ce qui concerne la reconnaissance des droits de la femme.

Dans son allocution, intitulée "Le défi que la femme a à relever au sein du gouvernement", Mme Kirkland-Casgrain a relaté brièvement son accession au pouvoir et sa carrière politique depuis 1961, année où son père, le Dr Kirkland, est décédé.

Ce qui ressort surtout de son adresse à ces femmes avocates des Etats-Unis, c'est l'apport qu'elle a fourni dans la lutte pour la revendication des droits de la femme, notamment dans l'élaboration du bill 16.

Elle a spécialement fustigé les femmes qui se contentent d'être admirées et de se prêter à une certaine commercialisation de la femme vue comme n'étant qu'épouse et mère de famille.

"La femme n'obtiendra la reconnaissance de ses droits et ne mettra fin à la discrimination que lui fait l'homme que si elle agit comme tout groupe qui subit une quelconque discrimination: travailler plus fort (cinq fois plus) que l'homme qui a la même compétence et, tout en demeurant féminine, faire en sorte que l'homme oublie qu'elle est une femme."

La femme "politicien" doit posséder la vertu de prudence, selon Mme Kirkland-Casgrain. Elle entend par là d'éviter de porter des jugements à faux ou sans valeur parce que cette femme est beaucoup plus surveillée qu'un homme qui occuperait le même poste.

"Nous ne devons pas assombrir l'image de la femme-politicien pour celles qui pourraient nous succéder plus adéquatement encore".

Dans l'esprit de Mme Kirkland-Casgrain, si elle devait commettre un impair de taille, la "cause" de la femme subirait un tort énorme et un retour en arrière de plusieurs années dans la lutte pour la revendication des droits de la femme dans la province de Québec.

En terminant son allocution, Mme Kirkland-Casgrain a cité un passage de l'oeuvre de Stendhal:

"L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain."

L'indépendance de la magistrature, pilier de base de toute société libre

— Me James B. Donovan

QUEBEC (PC) — "Le pilier de base de toute société libre doit être l'indépendance de la magistrature et du barreau devant le pouvoir public", a déclaré samedi, Me James B. Donovan, éminent avocat de New York, au congrès de l'International Academy of Trial Lawyers, académie internationale des jurisconsultes, qui se tenait dans la Vieille Capitale.

Ce juriste, qui fut le principal négociateur envoyé par le gouvernement américain auprès de Fidel Castro, dans la célèbre affaire d'échange de prisonniers après l'insuccès du débarquement à la Baie-des-Cochons, est l'un des 334 membres de cette académie groupant des sommités légales du monde entier, dont trois Canadiens seulement.

Me Donovan a passé en revue les principes élémentaires de la justice démocratique selon lesquels "tous les hommes ont été créés égaux devant Dieu et les plus pauvres et les plus défavorisés ont droit à la même justice que les autres."

A son avis, le concept de la justice abstraite et de l'égalité de tous les hommes en face de la loi ne peut trouver sa place dans un Etat monolithique, ce qu'ont compris les fondateurs de la Russie soviétique et de l'Allemagne nazie.

Parlant du rôle de l'avocat, le juriste newyorkais a déploré que des millions de citoyens nord-américains aient la désagréable habitude d'identifier l'avocat avec son client.

"Et, ce qui est plus tragique, on retrouve cet état d'esprit au sein du barreau lui-même", a-t-il dit.

Il existe trop d'avocats, estime Me Donovan, qui ne veulent représenter que des clients riches et respectables et qui, malheureusement, entretiennent un certain mépris pour leurs confrères criminalistes.

Un privilège

D'autre part, a-t-il dit, trop de gens entretiennent l'idée préconçue et fausse qu'un avocat qui défend un criminel doit devenir lui-même un individu dont le sens de l'honnêteté et de la probité est dangereusement dévié ou tout simplement absent.

Me Donovan croit que les avocats devraient informer le public de leur rôle éminent et indispensable, et que l'école devrait enseigner les principes fondamentaux de la marche d'une véritable justice démocratique selon laquelle il faut des avocats habiles à défendre les individus ou à les accuser au nom de l'Etat.

Le conférencier dit considérer essentiel que l'opinion publique soit sensibilisée aux sacrifices constants du barreau et de ses membres pour venir en aide aux faibles, aux pauvres et aux déshérités.

"La défense d'une cause impopulaire doit être considérée par la magistrature et le barreau non seulement comme un droit, mais comme un privilège professionnel dont l'avocat doit être fier", a-t-il dit.

Cette satisfaction professionnelle, croit-il, doit être bien ancrée et bien sentie chez l'avocat, indépendamment de la question d'argent.

"En acceptant de se faire le défenseur d'une cause impopulaire, en acceptant de défendre un faible ou un déshérité, même au risque d'y perdre de l'argent, l'avocat concourt à édifier un édifice sur lequel repose la liberté de notre société et notre mode de vie démocratique", a conclu Me Donovan.

Les moutons de G.-B. sont décimés par la fièvre aphteuse

LONDRES (PC) — La Grande-Bretagne est présentement aux prises avec la pire épidémie de fièvre aphteuse depuis six ans, et jusqu'ici plus de 25,000 animaux ont dû être abattus, ce qui coûte au gouvernement près d'un million de dollars.

La lutte qui se poursuit depuis deux semaines pour enrayer la marche de la maladie dans le comté de Northumberland, non loin de la frontière écossaise, où se fait sur une haute échelle l'élevage des moutons, inquiète sérieusement les autorités, qui craignent que la maladie ne puisse être contenue dans les 18 fermes déjà contaminées.

Les éleveurs sont d'avis que de 500,000 à un million de moutons devront être abattus si l'épizootie ne peut être enrayée rapidement.

35 p. cent des avocats tirent leur revenu de la pratique du droit

— le juge E.L. Jaines

Le vieil adage "le droit mène à tout pourvu qu'on en sorte" n'est pas si faux, puisque seulement 35 pour cent des avocats tirent leurs revenus de la pratique du droit.

Cette révélation a été faite en fin de semaine par le juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, M. Edson L. Haines. Il a précisé que des études récentes effectuées en coopération par le Barreau canadien et le Barreau américain démontrent que 35 pour cent des avocats tirent leurs revenus directement de transactions immobilières, 25 pour cent de questions relatives à l'immeuble, 20 pour cent de la pratique du droit civil et du droit criminel, et 5 pour cent de sources diverses.

Le juge Haines portait la parole devant les quelque 100 délégués participant au congrès de l'International Academy of Trial Lawyers, académie internationale des jurisconsultes.

Cet organisme groupe 334 membres dans le monde entier, dont trois Canadiens seulement: le juge Haines, son frère, Me Douglas Haines, et Me Isidore Levinter, de Toronto.

Pour ce qui est des différences dans la pratique du droit entre les deux pays, le juge Haines fait remarquer qu'au Canada, il est illégal de charger des honoraires variables ou "contingents", laissés à la discrétion de l'avocat, tandis que cette pratique est courante chez les Américains.

Le juge en chef de la Cour suprême ontarienne estime que cette pratique a pour résultat de rendre l'avocat américain plus enclin à travailler en vue d'améliorer son statut financier. L'argent qu'il retire, dit-il, pourra devenir un facteur déterminant de sa pratique.

Videz bien tous les récipients

Les maringouins sont une plaie de l'été, mais en vidant tous les récipients qui contiennent de l'eau, tels que bassins, aquariums, et autres garnitures qui peuvent constituer un milieu propice à leur reproduction, vous pourrez débarrasser votre maison de centaines de ces insectes.

Les secrétaires municipaux seront mieux payés

QUEBEC (PC) — La nouvelle ordonnance émise par la Commission du salaire minimum régissant au niveau provincial le salaire des employés des corporations municipales et scolaires ainsi que leurs salaires, accorde une augmentation générale variant de huit à 25 pour cent, dont un salaire minimum de $400 par mois à tous les secrétaires à plein temps.

C'est ce qu'a déclaré M. Roland Miller, président de l'Association des secrétaires municipaux et scolaires de la province, alors qu'il rendait aux journalistes une copie de l'ordonnance numéro deux, laquelle touche de près le salaire d'environ 1,800 secrétaires de la province.

Cette ordonnance, en vigueur depuis le 31 juillet dernier, comporte aussi une nouvelle disposition établissant un minimum général de $1.00 l'heure, contrairement à $0.90 l'heure de l'ancienne ordonnance, à tout employé municipal ou scolaire, exception faite du secrétaire-trésorier.

Selon M. Miller, l'Association est très satisfaite des augmentations qu'accorde la Commission du salaire minimum dans cette ordonnance.

Citant comme exemple le cas des secrétaires permanents, le président a révélé qu'un nombre respectable de secrétaires-trésoriers verront leur salaire passer d'un minimum de $225 à $400 par mois.

M. Miller a en outre annoncé que le prochain congrès de l'Association se tiendra à Québec du 20 au 22 octobre prochain et aura pour thème "Fraternisons".

Pénurie de sang à la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge lance un appel au public afin de pouvoir recruter un nombre suffisant de donneurs de sang, maintenant que les patients vont être admis ou réadmis dans les hôpitaux et qu'un grand nombre d'entre eux exigeront des transfusions de sang.

La Croix-Rouge doit recruter 1,000 donneurs de sang chaque jour ouvrable, soit 5,000 par semaine.

Des hôtesses bénévoles chargées d'accueillir les donneurs de sang et de seconder le personnel professionnel au centre permanent et dans les unités mobiles, doivent aussi être recrutées.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 8 août 1966 / saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars / 82e année, No 182 / 3 cahiers / 36 pages / La météo: averses, chaud et humide / Min. 65 / Max. 85

Un sommet de 144.3 pour l'indice des prix: 10e augmentation consécutive • **En page 20**

RAQ: la commission Smith ira continuer l'enquête aux Bermudes

Le gouvernement désigne un adjoint à Me Bélanger

par PIERRE OLIVIER

Le juge Arthur-I. Smith, qui préside la Commission d'enquête sur les transactions immobilières effectuées par la Régie des alcools du Québec sur l'île de Montréal entre le premier janvier 1964 et le premier février 1966, a annoncé ce matin qu'il a l'intention de recourir à une commission rogatoire pour obtenir certains renseignements sur des transactions effectuées aux Bermudes.

La Commission veut notamment interroger M. Charles T. Collis, secrétaire de Cangro (Bermuda) Ltd., compagnie qui a réalisé un profit d'environ $618,000 sur la vente de terrains à la RAQ en novembre 1965, M. Ed Nixon Davis, que certains témoins ont identifié comme propriétaire de cette compagnie, de même que des représentants de la "Bank of Bermuda".

Il est encore trop tôt pour déterminer le sort qui sera fait à cette commission rogatoire. D'ores et déjà, on sait cependant qu'elle pourrait donner lieu à une bataille légale aux Bermudes à cause de certaines dispositions de la loi.

Me Laurent Bélanger, le procureur du gouvernement, qui tente vainement depuis quatre mois de faire comparaître M. Collis (on sait que la Commission avait dû ajourner ses travaux le 15 avril dernier après neuf journées d'audiences publiques parce qu'elle avait besoin d'informations importantes concernant la compagnie des Bermudes) a d'ailleurs critiqué la loi des Bermudes ce matin :

"Je me permets de trouver étrange que là-bas, on ait refusé de rendre témoignage sous serment et de nous ouvrir toutes grandes les portes nous permettant de voir ce qui s'est passé avec la somme de plus de $500,000. Je trouve étrange que des lois soient passées pour protéger ce genre de cachette".

Me Bélanger a alors expliqué que l'on cherchait ainsi à éviter des taxes. Si cela est légal, a-t-il dit, il n'y a rien à cacher. Par contre, si cela est illégal, je ne vois pas pourquoi le législateur le protège.

Un représentant du gouvernement

Au début de l'audience de ce matin, à laquelle assistait le nouveau procureur en chef de la Couronne pour le district de Montréal, Me Jean Bruneau, Me Bélanger a annoncé que le gouvernement a décidé de lui donner un adjoint.

Il a été impossible de connaître le nom de cet adjoint ce matin. Me Bruneau s'est contenté de dire qu'on avait pas encore pu le rejoindre et que sa nomination serait annoncée ultérieurement.

Me Bélanger s'est dit très heureux "qu'on ait nommé une personne qui a la confiance du gouvernement actuel".

Quant à Me Bruneau, il a précisé que Me Bélanger a toute la confiance du gouvernement et qu'il s'agit tout simplement de lui adjoindre un confrère pour débrouiller une histoire très complexe. Il a explique que le gouvernement a pris cette décision dans l'intérêt public et qu'il est satisfait des résultats obtenus à ce jour.

Soulignons que le mandat de

Voir RAQ en page 2

Sans le respect de la loi, une société court à sa dissolution

—le cardinal Léger

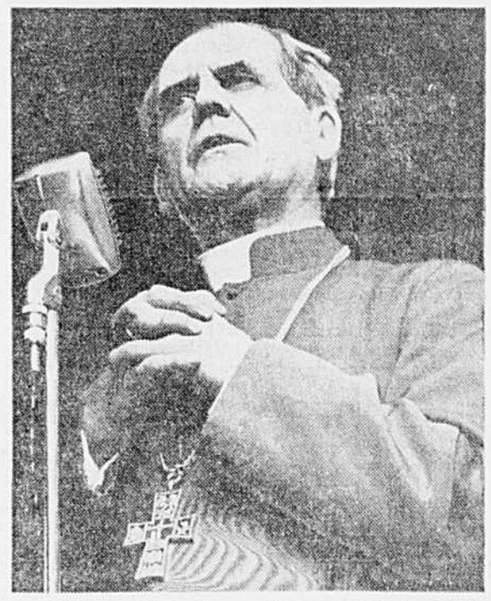

"Une société qui a perdu son respect pour la loi est sur le chemin de la dissolution. La tolérance, fort répandue, de la violence, le sentiment général que la loi est faite pour autrui et qu'elle est quelque chose qu'il s'agit de contourner quand on ne peut l'ignorer, tout cela n'est pas l'attitude d'hommes libres, mais celle de ceux qui consciemment ou non, détruiraient la liberté". C'est ce qu'a déclaré hier le cardinal Paul-Emile Léger, devant des délégués catholiques au congrès de l'Association du Barreau américain, réunis à l'église St. Patrick.

Le cardinal a souligné : "Sans la loi et le respect de la loi, il ne peut y avoir de souci du bien commun, et quand meurt le souci du bien commun dans les coeurs et les volontés des hommes, alors liberté, justice, vérité et charité ne comptent pour rien".

Le prélat a ensuite abordé les sujets dits de la loi positive et de la loi naturelle.

Il a fait remarquer que "l'Eglise a toujours soutenu que tous les hommes, tant chrétiens que non-chrétiens, sont les sujets de droits qui sont leurs non pas du fait de quelque législation humaine que ce soit, mais par la vertu de leur humanité même. Ces droits et leurs obligations réciproques, sont appelés la loi naturelle. Quand la loi de l'Etat empiète sur ces lois, alors, cette prétendue loi de l'Etat n'est pas en fait une loi et on n'a pas besoin d'y obéir".

Le cardinal a précisé

AUTRES INFORMATIONS en page 34

Voir RESPECT en page 2

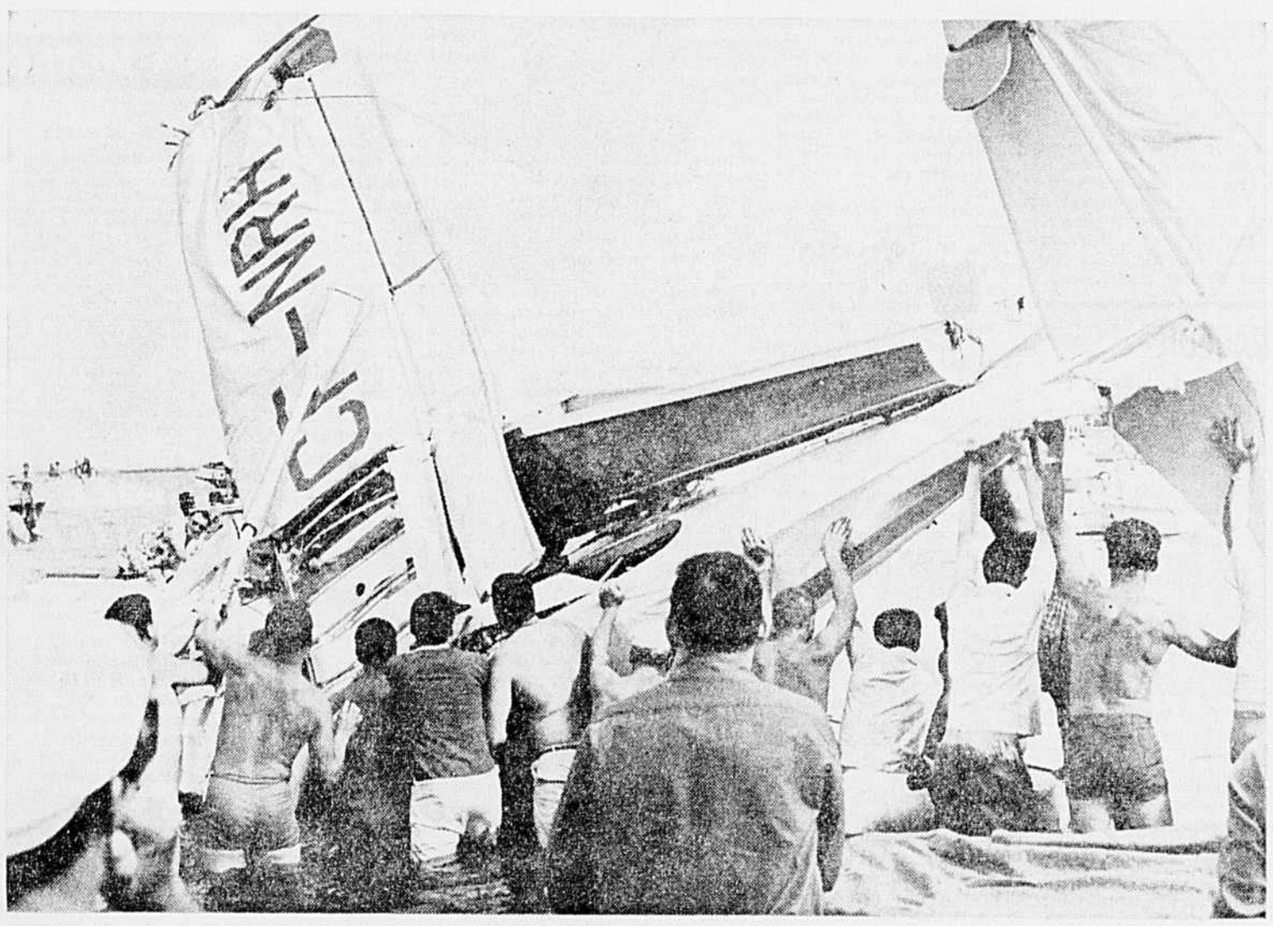

Un hydravion s'écrase sous les yeux de 15,000 personnes

Un hydravion qui transportait six personnes a plongé dans le lac St-Jean, à quelques centaines de pieds du quai de Roberval, vers 3 h. 45 samedi après-midi, alors que les premiers nageurs de la fameuse Traversée commençaient à franchir la ligne d'arrivée. Trois personnes, dont deux enfants, ont péri dans cette tragédie. L'appareil, piloté par M. Jean-Marie Gaudreault, a passé près de s'écraser sur le quai où des milliers de spectateurs s'entassaient. On voit ci-dessus des volontaires retirant l'appareil de l'eau, après que le corps du pilote eut été libéré de la cabine. Les corps des deux enfants n'avaient pas encore été repêchés, à ce moment-là.

Trois morts dans l'écrasement d'un hydravion pendant la Traversée du lac Saint-Jean

par François Béliveau

ROBERVAL. — Un homme et deux de ses enfants ont péri quand l'avion dans lequel ils voyageaient a plongé dans le lac St-Jean, à quelques centaines de pieds du quai de Roberval où plus de 15,000 personnes attendaient le troisième nageur de la fameuse Traversée, vers 3 h. 45 samedi après-midi.

Trois autres personnes ont été sauvées de justesse après l'accident.

Le petit hydravion de type Piper que pilotait M. Jean-Marie Gaudreault, 36 ans, de Albanel, près de Dolbeau, transportait cinq passagers lors de sa chute. L'appareil, immatriculé CF-NRH, tournait en cercles à basse altitude au-dessus du lac, à proximité du quai de Roberval, lors de l'accident. Le Montréalais Réjean Lacoursière complétait alors le marathon de nage de 25 milles, obtenant le troisième rang, derrière la jeune Hollandaise Judith de Nys et l'Américain Tom Bucy.

Les résultats de la course paraissent en page 14

Il était suivi de près par le populaire Herman Willemse.

Trois rescapés

Le corps du pilote a été repêché peu après la tragédie tandis que les cadavres de ses enfants, Catherine, 6 ans et Gilbert, 9 ans, l'étaient hier matin. Selon la police, M. Gaudreault aurait succombé à ses blessures. Ses enfants, cependant, se seraient noyés après avoir été projetés à l'extérieur de la carlingue de l'appareil, quand l'avion a touché l'eau.

Les trois autres passagers, Mlles Colombe Lamontagne, 18 ans, de St-Prime, comté de Roberval; Marthe Trudel, 18 ans, de Albanel et Hélène Gaudreault, 10 ans, fille du pilote, ont été sauvées par le nageur Jacques Amyot, un ancien champion qui a été le premier à effectuer la traversée du lac St-Jean, en 1955.

Les blessées, souffrant de multiples fractures et d'un violent choc nerveux, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu St-Michel de Roberval, où l'on rapporte que leur état n'est pas critique.

Un témoin a déclaré que c'est une chance que l'avion ne se soit pas écrasé sur les quais, où plusieurs dizaines de personnes auraient pu être tuées. D'ailleurs, l'appareil a plongé dans l'eau, au milieu de plusieurs petites embarcations, et de cinq autres hydravions amarrés, mais sans rien heurter. Avant de s'écraser dans le lac, l'appareil a fait un demi-tour, évitant de près les quais.

Plusieurs volontaires ont aidé la police à retirer l'avion de l'eau. Le pilote était enfermé dans la cabine. Quant à ses enfants, ils étaient introuvables. Ce sont des hommes-grenouilles qui les ont repêchés plus tard.

Nous avons l'intention de demeurer à l'avant-garde de l'évolution sociale

—Johnson

par Gilles Racine

"Si les avocats ont été souvent les derniers à avoir fait progresser la société, il n'en est plus de même au Québec, alors que nous avons l'intention de demeurer à l'avant-garde de l'évolution sociale et de la réforme judiciaire".

C'est ce qu'a déclaré M. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, alors qu'il présidait ce matin, avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à l'ouverture officielle du 89e congrès annuel de l'American Bar Association (ABA) dans la grande salle de la Place des Arts.

Soulignant le rôle actif des hommes de loi québécois, M. Johnson a cité les principales réformes juridiques que le gouvernement québécois entend adopter:

1—Une Charte des droits de l'homme, qui serait incluse dans le Code civil de la province, que des comités spécialisés sont en train de réviser.

2—La création d'un Ombudsman ou protecteur du peuple qui recevrait de ce dernier ses griefs contre les corps administratifs.

3—Un système judiciaire totalement dégagé du système politique, basé sur la compétence professionnelle.

4—L'institution de cours familiales qui jugeraient de tout conflit familial, relations maritales, délinquance juvénile, etc.

5—Un système d'assistance judiciaire qui assurerait à tous les citoyens, indépendamment de leurs revenus, les avantages de jouir de toute la protection judiciaire.

5—Un système judiciaire accéléré qui assurerait un délai maximum de 6 mois à toute cause régulière pour être jugée.

6—Un système judiciaire accéléré, convenant aux conditions sociales qui prévalent actuellement dans la province.

8—Des lois d'expropriation plus humaines qui assureraient le paiement ou la compensation réelle de la propriété expropriée, de même que des mesures légales plus rapides.

M. Johnson a invité les avocats américains à bien regarder autour d'eux la ville de Montréal, la province de Québec et leurs habitants pour qu'ils se rendent compte du dynamisme qui anime ce peuple et les dites institutions.

"Notre civilisation (française) s'est épanouie sur le continent nord-américain depuis près de 400 ans. Aujourd'hui, c'est une des sociétés les plus vibrantes, les plus dynamiques et progressives du monde entier."

Parmi les invités d'honneur à cette réception, on notait de hautes personnalités judiciaires dont l'honorable Sir Charles Ritchie Russell, juge en chef de la cour d'appel de Grande-Bretagne, M. Nicholas de B. Katzenbach, procureur général des

Voir JOHNSON en page 2

Une tragédie aérienne fait 42 morts aux USA

FALLS CITY, (UPI-PA) — Les enquêteurs du gouvernement fédéral ont récupéré parmi les débris d'un avion qui s'est écrasé en flammes samedi soir près de Falls City, au Nebraska, deux boites d'enregistrements tout bosselées qui détiennent probablement la clé du mystère de cet accident.

Les 42 personnes qui étaient à bord du "BAC-111" de la compagnie Braniff International Airways ont été tuées. Des témoins oculaires ont dit que le bireacteur avait explosé dans les airs avant de s'abattre dans un champ de soya. Une enquête a été ouverte immédiatement. Un agent du FBI a refusé de commenter "pour le moment" la possibilité que l'avion ait été saboté. Le "BAC-111" est un avion dont la stabilité et les normes de sécurité sont

Voir TRAGEDIE en page 2

Manic: reprise possible des négociations demain

Le secrétaire de la CSN : le conflit risque d'être long

QUEBEC (DNC) — Il semble désormais assuré que les négociations reprendront demain entre le Syndicat national de la construction de la côte nord et l'Hydro-Québec.

C'est ce qu'a laissé entendre ce matin le négociateur en chef du syndicat, M. Sylvio Séguin, qui est à Québec depuis samedi. Il y avait été convoqué par le conciliateur du gouvernement, M. Claude Bender.

M. Séguin avait laissé entendre hier qu'il quitterait Québec pour Manic à midi s'il n'avait pas reçu l'assurance de l'Hydro qu'elle serait prête à reprendre les négociations demain.

A midi M. Séguin nous a laissé entendre qu'il resterait à Québec au moins jusqu'à demain matin.

On ne sait cependant pas si les négociations reprendront à Québec ou à Montréal.

Samedi, les représentants des deux parties ont rencontré à Québec M. Claude Bender, conciliateur du ministère du Travail. Les syndiqués espéraient que cette rencontre mènerait à

Voir MANIC en page 2

Lassitude des policiers

(De notre envoyé spécial,
Jean Robitaille

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, l'ex-agent Arthur Vachon, a nié ce matin la rumeur voulant qu'il se rende à Hauterive pour constater de visu les conditions de travail dont souffrent les policiers provinciaux.

M. Vachon a soutenu qu'il n'a encore pris aucune décision. Il a néanmoins admis qu'il "attendait des développements" avant d'intervenir de quelque façon que ce soit.

Voir LASSITUDE en page 2

Chicago et Lansing, scènes de violence raciale

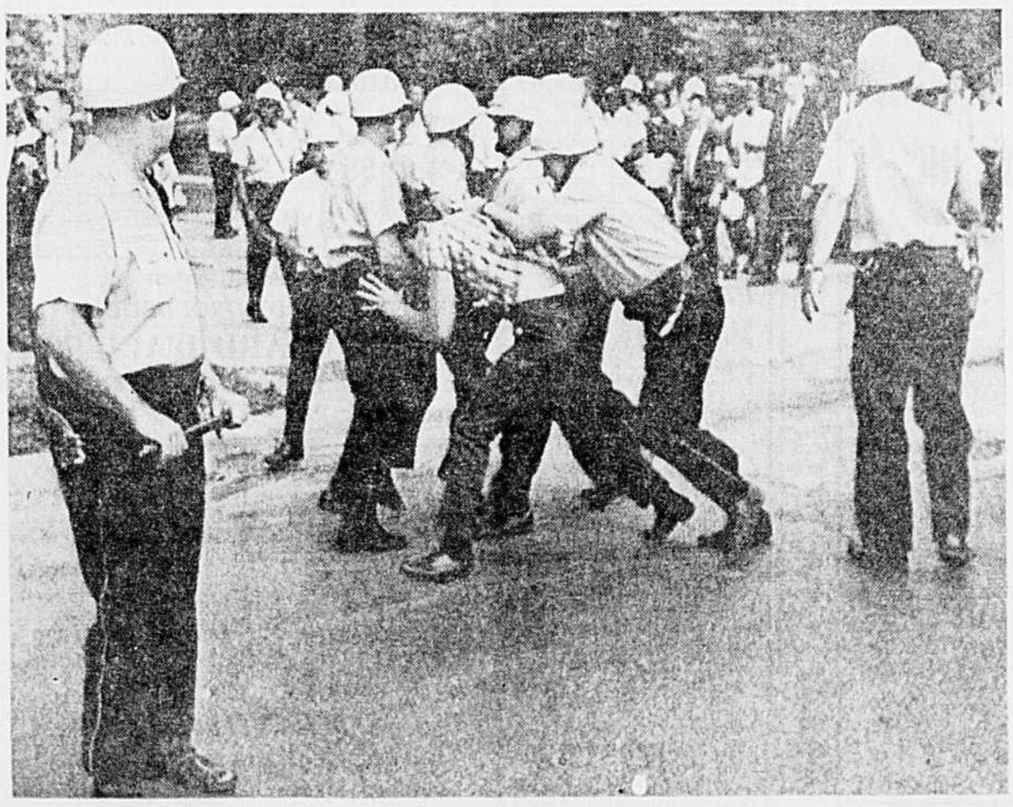

téléphoto UPI

LA POLICE DE CHICAGO a eu fort à faire, hier, pour contenir la foule de Blancs qui manifestaient contre les marcheurs noirs. Ces derniers protestaient contre la ségrégation dans le domaine du logement. Au moins 21 Blancs ont été arrêtés et des douzaines d'autres blessés.

CHICAGO, (UPI, PA) — Pour la troisième journée consécutive, un groupe de marcheurs noirs ont envahi les rues d'un quartier réservé aux Blancs, à Chicago, afin de protester contre la ségrégation manifestée dans le domaine du logement. Les 1,500 marcheurs d'hier ont été "accueillis" à coups de pierres, de briques et de bouteilles, sans parler des injures, par une foule de près de 4,000 Blancs que la police a retenus avec peine.

Par ailleurs, à Lansing, au Michigan, des bandes de jeunes Noirs ont brutalement manifesté leur rancoeur tôt ce matin, en lançant des briques et des cailloux sur les automobiles qui passaient et dans les vitrines des magasins. La police, en tenue de combat, a pris plus de trois heures pour disperser les manifestants. Quatre policiers ont été blessés et un nombre indéterminé d'automobilistes ont dû recevoir les premiers soins pour faire panser leurs coupures. Quatre personnes, trois Noirs et un Blanc, ont été arrêtées.

C'est la seconde fois en autant d'années, que des troubles raciaux éclatent à Lansing, capitale du Michigan. Environ 15,000 Noirs vivent dans cette ville de 120,000 habitants.

Selon la police, la manifestation de ce matin a pris origine des hier soir alors que des bandes de jeunes Blancs se sont rassemblées sur Washington Ave. A bord d'automobiles ou à motocyclette, ces jeunes "cherchaient la bagarre" a dit le sergent Curtis Walsh. La police les a dispersés à plusieurs reprises, mais les groupes se reformaient un peu plus loin. Les Noirs ont décidé ce matin de leur donner la réplique, d'ou la pluie de cailloux et de briques.

A Chicago, la manifestation d'hier fut la répétition exacte de ce qui s'était produit vendredi et samedi. Calmes, les Noirs et leurs sympathisants (dont de nombreux Blancs) marchent dans les rues d'un quartier réservé aux Blancs.

Ils circulent entre une double haie de manifestants blancs

Voir CHICAGO en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 33
Bandes dessinées / 11
Courrier "Que faire ?" / 10
Décès, naissances, etc. / 34
Des mots et des phrases / 12
Editorial / 4
Finance / 20, 21
Horoscope / 24
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 22
Nouvelles nationales / 25
Radio et télévision / 23
Spectacles et concerts / 18, 19
Sports / 13 à 17
Vie dans les parcs / 11
Vie feminine / 8 à 10
Vie mondaine / 9

CKAC 73

Il n'y a pas de "vote juif"

— Le bulletin du Cercle juif de langue française

Niant l'existence d'un vote juif, l'éditorialiste du bulletin publié par le Cercle juif de langue française, à Montréal, exprime son regret quant aux déclarations de certains hommes politiques québécois relativement au vote des Juifs, lors de l'élection provinciale du 5 juin dernier.

Dans la dernière livraison du bulletin, en fin de semaine, l'éditorialiste dit qu'il faut tuer dans l'oeuf toute propension à créer des distinctions entre les citoyens et à laisser planer un doute sur leur loyauté de citoyens, "simplement parce qu'ils votent pour le parti adverse".

Il considère "malheureux" que des hommes politiques "responsables" aient éprouvé le besoin de dire publiquement, le soir du scrutin, que s'ils n'avaient pas reçu plus de suffrage, ce fut à cause du vote des Juifs et des Anglo-saxons.

"Comme si, dans la province de Québec, ceux-ci n'étaient pas des citoyens, comme si ceux-ci, à l'heure du vote, ne sont pas considérés, par la loi, des citoyens comme les autres", écrit-il.

Posant comme principe que le gouvernement élu est celui de toute la population, indépendamment des préférences politiques ou de l'appartenance partisane des Juifs, l'éditorialiste croit que ces derniers, comme les autres Québécois, votent individuellement pour les candidats et les partis de leur choix, sans considération d'origine religieuse ou ethnique.

"On a souvent parlé, aux Etats-Unis, du vote juif, du vote catholique, du vote des Noirs, etc. Or, les études sociologiques ont démontré que, dans la plupart des cas, les Américains votent en tant que citoyens, indépendamment de leur origine ethnique et de leur confession", note l'éditorialiste.

Cela ne veut pas dire, précise-t-il, qu'il n'existe pas des tendances chez certains groupes et dans certaines régions.

"Mais ces tendances ne sont pas le résultat de pactes occultes conclus entre des formations politiques et certains groupes ethniques ou religieux", s'empresse-t-il d'ajouter.

L'éditorialiste explique que les immigrants, par exemple, voteront pour les candidats favorables à une politique libérale d'immigration et qui leur donnent des assurances sur leur statut futur dans les pays.

Notant que la société nord-américaine encourage la persistance et souvent le cloisonnement des groupes ethniques, malgré un système constitutionnel et politique basé sur une philosophie de démocratie égalitaire, il estime que cette liberté, loin d'affaiblir la démocratie, atteste du droit des différents groupes ethniques de s'exprimer sur les plans culturel, social et religieux.

"Cependant", conclut l'éditorialiste du bulletin juif, "la tentation est grande d'identifier un groupe ethnique sur tous les plans."

Humphrey: Washington songe à une législation anti-grève

WASHINGTON, (AFP, PA) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Herbert Humphrey, a laissé entendre, hier, que le gouvernement américain pourrait bien être amené à passer une législation anti-grève si l'industrie et les syndicats ne font pas montre de retenue dans le domaine des prix et des salaires.

Lançant un appel en faveur d'une reprise immédiate des négociations entre le syndicat des mécaniciens et les représentants des cinq compagnies aériennes paralysées par une grève depuis plus d'un mois, le vice-président a dit que la patience du peuple américain est à bout et que le Congrès, de guerre lasse, "pourrait très bien être amené à prendre des mesures qui ne seraient souhaitables, ni pour le patronat, ni pour le syndicat".

M. Humphrey a, par ailleurs, déclaré que le gouvernement américain pourrait être également contraint à réduire ses dépenses dans des domaines tels que la recherche spatiale, si l'exemple de la récente augmentation du prix de l'acier est suivi par d'autres secteurs de l'industrie.

M. Humphrey a reconnu que les conséquences de l'augmentation du prix des tôles d'acier sur l'ensemble de l'économie seront négligeables, mais a souligné par contre que cette augmentation aura une influence psychologique désastreuse.

MANIC

SUITE DE LA PAGE 1

la reprise d'un dialogue entre les parties.

Mais ce voeu ne s'est pas concrétisé en fin de semaine. Néanmoins, tout n'est pas perdu, puisque l'Hydro-Québec a fait savoir aux grévistes qu'elle serait "peut-être en mesure de donner une réponse demain et possiblement de faire une offre globale".

Le conflit, cependant, risque d'être long, selon le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé.

Celui-ci a précisé que c'est ce que laissait présager la rencontre de samedi entre le syndicat représentant les 4,300 grévistes et le conciliateur, M. Bender, et la rencontre de ce dernier avec l'Hydro-Québec.

"Au rythme que l'Hydro-Québec imprime aux négociations, a dit M. Sauvé, le conflit risque d'être long . . ."

Le chef syndicaliste a souligné que la partie syndicale avait samedi, "clairement indiqué au conciliateur, M. Claude Bender, que nous étions prêts à négocier et à étudier une contre-proposition de l'Hydro en tout temps. Bien qu'il soit clairement établi que nous sommes continuellement en disponibilité pour des négociations sérieuses et efficaces, le conciliateur nous a fait savoir, samedi soir, que l'Hydro-Québec serait peut-être prête à faire une proposition, mardi le 9 août."

"Elle a pourtant en main notre proposition depuis déjà une semaine et j'imagine qu'elle n'est pas sans savoir qu'il y a grève sur ses chantiers de Manic et Outardes".

M. Sauvé avait auparavant rappelé que "lundi le 1er août dernier, les négociateurs patronaux ont rompu les négociations à la suite de la présentation par le syndicat d'une proposition globale sur tous les points encore en litige. Ils n'ont pas encore apporté de réponse concrète à cette proposition qu'ils ont immédiatement qualifiée de "fantaisiste" et d'"irréaliste" avant même de l'avoir étudiée".

Par ailleurs, le conciliateur lui-même a déclaré en fin de semaine qu'on saura avec certitude demain si les négociations visant à mettre fin au conflit qui a éclaté le 2 août, vont vraiment commencer.

Il faisait évidemment allusion à l'éventuelle offre globale de l'Hydro aux syndiqués en réponse à une offre semblable faite par le syndicat à l'Hydro, il y a une semaine.

On a fait savoir que les ouvriers demandent que le salaire horaire de $2.16 soit majoré de 15 cents.

Ils veulent aussi que la semaine de travail de 60 heures soit réduite et qu'un contrat d'un an soit signé.

A Hauterive, on s'attend qu'aujourd'hui les 750 employés des divers bureaux et services des chantiers Manic et Outardes se présentent aux bureaux de la commission de l'assurance-chômage. Il s'agit des travailleurs mis à pied par l'Hydro vendredi à la suite de l'arrêt de travail volontaire des ouvriers de la construction.

D'un autre côté, au cours d'une conférence de presse donnée en fin de semaine, le principal négociateur syndical, M. Sylvio Séguin, a déclaré que le syndicat était prêt à négocier n'importe quand mais pas à n'importe quel prix.

M. Séguin a révélé aux journalistes que le syndicat avait présenté au conciliateur des propositions sur 17 points, portant tous sur des problèmes d'ordre "mécanique".

M. Bender a transmis ces propositions aux représentants de l'Hydro-Québec. Ces derniers ont par la suite fait savoir que l'on devait d'abord étudier cette nouvelle offre partielle.

Selon M. Seguin, "l'acceptation de ces 17 points ne coûterait pas cher à l'Hydro, mais éliminerait le paternalisme". Il s'agit de reconnaître certaines normes dites mécaniques, comme par exemple l'ancienneté.

Quoi qu'il en soit, M. Seguin favorise la reprise des négociations, même si les divergences peuvent être considérables, car il estime que c'est par le dialogue que l'on finira bien par trouver un terrain d'entente.

Bilan

En faisant le bilan de la semaine, le directeur régional de la Confédération des syndicats nationaux, M. Raynald Brassard, a avoué ne rien comprendre à la philosophie des dirigeants de l'Hydro "qui déclarent que la province manquera d'électricité en 1968 si la grève dure plus d'une semaine et qui prennent tous les moyens possibles pour prolonger le conflit".

Il a fait remarquer que le congédiement de 802 employés interprofessionnels prolongera le conflit d'au moins huit jours.

Le représentant syndical a dégagé le bilan de la semaine : une série de provocations de la part de l'Hydro et une bonne conduite de la part du syndicat.

"L'Hydro a rompu les négociations, a demandé 750 policiers provinciaux, a pris une injonction, a obligé les policiers à ne pas fraterniser avec les grévistes, a donné un congé forcé sans pré-avis et sans respecter la convention collective à 800 employés interprofessionnels et a remis à mardi sa rencontre avec le conciliateur," a dit M. Brassard.

Par contre, il a fait remarquer que le syndicat avait déclenché un arrêt de travail légal, qu'il a collaboré et s'est bien entendu avec la Sûreté provinciale, qu'il a obéi à l'injonction et qu'il a accepté les mises à pied en permettant aux employés interprofessionnels non-congédiés de poursuivre le travail.

Le comité de négociations demeure à la disposition de tous.

"Après un tel bilan de provocations de la part de l'Hydro, on se demande si les administrateurs vont se pencher sur ceux qui font poser de tels gestes et qui par leur irresponsabilité ne semblent pas se rendre compte des problèmes qu'ils posent à toute la population, aux grévistes et aux policiers provinciaux," a déclaré M. Brassard, ajoutant que les demandes du syndicat étaient très conservatrices.

Jeudi dernier, le président du Syndicat national de la construction d'Hauterive déclarait : "Il n'y a pas d'entrepreneur aussi antisyndical que l'Hydro-Québec pour briser une grève".

Un fait nouveau nous est apparu hier. Nous avons appris que le 26 juillet dernier, le bureau d'assurance-chômage de Cabano a exigé de quelque 50 chômeurs qu'ils se rendent travailler à Manic-5.

Ils devaient obéir ou leur assurance-chômage se trouvait coupée. Ils ne voulaient pas accepter craignant un arrêt de travail pour mardi le 2 août. Un de ces travailleurs nous a avoué hier que le bureau et l'Hydro-Québec leur avaient assuré qu'il n'y avait aucune menace de grève à Manic-5, car il ne s'agissait pas du même syndicat.

Plus de 200 employés ont été engagés de cette façon dans diverses parties de la province. De plus, l'Hydro espérait que ces travailleurs coulent du béton pendant la grève.

Mais ceux-ci ont refusé de franchir les lignes de piquetage; ils n'ont maintenant ni salaires ni assurances-chômage, car eux aussi se considèrent en grève.

L'Hydro-Québec en congédiant ses 800 employés interprofessionnels n'a pas respecté la convention collective. Après discussion avec le gérant du chantier, M. Antoine Rousseau, et les spécialistes en relations ouvrières de l'Hydro, les experts en relations publiques nous ont avoué que l'Hydro n'avait pas respecté la convention collective dans l'intérêt des travailleurs.

Pourtant le syndicat logera des griefs individuels et collectifs parce que l'Hydro n'a pas respecté la convention. De plus, plusieurs interprofessionnels entendent prendre des procédures civiles contre l'Hydro-Québec.

Les manutentionnaires du CN votent à Toronto le retour au travail

TORONTO, (PC) — Les manutentionnaires aux messageries du Canadien national, à Toronto, ont voté hier en faveur du retour immédiat au travail.

Les 425 manutentionnaires, membres de la Fraternité des cheminots (CTC), sont les derniers à mettre fin à la grève illégale qui a paralysé les services de messagerie des deux entreprises de chemin de fer du Canada, à la fois à Montréal et à Toronto, depuis lundi dernier.

Leurs confrères de Montréal ont voté une résolution semblable, vendredi soir dernier, après que les employés du Canadien Pacifique eurent repris leurs occupations, dans les deux villes, plus tôt la semaine dernière.

Les manutentionnaires de la Compagnie des chemins de fer nationaux étaient presque tous de retour au travail hier soir à Montréal, mais il n'est pas impossible qu'une autre grève spontanée éclate sous peu.

Un représentant du syndicat a précisé que les employés sont prêts à sortir de nouveau en grève si la compagnie prend des mesures disciplinaires à leur endroit.

Un porte-parole de la compagnie a toutefois affirmé hier soir que l'entreprise respecterait l'engagement qu'elle a pris de ne pas exercer de représailles auprès de ses employés.

Les manutentionnaires de Toronto ont refusé, jusqu'à hier, de se rendre à la demande de leurs représentants syndicaux, qui tentaient de mettre fin à cette grève illégale.

Par ailleurs, les dirigeants des divers syndicats qui représentent les ouvriers de chemins de fer canadiens doivent se rencontrer demain, dans la métropole, pour élaborer un plan d'action conjoint en vue du déclenchement éventuel d'une grève générale. Même si la possibilité d'un arrêt de travail généralisé a été soulevée en maintes occasions au cours des dernières semaines, aucune décision formelle n'a encore été prise par les leaders syndicaux.

CHICAGO

SUITE DE LA PAGE 1

qui les inondent de projectiles de toutes sortes. La manifestation a duré une heure et demie et les marques d'hostilité n'ont pas cessé durant tout ce temps. La police a dû charger la foule de Blancs à plusieurs reprises et un policier a même tiré des coups de feu au-dessus de ceux qui voulaient attaquer les Noirs. La manifestation s'est terminée sous la pluie et quand elle a pris fin, 21 Blancs avaient été arrêtés et des douzaines d'autres blessés.

TRAGEDIE

SUITE DE LA PAGE 1

des plus élevées. C'est le premier appareil du genre à s'écraser aux Etats-Unis.

Les corps des 42 victimes ont été transportés à la morgue de Falls City où les parents ont été convoqués pour leur identification.

L'avion n'était qu'à 15 minutes de vol d'Omaha où il devait faire escale avant de se rendre à Minneapolis. Il venait de La Nouvelle Orléans.

Les résidants de cette région du Nebraska ont révélé que le ciel était sillonné d'éclairs au moment de l'accident et que la pluie avait débuté peu après.

Hier, des hélicoptères ont survolé les lieux de la tragédie afin de photographier dans leur ensemble tous les alentours où s'est produite la tragédie. Ils espèrent ainsi voir de quelle façon se sont éparpillés les débris de l'avion. Ces débris seront d'ailleurs soigneusement récupérés afin de reconstruire sur place le biréacteur et peut-être ainsi trouver les causes de la catastrophe.

Les enquêteurs de l'agence de l'aviation civile ont révélé que leur travail ne serait pas complété avant plusieurs semaines malgré l'aide que leur apportent les experts de la British Aircraft Corp., fabricant de l'appareil.

La queue de l'avion a été retrouvée à plus d'un mille de l'endroit où s'est écrasée la carlingue.

LASSITUDE

SUITE DE LA PAGE 1

Le président de l'association a par ailleurs expliqué que les difficultés rencontrées par les policiers provinciaux cantonnés à Hauterive se produisent fréquemment lorsqu'ils sont envoyés en mission spéciale.

M. Vachon s'est dit quelque peu inquiet devant les prises de positions de certains membres de son association. Il craint que des gestes regrettables ne soient posés par les policiers mécontents.

Les policiers, eux, s'attendaient à ce que le constable Vachon leur rende visite d'ici quelques jours.

Un bon nombre de policiers provinciaux dépêchés à Manicouagan pour maintenir l'ordre sur les chantiers durant la grève ne font plus que se plaindre de leurs conditions de travail, mais envisageraient même de démissionner.

Certains disent en avoir assez de subir des conditions de travail qu'ils jugent inhumaines. Une centaine de policiers de la Sûreté provinciale sont actuellement séquestrés, en quelque sorte, au séminaire d'Hauterive. Ils ne peuvent en sortir qu'à la condition de porter leur uniforme, et les ordres sont : si les policiers sont en uniforme, ils ne peuvent parler à personne, sauf par nécessité ou pour raison professionnelle et n'ont ni le droit de fumer ni celui de prendre des boissons alcooliques ou de se présenter dans un endroit public.

Hier après-midi, un agent logeant au séminaire disait : "Nous sommes pris dans un camp de concentration."

Jamais les policiers n'ont parlé aussi ouvertement de leur association que depuis qu'ils sont à la Manicouagan. A leur arrivée, ils n'osaient pas parler aux journalistes, mais maintenant ils se vident le coeur, même si les dirigeants leur ont interdit d'ouvrir la bouche en notre présence.

Un policier nous a raconté qu'à Manic-5, certains agents ont dû coucher dans un autobus d'écoliers. "Nous ne dirons pas que nous sommes mal traités, mais avez-vous déjà couché par terre dans un autobus?"

Même les sous-officiers parlent ouvertement de l'association et désirent en faire partie. Un sous-officier nous a affirmé: "Si les sous-officiers ne peuvent pas faire partie de l'association, je démissionne."

Entre-temps, l'inspecteur Van Houtte, responsable du détachement de 750 policiers, entend les maintenir tous sur les chantiers. De plus, on s'interroge sur la présence du lieutenant Gérard Tilman, qui fut responsable des opérations lors de la fameuse grève de Murdochville.

On estime à plus de $240,000 les dépenses encourues jusqu'à maintenant pour maintenir l'armée de policiers sur les chantiers. De source sûre, nous avons appris que l'Hydro-Québec devrait défrayer une partie de ces frais, sinon la totalité.

A ce moment-ci, le syndicat s'interroge: "Pourquoi l'Hydro-Québec provoque-t-elle les grévistes en congédiant 800 employés interprofessionnels pour épargner, tandis qu'elle dépense des sommes exorbitantes pour retenir à rien faire, les policiers sur les chantiers?"

Les dirigeants de la Sûreté ont défendu aux policiers de fraterniser avec les grévistes. Mais ils s'ennuient tellement qu'ils flirtent et sortent en cachette avec ces derniers.

RAQ

SUITE DE LA PAGE 1

la Commission, formée par le gouvernement Lesage en février dernier, a été prolongé jusqu'au premier décembre 1966. L'arrêté en conseil a été adopté il y a environ deux semaines.

Quant aux audiences publiques, elles ont été ajournées de nouveau ce matin. Elles reprendront le 12 septembre. On apprendra sans doute à ce moment ce qu'il advient de la commission rogatoire et des chances d'obtenir les informations requises des Bermudes.

Un train du CN heurte un réservoir de naphte, à Toronto

TORONTO, (PC) — Un train du Canadien National est entré hier soir en collision avec un réservoir de naphte de 45 gallons dans la section ouest de Toronto. L'explosion qui a suivi a fait voler en éclats les vitres d'un wagon contenant 60 passagers et mis le feu aux deux unités diesel.

Un porte-parole du CN a révélé qu'un seul des 300 passagers du train a été blessé.

Les premiers résultats du recensement de juin

OTTAWA, (PC) — Les premiers résultats du recensement de juin dernier ont été rendus publics par le Bureau fédéral de la statistique, en fin de semaine.

On connait jusqu'à présent la population de 14 villes du pays et d'environ 1,000 localités de moindre importance.

En voici un exposé au regard de ce qu'elle était au recensement précédent, en 1961, ces derniers chiffres étant entre parenthèses :

Au Québec : Cap-de-la-Madeleine : 29,167 (26,925), Chicoutimi-nord: 12,452 (11,229), Grand-Mère : 16,087 (15,806).

Au Nouveau-Brunswick : Edmundston, 12,323 (12,791), Lancaster, 15,616 (13,848).

Ontario : Brockville, 19,033 (17,744), Port-Colborne où les frontières ont été redéfinies depuis 1961, 17,582 (14,836).

Saskatchewan: Estevan, frontières redéfinies aussi, 8,981 (7,728).

Colombie-Britannique : Armstrong, 1,378 (1,288), Enderby 1,091 (1,075), Langley, 2,700 (2,365), Port-Coquitlam, 11,003 (8,111), Port-Moody, 6,940 (4,789).

Le Bureau de la statistique précise que ces chiffres ne sont pas définitifs, car ils englobent des personnes qui étaient dans ces villes au moment du recensement, sans qu'elles en aient fait leur résidence permanente.

Vol d'un liquide radioactif à Toronto

TORONTO, (UPI) — Une once d'un liquide radioactif, qui a la propriété de détruire les tissus humains, a été volée dans un hôpital de Toronto en fin de semaine et la police craint que ce liquide extrêmement dangereux tombe entre les mains d'enfants.

Le liquide est enfermé dans une petite boite qui porte l'inscription : "Isotopes radioactifs".

RESPECT

SUITE DE LA PAGE 1

que cette position de principe ne résolvait pas en pratique "la question de la législation injuste et de la loi mauvaise", mais qu'elle permettait d'illustrer des "points très importants au sujet de la relative importance de la loi positive ou d'Etat dans la vue chrétienne du monde". En premier lieu, ce principe "nous rappelle que la loi à laquelle vous avez affaire n'est pas un absolue au-delà de toute critique". "S'il est vrai que la santé de la société dépend du respect de la loi, il n'est pas moins vrai que la loi doit être digne de respect, et que ceux qui la pratiquent devraient montrer un souci d'elle qui s'étende au-delà du gain d'une cause particulière, du conseil à un client ou de la rédaction d'un accord."

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

Etats-Unis, le juge Tom C. Clark, de la cour suprême des Etats-Unis, M. Edward E. Murane, président de la Chambre des représentants des Etats-Unis, M. A. J. Campbell, bâtonnier du Barreau de la province de Québec et M. J. T. Weir, président du Barreau canadien.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 65

MAXIMUM DEMAIN : 85

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Cantons de l'Est :** Ciel variable aujourd'hui; averses éparses cette nuit; demain, nuageux sauf éclaircies, averses ou orages dispersés vers le soir, plus chaud et plus humide. Brises légères jusqu'à demain, puis vents d'est de 15 milles, minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 65 et 85; Ottawa et Sherbrooke, 60 et 85.

Laurentides et Mauricie : Nageux sauf éclaircies aujourd'hui et demain; averses ou orages épars cette nuit et demain. Température à peu près sans changement. Brises légères jusqu'à demain, puis vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe et La Tuque, 55 et 75.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machine **IBM** comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, RUE PEEL, MONTREAL, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

ECOLE de METIERS
3291 est, Boulevard METROPOLITAIN
Ville Saint-Michel
Cours du jour, soir, correspondance
- mécanique diesel
- mécanique auto
- électricité auto
- soudure électrique
- soudure au gaz
- soudure tuyaux
- dessin industriel
- lecture de plans
- débossage - peinture

Renseignements sans engagement de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
722-1117

CHAISES DE BUREAU ASSORTIES
VALEUR EXCEPTIONNELLE

Cadres de bois dur, fini noyer; capitonnage en Vinyle de la meilleure qualité. Choix de couleurs.
FAUTEUIL Prix régulier $39.00 SPECIAL $19.50
CHAISE A DOSSIER ROND Prix régulier $24.00 SPECIAL $14.50
FUTURIC OFFICE FURNITURE DISTRIBUTORS LTD.
708, rue NOTRE-DAME O., Montréal • Tél. 861-3333
Division des meubles de ROSS OFFICE SUPPLIES et de MONTREAL OFFICE MACHINES

Pur et RAFRAICHISSANT
Peer's GRAPE
TOUJOURS RAFRAICHISSANT

AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS
AVIS
Aux porteurs d'appareils auditifs :
Beltone, Centre auditif de Montréal Enrg.
se nomme maintenant
CENTRE AUDITIF DU QUEBEC INC.
Même adresse :
1270, RUE GUY
Même numéro de téléphone :
935-6359
Même personnel :
Président : James Ward
Secrétaire : Madame A. Ward
Conseillers :
Mlle Marie Naherne, M. J.-M. Leclair
NOUS N'AVONS AUCUN LIEN
avec toute compagnie dont le nom s'apparente à
Beltone, Centre auditif de Montréal Enrg.
AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS

ACHETEZ MAINTENANT
POUR PROFITER DE CES BAS PRIX
FENETRES ET MOUSTIQUAIRES D'ALUMINIUM
Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 combinés. Minimum 4 fenêtres
$19.95 chacune posée, menuiserie en plus.

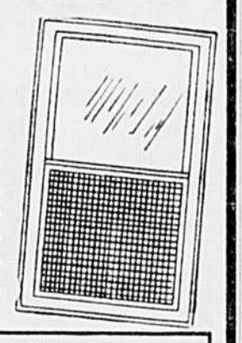

Vu le grand succès, nous répétons notre
SPECIAL D'INTRODUCTION
CLAPBOARD D'ACIER
3 JOURS SEULEMENT
100 PIEDS CARRES
$72.50
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE Largeur 96" Côté 24" Projection 48" SPECIAL $146.88
PORTES D'ALUMINIUM Installation facultative $49.50
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Acandia
Pour démonstration gratuite, appelez : 722-8850
1981 JEAN-TALON EST

VENTE de TAPIS
de qualité exceptionnelle
AUX PRIX DU MANUFACTURIER
Jamais une telle valeur ne fut offerte sur
TAPIS MUR-A-MUR
"Le fameux DU PONT 501 NYLON" PRIX POSE 6.99
Très épais. Fibres serrées. Première qualité. Couleurs assorties.
POSE ET FEUTRE INCLUS Rég. 12.95 v.c.
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus
NYLON et ACRILIC PRIX METRO 5.95
Texture velours. Fibres serrées.
Qualité exceptionnelle. 8 couleurs.
POSE ET FEUTRE INLCUS Rég. 11.95 v.c.
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus
TAPIS 100% NYLON PRIX METRO 7.25
Valeur rég. 12.95 la verge carrée
frisé, uni, bien épais, fibres serrées
La verge carrée. Pose comprise et feutre inclus
FACILITES BUDGETAIRES SI DESIRE
OUVERT CHAQUE JOUR JUSQU'A 6 HEURES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES
SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES
TAPIS METRO LIMITEE
3453, rue SAINT-DENIS Tél. : 844-8159
8280, boul. SAINT-LAURENT Tél. : 382-2201

L'activité accrue des hôtels crée des postes intéressants pour hommes et femmes

En prévision de l'EXPO '67, l'année 1966 est tout indiquée pour se préparer pour une carrière dans l'industrie grandissantes des hôtels et motels au Canada.

Le Lewis Hotel Motel School de New York offre un programme intensif d'études préparant hommes et femmes de tous âges pour des postes depuis le commis aux chambres jusqu'aux postes de supervision et de gérance.

On peut s'inscrire maintenant pour la session d'été (du 23 mai au 26 août). Pour renseignements, demander le dépliant MP à Lewis Hotel Motel School, 721 Broadway, N. Y. 10003.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, LUNDI 8 AOUT 1966 — 82e ANNEE — No 182

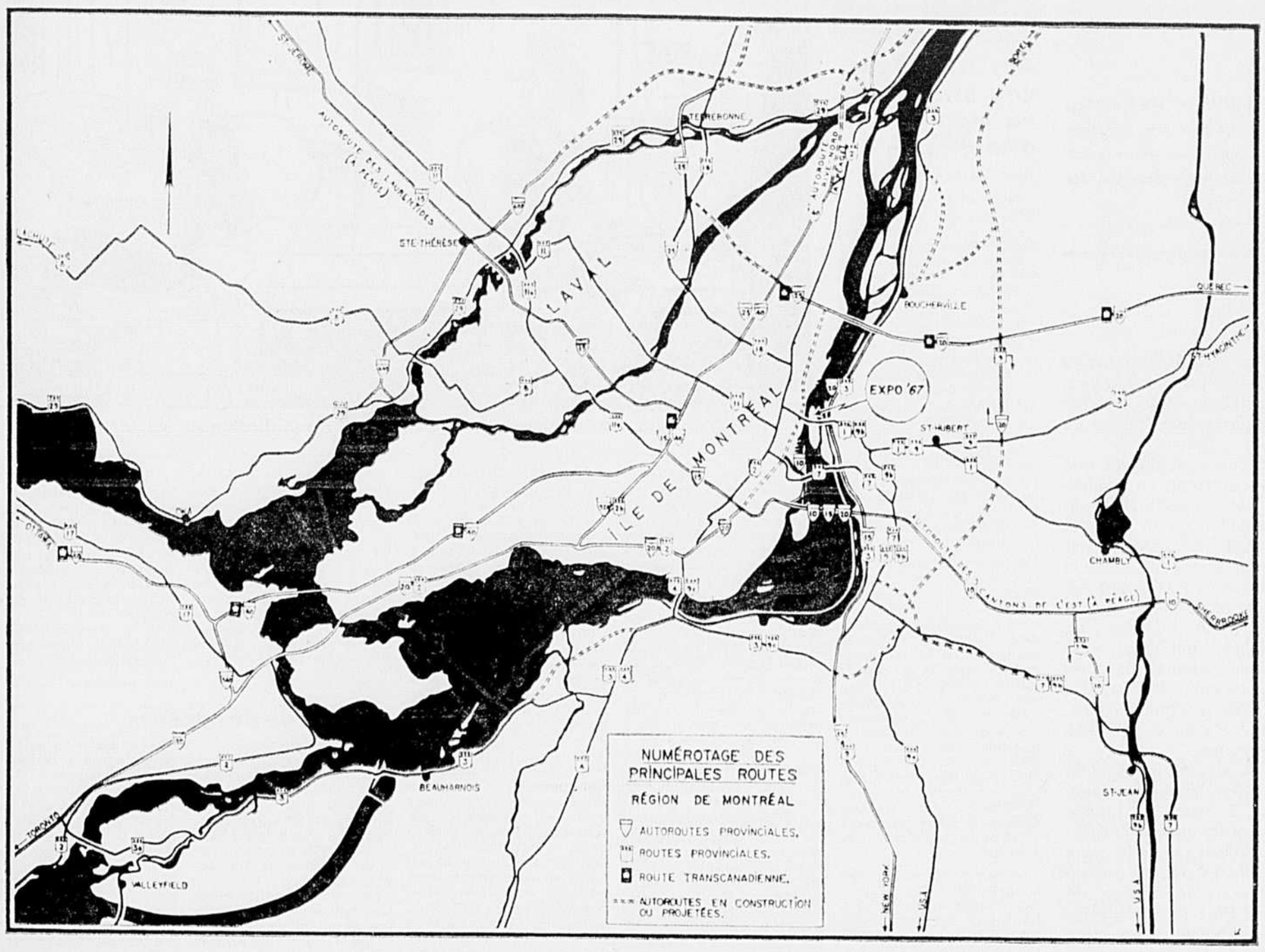

Importantes modifications au numérotage des routes

par Albert TREMBLAY

Afin d'éviter la confusion en prévision d'Expo 67, dans le but également de juxtaposer au système routier régional un réseau d'autoroutes de plus en plus complexe, pour, finalement, faire disparaître un tas d'anomalies que des milliers d'automobilistes ne sont pas sans remarquer, quotidiennement ou presque, le ministère de la Voirie du Québec a décidé de modifier profondément le numérotage des routes provinciales de la région de Montréal.

Cette véritable campagne de modernisation du numérotage des routes de la région de Montréal touchera la presque totalité des routes dites "provinciales" (et les autoroutes) et elle se doublera d'un effort gigantesque afin d'en arriver à une signalisation plus sensée des routes qui donnent accès à la métropole ou permettent d'en sortir.

Dans l'ensemble, cette campagne en deux points (renumérotage et "réaffichage") a pour objectif de simplifier la classification des routes en y incorporant un nombre considérable de nouvelles et importantes artères.

En annonçant la nouvelle à midi, au cours d'une cérémonie destinée à lancer une campagne nationale de sécurité sur les chantiers de construction, l'honorable Paul Allard, ministre de la Voirie, a exposé les règles de base qui ont servi à la mise au point de ce nouveau code des routes métropolitaines.

Ces règles se définissent ainsi:

1—Les itinéraires sud-nord ont des numéros impairs. Ils sont numérotés en partant de l'Ouest du Québec :

2—Les itinéraires est-ouest ont des numéros pairs. Ils sont numérotés en partant du sud du Québec :

3—Les numéros 1 à 9 inclusivement sont réservés aux autoroutes :

4—Les autoroutes de déviation sont identifiées par les préfixes 4, 6 et 8 :

5—Les autoroutes collectrices sont identifiées par les préfixes 5, 7 et 9.

Le ministère de la Voirie a cependant décidé de conserver un système de numérotage caractéristique pour les autoroutes. Elles seront identifiées par un écusson d'une teinte particulière et des numéros propres leur permettront de s'intégrer facilement au réseau régional.

Selon M. Allard, il est peu probable que la superposition d'un système d'autoroutes au système de routes provinciales provoque une situation désagréable. Au ministère de la Voirie on est en effet convaincu que grâce à une publicité bien faite sur les cartes routières, les dépliants et les journaux, l'automobiliste pourra identifier facilement le réseau d'autoroutes de la région métropolitaine sans le confondre avec les autres routes provinciales.

Pour éviter la confusion, le ministère de la Voirie a également maintenu le numéro de routes principales, connues depuis longtemps sous une appellation précise, ce qui est le cas, notamment, de la route No 9.

Les changements apportés

Voici les principaux changements qui sont apportés à la cartographie des routes provinciales de la région métropolitaine en vertu de ce nouveau code d'affichage et de numérotage.

Il est plus facile de se familiariser avec ce nouveau code de signalisation en s'en rapportant à la carte publiée ci-dessus).

Route no 1 — Changements: Du rond-point de St-Hubert, la route no 1 empruntera le boulevard Laurier, la route no 9-B et le pont Jacques-Cartier au lieu de traverser Longueuil comme actuellement. Elle sera numérotée jusqu'à la rue Sherbrooke dans Montréal.

Route no 3 — Changements: 1) A la sortie sud du pont Mercier la route no 3 empruntera la nouvelle section d'autoroute construite dans la réserve indienne de Caughnawaga. 2) Dans la municipalité de Ste-Catherine-d'Alexandrie, la route no 3 empruntera le parcours de la route 9-C au lieu de longer le fleuve et viendra rejoindre la route no 9.

3) Entre Candiac et le pont-tunnel Lafontaine, la nouvelle autoroute construite en bordure du fleuve deviendra la route no 3.

Route No 4 — Changements : 1) A la sortie sud du pont Mercier, la route no 4 empruntera la nouvelle section d'autoroute construite dans la réserve indienne de Caughnawaga.

2) La route no 4 empruntera le pont Mercier et viendra joindre la route no 2 au nord du pont.

Route No. 7 — Changements: 1) La route no 7 empruntera l'autoroute de contournement de St-Jean et d'Iberville et longera la route no 9-B à partir de la montée Petite-Acadie. La route no 7 entrera à Montréal par le pont Victoria et joindra la route no 2 via les rues Devonshire (Préville), Victoria (Greenfield Park).

Numérotage du nouveau réseau d'autoroutes

A cause du caractère particulier de la route transcanadienne et des difficultés soulevées par le numérotage, cet itinéraire est identifié par son propre écusson : la feuille d'érable sur fond vert. Ainsi cette route peut chevaucher des chaussées simples ou séparées, un numérotage varié et cela sans ambiguïté pour l'automobiliste.

Dans la région de Montréal, la route transcanadienne empruntera temporairement le boulevard métropolitain et la montée St-Léonard jusqu'au pont-tunnel L.-H. Lafontaine.

Autoroute 10

L'autoroute des Cantons de l'Est, de Sherbrooke à Montréal, via le pont Champlain et la route Bonaventure, portera le numéro 10.

Autoroute 20

De la frontière ontarienne (route 401) via Dorion, route no 2 jusqu'au pont Champlain, l'artère est-ouest, le pont-tunnel Lafontaine, la Route transcanadienne et la route no 9.

Temporairement, l'autoroute 20 traversera le pont Champlain et longera la route no 3 pour reprendre son parcours normal au sud du pont-tunnel Lafontaine.

Autoroute 520

Collecteur de l'autoroute 20 entre le rond-point de Dorval et la route transcanadienne (Côte-de-Liesse).

Autoroute 30

De l'autoroute 20 via le pont Mgr Langlois, le contournement de la rive sud, jusqu'à Sorel, et Bécancourt. Temporairement, ce numéro ne sera pas indiqué sur la route. Seuls des panonceaux de direction dirigeront la circulation vers les routes suivantes : routes 9, 20 et route transcanadienne.

Autoroute 40

De la frontière ontarienne via la route transcanadienne, le boulevard Métropolitain et l'autoroute de la Rive Nord.

Autoroute 540

Collecteur de l'autoroute 40 joignant les autoroutes 20 et 40 dans Vaudreuil.

Autoroute 640

Déviation de l'autoroute 40, de St-Michel-de-Vaudreuil à Repentigny via Oka et St-Eustache.

Autoroute 15

De la frontière américaine (I-87) via la route 9, le pont Champlain, le boulevard Décarie et l'autoroute des Laurentides.

Autoroute 25

Du pont-tunnel Lafontaine via la Montée St-Léonard et la nouvelle route "no. 18" jusqu'au nord de Terrebonne. Un tronçon de cette route n'étant pas complété, on utilisera des panonceaux de direction dirigeant vers la route 25.

Fin de semaine tragique: trente-trois pertes de vie

par François Béliveau

Un nombre total de 33 personnes ont perdu la vie accidentellement au cours de la fin de semaine au Québec, dont 16 sur les routes.

Dix ont été victimes de l'onde; trois ont perdu la vie dans la chute d'un avion au Lac-Saint-Jean, un homme a été tué dans un accident de travail; un enfant a été écrasé par un tracteur, un autre par un train, et un vieillard a succombé à ses brûlures.

Voici le triste bilan:

Victimes de la route

MM. Donald Aurkuhart, 22 ans, du 265 Av. Columbus à Ottawa et **Frank MacGillevray**, 22 ans, du 34 rue Ashvy à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, se sont tués hier matin quand leur auto a quitté la route no 9 près de St-Cyrille, comté de Drummond et a franchi une petite rivière pour aller s'écraser sur la rive, de l'autre côté. Ce n'est que quelques heures plus tard qu'un automobiliste a aperçu les débris de l'auto. M. MacGillevray était membre de la Gendarmerie royale, tandis que son compagnon était un ancien policier de ce corps. L'auto aurait effectué une cinquantaine de pieds sans toucher le sol.

Mme René Sasseville, 21 ans, du 5117 rue Mont-Sabré, à Montréal, s'est tuée vers 5 h. 15 samedi après-midi, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 43, à St-Zénon, comté de Berthier. Deux autres personnes ont subi des blessures.

M. Arthur Gouin, 30 ans, de Saint-Joseph-de-Sorel, tué vendredi soir quand son auto a capoté en bordure de la route no 2, près de Berthierville.

Mme Kenneth Moore, de Weston en Ontario, s'est tuée vendredi soir dans une collision d'autos survenue sur la route no 2, à proximité de St-Roch-des-Aulnais. Six autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

Mme Sandra Saint-Martin-Thompson, 26 ans, s'est tuée dans une collision d'autos vendredi soir, sur la route no 7, près de Saint-Luc, comté d'Iberville. Cinq autres personnes ont subi des blessures.

Chantal-Larose, 5 ans, fille de M. et Mme Jean-Noël Larose, de Champigny, sur la route no 2, à quelques milles au sud de Québec, tuée par une auto vers 6 h. vendredi soir près de la demeure de ses parents.

Marlène Sirois, 5 ans, fille de M. et Mme Julien Sirois, de la rue Saint-Joseph à Rimouski, tuée par une auto alors qu'elle traversait la route, à Cap-Chat, vendredi soir.

Gaétan Letourneau, 8 ans, dont les parents habitent à la Montée Beillard, dans le comté de Rouyn-Noranda, tué par une auto au début de la soirée de vendredi, sur la route no 46.

Mme Rose-Eva Nantel, 29 ans, du 725 boul. Leblanc dans le quartier Duvernay à Laval, s'est tuée vers 6 h. vendredi soir, quand son auto a capoté en bordure de la route près de Carleton, comté de Bonaventure. Une autre personne a subi des blessures dans cet accident.

Christianne Duchemin, 10 ans, fille de M. et Mme Charles Duchemin, de Hérouxville, comté de Laviolette, tuée par une auto samedi soir alors qu'elle marchait en bordure de la route no 19-B, à quelques milles au nord de Grand'Mère.

Dominique Ferland, 10 ans, fils de M. et Mme Benoit Ferland, de Château-Richer, près de Québec, a succombé samedi après-midi à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aux blessures subies vendredi soir quand il a été heurté par une auto alors qu'il circulait à bicyclette, près de chez lui.

Sylvain Savard, deux ans et demi, fils de M. et Mme Jean-Guy Savard, du 2060 Place Henri-Bourassa, à Montréal, a été tué en fin d'après-midi samedi quand l'auto que conduisait son père a dérapé et s'est écrasée sur un poteau sur la rue Saint-Valier, à Québec. Quatre autres personnes, dont deux xenfants, ont subi les blessures dans cet accident.

M. Théophile Spencer, 46 ans, de Bryson, comté de Papineau, tué par une auto vers 4 h. 30 samedi après-midi, sur la route no 8 près de Bryson, alors qu'il circulait en motocyclette.

André Bilodeau, 17 ans, fils de M. et Mme Alfred Bilodeau, du 5, rue Napoléon, à Lévis, tué par une auto vers 1 h. 10 hier matin alors qu'il marchait en bordure de la route no 23, près de Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis.

Voir MORTS en page 6

Divers

Vol à main armée dans un magasin de la Régie des alcools

Trois individus armés de mitraillettes et portant des cagoules noires se sont introduits, vers 9 h. 15 ce matin, dans la succursale de la Régie des Alcools sise au 4720 rue Papineau et y ont ravi une somme évaluée entre $7,000 et $10,000.

Les bandits sont entrés en brisant la fenêtre du bureau du gérant de la succursale et ont tiré deux coups de feu vers le plafond de l'immeuble. Une fois l'argent en main, ils ont pris la fuite dans une Pontiac 1963, de couleur noire, que la police a retrouvée plus tard devant le 4720 rue Bordeaux.

Cette première découverte fut cependant suivie d'une deuxième : cette fois il s'agissait d'une Plymouth 1963, rouge, et que les policiers ont trouvée, abandonnée dans une ruelle située près des rues Gilford et Papineau.

Vers 10 h. 15 ce matin, la chasse à l'homme se poursuivait toujours.

Deux corps policiers recherchent deux enfants disparus depuis hier matin

Des policiers de Montréal et d'Outremont ont vainement parcouru le Mont-Royal durant plusieurs heures, la nuit dernière, dans l'espoir de retrouver 2 garçons que leurs familles respectives n'ont plus revus depuis dimanche matin.

Gilles Gendron, 12 ans, du 747 A, rue de l'Epée, et son petit compagnon de jeu et voi-

Voir ENFANTS en page 6

Mme Johnson demeure sous observation

Mme Reine Johnson, femme du premier ministre Daniel Johnson, a de nouveau été admise à l'hôpital samedi après-midi, par mesure de prudence, à la suite de l'accident dont elle a été victime vendredi soir, aux limites de la ville de Beloeil, sur la route no 9.

L'automobile de Mme Johnson est entrée en collision avec une autre voiture. Elle voyageait seule au moment de l'accident. Elle revenait d'une visite chez des amis, sur la rive sud, où elle avait passé la soirée, et elle s'en retournait à sa résidence à St-Pie de Bagot, à 37 milles à l'est de Montréal.

Après la collision, Mme Johnson a été transportée à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, où elle a reçu les premiers soins avant de retourner chez elle. Cependant, les médecins ont décidé de la garder sous observation pendant quelques jours, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Une femme est tuée à coups de marteau

Une jeune femme de 23 ans, d'origine allemande, a été tuée à coups de marteau à la tête, samedi matin, dans son appartement qu'elle habitait avec son mari, au 2805, rue Charlemagne, à Montréal.

La police détient son mari, Ehart Roethlin, 26 ans, comme témoin important dans cette affaire. Celui-ci se serait livré lui-même.

Verina Roethlin, 23 ans, a été frappée à plusieurs reprises à la tête, à coups de mateau, dans la chambre de l'appartement no 10. La jalousie serait le mobile du crime, selon la police. la jeune femme étant très jolie.

Un premier appel téléphonique a alerté la police vers 10 h. samedi matin. Un homme a déclaré à l'officier qu'il venait de tuer sa femme.

Des policiers du poste no 6 se sont rendus à l'adresse indiquée, mais comme on ne répondait pas, ils sont retournés à leur travail, croyant à une mauvaise blague.

Cependant, Roethlin, qui était allé prendre quelques verres dans un cabaret du voisinage fréquenté par des Allemands, s'est livré à la police peu après 11 h. samedi matin.

Comme il était en possession d'un revolver Beretta de calibre .32, les policiers ont décidé

Voir FEMME en page 6

DISCOURS
PROMESSES
POTINS
ENFANTS
Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine — VI. 9-6440

Trop occupés aujourd'hui?
VENEZ à la BANQUE ce SOIR
NOS SUCCURSALES SONT OUVERTES TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.
THE MONTREAL
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. A Garand, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 - poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 - poste 242

Soyez prudents...
Confiez à des experts le lavage des vêtements des tout-petits,
COMPOSEZ
LA. 1-2161
DEPUIS 1907
Jolicoeur
100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir
SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

LA NOUVELLE BANDE HERNIAIRE "SPUTNIK"
Voici une bande de 6 onces seulement que les sportifs en particulier apprécieront. Aucun ressort qui puisse irriter ou blesser. Extrêmement flexible et facile à ajuster. Coussin de caoutchouc hygiénique, lavable.
CEINTURE ELASTIQUE
Simple 9.75
Double 15.50
*Nous louons des chaises roulantes
Consultez nos techniciens diplômés
Stationnement GRATUIT avec chaque achat de $1.00 — ½ heure de stationnement sur St-André au sud de Ste-Catherine — 845-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE LTÉE
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

AIGUISOIR 'Vacu-Base'
Tête ajustable pour les différentes grosseurs de crayons
Base en caoutchouc avec principe vacuum. Adhère instantanément sur toutes surfaces unies... bureau, table, filière, mur, etc... Position horizontale ou verticale. Peut se changer de place en un instant.
Rég. $6.95
SPECIAL PILON $5.25
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
F Pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 Beaubien, 273-9501 • 800 Mt-Royal, 524-3081
• 8559 St-Laurent, 381-6261 • 851 Decarie, 748-7961
• 280 ouest, St-Jacques, 842-4171

Cinq autres descentes de la police dans des maisons louches

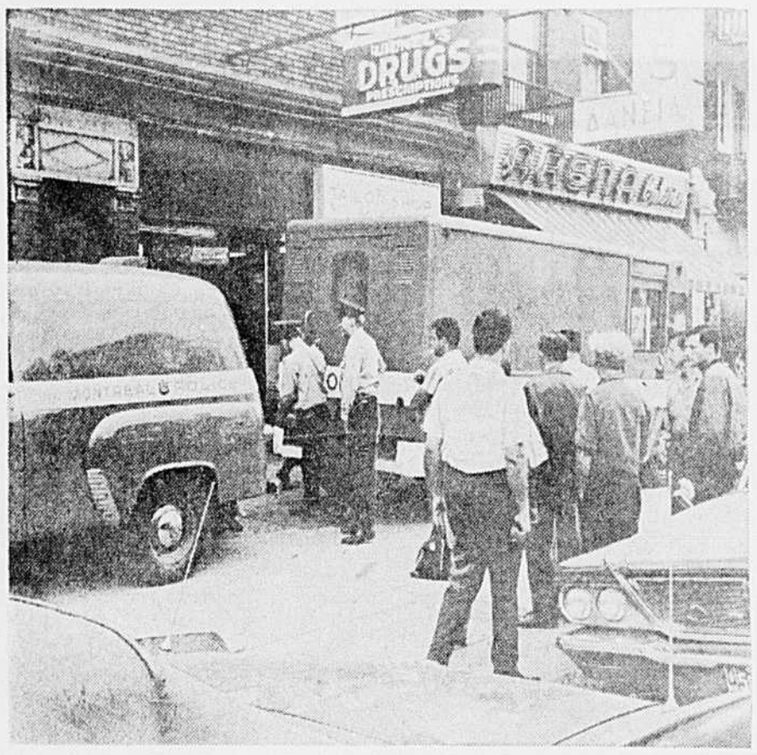

La police en action : 110 arrestations

Cinq descentes effectuées par la police au cours de la fin de semaine ont permis de surprendre plus de 110 personnes dans des maisons de jeu, des débits de boisson, ou des mineurs dans des cabarets. Ci-dessus, la police fait irruption dans une maison de jeu située au 5149-A Avenue du Parc, appréhendant 32 personnes d'origine grecque, dont quatre tenanciers.

Plus de 110 personnes ont été appréhendées par la police au cours de la fin de semaine dans cinq descentes effectuées dans des débits de boissons, des maisons de jeux ou des cabarets.

Onze hommes, dont un tenancier, ont été arrêtés vers 2 h., hier matin, dans un débit de boisson, situé au 5144 rue Papineau. La police, dirigée par le caporal Lucien Magnan, de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale, a saisi quatre caisses de bière, deux films pornographiques et un projecteur.

Vers 5 h. 45 samedi matin, 32 personnes, dont quatre tenanciers, ont été surprises dans une maison de jeu située au Ionian Island Social Club, au 5149-A, Avenue du Parc. Il s'agissait surtout d'individus d'origine grecque. Des dés, de l'argent, des tables et des chaises ont été saisis.

Huit hommes qui jouaient aux dés à l'arrière d'une taverne, au 4100 est, rue Notre-Dame, ont été surpris par les policiers de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal, vendredi soir. Ils seront traduits devant la Cour municipale.

On se réfugie sur les toits . . .

Une joyeuse réunion d'étudiants s'est terminée par une petite promenade dans un panier à salade, sous le clair de la lune, tôt samedi matin.

Une quarantaine d'étudiants ont été surpris dans une maison de chambres située au 3653 rue Université, alors que de l'alcool vendu illégalement coulait à flots.

A l'arrivée des policiers, une vingtaine des jeunes gens se sont réfugiés sur les toits, mais ils ont été rapidement délogés par les représentants de l'ordre.

Trente-six d'entre eux sont demeurés détenus, après un interrogatoire. Cinq de ceux-ci ont été référés à la Cour du Bien-être social et les autres ont comparu samedi matin devant le juge Paul Hurteau.

Deux garçons et une fille ont nié leur culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques sans permis. Ils ont été relâchés sous un cautionnement de $100 chacun, tandis que les 28 autres ont dû payer un dépôt de $25 pour reprendre leur liberté.

Par ailleurs, 21 personnes, dont 14 mineurs, ont été amenées au poste de police no 4 samedi matin, après une descente effectuée au Casa Loma, au 94 est, rue Ste-Catherine.

Le sergent-détective René Rochon, de l'Escouade de la moralité, division centre, les a tous relâchés un peu plus tard.

Les mineurs seront appelés à comparaître par voie de sommation.

ENFANTS

SUITE DE LA PAGE 3

sin, Gabriel Marquette, 8 ans, du 752 de la même rue de l'Epée, auraient cependant été aperçus hier soir par un citoyen qui se promenait sur le Mont-Royal et s'est étonné d'y rencontrer 2 enfants à une heure aussi tardive.

Alertés peu après, les policiers n'ont cependant pas retrouvé trace des 2 enfants signalés par le promeneur.

Photo LA PRESSE

Jeunes musiciens en route vers l'Alberta

Neuf jeunes musiciens, gagnants de concours musicaux en mai à Saint-Jean, ont pris hier après-midi le train à destination de l'Alberta. Ils avaient été primés par l'Association des fanfares amateurs dans le Québec, à l'occasion de son concours annuel. Ces musiciens québécois séjourneront pendant treize jours à Water Valley, en Alberta, au ranch Silvercreek, pendant un camp interculturel destiné à des membres de fanfares. Leur voyage est le premier du genre, organisé sous les auspices de la commission du centenaire de la Confédération et comprenant des participants à des organisations bénévoles. On voit de gauche à droite parmi le groupe, première rangée, MM. Léo Boucher, directeur de l'Harmonie d'Asbestos, Gilbert Blais, de Victoriaville, Lucien Petit, d'Arvida, Robert Desnoyers et Jean Dupuis, de Saint-Jean ; deuxième rangée, Gérard Poulin, chef de la section des voyages chez les jeunes à la commission, Guy Lefebvre, Réal Bourrois, Pierre Mailhot et René Caplette, d'Asbestos, Eric Fradette, de Thetford, ainsi que Maurice Coutu, secrétaire-trésorier de l'Association des fanfares amateurs dans le Québec.

Vote majoritaire de Laflèche sur un règlement de zonage

(T.D.) — Les contribuables de Laflèche ont approuvé par une très forte majorité le projet d'un règlement de zonage qui leur a été soumis, samedi, par voie de référendum.

Sur un nombre total de 789 votants, 617 se sont prononcés en faveur du règlement, représentant une valeur immobilière de $5,861,700.

Par contre, seulement 110 électeurs - propriétaires (résidants) ont désapprouvé le projet, cumulant à peine $1 million en valeurs immobilières imposables.

C'est donc dire que le règlement de zonage — c'est la deuxième fois en moins de deux ans qu'il fait l'objet d'un référendum — a été ratifié par une majorité de plus de 500 voix et de près de $5 millions en valeurs.

A noter que 62 bulletins ont été rejetés pour différentes raisons.

La loi des cités et villes stipule qu'au moins un tiers des électeurs - propriétaires, résidant dans la municipalité et ayant le droit de voter, doivent exercer ce droit pour qu'un tel règlement soit adopté.

Cette fois, le nombre requis d'électeurs étaient de 644. Donc, il a été largement dépassé.

Au premier référendum tenu sur cette importante question, l'ancienne administration du maire Alexandre Girard avait "mis tout en oeuvre pour inciter les gens à ne pas exercer leur droit de vote, brimant ainsi la possibilité de lancer Laflèche sur la voie d'un progrès économique réel", a commenté le maire actuel, M. Gérard Philipps.

En apprenant le résultat du référendum — soit l'approbation du règlement de zonage qui permettra à la ville de mettre en vigueur un plan directeur d'urbanisme, qui a déjà coûté la jolie somme de $70,000 — le maire Philipps a déclaré : "J'interprète ce résultat comme une nouvelle marque de confiance envers notre administration, et nous mettrons tout en oeuvre, mes collègues et moi-même pour redonner à Laflèche la place qui lui revient sur le plan économique de la rive sud."

"La ville de Laval: le produit d'un expédient politique à courte vue"

— Me Jacques Viau

Le vice-président de la section de droit municipal de l'Association du Barreau canadien, Me Jacques Viau, s'en est pris hier à ce qu'il a appelé l' "amalgamation du jour au lendemain" de municipalités et a blâmé l'ancien gouvernement provincial du Québec à ce propos, et cité la nouvelle ville de Laval comme exemple d'une telle "confusion" causée par de telles législations.

L'avocat montréalais Jacques Viau, C.R., a déclaré à la section de droit public local de l'Association du Barreau américain que "le citoyen moyen du Québec est contre la disparition accélérée d'entités municipales séparées".

"La ville de Laval, dit-il, constitue une preuve évidente du danger de regroupement sans un plan bien conçu. En effet, la ville de Laval est le produit d'un expédient politique à courte vue".

"En dépit de l'opposition d'un grand nombre de citoyens a ajouté Me Viau et sans aucun plébiciste dans les municipalités en cause, le gouvernement adopta une législation établissant la nouvelle ville".

"Presque du jour au lendemain, dit-il, le nouveau gouvernement local était forcé d'assumer — sans planification antérieure — des charges administratives auparavant remplies par 14 unités municipales différentes".

Me Viau a prédit que le gouvernement devrait prêter à la nouvelle ville une aide financière substantielle pour lui éviter la banqueroute.

Protestations d'un groupe de "pacifistes" contre l'attitude de la police de Montréal

Un groupement qui s'est occupé ces jours-ci d'annoncer, pour aujourd'hui et demain, des manifestations contre la guerre du Vietnam, a émis en fin de semaine une protestation comme quoi cinq personnes, qui distribuaient des tracts dans ce but, avaient été "arrêtées" par la police de Montréal.

Au poste 18, un des postes dont il est question dans cette déclaration, on a confirmé la détention vendredi soir de MM. Bob Silverman et Robert Bernard, et on a précisé qu'il ne fallait pas confondre arrestation avec détention pour fins d'enquête.

Les protestataires, de leur côté, précisent que MM. Silverman et Bernard ont été retenus de 9 h. 30 vendredi soir à 9 h. le lendemain matin, et libérés sans qu'aucune accusation soit portée contre eux.

Le groupement en cause, le "Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam", ajoute que les autres personnes ainsi détenues étaient Mmes Megan Williams et Sera Mills, MM. Toby Williams et Brian Slocock, en précisant que ce dernier fut détenu de 11 h. p.m. samedi à 11 h. a.m. dimanche.

M. Slocock a déclaré à LA PRESSE que la police avait refusé de lui rendre quelque 500 tracts, dont il déclare qu'il les avait avec lui lorsqu'on l'a détenu.

Le Comité, dans sa protestation qualifie ces mesures de "discriminatoires et d'antidémocratiques".

Il ajoute : "Depuis que les Témoins de Jéhovah ont eu gain de cause devant la Cour suprême du Canada, personne ne peut ignorer que les distributions de tracts sont tout à fait légales. Les agissements de la police ne peuvent donc être excusés, il ne s'agit pas d'erreurs mais d'une action réfléchie, visant à décourager les militants pacifistes."

Les tracts distribués annonçaient un spectacle donné ce soir, au Plateau à 8 h. sous les auspices du Comité, avec participation de Pauline Julien et présentation d'un film tourné au Vietnam. Il annonçait aussi une manifestation pour demain soir, à 8 h., au carré Dominion où M. Michel Chartrand doit prendre la parole. Les tracts évoquaient aussi l'explosion atomique d'Hiroshima, le 6 août 1945.

Funérailles civiques pour un membre de la Protection civile

Les autorités municipales de St-Laurent ont décidé d'accorder à M. Germain Leroux, 31 ans, du 815 rue St-Germain, à Saint-Laurent, des funérailles civiques qui se dérouleront demain matin dans cette ville.

M. Leroux s'est tué quand son camion de la Protection civile s'est écrasé en bordure de la route, dans la côte escarpée de Ste-Marguerite-Station, alors qu'il se rendait porter du matériel de secourisme et des génératrices, à Ste-Marguerite - du - Lac - Masson, afin d'aider aux recherches pour retrouver trois enfants perdus. Il a succombé peu après l'accident, à l'hôpital.

Ces enfants perdus ont été retrouvés le lendemain, soit vendredi. Ils étaient sains et saufs.

Dans cet accident, un jeune homme de 21 ans, Jacques Antoons, du 632 rue Lindsay, à Saint-Laurent, a été grièvement blessé. Il a été placé sous des soins intensifs à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où l'on conserve bon espoir de lui sauver la vie.

Ce jeune membre de la Protection civile est l'assistant-gérant des piscines de Saint-Laurent. Il est étudiant en 3e année, sciences physiques, à l'Université de Montréal. Il souffre d'une fracture à la colonne vertébrale et de trois côtes cassées.

L'imprudence en forêt peut entraîner l'égarement, et de plus lourdes conséquences encore, comme l'a fait constater le père du jeune blessé, M. Jacques Antoons sr.

FAITS divers

Facultés affaiblies au volant : $75...

Un certain Michel Dénommé a écopé samedi matin aux Sessions de la Paix, d'une amende de $75 et d'une suspension de trois mois de son permis de conduire : il venait d'admettre sa culpabilité à l'accusation de "conduite d'un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'usage de l'alcool", lors de sa comparution devant le juge Paul Hurteau.

Cet affaiblissement des facultés l'avait mené à conduire à la vitesse minimum réglementaire, 50 milles à l'heure, sur l'autoroute des Cantons de l'Est, vers Montréal, mais sur la voie réservée aux véhicules qui vont vers Sherbrooke . . . La police l'avait arrêté près de Chambly.

Par ailleurs, quatre hommes ont comparu devant le juge Hurteau sous l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu : Theodora Manzoros, Demetri Elictoulos, Delphin Lucas et Fetokakis Chrysanthios ont protesté de leur innocence.

La police provinciale les avait appréhendés, ainsi que 29 autres personnes présumément trouvées sur les lieux, à 6 h. a.m., samedi, à l'Ionian Island Club.

Une Montréalaise et son bébé tués aux Etats-Unis

POTTERSVILLE, N.Y. — Mme Goldie Schwartzman, 44 ans, de Montréal, et son bébé de 16 mois, Bramy, se sont tués dans un accident d'automobiles, à environ deux milles de Pottersville, en fin de semaine. Cinq autres personnes ont subi des blessures.

M. Louis Schwartzman, ses fils Rubin, 19 ans, Joseph, 15 ans et Michel, 8 ans, ainsi que le conducteur de l'autre auto, Stephen Stewart, de la base aérienne de Plattsburgh, sont dans un état grave à l'hôpital de Glenn Falls.

Trois nouveaux procureurs de la Couronne

Trois jeunes avocats qui ont passé avec succès, en juin dernier, leurs examens comme membres du Barreau du Québec, viennent d'être nommés procureurs permanents de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal. Leur nomination a été faite en vertu d'un arrêté ministériel provincial et sur la recommandation du ministre de la Justice, l'hon. Jean-Jacques Bertrand.

Il s'agit de Mes Pierre Dubuc, Claude Chamberland et Jules Allard qui ont prêté les serments d'office et d'allégeance devant le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix.

Deux disparus sont retrouvés sains et saufs

JOLIETTE. (G. L.) — Les deux personnes portées disparues au cours de la fin de semaine dans la région de Lanaudière ont été retrouvées saines et sauves.

Mlle Marie-Bella Arbour, âgée de 55 ans et domiciliée à Sainte-Béatrix, portée disparue de son domicile depuis vendredi après-midi, à quatre heures, a été retrouvée par des volontaires allés à sa recherche samedi soir vers six heures. Elle était partie cueillir des framboises.

Pour sa part, M. Georges Robichaud, âgé de 69 ans et demeurant à Sainte-Marie-Salomé, dans le comté de Montcalm, a été retrouvé, samedi soir, treize heures après avoir été porté disparu par des parents. Il était parti dans la matinée dans l'intention de faire une promenade.

Deux juges sur le même banc...

Les comparutions de samedi matin aux Sessions de la Paix ont pris un caractère assez inusité quand on a vu deux juges y "siéger".

Le juge Paul Hurteau, qui siégeait effectivement, a accueilli le juge Edward Gaulkin, de Newark, au New-Jersey, actuellement de passage à Montréal à l'occasion du congrès du barreau américain. Le juge Hurteau a souhaité la bienvenue à son collègue et l'a invité à ses côtés pour qu'il préside ainsi une partie des comparutions.

Blessé au cours d'un attentat

Un homme a été attaqué et dépouillé de son argent vers 1 h. 15 hier matin, dans le terrain de stationnement situé à l'intersection des rues Bennett et Ontario.

M. Michel Spina, du 4252 rue Boyce, appartement no 2, a été grièvement blessé par les individus. Il a été transporté à l'hôpital, où la police n'a pas encore réussi à obtenir de lui la moindre information.

Des voleurs de bouteilles de bière . . . vides

Deux individus qui venaient de commettre un cambriolage à l'épicerie Guindon, au 821 rue Wellington, ont été appréhendés par des policiers en patrouille, alors qu'ils tentaient de fuir à bicyclette.

Les suspects avaient volé quatre vadrouilles, un balai et trois caisses de bouteilles de bière . . . vides !

Vol d'un camion

Un camion appartenant à la maison de gros Provost & Provost, au 5515 rue St-Denis, a été volé vendredi soir en face de cette adresse. Il contenait de la marchandise pour une somme d'environ $1400, dont 82 caisses d'oeufs.

Cambriolage

Des cambrioleurs se sont emparés de $3100 en bijoux et en fourrures, chez M. Rosaire Bélisle, au 6015 rue Jumonville, au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Des enfants volent $760

Deux garçons de 12 et 13 ans ont été appréhendés au début de la fin de semaine, par des policiers du poste no 3. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs de 35 vols de sacs à main.

Selon l'inspecteur Amédée Comete, ils auraient amassé la somme rondelette de $760 en s'introduisant dans des appartements pour vider des sacs à main, pendant que les locataires prenaient l'air sur les balcons.

Attentat et vol

M. Charles-Emile Marcil, du 825 rue Viger, a été violemment battu et s'est fait voler la somme de $160, vers 3 h. samedi matin, quand il a été attaqué par trois individus, à l'arrière du 1085 rue De Bullion. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc.

Les petits cadeaux

—"J'apporte de temps à autre une bouteille de cognac à ma femme".

—"Aime-t-elle donc boire ?"

—"Pas spécialement — mais elle constate au moins, que j'ai pensé à elle."

Deux suicides à Laval

Deux hommes se sont suicidés à Laval, hier matin. Le premier, un homme de 32 ans d'origine française habitant sur le boulevard Leblanc dans le quartier Duvernay, s'est tiré une balle de carabine de calibre .306 dans la tête vers 10 h. du matin. Il aurait succombé au découragement. Il s'agit d'un père de deux enfants qui devait ouvrir un commerce de nettoyage bientôt.

Par ailleurs, un homme de 74 ans de la rue Le Caron dans le quartier Chomedey, s'est suicidé vers 11 h. 30 hier matin en s'attachant un sac de polythène sur la tête. Il aurait lui aussi eu une crise de découragement. Il s'agit d'un homme financièrement à l'aise, qui arrivait d'un voyage autour du monde. Il demeurait seul.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

Jocelyn Proulx, 7 ans, fils de M. et Mme Alfred Proulx, de la rue Sainte-Odile à Rimouski, tué par une auto près de chez lui, hier après-midi.

Victimes de l'onde

M. Roger Lechasseur, 23 ans, de Luceville, comté de Rimouski, et **Daniel Rioux**, 12 ans, fils de M. et Mme Romuald Rioux, du 25, rue Saint-Alphonse, à Luceville, se sont noyés vers 8 h. 30 samedi soir, quand leur chaloupe a chaviré dans la rivière Neigette, près de Saint-Donat, dans le comté de Rimouski. Les corps des deux victimes, qui étaient en excursion de pêche, ont été repêchés vers 11 h. 30 samedi soir.

M. Eugène Drolet, 32 ans, sans adresse connue, s'est noyé dans la rivière Richelieu vers 4 h. hier après-midi, près de Sabrevois, comté d'Iberville. Son corps a été repêché environ une heure plus tard. Au moment du drame, M. Drolet s'amusait avec une chambre à air, au milieu de la rivière.

M. Roland Demers, 28 ans, du 1682 rue Durand, à Sherbrooke, s'est noyé samedi quand sa chaloupe a chaviré dans la rivière Magog, près de cette ville. Son fils, qui l'accompagnait, a été sauvé. Il tentait de libérer son hameçon au fond de la rivière.

Gilles Dumont, 17 ans, de Mistassini, région du Lac-St-Jean, s'est noyé vendredi soir dans la rivière Mistassini, près de la demeure de ses parents.

M. Marzilliano Leonardo, 28 ans, d'origine vénézuelienne, du 5305 rue Clark, à Montréal, s'est noyé vers 5 h. samedi après-midi dans la rivière Outaouais, en face de Pincourt, comté de Vaudreuil-Soulanges. Deux jeunes filles qui étaient avec lui ont pu regagner la rive à la nage.

M. Gervais D'Amour, 33 ans, du 2550 rue St-Zotique, app. 4, à Montréal, s'est noyé hier après-midi dans la rivière l'Assomption, près de Sainte-Mélanie, comté de Joliette. Son corps a été repêché quelque temps plus tard, soit vers 4 h. 25 hier après-midi.

M. Gordon Chalifoux, 48 ans, d'East Dunham, comté de Missisquoi, s'est noyé dans un lac artificiel, près de Cowansville, vers 7 h. 45 hier soir. Son corps a été repêché.

Mme Jacques Rousseau, 46 ans, du 867 rue Dolbeau, à Longueuil, s'est noyée samedi après-midi dans une petite rivière près de West-Brome, comté de Brome. Mme Rousseau, qui était avec son mari, a fait une chute du pont de chemin de fer passant au-dessus de cette petite rivière rapide.

Jean-Guy Jolicoeur, 20 ans, de Valleyfield, s'est noyé hier dans le fleuve St-Laurent, à la Pointe Nicholson, à Valleyfield.

Accident d'avion

M. Jean-Marie Gaudreault, 35 ans, d'Albanel, comté de Roberval, sa fille **Catherine**, 6 ans et son fils **Gilbert**, 9 ans, ont péri vers 3 h. 45, samedi après-midi, quand l'hydravion dans lequel ils voyageaient a tombé dans le lac St-Jean, sous les yeux de plus de 15,000 personnes massées sur les quais de Roberval, pendant la fameuse traversée du lac St-Jean. Une autre fille de M. Gaudreault et deux autres jeunes filles ont subi des blessures dans la chute de l'avion, près des quais.

Accident de travail

M. Roméo Fortin, 29 ans, du 2151 rue Guimond à Trois-Rivières, écrasé par la courroie d'un convoyeur mécanique, aux chantiers de la compagnie Domtar, à Trois-Rivières, vers 5 h. hier après-midi.

Ecrasé par un train

Marquis St-Hilaire, âgé de 18 mois, fils de M. et Mme Florian St-Hilaire, de Val-Alain, comté de Lotbinière, tué par un train vers 7 h. 30 vendredi soir alors qu'il jouait sur la voie ferrée près de la demeure de ses parents. Le convoi ferroviaire a été retardé plus d'une heure par suite de cet accident.

Accident de ferme

Gérald Guimond, 14 ans, fils de M. et Mme Louis-Marie Guimond, du rang no 4 Nord à St-Juste-du-Lac, comté de Témiscouata, écrasé sous la roue d'un tracteur vers 1 h. samedi après-midi, sur une ferme près de chez lui.

Mort de ses brûlures

M. Onésime Ouellette, 81 ans, qui habitait seul une petite maison dans un rang, près de Drummondville, a succombé samedi aux brûlures qu'il a subies vendredi après-midi dans l'incendie de sa demeure. Il avait été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

FEMME

SUITE DE LA PAGE 3

Deux campeurs sont retrouvés sains et saufs au Mont-Tremblant

MONT-TREMBLANT. (C.B.) — Les deux campeurs égarés dans les bois du parc Mont-Tremblant ont été retrouvés hier matin à quelque 12 milles de l'endroit où ils avaient établi leur campement, la semaine dernière. Le surintendant du parc, le capitaine Maurice Coutu, les a identifiés par les noms de Gilles Beauchamp, âgé de 20 ans, domicilié au 7035 rue Boyer, à Montréal, et Jean-Pierre Rossignol, âgé de 19 ans, demeurant au 1453 rue Barré, à Saint-Laurent.

Après s'être restaurés, les deux jeunes gens se sont rendus à l'hôpital de Saint-Jovite pour y subir des examens. En dépit d'un séjour prolongé dans la forêt, ils semblaient tous deux en excellente condition physique.

Ils avaient quitté leur campement établi au lac Munro jeudi, la semaine passée, avec l'intention de prendre des photographies du panorama. Leur disparition a été signalée le soir même par des amis, avec qui ils campaient. Le service du parc a mis sur pied des équipes de secouristes avec la collaboration de la compagnie forestière de papier International.

Devant l'insuccès de leurs recherches, samedi, le surintendant Coutu a fait appel à la zone huit de la protection civile. Cet organisme a dépêché sur les lieux des équipes de secouristes qui, tôt dimanche matin, se mirent à ratisser les bois.

Une équipe d'hommes du parc Mont-Tremblant a finalement trouvé les deux égarés, vers les 9 heures dimanche matin, sur les bords du lac Allen. Rossignol et Beauchamp ont expliqué qu'ils avaient quitté le lac Munro dans le but de se rendre au lac Louis mais, chemin faisant, ils se sont égarés pour se retrouver finalement au lac Allen à 12 milles de leur point de départ. Ils ont avoué avoir souffert de la faim, mais que la fraîcheur des nuits et les moustiques ne les avaient pas trop incommodés.

Les secouristes qui les ont retrouvés sont MM. Gabriel Labonté, garde-chasse, Léon Souligny, un des gardiens du parc, et André Laforte, fonctionnaire responsable des parcs dans le secteur de Montréal.

Les recherches étaient sous la direction conjointe du capitaine Coutu et du lieutenant-colonel Robert Joncas, directeur de la Protection civile. Un avion de la compagnie C.I.P. et l'hélicoptère de la Sûreté québécoise ont également participé aux recherches.

Corps exhumé: s'agit-il de la femme Lauzière disparue depuis deux ans?

L'identité de la femme, dont le corps a été exhumé d'une fosse par les policiers provinciaux et montréalais en fin de semaine, semble avoir été déterminée par les enquêteurs.

Il y a deux ans, un membre de la famille de Mme Jean-Guy Lauzière a signalé à la police la disparition de cette dernière. Les enquêteurs croient qu'il s'agit du corps de Mme Lauzière.

Le cadavre a été retiré d'une fosse remplie de chaux, près de St-Gabriel-de-Brandon. Il était méconnaissable. Le corps a été transporté à la morgue de Montréal après avoir été transporté en premier lieu à la morgue Thomas Dawes, à St-Gabriel.

La police n'a pas déterminé à quel genre de crime est reliée la mort de Mme Lauzière.

Un homme est actuellement détenu comme suspect dans cette affaire. Un cousin de la victime, Jean-Paul Lauzière, avait été longuement interrogé par les détectives, il y a deux ans, à la suite d'une fusillade survenue au cabaret Lion D'Or, au cours de laquelle le gérant, M. J. Robitaille, avait été blessé d'une balle.

Plusieurs suspects

Une enquête qui se poursuit à ce sujet et qui a débuté il y a près de deux ans, relie à cette affaire les noms de André Beaulieu et Maurice Gélinas, tenus criminellement responsables du meurtre du chauffeur de taxi Réal Belhumeur, le 14 mars 1965, ainsi que Jean-Claude Roy et Sonny Coe, reliés à un important vol dans un camion-remorque de la compagnie Sherbrooke Express.

D'autres individus du même acabit, actifs dans l'est de la métropole, sont aussi reliés à ces crimes. Ils auraient eu leur mot à dire dans l'affaire de la disparition de Mme Lauzière. Celle-ci était d'ailleurs la femme d'un individu bien connu des policiers, selon les enquêteurs.

Ils sont entrés immédiatement en fonction.

Le parc d'attractions de l'Expo: le deuxième plus grand au monde

REGINA. (PCf) — Un porte-parole officiel de l'Expo '67 a dévoilé les plans relatifs à l'aménagement du deuxième plus grand parc d'attractions au monde.

M. Maurice du Bois, qui est directeur général de La Ronde, nom que portera l'imposant parc d'attractions aménagé sur l'emplacemetn de l'Exposition universelle de Montréal, a déclaré que l'étendue de ce parc n'aura que quatre acres de moins que Disneyland.

"Ce parc sera le deuxième plus grand au monde et sera permanent", a-t-il précisé.

recherchez cette enseigne...

QUIDI VIDI

SAINTE-ADELE, QUEBEC

...vous y trouverez des mets savoureux, un service impeccable et une ambiance calme et reposante

Nous faisons une spécialité des steaks grillés et shasliks.

Salon-bar magnifiquement décoré
Excellentes accommodations d'hôtel. PERMIS COMPLET.

POUR RESERVATIONS, TELEPHONER à CA. 9-4494

Par l'autoroute, sortie 29, tourner à gauche
Par la route 11, tourner à droite à Ste-Adèle. A 1500 pieds environ

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3200	Abitibi	11	10⅞	11
600	Algoma	28¾	28¾	28¾
900	Alliance	160	160	160
100	Alcan 2 p	43¼	43¼	43¼
300	Anglo CP	10¾	10¾	10¾
—	Ang CP p	48¾	48¾	—
2450	Alcan	33⅞	33	33½
50	Alcan p	41	40½	40½
100	Asbestos	23	23	23
800	Atl Sug	10¼	10	10
—	Bq CN	61	61	—
—	Bq d'Eparg	13	12⅞	—
75	Bq Imp-C	60⅝	60½	60½
625	Bq Mont	56¼	56	56¼
100	Bq NE	66	66	66
—	Bq PC	45⅛	45⅛	—
50	Bq Roy	71	70¾	70¾
100	Bq Tor-D	59½	59½	59½
—	Bathurst P	29	29	—
100	Bath Wt	11	11	11
2280	Bell Phone	50⅝	50⅜	50½
180	BA Oil	31¼	31¼	31¼
1400	Brinco	5¼	5⅛	5¼
263	CAE	8¾	8¾	8¾
175	Cal Pow	26	26	26
190	Can Cem	40½	40	40½
100	Can Cem	24½	24½	24½
—	Can Iron	21	20¾	—
1400	C Brew	6⅞	6¾	6¾
—	CBAL A w	750	750	—
300	C ndtn	9¼	9¼	9¼
—	C Hydrne	22	22	—
—	CIL	18	18	—
—	CI Pow	28¾	28	—
425	C Marconi	6	6	6
145	CPR	60	60	60
200	CPR 4%P	8¼	8¼	8¼
—	Central De	110¼	10¼	—
—	Col Cell Pr	21½	21½	—
600	Cons Paper	38	37¾	38
100	Cominco	43	39	39
—	Couvrette A	5	5	—
125	Crain RL	29¼	29¼	29¼
—	Cr Zell (A)	25	25	—
400	Denison	63	63	63
1200	Dist Seag	30⅛	30⅜	30⅜
—	D Bridge	20¾	20¼	—
500	Do Fasco	24	23¾	24
312	D Glass	16	15¾	15¾
100	D Glass Pr	16	16	16
—	D Lime	190	190	—
—	Dosco	11¼	10½	—
—	D Stores	20½	20⅜	—
990	Domtar	17⅝	17½	17⅝
200	D Text	29¼	29¼	29¼
—	Donohue	7½	7½	—
—	Du Pont	40½	40½	—
100	Dupuis (A)	7½	7½	7½
440	Falcon	97¾	97½	97¾
—	Fraser	25½	25½	—
100	Gleen Gair	165	165	165
950	GL Paper	27¾	27¾	27¾
—	Hawk Sidd	420	420	—
200	Hollinger	23	23	23
5725	Home A	23⅛	22⅞	22¾
395	Hud Bay M	77⅞	77	77⅞
200	HBC	15⅝	15⅝	15⅝
200	Husky Oil	13⅝	13⅝	13⅝
—	Imp Oil	54⅝	54⅝	—
100	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
1100	Ind Accep	20½	20⅜	20½
—	Inland NG	8½	8½	—
2001	Int Nickel	92⅝	92⅜	92½
100	Int Pap	30	30	30
100	Int Util	27¼	27¼	27¼
200	Int Util p	29½	29⅜	29⅜
100	Inter PL	77	77	77
—	Invest Gr A	11½	11½	—
300	Labatt	17⅞	17⅝	17⅝
700	Laur Fin	6½	6¾	6½
100	Loblaw A	10	10	10
200	Loblaw B	10¼	10¼	10¼
—	Loeb M	14	14	—
—	McLarn A	23	22½	—
—	McLrn B	26¾	26	—
—	McL H	33½	33½	—
—	MacMill	26½	26½	—
—	Marit Tel	22	22	—
400	Massy F	34	33¾	33¾
100	Mitch RA	11⅞	11⅜	11⅜
800	Molson A	17	17	17
800	Molson B	17⅛	17⅛	17⅛
—	C Moore	82¼	81½	—
—	Nat Contn	6¾	6¾	—
—	NFL Lgh	10½	10⅜	—
550	Noranda	53¼	53	53¼
200	Nrth Gas	12⅜	12⅜	12⅜
250	NS LP	11¼	11¼	11¼
—	Ocean Fish	11¾	11¾	—
100	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
550	Pac Pete	11¼	11⅛	11⅛
200	Pow Corp	11⅜	11¼	11⅜
400	Price Br	14¼	14¼	14¼
—	QN Gas	12¼	12¼	—
—	Que Phone	20½	20½	—
—	Rio Algom	27⅞	27	—
—	Ronalds F	11½	11½	—
700	Rothmans	29¼	29¾	29¾
—	St-L Ce (A)	33½	33¼	—
100	Salada F	11	11	11
—	Shell Can	22	21⅞	—
50	Shell I Pr	26½	26½	26½
—	Sicard	5⅜	5¼	—
100	Simpsons	30	30	30
—	Soc GF	7	7	—
500	Sogemines	11⅜	11¼	11¼
3600	Steel Can	23⅛	22⅞	23
100	Steinbg (A)	22½	22½	22½
—	Trade Gr A	10⅝	10⅝	—
—	Texaco Can	57½	57½	—
400	Tr-C PL	32¼	32¼	32¼
500	Tr Mt PL	16¾	16½	16½
—	Tr C PL Pr	48¼	48¼	—
100	Un Carbide	25	25	25
2185	Walk GW	29½	29⅜	29½
200	WCoast Tr	27⅞	27⅝	27⅝
—	Weston A	18	18	—
100	Zeller's	24¾	24¾	24¾
7500	Cartier-Que	10	10	10
300	Cassiar	15	15	15
900	Cessland	355	350	355
900	Chemalloy	100	100	100
66100	Chipman	47	43	4
—	Coastal M	19½	17½	—
—	Com H&M	35	34	—
600	Com O&G	50	50	50
500	C Canoram	25	25	25
1000	C Manitoba	29	29	29
1000	C Mogador	19	19	19
2500	C New Pac	38	38	38
—	CQ Smelt	72	72	—
13000	C Virgina	41½	41	41½
6000	Crusade	32	31	31
200	Delta Elect	255	255	255
1000	Devils Elb	30½	30	30
8000	Dolsan	37	36	38
1000	Dom Exp	15½	15½	15½
2000	Dom Lease	28	26	26
35	D Oilcloth	22	22	22
2000	Dumont	25	24½	24½
100	East Sull	850	850	850
—	Empire Min	17	17	—
121625	Equity Ex	75	69	72
35000	Fab Met	16½	16	16
—	Fano	7	6½	—
—	Fontana	5	5	—
1500	FT Reliance	39	38	39
5500	Fox Lake	17	16	17
—	Frigistors	55	50	—
—	Fundy	4	4	—
13800	Futurity	55	48	48
—	Furlong W	75	75	—
200	Garney	41	41	41
1000	Ghislau	17	17	17
—	Gilchrist	5⅛	5⅛	—
13100	Glen Lake	174	168	174
1800	Grt W Mn	125	120	120
—	Inland Ch	9½	9½	—
1500	Int Norvalie	26	26	26
—	Intp Dredg	14	13	—
—	Israel Oil	8½	8½	—
—	James Bay	28	26	—
4700	Jubilee	194	178	188
—	Keltic Mng	20	19	—
2000	K Descond	42½	42½	42½
—	Kiena	75	75	—
1150	Kodiac Pet	170	165	170
100	L Accept A	5½	5½	5½
500	Laduboro	58	58	58
157300	Louanna G	33	27	30
100	Massval	8	8	8
25	McKenzie	54¼	54¼	54¼
4000	McKinney	12	11	12
500	Merc Chip	7½	7½	7½
10000	Mid-Chib	18½	17½	17½
2300	Midepsa	360	360	360
500	Miro Mines	23	23	23
6000	Mistango	17	16	17
1000	Monpre	7	7	7
—	Moly Hill	21	21	—
—	Mtl Refrig	25	25	—
1000	Mt Costigan	23	23	23
500	Mt Pleast	33	33	33
19500	NA Rare M	50	48	48
4137	N Imper	150	149	150
2000	NW Amulet	8	8	8
1000	NA Asbestos	9	9	9
19500	NA Rare M	50	48	48
—	North Ex	48	48	—
7000	NW Canalask	8½	8	8
500	Opem Ex	11	11	11
28000	Pat Silver	42	35	39
—	Paudash	8	8	—
550	Peace Riv	935	930	930
5500	Pennbec	21	20	20
100	Peso S	130	130	130
1000	Phoenix O	360	345	350
1000	Pitt Gold	4	4	4
86500	Potash	21	19	20
1700	Provo G	350	340	350
7000	Que Ascot	6	5	5
7400	Q Indust M	7	7	7
3000	Rancheria	39½	39	39½
1000	Red Crest	3½	3½	3½
10000	Rexspar	11	10½	10½
1800	RA Pete B	175	172	175
26000	Rusty L	24½	23	24½
600	St-L Div Ld	78	78	78
—	St Lucie Ex	20	20	—
1200	Sapawe	28	27	27
—	Silver Reg	30	29½	—
10000	Silver Sum	20	19	20
38400	Silver T	39	36½	39
2000	S Dufault	9½	9½	9½
—	Spartan Air	47	43	—
3000	Stairs Ex	25	25	25
—	Std Gold	38	38	—
—	Sturgeon	75	74	—
2000	Surlaga	70	70	70
4000	Tache	12	11½	12
—	Tazin	6	6	—
—	Tor & LI	365	365	—
—	TrC Freeze	125	125	—
500	Un Obalski	24	24	24
2200	West Tin	64	64	64
2200	Wisconsin	50	49½	50
75200	Westhill	77	74	75

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
71500	Agassiz	36	34½	35
3500	Ajax	16½	16	16½
515	Alscope	170	160	160
3000	Alsof	8	8	8
—	Amg B B	24	24	—
—	Ameranium	4½	4½	—
4000	Anthonian	21	20	20
100	AM Métro	210	210	210
1000	Augustus	63	63	63
38000	Baker Talc	15	12	15
1000	Band-Ore	17	17	17
—	Bater.an	5½	3½	—
100	Black Hk	95	95	95
13500	Black River	19	17½	17½
—	Blue Bon	325	320	—
1000	Bluewater	16	16	16
12500	Bornite	6	6	6
2000	Burnt Hill	28	28	28
2000	Cadamet	7	6½	6½
—	Camflo	365	365	—
—	CG Inv	56	58	—
—	C. Int.	300	300	—
25400	Carbec	33	31	32

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Investors Group, The (ord.)	$0.20	sa.	30-9-66	31-8-66
id. (A)	$0.20	sa.	30-9-66	31-8-66
Loblaw Inc (X)	$0.10	tr.	1-9-66	19-8-66
Russell (Hugh) & Sons (ord.)	$0.20	tr.	15-9-66	25-8-66
Timken Roller Bearing (X)	$0.45	tr.	9-9-66	19-8-66
Calgary Power (ord.)	$0.17½	tr.	15-10-66	15-9-66
id. (5% priv.)	$1.25	tr.	1-10-66	1-9-66
Canadian Petrofina	$0.30	tr.	15-9-66	15-8-66
General Dynamics Corp. (ord.)	$0.25	tr.	9-9-66	15-9-66
Hinde & Dauch Ltd.	$0.45	tr.	26-9-66	31-8-66
Labrador Acceptance "A"	$0.12½	tr.	1-9-66	16-8-66
Trans-Mountain Oil Pipe Line	$0.25	tr.	30-966	2-9-66

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA				
¾ Perpetuels		1965	70	71
4½ 15 dec.		1966	99½	100
4 1er avril		1967	98½	99¼
5 1er juillet		1970	97¾	98½
5½ 1er aout		1980	96¾	97¼
2¾ 15 juin		1968	95¾	96¼
3¼ 1 juin		1976	80¾	81½
4¼ 1 sept.		1972	91	91¾
5½ 1 oct.		1975	96¾	97½
4½ 1 sept.		1983	85½	86
5¼ 1 mai		1990	92¼	93
5½ 1 oct.		1969	89	90½
CNR 5½ 15 dec.		1971	98¼	99
CNR 5 oct.		1987	89¼	90
CNR 5¾ 1 jan.		1985	98¼	99
CNR 4 fev.		1981	80½	81¼
CNR 4½		1967	99	99½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX				
Alta G Tel	6	1991	98	98¼
A M F C	5¼	1987	89¼	90½
BC Elect	3¼	1967	95½	98½
BC Elect	5½	1989	90¾	91¼
Man. Hyd	5¼	1988	89	90
NFLD	5¼	1985	86¾	87¾
BC Elect	5¾	1977	95½	96½
N.B.	5½	1989	90¼	91¼
N.S.	5¼	1985	90	91
Ont.	3	1970	89¾	90¼
Ont.	5½	1985	92¾	93¼
Ont. Hy.	2¾	1968	94½	95½
Ont. Hy.	5½	1985	90½	91½
Que.	5½	1990	88¾	89¼
Que.	3	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	86½	87½
Que. Hy.	5	1995	82½	83½
Que. Hy.	3¼	1974	81¼	82¼
Que. Hy.	5½	1988	89¼	90¼
Saskatch.	5½	1985	91¾	92¼
MUNICIPALITES				
Montreal 5¼ juin		1989	90	91
Tor Mt 5½ 15 juin		1985	91½	92½
Vanc 5¼ 15 juin		1977	92¼	93¼
Hamlt 5¼ 15		1977	91	92
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi 4½		1966	99½	101
Brazil Tr 4½		1971	90	93
Cdn Petrofina 4		1972	88	90
Cdn Utilities 5¼		1977	135	—
Inland Cemt 4½		1976	90	—
Int Nat Gas 5½		1977	90	93
Loblaw 4¾		1976	180	—
Lob Lease 5½		1975	99½	100
Pace Pete 5		1977	92	95
Simpson's 5		1976	207	—
Simpson's 5½		1979	133	—
TC Pipeline 5		1988	123	126
TC Pipeline 5		1989	100	103
Triad 4¼		1971	90	97
W Coast 5½ xd		1988	106	108
INDUSTRIES				
Abitibi 6¾		1977	99	101
Algoma 5¼		1978	91	93
Aluminium 4½		1973	90¼	91½
B P Tanker 6¼		1985	99½	100½
BA Oil 5½		1977	91	93
Can Cement 3¾		1975	83	85
Cdn Br Alum 5¾		1980	95	97
CIL 5⅛		1977	96¼	97¼
CPR 5		1983	88	89
Cr Foncier 5¼		1985	89	91
Dosco 6		1985	88	90
Dom Stores 5½		1976	96	97
Domtar 5⅝		1990	90	92
Eaton Acc 5¾		1985	93¾	94¾
Imp Oil 3		1969	91	92
I A C 6½		1983	98	99
Roynat 6¼		1981	98½	99½
Roy Tr Mortgage 6		1975	96	97
Shell Oil 5⅝		1977	98	100
St Law Corp 5		1978	89½	90½
Simpsons 4¾		1973	93	95
Traders Fin 5¾		1985	82	84
Woodward's 7¾		1985	93	95
Weston 5½		1983	91	93
SERVICES PUBLICS				
Ang Can Tel 6		1983	96	98
Alta G Tk 5¾		1985	94	96
Bell Tel 5¼		1984	95	97
Bell 3¾		1979	79	81
Bell 6¼		1978	98	100
Bell 5½		1982	93	95
Bow Pow 3¼		1980	78	81
Braz Tr 4¾		1970	93	95
BC Phone 5¾		1986	93	95
Calgary P 5¼		1982	94¾	—
Cdn Elect 4		1968	95	—
C West NG 5¾		1982	94	—
Con Gas 5¾		1984	94½	—
Con Gas 5		1978	89	91
Gt Lakes 5¾		1977	95	97
Lakeland NG 6		1982	93	95
Marit El 5¾		1983	94¼	—
NFLD & P 5½		1978	93½	—
N Ont N Gas 5¾		1982	92	94
Northw Ut 5¼		1968	93	—
Que Nat Gas 5¾		1985	89	91
Que Nat 6		1988	93	—
Que Tel 5¾		1983	93	95
TC Pipe 5 85		1987	93	95
Union G 5½		1977	93	95
IMMEUBLES				
Brant Coach 6		1978	94	—
Eaton 5		1978	89	91
Eaton R 3½		1968	95½	—
Steinbg 6		1983	95	97
Loblaw's 5½		1983	91	93

Marieville contracte un emprunt destiné à l'érection d'un immeuble industriel

MARIEVILLE, (R.R.) — La ville de Marieville est autorisée à contracter un emprunt de $330,000 destiné à la construction d'un immeuble industriel. Le règlement à ce sujet portant le numéro 348 vient d'être adopté permettant l'emprunt au moyen d'émission d'obligations.

La demande d'aide industrielle d'environ $330,000 faite à la ville par la compagnie Sivaco Wire and Nail, par lettre adressée le 29 mars, servira à la construction d'une usine d'environ 75,000 pieds carrés, au coût a p p r o x i m a t i f de $375,000.

Lors de l'assemblée du conseil municipal et avec l'approbation de la Sivaco Wire and Nail, la ville a accepté la soumission d'Elba Construction au prix de $258,000. Il est entendu que la compagnie Sivaco assume la responsabilité des travaux d'électricité, de plomberie et de chauffage dans la bâtisse. Cette compagnie s'est engagée à acheter de la ville de Marieville l'usine et les terrains au prix coûtant plus les frais, le tout remboursable en capital et en intérêts et différé sur une période de vingt ans.

Pour sa part, la ville de Marieville entérine toutes les clauses relatives aux soumissions et à la construction de cette bâtisse, dont les plans et devis sont l'oeuvre de l'architecte, William J. Rosenberg. Une fois la construction terminée, la ville vendra à la compagnie Sivaco les bâtisses et les terrains industriels au prix convenu.

M. Georges Allard élu à la présidence de la fédération scolaire

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, (J.-D.G.) — M. Georges Allard, de Salaberry-de-Valleyfield, a été élu président de la nouvelle fédération diocésaine des marguillers.

Un bref historique nous apprend qu'à l'occasion d'une première rencontre le 24 avril, à l'évêché de Valleyfield, tous les marguillers du diocèse convenaient de fonder cette fédération. Le bureau se compose de dix-huit membres, ou de trois représentants de chacun des six secteurs du diocèse. La fédération diocésaine des marguillers étudiera le financement et l'administration de toute l'Eglise diocésaine, dans l'esprit du Concile. "Cela suppose non seulement une étude du financement de la paroisse, mais de tous les services qui permettent à une paroisse et à tout le peuple de Dieu de croitre spirituellement", de dire S. E. Mgr Percival Caza, administrateur apostolique du diocèse.

Les autres membres du bureau de la fédération diocésaine sont MM. Robert Dumont, de Dorion, vice-président ; Adrien Lacombe, secrétaire-archiviste à l'évêché, nommé secrétaire de l'organisme. Les directeurs en sont MM. Paul-Osée Leduc et Omer Demers, de Valleyfield, Florian Bleau, de Ville Ile-Perrot, Dr Oscar Gendron, de Rigaud, Rock Payant, de Saint-Jean-Chrysostome, René Mailloux, d'Howick, Donat Leblanc, de Châteauguay-Parc, Roger Berthiaume, de Pointe-des-Cascades, Godfroy Blanchard, de Saint-Zotique, Aimé Besner, de Coteau-du-Lac, Maurice Lemieux, de Melocheville, Léo Cazelais, de Saint-Etienne, Albini Mallet, de Beauharnois, Henri Daoust, de Saint-Stanislas de Kostka, Gérard Soucisse, d'Huntingdon et Mme Serge d'Amour, d'Ormstown.

En font également partie Mgr Hozaël Aganier, vicaire général du diocèse de Valleyfield, et M. le chanoine François Laurin, procureur diocésain.

Les infractions à Iberville ont coûté plus de mille dollars

IBERVILLE (R.P.) — Le rapport détaillé du directeur de police d'Iberville, M. Alexandre Houle, mentionne que les infractions ont coûté à leurs auteurs la somme de $1,114 durant le mois de juillet seulement.

De plus, on a enregistré 33 accidents, un vol par effraction et 18 vols de bicyclettes. Les agents ont effectué durant le mois 34 escortes. On a hébergé, à la station, 13 personnes. Enfin, le service a effectué 14 enquêtes diverses.

La route tue plus que jamais aux USA

CHICAGO, (PA) — Le Conseil de la sécurité nationale vient d'annoncer que, durant les six premiers mois de l'année, 23,570 personnes avaient perdu la vie sur les routes américaines.

C'est le pire semestre jamais vu aux Etats-Unis. L'an dernier, durant la même période, soit de janvier à juin, la route avait tué 21,750 personnes, ce qui était alors un chiffre record.

Les affaires

—"Et pourquoi êtes-vous en prison ?", demande le gardien.

—"Ah . . . la concurrence . . ."

—"Je vois, de grosses affaires . . ?"

—"C'est le moins qu'on puisse dire. Le gouvernement imprimait les mêmes billets de banque que moi !"

Allure inégale et incertaine à Montréal

La tendance générale du marché demeure incertaine et inégale au début de l'après-midi à la **Bourse de Montréal.**

Les fluctuations sont en général toutes fractionnaires, sauf les deux suivantes : Union Carbide (ex-dividende) s'élève de 5 points à $30, sur un volume de 1600 actions et Dofasco gagne 1 point à 24 sur 500 actions.

Parmi les autres changements du côté gagnant, la banque Toronto-Dominion hausse de ⅝ à 59½, Falconbridge de ⅝ à 97½, Home A de ⅜ à 23⅛ et Home B à 23, Seagrams à 30¾ et Algoma à 28¾ progressent de ¼ respectivement.

Du côté perdant, Alcan à 33½, la Banque de Montréal à 56, Noranda à 53, Price à 14⅜, Simpsons à 30, Consolidated Paper à 37¾, RL Crain à 29¼ et West Coast Transmission à 27⅝ fléchissent de ¼ respectivement. Hudson Bay Mining perd ⅜ à 77⅝.

A la Bourse Canadienne, dans le groupe minier, Louanna perd .02 à 30 cents. Native Minerals gagne .01 à 16 cents sur un volume de 119,000 actions et Equity Ex. en gagne .03 à 73 cents sur 116,000 actions.

* * *

Les industrielles, les aurifères et les pétroles de l'ouest ont continué à gagner du terrain en matinée à **Toronto.**

Aux industrielles, Algoma progresse de ⅜ à 29 et Interprovincial Pipe Line de ½ à 76¾. Dofasco et la banque Royale gagnent ⅜ chacune à 23⅜ et 70⅞ respectivement.

Les pétroles de l'ouest sont très fermes. Home B gagne ½ à un haut de 23½ et les actions A progressent de ⅜ à 23. Canadian Superior hausse de ⅞ à 20

du parquet de la bourse

et Dome de ¼ à 18⅛.

Campbell Red Lake, aux aurifères, hausse de 1 point à un haut de l'année de 29.

Parmi les mines spéculatives, Jaye gagne 7 cents à 38 cents.

* * *

Les cours sont nettement plus faibles cet après-midi à **NEW YORK.**

Les valeurs clé enregistrent des déclins variant d'une fraction minime jusqu'à 3 points.

Les avionneries, les électroniques et les compagnies aériennes qui étaient parmi les groupes les plus fermes, la semaine dernière, fléchissent à nouveau. United Aircraft perd plus de 2 points tandis que Douglas et Zenith en perdent plus de 1 chacun. Eastern Air Lines s'affaise de près de 5 points.

Les aciers sont mixtes, US Steel et Bethlehem marquent de légers déclins tandis que Republic et Jones & Laughlin progressent légèrement. Aux automobiles, GM perd plus de 1 point et Chrysler perd une fraction.

L'indice industriel Dow Jones décline de 5.62 à 846.77 et la moyenne des 60 valeurs, établie par la PA, baisse de 1.2 à 306.4.

* * *

LONDRES (AFP) — Après un début de séance calme et indécis la tendance s'alourdit brusquement au Stock Exchange. L'incertitude qui plane sur l'économique américaine pèse sur les vedettes industrielles qui s'orientent rapidement vers la baisse après une légère hésitation initiale. Les baisses sont nombreuses et dépassent souvent un shilling et à 14 h. 45 l'indice du Financial Times, s'inscrivait en baisse de 4,1 points sur vendredi.

* * *

PARIS (AFP) — Les cours se retrouvent tantôt en progrès tantôt en recul sur les niveaux précédents, mais toujours avec des écarts minimes. Il y a de moins en moins d'ordre dans les carnets des commis et les premières cotations sont établies avec beaucoup de rapidité.

Les rentes françaises sont bien disposées tandis qu'aux obligations indexées, la caisse de l'E n e r g i e rétrograde. L'Union de Crédit pour le bâtiment poursuit son recul dans le groupe bancaire où l'on n'enregistre généralement que de très petites fluctuations.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	9	11
Advance RL	13	17
Aconic	4	7
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Chib	6	9
Arnora	—	2
Bald Mt	4½	9½
Beauchemin	—	40
Big Nell	18	20
Boma Chib	40	45
Beauport Holding	12	16
Bracemac	19	21
Burrex	25	30
Chibtown	32	35
Columbia River	1 80	2 00
Cdn Javelin	9¼	9¾
Clearwater	50	55
Corgemines	45	55
Cuvier	—	3
Dasson	7	10
Doral Mng	52	55
Dubuisson	2	4
Elmac	3	5
En Ola Expl	15	20
Gondo Silver	10	13
Gaspe Copper	43	46
Gaspesia	30	40
Gibson	13	15
Goldstar	13	17
Grt Lakes Nickel	2 25	2 40
Hucamp	27	30
Iroquois	—	30
Imperial Minerals	5	10
Independent	2	4
Jack Waite	10	13
Juma	24	26
Kewagama	4	6
Kukatush	6¾	7¼
Lake Beaver	27	30
Leeds Metals	57	62
Les Prevoy	—	64
Lincoln Tr	6¼	7
Loebs wts	22	25
London Life	63	66
Little Tex	10	15
Lun Echo	63	66
Main Oka	5	10
Mariner	30	35
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	3	6
Morono Copper	25	30
Muscocho	35	40
Nat. Malartic	50	55
Naganta	35	45
New Miller	14	19
Nemrod	10	20
New Assoc Dev	10½	15½
New Baska	10	15
New Insco	7	10
New Lorie	13	15
New Pascalis	25	30
Nipiron	40	50
Norque	12	14
Oklend	1	3
Olympus	—	50
Que Expl	8	10
Quelo	5	7
Ran Mar	20	30
Ran Lux	—	20
Rand Mal	4	5
Seaway	—	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	6½	7½
Thunder Bay	0 75	1 00
Timrod	25	45
Victoria Algom	27	30
Waco	19	23
Watson Lake	8	10
William Leys	2	4
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen & Co.

	Achat	Vente
Bq. d'Economie Que.	6	7
Bank West	14	14¾
Chartered Cr.	3¼	3¾
Cons. Theatre	6½	—
Corpex w.	0 50	1 50
Corp. Fonc. Mtl. A	—	3 00
Corp. Fonc. Mtl. B	—	2 00
Credico	2 75	3 25
Credit StL B	17	18
Crown Life	30	31
East C Sav	6½	7½
Fed Saving	8	9
G. enache	2 50	3 00
Harveys	3 60	3 80
Income	8½	9½
Ind Life	24	26
Jenkins	23	25
La Prev	16	17
Les Prevoy.	—	64
London Life	63	66
Monarch Life	90	93
NB Tel	17¼	17¾
NS Trust	58	—
NS L 4 pr.	77	80
NS L 4½ pr.	87	90
NS L 5 pr.	47	49
NW Life	9¼	10
Pac Gas	14	14½
Paco	2 90	3 15
Permeator	7	8
Ply Dom	0 50	0 70
Seabord	13	14
Simard wts.	1 00	2 00
Stabilite	6 00	7 00
Steadmon	3 75	4 25
Superseal	[illegible]	10
Supersol	5½	4½
Soc. d'Adm et Fid.	32	34
Trust Gen.	26¼	27¼
Trizec	75	100
Un Amus A	—	27½
Un Amus B	—	27½
Velok	250	260
York Tr	7	8
Well Bank	3¼	4
Zodiak	1½	2¼

Marché des bestiaux

MONTREAL, (PC) — Ce lundi les prix de toutes les catégories de bestiaux sont légèrement inférieurs à ce qu'ils étaient la semaine dernière sur les marchés de Montréal. La demande est bonne et le marché est actif.

Arrivages : 540 bovins, 293 veaux, 43 porcs, 15 moutons et agneaux.

Bouvillons : de choix, $24.50 à $25.50; bons, $22.75 à $24; moyens, $20.50 à $21; communs, $19.50.

Taures : bonnes, $21; moyennes, $19; communs, 17.25 à 17.75.

Vaches : bonnes, $19 à $21.25; moyennes, $17.75 à $19; communes, $15 à $17.50; sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, $11 à $15.

Taureaux : bons, $22 à $23; moyens, $18.75 à $20.25; communs, $16.75.

Veaux : bons, $31 à $36; moyens, $25.50 à $31.50; communs, $18.50 à $28.

Aucune vente de porc, de mouton ou d'agneau n'a été enregistrée.

NEWyork

par la PRESSE ASSOCIEE

ACF Ind	1100	50⅛	49⅞	49⅞	—1
Address	1200	62⅝	62	62	— ⅛
Admiral	5000	42⅜	41¾	41¾	— ½
Alcn Alm	7500	31⅜	31	31⅛	— ⅛
Allegany	1300	9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Allis Ch	4500	26⅞	26⅝	26¾	+ ¼
Amerada	2100	77	76	76	—1¾
Am Can	4000	53⅛	52¾	52⅞	+ ⅜
Am Cyan	3400	37⅝	37	37	— ⅜
Am Home	700	70	69¼	69¼	—1⅛
Am Mot	3300	9¾	9⅝	9⅝	
Am Smit	700	57½	57½	57½	— ½
Am Std	1800	18½	18⅜	18½	
Am Tel T	11400	53¾	53½	53¾	— ⅛
Am Tob	2300	33	32⅝	32¾	— ⅛
Amsted	600	45⅜	45¼	45¼	— ¼
Ancnda	5900	75½	75	75¼	— ⅝
Armco Stl	11000	49½	49	49½	+ ½
Armstg CK	199	55	55	55	— ⅜
Avco Crp	1300	24¾	24½	24½	— ⅛
Babcock	900	35½	35⅜	35⅜	
Bell How	1700	44¼	43½	43½	— ⅜
Bth Steel	xd6100	33⅜	32¾	33	— ⅛
Boeing	10900	63	61¼	61½	—1¼
Borden	600	35½	35½	35½	
Borg War	600	44½	44¼	44¼	+ ⅛
Bos Edis	100	39⅜	39⅜	39⅜	+ ⅜
Brunswk	3600	8½	8½	8½	— ⅛
Bucy Erie	1200	28⅜	28⅛	28¼	
Burl Ind	1000	37⅜	37¼	37¼	
Burrghs	15700	84½	83¾	84	—1¼
Calumet	1700	47	45½	45½	— ⅞
Campb RL	2300	27½	27⅛	27⅜	+ ⅛
Camp Sp	1200	29½	29¼	29½	
Can Dry	1100	29	28¾	28¾	— ¼
Can Sou Ry	260	56	56	56	+1½
Case JI	700	28	27⅝	27⅝	— ⅛
Cater Tr	1900	37½	37¼	37½	
Celanese	2900	67½	67	67	— ¼
Ches Ohio	700	70¾	70⅜	70½	+ ¼
Chrysler	9900	37⅝	37	37⅛	— ½
Cities Sv	9500	53½	53	53½	— ¼
Clark Eq	200	27⅝	2½	27½	— ⅜
Clevite	300	43¼	43⅛	43⅛	+ ⅛
Coca Cola	3200	78	77½	77⅝	— ⅜
CBS	1300	56	55¾	56	+ ¼
Col S Oh	300	35⅜	35⅜	35⅜	
Cml Slv	1000	47¾	47½	47½	— ⅛
Com Sat	1300	50¼	49⅝	49⅝	— ⅞
Con Eds	2400	35⅜	35⅛	35⅛	— ⅛
Contain	400	29¾	29¾	29¾	+ ¼
Cont Can	1300	68⅜	67¾	68⅜	+ ½
Cont Oil	1600	63¼	62¾	62⅞	+ ⅛
Cntrl Data	3900	33⅛	32½	32¾	— ¾
Copw Stl	1000	25½	25¼	25½	+ ½
Corn Pd	1200	42½	42⅛	42⅛	— ⅛
Crane Co	200	44⅛	43⅞	44⅛	+ ⅜
Cr Zell	1100	46⅜	46	46	+ ⅛
Curtiss Wr	200	19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
Deere	4200	66¼	65¾	65¾	— ⅜
Det Stl Cp	900	17	16⅝	16⅝	— ⅛
Dome M	900	50¾	50⅜	50¾	+ ⅜
Douglas	4900	57	55½	55⅝	—1⅛
Dow Ch	5700	70½	70	70	— ⅛
Du Pont	2300	185¾	184¾	185	— ½
East Kod	2900	128½	126¼	126¾	—1¾
EatonYt	1000	28⅛	28	28⅛	
El Str Bat	100	45⅞	45⅞	45⅞	+ ⅛

fonds mutuels

CLOTURE DU 4 AOUT

	Achat	Vente
Adanac	2.73	2.98
Andrea Equity	3.16	3.45
All Cdn Com	7.12	7.80
All Cdn Div	9.13	10.01
American Growth	5.61	6.13
Assoc Investors	5.38	5.64
Beaubran	38.36	41.87
Canada Growth	5.76	6.33
Canada Security	4.81	5.29
Cdn Gas Energy	9.83	10.77
Cdn Investment Fund	3.84	4.21
Cdn Trusteed	4.71	5.15
Canafund	50.42	52.94
Champion Mutual	6.87	7.47
Collective Mutual	5.90	6.41
Commonwealth Intl	9.94	10.89
Commonw. Intl Leverage	9.58	10.50
Corporate Investors	5.54	6.06
Diversified Income A	1.43	1.57
Diversified Income B	5.60	6.15
xDividend Shares	3.52	3.86
Dominion Compound	4.30	4.67
xDreyfus	12.90	14.08
Dominion Equity	5.76	5.99
Entarea Investment	14.56	14.71
European Growth	6.24	6.82
Federated Financial	4.48	4.90
Federated Growth	6.40	6.99
Fonds Collectifs A	6.96	7.56
Fonds Collectif B	5.32	5.48
Fonds Collectifs C	8.11	8.82
Fonds Desjardins A	4.70	——
Fonds Desjardins B	4.79	——
Fraser	10.34	10.39
Gis Inc	3.89	4.25
Gis Compound	8.11	8.86
Growth Equity	5.18	5.66
Growth Oil and Gas	12.08	——
Guardian Growth	4.94	5.37
Harvard	9.62	10.46
Investors Growth	9.06	9.84
Investors Intl Mutual	5.84	6.34
Investors Mutual	4.86	5.28
xKeystone Cust S-1	23.32	25.44
xKeystone Cust S-4	5.77	6.30
xKeystone Cust K-2	6.77	7.39
Molson M Fund	3.86	3.93
Mutual Bond	8.35	8.72
Mutual Accumulatin	5.07	5.54
Mutual Income	6.10	6.67
Natural Ressources	5.32	6.03
One William Street	13.71	——
Le Fonds F.E.P.	4.14	4.50
Pret et Revenu Mutual	6.93	7.57
Provident Mutual	5.97	6.49
xPutnam Growth	12.02	13.14
Raddison	4.55	5.00
Regent Fund	8.22	8.98
Research Investment	15.46	16.90
Savings Investment	6.93	7.57
Exec Fund of Cda	6.70	7.34
xTV Electronics	9.85	10.72
Timed Investment Fund	6.39	6.87
United Accumulative	9.22	10.08
Universal Svgs Equity	5.13	5.61
Western Growth	5.15	5.63

x—Fonds américains.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.25, en cellules de fantaisie $3.75, jaune transparente $3 à $4 rouges hâtives $5.00 la boîte.

Bleuets : $7 le cageot de 16 pintes, $4 à $4.25 le panier de 11 pintes, $3 le cageot de 12 chopines.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets, $2.50 les 50 livres.

Blé d'Inde : .25 à .35 la douzaine.

Brocoli : $3 la douzaine.

Carottes : .60 à .75 la douzaine de paquets, $2 à $2.25 les 50 livres.

Chicorée et escarole : $1 à $1.25 la douzaine.

Céleri : $1.25 à $2 la douzaine.

Choux rouges : $3 pour 16.

Choux-fleurs : $2.75 à $3.50 la douzaine.

Choux : $2.25 à $3 pour 16.

Choux chinois : $2 à $2.50 la douzaine.

Concombres : $3 à $3.25 les 6 douzaines.

Courges : Marrow, $2 à $2.50 le minot.

Epinards : $1.25 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de 10 onces.

Framboises : $3.50 à $4.25 le cageot de 12 chopines.

Fèves vertes : $2.00 à $2.25 pour 20 livres.

Fèves jaunes : $1.60 à $1.75 pour 20 livres.

Laitue : en feuilles $1 à $1.50, Boston ou Romaine $1.50 à $2 les deux douzaines, Iceberg, $2 à $2.25 en cageot de 18.

Navets : .60 à .75 le paquet de six, $2.25 à $2.75 le sac de 50 livres et $3 le minot.

Poireaux : .85 à .90 la douzaine.

Oignons : du printemps .60 à .75 la douzaine de paquets.

Persil : $1.50 à $2 la douzaine de paquets.

Piment : vert doux, $3 la boite.

Pommes de terres : nouvelles, lavées, $2.50 le minot, .90 à $1.00, grenailles petites .50, no -, $1.40 à $1.50, terre noire, .80 à .85 les 50 livres.

Radis : .65 à .75 la douzaine de paquets, $2 les 30 cellos de 8 onces.

Rhubarbe : .35 à .40 la douzaine.

Tomates : rouges, $3.50 à 4.50, Roses $4.50 à $5.50 la boite.

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2693
Argentine	Peso	.0053
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0416
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Escudo	.00049
Chili	Escudo	.2336
Danemark	Couronne	.1552
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2194
Hollande	Florin	.2981
Italie	Lire	.001724
Japon	Yen	.002968
Mexique	Peso	.0861
Norvège	Couronne	.1504
Nouvelle Zélande	Livre	2.9875
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2081
Suisse	Franc	.2485
Tchécoslovaquie	Couronne	.1495
Venezuela	Bolivar	.2395

améri*CAINE*

		Haut	Bas	2 h.
1200	Atlas CP wts	2	2	2
800	Barnes Eng	31⅜	31	31
4000	Bra Lt & Pw	9	8⅞	8⅞
200	Breeze Corp	9¼	9¼	9¼
100	Brit Am Oil	29¼	29¼	29¼
8600	Can Javelin	9⅜	8⅞	9
100	Cominco	35⅞	35⅞	35⅞
2200	Creole Pet	33½	33⅛	33⅛
2600	Dynalectron	5	4⅞	5
100	Felmont Pet	7¾	7¾	7¾
20	Ford Can	143½	143	143
2400	Hazel Bishop	7⅝	7⅜	7½
800	Hunt Chem	27¼	27	27
300	Imp Chem	5¼	5¼	5¼
300	Jeanette Cl	5⅞	5⅞	5⅞
2400	Me Johnson	26¾	26⅝	26⅝
1300	Molybdenum	47	45⅞	45⅞
200	Pancoastal V	1¼	1¼	1¼
300	Philips Elec	30⅞	30½	30½
4400	Scurry Rain	28½	27¾	27¾
600	Seven Arts	19	18⅞	18⅞
100	Seeman Bros	5½	5½	5½
600	Shatt Denn	9⅞	9¾	9¾
5000	Syntex	76⅞	75⅞	75⅞
200	Tech Oper	28	27⅞	27⅞
200	U S Filter	10⅞	10⅝	10⅝

Cote de l'or

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or au marché libre de l'or européen : $35.17 à l'achat et $35.19 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.17 2/25 (252 shillings, 2¾ pence).

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote de 46.40 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 113.00.

L'évaluation à Saint-Côme passe à $2,593,000

JOLIETTE, (G.L.) — Saint-Côme, à trente-cinq milles au nord de Joliette, vient de reviser son rôle d'évaluation. A la suite de ce travail, le rôle est passé de $2,500,000 à $2,593,000.

Le taux d'imposition est de 70 sous par tranche de cent dollars d'évaluation. Le rôle d'évaluation représente les 80 pour cent de la valeur réelle de la propriété. La population de Saint-Côme est de 1425 âmes. En été, elle passe à près de cinq mille.

Le conseil municipal a par ailleurs adjugé à M. René Blais le contrat relatif à la cueillette des ordures ménagères au cours des trois prochaines années. Le titulaire s'est engagé à faire ce travail moyennant une rémunération de $3,300 par année.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Net
Abitibi	2210	$11	10⅞	11	
Acklands	530	$5⅝	5⅛	5⅛	
Alta Gas T	1440	$30⅝	30¼	30⅜	+ ⅛
Alta Gas p	160	$91⅛	91⅛	91⅛	+ ⅛
Alta Gas w	100	775	775	775	+20
Algo Cent	25	$11¼	11¼	11¼	
Algoma St	705	$29	28½	28¾	+ ⅛
Alcan	5969	$33⅞	33⅜	33½	— ¼
Alcan pr	650	$41	40¾	41	+1¼
Alumin pr	212	$19½	18¾	18¾	
Alumin 2p	125	$43¼	43¼	43¼	
Anthes A	180	$27⅛	27	27	
Argus	250	$19	19	19	
Argus C pr	125	$11⅛	11⅛	11⅛	— ¼
Asbestos	100	$22¾	22¾	22¾	— ⅛
Ash Temp	25	$17	17	17	
Atl Sugar	2450	$10½	10	10	
Auto Elec	800	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Bank Mtl	445	$56¼	56	56	— ½
Bank N S	333	$66	66	66	
Bartaco	100	185	185	185	—35
Bathurst	80	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
Bathrst A	50	$59	59	59	
Bathrst w	100	$10½	10½	10½	— ½
Bay Mills p	225	$6½	6½	6½	
Bell Phne	2746	$50⅝	50½	50½	
Brazilian	131	$9⅝	9⅝	9⅝	
BA Oil	555	$31½	31⅛	31½	+ ¼
BC Forest	450	$21¾	21½	21¾	— ⅛
BCPh 4.84	200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
BCPh 4⅜ p	52	$80	80	80	
Burns Fds	260	$14⅛	13⅞	14⅛	
Burrard	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Calgary P	25	$26	26	26	
Can Cem	279	$40½	40⅜	40½	+ ⅛
Can Cem p	23	$23⅞	23⅞	23⅞	
Can Iron	145	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
Can Malt	210	$18⅞	18⅞	18⅞	
C Packrs B	100	$82½	82½	82½	
Can Perm	370	$10⅝	10½	10½	
CSL	100	$35	35	35	— ¼
Cdn Brew	3221	$6⅞	6¾	6¾	
CB Alum A	225	$21¾	21¾	21¾	
C Chem w	200	575	560	560	
C Curtiss	2300	58	58	58	+ 1
Cdn Food	240	450	450	450	
C Found	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
CGE	25	$47	47	47	— 1
CG Invest	210	$57	56	57	
C Hydro	225	$22⅞	22⅞	22⅞	
C Imp Bnk	360	$60⅞	60½	60½	— ¼
C Ind Gas	250	$12½	12½	12½	
CIL	290	$18	17¾	18	
C Marconi	250	$6	5⅞	5⅞	
CPR	1514	$60	59¾	59⅞	+ ⅛
CPR pr	650	$8⅛	8	8⅛	
C Petrofin	250	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
Cdn Tire	125	$15½	15½	15½	— ½
Cdn Tire A	175	$13¼	13¼	13¼	
C Vickers	150	$18	18	18	— ¼
C Westing	125	$22⅝	22⅝	22⅝	
C W Prop	250	$6	6	6	
Capit Bldg	300	56	56	56	+ 1
Chat-Gal	140	$11½	11½	11½	— ½
Chemcell	2160	$13⅛	12⅞	13	
Chem 175 p	75	$34	34	34	+ ½
Chrysler	2888	$40¼	40	40⅛	— ⅞
Clairtone	145	$10	10	10	+ ¼
Comb Eng	225	375	375	375	
Cominco	2056	$39¼	39	39	— ⅛
C Savings	100	$14	14	14	
Computr	125	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Columbia	1820	$7¼	7¼	7¼	
Con Bldg	5025	105	100	100	—15
Con Bldg p	225	400	400	400	
Con Paper	295	$37¾	37¾	37¾	
C Gas	10747	$15⅜	15¼	15⅜	— ⅛
Con Gas A	25	$100⅛	100⅛	100⅛	
Coronatn	1200	140	135	135	
Crain R L	25	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Crestbrk	400	$5½	5½	5½	
Crush Intl	153	$15⅝	15⅝	15⅝	— ¼
Cygnus A	1123	490	475	480	—15
Cygnus B	269	$7¼	7	7¼	
Distl Seag	2235	$31⅛	30¾	31	
D Bridge	235	$20¼	20¼	20¼	
D Bridge	235	$20¼	20¼	20¼	
D Electro	126	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ¼
Dofasco	988	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
Dom Store	928	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Domtar	2017	$17¾	17⅝	17⅝	
D Textile	30	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
D Textile p	15	$118	118	118	+ 2
Dupont	235	$40⅞	40¼	40¼	— ¾
East Chrtr	21	$44	44	44	
Econ Inv	2650	$11	11	11	
Falcon	1685	$97¼	97	97¼	+ ¾
Fed Grain	300	$8	8	8	— ⅛
Fleet Mfg	1900	68	67	68	— 1
Ford Cnda	50	$154½	154½	154½	— ¾
FPE Pion	100	$17	17	17	+ ½
Fruehauf	25	$13	13	13	
GMC	165	$87½	87½	87½	+ 1
Globe Env	115	$8¼	8¼	8¼	
Greb Ind	200	$11	11	11	
GL Paper	245	$27⅝	27⅝	27⅝	— ¼
GL Power	25	$25¼	25¼	25¼	
Gt W Life	170	$60⅛	60	60	
Greyhnd	400	$17⅞	17	17⅞	
Hardee pr	225	$25	25	25	
Hard Crp A	75	$42	42	42	
Hawker S	501	430	425	425	+10
Hayes Stl	150	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Horne Pit	1300	265	260	265	
Ho OA	26999	$23⅛	22	22	— ⅜
Home B	3110	$23¼	22½	22½	— ¼
Huron Eri	100	$10	10	10	
Husky Oil	3840	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Husky B pr	25	$50	50	50	
Husky C pr	100	$57⅛	57	57⅛	+ ⅛
Husky D W	1400	600	585	600	+20
HB Oil Gas	375	$17⅞	17¾	17⅞	— ⅛
Imp Oil	1204	$54⅞	54⅜	54½	+ ⅛
Imp Tob	301	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Imp Tob pr	450	$5⅞	5⅞	5⅞	
Ind Accept	200	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
Ind Adhes	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ind Wire	500	410	410	410	
Inglis	300	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Inland Gas	650	$8⅝	8½	8⅝	
Inland G w	200	6	6	6	
IMC	70	$66½	66½	66½	—1½
Int Nickel	2943	$92⅝	92¼	92⅝	
Int Util	485	$27⅞	27	27	— ½
Int Util pr	700	$29⅝	29½	29⅝	+ ⅛
Intpr Pipe	1021	$77	76¾	76¾	+ ¼
Intpr Steel	860	$7¼	7⅛	7⅛	
Inv Grp A	1950	$11¾	11½	11½	— ⅛
TL Ind	250	$13½	13½	13½	
James Stl	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Jefferson	1534	$30⅛	30	30	
Jeffersn w	100	$22	22	22	— ¼
Jockey C	575	455	450	455	
Jockey A p	100	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Kelly D A	100	490	490	490	
Labatt	350	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Laforge A	210	$9½	9½	9½	
LOnt Cem	1360	485	475	485	
LO Cem w	1400	65	61	61	— 2
Lambton	225	$5¾	5¾	5¾	
Lau Fin	225	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Lau Fn 6¼	225	$17½	17½	17½	
Lau Fn 140	250	$17½	17½	17½	
Lau F 1.25	100	$16	16	16	+ ¼
Lau F 63w	100	100	100	100	+ 3
L JB	25	$55	55	55	— 5
Life Invest	220	$7	7	7	
Lob Co A	600	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Lob Co B	800	$10¼	10⅛	10⅛	— ¼
Loeb M	320	$13⅞	13⅞	13⅞	
MB Ltd	2536	$26⅜	26	26⅛	— ¼
Magna El	175	$5⅛	5⅛	5⅛	
M Lf Gord	240	$24	24	24	
M Lf Mills	616	$17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
Maritime	210	$22⅛	22⅛	22⅛	
Mass-Fer	796	$33⅞	33¾	33⅞	
McCabe	125	$7½	7½	7½	
MGFM	210	$6¼	6¼	6¼	
Molson A	230	$17¼	17	17¼	
Molson B	100	$17¼	17¼	17¼	— ¾
Montex	350	440	440	440	— 5
Montex w	936	275	270	275	+ 5
Moore	225	$82½	82	82½	+ ½
Morse A	200	$20½	20½	20½	— ⅛
Morse B	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅜
Murphy	250	$7½	7½	7½	
Mrphy Pr	150	$27⅛	27	27	— ⅛
Nat Hees p	225	145	145	145	
Noranda	1628	$53¼	52⅞	52⅞	— ⅜
Nor Ctl G	490	$12⅞	12⅝	12¾	+ ⅛
Ogilvie	210	$14½	14½	14½	
Ont Steel	50	$36	36	36	
Oshawa A	230	$24	23⅞	23⅞	
Pac Pete	2550	$11¼	11⅛	11⅛	
Peel Elder	100	$13¾	13¾	13¾	— ½
Pow Corp	1900	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Price Bros	2135	$14½	14⅛	14¼	— ¼
QN Gas	235	$12¼	12¼	12¼	
QN Gs 63w	500	600	600	600	+20
Rank Org	3130	440	435	435	—10
Rothman	665	$29⅞	29	29	
Royal Bnk	373	$71	70⅞	70⅞	+ ⅛
Russell H	225	$15¼	15¼	15¼	
Salada	500	$11	10⅞	11	
Scot York	100	$9½	9½	9½	— ¼
Secur Cap	100	350	350	350	
Selkirk A	510	$7	7	7	+ ¼
Shell Can	1524	$22	21⅞	22	
Shell Inv w	1000	710	690	695	—15
Silverwd A	120	$15½	15½	15½	
Simpsons	125	$30	30	30	— ¼
Simpson S	236	$17¼	17	17	
Slater Stl	250	$13⅛	13⅛	13⅛	
Southam	211	$35	34¾	34¾	
St Paving	250	$11¼	11¼	11¼	
ST Radio	210	$22½	22½	22½	
St Con	14559	$23¼	22⅞	23¼	+ ¼
Steinbg A	25	$22½	22½	22½	
Stuart Hse	500	475	475	475	
Suptest od	500	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Tancord	225	$7¼	7¼	7¼	
Tancord p	225	310	310	310	+10
Texaco	25	$57½	57½	57½	
Thd CGInv	135	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Thom N P	505	$18	18	18	
Tor Dm Bk	276	$59½	59⅛	59⅛	— ⅜
Tor Iron W	2125	$32⅞	32¼	32¼	+ ¼
Traders A	700	$10⅝	10⅜	10⅝	
Tr der A p	100	$23	23	23	
Trader 65 w	200	155	155	155	+10
Transair	200	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Tr Can PL	1477	$32½	32¼	32⅜	+ ¼
Tr Can Pl p	110	$48	48	48	— ⅜
Tr Can P w	543	915	910	910	— 5
Trans Mt	2890	$16¾	16½	16⅝	— ¼
Union Acc	290	310	310	310	+10
UnAcc 2p	1100	305	300	300	
Un Carbid	290	$24½	24½	24½	— ⅜
Un Gas	3388	$11	10⅞	10¾	— ⅛
U Corp B	430	$11	11	11	
Versafd	100	410	410	410	
Versatile	250	$22¼	22⅛	22⅛	
Vic G Tr	435	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Vulcan	2500	320	320	320	
Wanaco O	400	210	205	205	— 5
Walk GW	1301	$29½	29¼	29½	+ ⅛
Wat Equip	200	385	385	385	
Weldwod	300	$9	9	9	
Wburne	1100	105	105	105	— 5
Westc'st	1352	$27⅞	27⅛	27⅛	— ⅛
Westeel	250	$23½	23½	23½	
Weston A	300	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
West Awt	75	900	900	900	

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Net
Acad Uran	2100	3	3	3	
Accra	6000	14	13½	14	
Acme Gas	3200	36	35	35	— 2
Acme rt	58200	½	½	½	
Advocate	1000	425	425	425	+20
Agnico	5500	170	166	170	+ 1
Akaitcho	3000	69	68	69	+ 1
All Pitch	4000	20	19	20	
Am Larder	1000	21½	21½	21½	— ½
Am Moly	2100	60	58	58	— 2
Ang Ruyn	1825	183	180	181	— 4
Ang U Dev	7900	93	91	91	— 2
Ansil	3100	10½	10	10	— ½
Area	7800	153	140	145	— 4
Armore	3100	23	21	23	
Arcadia	7500	32	31	31	— 1
Argosy	3280	39½	39½	39½	+2½
Atl C Cop	800	145	139	139	— 5
Aunor	400	315	310	310	— 5
Bankeno	2900	118	117	117	+ 2
Bankfield	3500	15	15	15	
BDqu	2500	20	20	20	
Belcher	1000	45	45	45	—1½
Bethlm	600	690	680	690	+10
Bidcop	3500	7½	7½	7½	+ ½
Black Bay	4300	12	11	11	— 1
BL Hawk	2200	95	95	95	— 1
Bralorne	200	285	285	285	— 6
Broul Reef	1500	16½	16	16½	
Brunswk	510	$13	12¾	13	— ⅛
Cable	1000	15	15	15	
Cam Mine	4500	25	24	25	+ 1
Camflo	1200	365	365	365	— 5
Camp Chib	500	790	780	780	
Camp RL	245	$29	28½	29	+ 1
C Tung	700	145	142	142	— 3
C Jamiesn	3000	135	135	135	
Cdn Keely	1000	8	8	8	+ ½
C Lencourt	4500	18½	18	18	+ ½
Canfer	1100	74	73	73	+ 5
Cantre	2350	20	20	20	— 1
Captain	2000	18	18	18	
Cassiar	830	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Cent Pat	500	168	168	168	— 2
Chester	3000	27	26½	26½	+ ½
Chib Kay	3300	21½	21	21	
Chib M	1500	60	60	60	+ 4
Chimo	2400	104	100	102	+ 2
Coch Will	1205	420	410	420	+10
Coin Lake	1200	34	34	34	+ 2
Comb Met	7000	26	25½	25½	
Con Shaw	3000	38½	37	37	— 2
C Callinan	4000	15	14½	14½	— ½
CG Arrow	1000	25	25	25	
C Halli	9700	91	85	85	— 2
C Marben	200	275	275	275	—12
C Mogul	1900	400	390	395	
C Morisn	800	221	220	220	
C Mosher	250	74	74	74	
Con Negus	7041	13½	12½	12½	— ½
C Rambler	400	250	245	249	+ 4
C Red Pop	6500	17	16½	16½	— ½
Conwest	500	700	700	700	
Coprcorp	1840	78	76	78	— 1
Cop Fields	2500	140	137	137	— 3
Cop Man	1500	13	13	13	— ½
Coulee	4000	42	41	42	+ 2
Cowich	1500	73	73	73	+ 1
Craigmt	650	$13½	13½	13½	— ¼
Cstland	2000	28	28	28	
Crowpat	8500	14	13	13	+ ½
D'Aragon	2000	17½	17½	17½	
Deer Horn	3100	28½	28	28½	
D'Eldo	27800	79	72	74	— 3
Denison	410	$63	62½	62½	— ½
Dicknsn	400	480	475	475	
Discovry	660	190	187	190	+ 7
Dome	450	$54¼	54	54¼	+ ¼
Donalda	7100	18½	16½	16½	—1½
Dunraine	1000	57	57	57	— 1
Duvan	600	12½	12½	12½	— ½
East Sull	435	845	845	845	
F'west T	1500	14	14	14	
Frncoeur	8000	14	13½	14	
Frobex	28292	152	142	142	— 5
Genex	9500	41	40	40½	— ½
Giant Yk	25	$12⅞	12⅞	12⅞	
Glenn Exp	2006	14	13	14	+ 1
Goldrm	26800	63	58	58	— 3
Gradore	1703	38	38	38	+ 2
Granisle	1100	560	555	555	— 5
Granduc	1100	400	395	400	
Grandroy	2000	23	23	23	— 1
Green Pnt	1400	39	39	39	— 1
Gulf L	3000	11	11	11	
Gunnar	750	200	199	199	
Hallnor	250	250	250	250	
Headway	3000	24	23½	23½	— ½
Hollinger	330	$23	23	23	
Huds Bay	570	$78	77	77	— 1
HuPam	1000	8½	8½	8½	+ 1
Int Bibls T	8470	124	118	119	— 6
Iron Bay	985	237	236	236	— 4
Iso	4300	157	150	157	+ 4
Jaye	204800	41	32	37	+ 6
Jelex	10700	58	57	58	+ 1
Jonsmith	4000	19½	19	19	— ½
Joutel	3080	99	96	99	
Jowsey	700	75	75	75	
Kam Kotia	1000	405	395	400	+ 5
Kerr Add	2025	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Kelly Dsd	5000	42	42	42	
K Anacon	333	216	215	215	+ 4
Kid Coper	9100	64	61	63	+ 1
Kirk Twns	5000	15½	15½	15½	+ ½
Lab Min	100	$28	28	28	+ ½
L Dufault	950	$11⅛	11½	11⅝	+ ⅛
Lakehead	4500	39	36	39	+ 2
Langis	1500	49	49	49	— 2
Latin AM	1000	10½	10½	10½	
Leitch	500	490	490	490	
Lorado	400	120	120	120	
Louvicrt	7000	35	33	33	— 3
Macassa	250	215	215	215	
Macdon	5000	31	30	30	— 1
Madsen	200	163	162	162	
Malartic	549	71	71	71	
Man Bar	1000	23	23	23	
Mattgmi	350	$15½	15	15¼	+ ¼
Maybrun	1000	18	18	18	— ½
Mc Intyre	2030	$108	107	107½	+2½
Mc Adam	500	74	74	74	— 2
Mentor	1100	78	78	78	— 2
Meta	4500	12	12	12	— ½
Metal Min	232	130	130	130	
Midrim	2000	44	44	44	+21
Mt Wright	2500	31	30½	30½	
MultiMi	1500	227	224	227	+ 1
Nat Expl	1000	13	13	13	
New Ath	500	25	25	25	+ ½
New Bid	8000	5½	5	5	
New Cal	2100	43	42½	43	+ 1
Nconex w	1500	245	227	227	— 9
N Goldvue	216	2	2	2	
N Hosco	3300	300	295	295	— 5
N Kelore	2000	9½	9½	9½	
Nlund	15600	19	17½	19	+ 2
N Mylamq	3000	24	23	24	
Newnor	1900	11½	11	11	— ½
N ue Ragl	300	590	570	570	—10
N Senator	8800	39	38	38	— 1
Nisto	3500	19½	18	19	+ 1
Nor Acme	1000	12	12	12	
Norbaska	1040	65	62	65	+ 2
Norgold	1500	13	13	13	+ 1
Norlex	5500	17½	17	17	— ½
Normetal	200	445	445	445	+ 5
Norpax	3000	16	16	16	+ ½
N Bordu	500	12	12	12	+ 1
N Coldstm	2225	80	75	80	
N Rank	6700	31	30½	31	
Norcal	10100	46	44½	45	— 1
North Can	100	141	141	141	— 8
Northgat	2936	630	620	625	+ 5
Obask a	6000	12	11½	11½	— ½
O'brien	1000	120	120	120	+ 2
Opemska	2500	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Orchan	1900	294	290	290	
Osisk	11000	42	42	42	
Pamour	800	190	180	180	— 5
Paramaq	1100	14½	14½	14½	
Patino	190	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Pax Int	9250	27	26	26	— 1
Pce Exp	11250	26½	24	24	+ 1
Priess	220000	15	13	14½	+1½
Pine Point	245	$59⅝	59½	59½	— ½
Placer	165	$25¼	25¼	25¼	
Porc Pay	1000	10½	10½	10½	—1½
Preston	900	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
MI	240	220	215	220	
Que Chib	2000	16	15	16	
Que Lith	400	260	260	260	
Q Man	18000	36	35	36	+ 1
Q Mattgmi	9511	55	53	54	+ 1
Quemont	200	$10¾	10⅝	10⅝	
Quonto	3000	7	7	7	
Radiore	2700	67	65	65	
Rayro	38200	160	146	150	+18
Rio Algom	2090	$27	26¾	26¾	— ⅛
Rio 5.80 Pr	315	$98⅞	98¾	98¾	+ ¼
Rio Alg c w	275	$13⅞	13½	13⅞	
Rix	57400	42	38	38	+ 3
Rckwn	12700	132	130	130	— 2
Roman	3265	$15⅜	15	15	— ¼
Salem	1000	20	20	20	— 1
Satellite	1700	29	29	29	+ 1
Sherritt	5150	515	505	505	— 5
Sil Eureka	300	190	190	190	+10
Silvrflds	1200	370	360	360	— 5
Silmq	108500	61	57	58	
Sil Miller	1000	17	17	17	— ½
Sil Stand	7206	119	113	119	+ 6
Siscoe	7225	395	370	390	+20
Stanrck	415	215	215	215	— 1
Steep R	950	590	585	585	— 5
Sud Cont	2000	28	27	27	+ ½
Sullivan	100	535	535	535	— 5
Teck Corp	220	535	530	535	+10
Territory	1000	15½	15½	15½	
Texmt	99300	102	96	96	+ 2
Texore	2500	35½	35	35½	— ½
Tombill	500	105	105	105	+ 5
Torbit	28025	112	95	100	+ 3
Tribag	2920	127	126	126	— 1
Trin Chib	1000	11½	11½	11½	
U Mining	1025	28	28	28	
U Asbestos	1510	325	325	325	
U Buffad	15700	63	60	62	— 1
Un Cmstk	1500	15	15	15	+ 1
Un Keno	7695	815	785	810	+30
Upp Can	2200	171	170	171	
Urban Q	1000	17	17	17	
Vespar	18500	46	43½	44	— 3
W Beaver	3000	13	12	12	—1½
West Mine	170	545	545	545	+15
White Star	2500	37	36½	37	
Wilco	34950	59	53	53	— 5
Willroy	1000	155	152	155	+ 5
Windfall	9500	31	31	31	
Yale Lead	1000	19	19	19	+ ½
Yk Bear	100	242	242	242	
Yukon C	700	138	133	138	+ 3
Zenmac	1500	35	35	35	
Zulapa	13000	22	20	20½	—2½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Net
Alminex	100	410	410	410	— 5
Am Leduc	9300	23½	23	23½	+1½
Banff	925	$13⅞	13¾	13¾	
Calvert	1000	31½	31½	31½	— ½
CS Pete	3000	199	197	199	+ 2
C Dehl	100	228	228	228	+ 1
C Ex Gas	7100	375	370	370	
C Gridoll	916	415	410	415	+ 5
C Homestd	162	220	220	220	
C Ll Pete	3100	24½	24	24½	+ 1
Cdn Sup O	4290	$20	19⅞	20	+ ⅛
Cdn Tricnt	200	280	280	280	— 5
Cent Del	1850	$10½	10⅜	10⅜	+ ⅛
Chieftan D	1100	695	680	695	+30
C West P	200	184	184	184	
Dome Pete	2555	$18⅛	17¾	18	+ ⅛
Dynam	12000	405	385	390	—15
Gr Plains	150	$11⅛	11⅛	11⅛	
Gt COilsds	200	$11	11	11	+ ⅛
Int Helium	7350	265	255	263	+ 8
Midcon	2400	57	57	57	
Mill City	9928	202	195	195	—10
N Cont	10000	41	40	41	— 1
N Davies	2000	20½	19½	19½	— ½
N Americn	1000	39½	39	39	+ 1
NC Oils	225	320	320	320	
NCO pr	250	$40½	40½	40½	
Numac	2000	169	164	169	+ 9
Permo	3200	27	26	26	— 1
Place G	200	221	221	221	— 3
Prov G	110819	360	335	355	+25
Ranger	1000	199	198	199	+ 3
Scurry Rn	1100	$30¼	30	30¼	
Spoon	38600	110	105	106	+ 1
Triad Oil	4425	213	210	213	+ 1
Union Oil	265	$30	30	30	— ¼
U Canso	1600	270	270	270	— 3
Un Reef P	925	22	22	22	— ½
Vandoo	1000	7	7	7	— ½
Wespac	2300	16	13	13	
W Decalta	1900	315	310	310	— 5

Total des ventes : 2,124,000.

denrées AGRICOLES

MONTREAL, (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 70, A-gros 66.8, A-moyens 55.9 A-petits 36.2.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .58 ; 93 points, .59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42½, coloré 42¾.

Pommes de terre : prix de gros Québec, 0.90 à $1 les 50 livres, .45 à .50 les 10 livres, Ontario, $2.65 à $2.75 les 75 lbs ; .48 à .50 les 10 lbs.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16½, autre catégorie pour nourrissage 12½ à 13½. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 à 12½. Poudre de lait de 4 à 4½ cents.

Cours du dollar

NEW YORK — Ouverture. Le dollar canadien s'élève de 1/16 à $0.93 5/64 en argent américain.

La livre sterling fléchit de 3/64 à $2.78⅞.

MONTREAL — Le dollar américain est inchangé à $1.07 7/16 en argent canadien.

La livre sterling est inchangée à $2.99⅝.

La coopérative agricole de Granby se construit une usine à Plessisville au coût de deux millions de dollars

GRANBY, (R.R.) — La Coopérative agricole de Granby fera construire à Plessisville une usine au coût de deux millions de dollars et destinée au traitement quotidien d'un million de livres de lait. L'entreprise comporte une possibilité d'expansion allant jusqu'à deux millions de livres par jour.

Cette usine sera équipée d'une machinerie électronique et mécanique des plus modernes. D'ici trois ans, on y ajoutera une fromagerie, lui ajoutant une valeur supplémentaire de $500,000.

L'architecte Paul-O. Trépanier prépare les plans de cette nouvelle usine. L'appel des soumissions devrait se faire au cours du mois. Les travaux seront exécutés par une firme d'ingénieurs de Montréal, sous la surveillance de l'ingénieur de la Coopérative, M. Claude Charron.

Les représentants de la Coopérative, dont M. Isidore Martin est le président et les représentants de la ville de Plessisville, dont le maire est M. Marcel Colin, ont paraphé le contrat. Les conditions exigées par la Coopérative et acceptées par le conseil municipal de Plessisville ont trait à l'eau potable, à l'eau brute, au traitement des eaux usées, à l'emplacement et à la préparation du terrain par la ville. A l'aide de son fonds industriel, Plessisville prêtera à la Coopérative une somme correspondant aux quatre-vingts pour cent de la valeur de l'immeuble établie à environ $800,000.

L'expansion de la Coopérative, projetée depuis environ deux ans, correspond aux prévisions des sociétaires de l'entreprise, qui s'attendent à atteindre en 1970 l'impressionnant chiffre d'un milliard de livres de lait à traiter chaque jour dans ses usines.

Quelque deux mille producteurs-sociétaires de la région des Bois-Francs dans les comtés de Lotbinière, de Mégantic et d'Arthabaska, desserviront la nouvelle usine laitière de Plessisville. L'entreprise remplacera les usines déjà en fonctionnement à Plessisville et à Drummondville, que l'on abandonnera par la suite.

Le terrain, acquis à l'extérieur de la zone résidentielle de la ville, offrira des avantages industriels tels qu'aération, emplacement facilement accessible par la route 5. L'esthétique y gagnera aussi par la construction moderne rehaussée d'un éclairage architectural, avec une vue surplombant la ville.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BELANGER (Dominat) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 84 ans, est décédé Dominat Bélanger, époux d'Ernestine Majeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 9 h. Un libera sera chanté à St-Esprit-de-Montcalm, à 11 h., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Albert) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 74 ans, 6 mois, est décédé M. Albert Bergeron, époux d'Eva Meloche, père de Claude et Alberte (Mme Jean-Denis Fleury), demeurant 10470, André-Jobin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 rue Henri-Bourassa est, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Oscar) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Oscar Bernier, époux de Bertha Pronovost, demeurant à 10848 Lauzanne. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Guy) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Guy Brunelle, époux de Claire Lanza, père de Jo-Anne, et Guy, frère de Mme Fernand Dancoste (Hughette), de Montréal et de St-Eustache. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIGNAN (Jean-Louis) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Jean-Louis Carignan, époux de Yolande Coulombe, demeurant à 6353, Marseille. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg. 518 est, rue Rachel à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Camille) — A Ottawa, le 5 août 1966, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Camille Corbeil, époux en 1ères noces de Clémentine Marcoux et en 2es noces de feu Odélie Bellemare. Il laisse 3 fils: Napoléon, René, de Lachute, Laurent de Vimont; 7 filles: Mme Donat Lanthier (Berthe), de St-André-Avelin, Mme Aurélien Charbonneau (Anna), de St-Vincent-de-Paul, Mme Rogate Ménard (Lucienne), d'Orléans, Mme Conrad Tessier (Jeannette), Mme Aldéric Léonard (Alice), toutes deux de Mtl, Mme Régent Denis (Florence), Mme Yvelin Filion (Aurience), toutes deux de Montebello; 2 soeurs: Mme Alfred Pharand (Céline) de Rouyn, Mme Clovis St-Jacques (Méline), de Mtl, ainsi que 34 petits-enfants, et 8 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Whissell & Gourd, Notre-Dame-de-la-Paix, pour se rendre à l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVILLE (Graziella) — A Montréal, le 6 août 1966, est décédée Marie Arzeline Emma Graziella Dion, épouse de feu Lucien Courville et mère bien-aimée de Louis-Philippe. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Clarke 3580 rue Sherbrooke ouest pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Stanbridge, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Notre-Dame-de-Stanbridge, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENEAUX (Gaston) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gaston Descheneaux, huissier de la cour Supérieure, époux d'Antoinette Rochon, demeurant 1970 avenue Etienne-Brûlé. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2645 est, rue Henri-Bourassa pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré, à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DICAIRE (Bernadette) — A Montréal, le 8 août 1966, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Eugène Dicaire, née Bernadette Paquette, fille de Mme veuve Eugène Paquette, demeurant à 1021 Lacasse, St-Henri, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Fils Rigaud à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Lucien) — A l'Hôtel-Dieu de Levis, le 7 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Dion, époux de dame Alberta Colteux, demeurant St-Anselme, Dorchester, autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gaston Breton à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOMINGUE (Charles) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédé le Dr Charles Domingue (directeur médical de la cité d'Outremont), époux d'Anita Leroux, père de Claude, Luc, Lucie, Daniel et François. Il laisse aussi dans le deuil, son frère Gérard, de Ste-Thérèse, 3 soeurs, Mme Paul Faucher (Simone, de Granby), Mme Normandin de Sainte-Cécile-de-Milton, Mme Georges Forget (Solange, de Sherbrooke), sa belle-mère, Mme Yvonne Leroux, et son beau-frère, Gérard Leroux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5630, chemin Côte-des-Neiges à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Granby, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Manon) — A Montréal, le 7 août 1966 à l'âge de 20 ans est décédée Mlle Manon Dufort, fille de M. Hector Dufort et de Lucienne Alix. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. 5359 11e ave Rosemont à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

EMOND (Eva) — A Longueuil, le 7 août 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Henri Emond, née Eva Landry, autrefois de Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOISY (Marcel) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 32 ans, est décédé Marcel Foisy, demeurant 4356 rue de Chateaubriand. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Georges Godin Enrg. 518 est, rue Rachel pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Georges) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Georges Fournier, époux d'Albertine Bernier, demeurant à 11,234 Lamoureux. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux et Fils Inc., 11,130, boul. Pie-IX, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARAND (Hervé) — A Sherbrooke, le 7 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Hervé Garand, époux d'Albertine Deslauriers, demeurant 1622 Champlain, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Arthur Belisle 505, rue Short, à Sherbrooke, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIACINDUCCI (Merina) — Subitement à Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Merina Alsazio, épouse de Philippo Giacinducci, mère de Mme Telesphore Brazeau (Thérèse), Mme Armand Stopponi (Rose), Dominique, Mme Pierre Roy (Concetta), Mme Maurice Bergeron (Françoise), Mme Yvon Levesque (Genny), demeurant 541 rue Taillon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giguère & Tomasso, 8989 rue Hochelaga, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Adelbert) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adelbert Giroux, époux de Ida Houle, demeurant 762 rue Agnès, père de Georges, Léo, Ovila, Raymond, Jacques et Gaston. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505 ouest, rue Notre-Dame à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Mathias, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Blanche) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 78 ans est décédée Mme Edouard Giroux, née Blanche Mailloux. Elle laisse dans le deuil ses filles : Yvette (Mme Albert Smith), Gisèle (Mme Jean-Louis Gendron), son fils Lionel et son épouse Cécile. La dépouille mortelle est exposée aux salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont Avis des funérailles plus tard.

GODBOUT (Joseph) — A Pointe-St-Charles, le 8 août 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Joseph Godbout, époux de Florida Gazaille, demeurant 2160 St. Patrick. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault 1270 rue Laprairie à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Vichy) — A Laprairie, le 7 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédée Mme Raymond Goulet, née Vichy Babin, demeurant 187 Chemin St-Jean, Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 223 rue St-Jacques, Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Nativité, de Laprairie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Marcel) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé Marcel Grenier, employé au C.T.M., époux de Marie-Rose Desjardins, demeurant au 1851 est, boul. Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYAL (Albert) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé Albert Joyal, époux de Simone Allard et père de Hélène et André, demeurant 2535 Jeanne-d'Arc. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de salons J. S. Vallée Ltée, 4201 rue Hochelaga à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, 8 mois, est décédée Marie-Louise Forgues, épouse de feu Antonio Laberge, demeurant à 2438 rue Jolicoeur. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Chas. Halpin, 4500, rue Verdun, Verdun, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Casselman, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLAMME (Rosa) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 64 ans, est décédée accidentellement Mme Alfred Laflamme, née Rosa Maloin, demeurant 7116 Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGRANDEUR (Corinne) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Corinne Lagrandeur, fille de feu Ernest Lagrandeur et de feu Hélouise Petit, demeurant 4235 Delorimier. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, à 12 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-la-Rochelle, comté de Shefford, où le service sera célébré à 4 h. p.m., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Willie) — A Rivière-des-Prairies, le 6 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Willie Lajeunesse, époux de feu Marguerite Lebeau, demeurant 16,540 boul. Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons [illegible]ville & Gingras Ltée 11,813 rue Notre-Dame-est, Pointe-aux-Trembles, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Orianna) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Orianna Tellier, épouse de feu Léonide Lajoie demeurant 64 rue Dante. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria Ltée, 8078 rue Drolet, coin Jarry, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANG (Marcelle) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Alfred Lang, née Marcelle Belair, demeurant 4620 St-Laurent. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 17 ave Laurier Est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Adjutor) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adjutor Lavoie, époux de feu Irène Turcot, demeurant 7726 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766 rue St-Hubert, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores de Duvernay où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière St-Maurice Bois-des-Filion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Lucien) — A Tracy, le 4 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Leclerc, époux d'Elouise Mineau, demeurant 7025, route Marie-Victorin. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gilbert Mandeville et Fils, 902, chemin St-Roch, à Tracy, pour se rendre à l'église de l'Enfant-Jésus de Tracy, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Antonio) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé Antonio Lemieux, ex-employé de la cité de Montréal, époux de Juliette Church. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin, 835 est, av. Laurier, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Germain) — Accidentellement, à St-Jérôme, le 4 août 1966, à l'âge de 31 ans, est décédé Germain Leroux, époux de Colette Pelletier, père de Pierre, Céline, Jean et Nicole. Les funérailles civiques auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSON (Alphonse) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Masson, époux de Annette Boisjoly, demeurant 1648 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, 3198 rue Ontario Est, pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Zénon) — A St-Laurent, le 7 août 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé Zénon Ménard, époux de feu Anna Brunet. Il laisse sa fille Yvette (Mme Jean Gauthier), son fils Adrien, sa belle-fille Mme Adrien Ménard (Flore Dumont). Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLAIRE (Alphonsine) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph Millaire, née Alphonsine Forget. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier - Duclos - Bonnier, 3503 rue Papineau, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus (Ville Jacques-Cartier) où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL (Rose-Eva) Accidentellement à Carleton, le 5 août 1966, à l'âge de 28 ans, est décédée Mlle Rose-Eva Nantel, employée de Utility Garments, soeur de Thérèse, Mme Yvon Roberge (Viviane), Mme Gilles Richard (Cécile), Emile, Germain, Lucien, André, fille de feu Arthur Nantel et de Georgianna Bessette demeurant 725 boul. Leblanc, cité de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Giroux & Fils Inc., 11,130 boul. Pie-IX, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOEL (Joseph) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Noël, époux de Irène Ringuette, demeurant 1903 Ontario Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, 3198 rue Ontario Est, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Albert) — A Montréal, le 4 août 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Albert Paradis, époux d'Adoucilia Roy, demeurant 103, carré St. Patrick, Châteauguay-Centre. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Enrg., 512, rue de l'Eglise, Verdun. 512, rue de l'Eglise, Verdun à 2 hres 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney (Châteauguay), où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière de St-Joachim de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Alfred) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé Alfred Pellegrino, époux de Rita Julien, demeurant 6095 Hurteau. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259, boul. Monk pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAMONDON (Monique) — A Montréal, le 5 août 1966, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme Robert Plamondon, née Monique Lorange, demeurant à 935 Old Orchard. Les funérailles auront lieu mardi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et ave. Notre-Dame-de-Grâce, à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Saint-Raymond, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messe anniversaire

SAVARD (Jean-Eugène) — Le 9 août à 8 heures, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sera chantée une messe 1re anniversaire pour le repos de l'âme de M. Jean-Eugène Savard. Recommandée par son épouse. Parents et amis sont priés d'y assister.

PLOURDE (Claude) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 43 ans, est décédé Claude Plourde, époux de Lucille Chartier, demeurant à 403, Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Cremazie à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAYMOND (Edeth) — A Montréal, le 7 août 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve John Raymond, née Edeth Beriault. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée 745 est, rue Crémazie Avis des funérailles plus tard.

ROLLIN (Joseph) — A Contrecoeur, le 7 août 1966, à l'âge de 81 ans 8 mois et 4 jours, est décédé M. Joseph Rollin, époux de feu Delisca Beaulieu, autrefois de Verdun, et frère de Paul-Emile. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault, 512 rue de L'Eglise, Verdun, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-MAURICE (Yvonne) — A St-Laurent, le 7 août 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Yvonne Ladouceur, épouse de Rodrigue St-Maurice, autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SASSEVILLE (Denise) — Accidentellement, à St-Zénon, le 6 août 1966, à l'âge de 23 ans, 5 mois, est décédée Mme René Sasseville, née Denise Gendron, belle-fille de Claude Sasseville, demeurant 203 rue Rouville, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Langlois, 8628 rue Hochelaga, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Conrad, de Ville d'Anjou, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Georges, de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Sylvie) — Subitement à Sherbrooke, P.Q., le 6 août 1966, à l'âge de 3 ans, est décédée Sylvie Simard, enfant bien-aimée de M. et Mme Yvon Simard, de Verdun, soeur de Luc et Lyne. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. F. Wilson & Sons 3784 av. Verdun Le service aura lieu à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 4141, av. Bannantyne, le jeudi 9 août 1966, à 3 h. p.m. Inhumation au cimetière de Chambly.

TEOLI (Domenico) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé Domenico Teoli, époux de Annunziata Pistilli, père de Bifano (Biff), Mme Alfred Scardocchio (Bernadette), Mme Mike Perotta (Caroline), Joseph, Antoine, Johnny et Floran. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 292 rue Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY dit MAILHOT (Thomas) — A Montréal, le 6 août 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Thomas Tremblay dit Mailhot, ex-employé à Canadienne Spool, époux de Laura Robidoux. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, 2102 rue Fullum, à 8 h. 10, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAILLANCOURT (Lucienne) — A Montréal, le 7 août 1966 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Albert Vaillancourt, née Lucienne Desrochers, demeurant à 2425 Bernardin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 2573, rue Jean-Talon est pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Raoul) — A Terrebonne, le 6 août 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Raoul Vézina, frère d'Henri, Maurice, Hercule et Lucien Vézina. Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons Joseph Guay & Fils 756, rue St-Louis, à Terrebonne pour se rendre à l'église St-Louis de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

M. GUY BRUNELLE

M. Guy Brunelle, de St-Eustache, est décédé samedi soir le 6 août, à Montréal, à l'âge de 40 ans.

Né à St-Eustache, M. Guy Brunelle fit ses études au Collège Mont-St-Louis de Montréal et s'intéressa ensuite au

commerce de l'automobile. Après avoir fondé le garage Val Martin Ltée de Ville Laval, il retourna au garage St-Eustache qu'il avait fondé en 1920 en compagnie de son père, M. Edouard (Pit) Brunelle, décédé en 1936.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Claire Lanza; ses enfants, Jo-Ann et Guy; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Fernand Dancoste (Huguette) ainsi que leurs enfants, Louise, Marie-José et Serge Dancoste; ses beaux-parents, M. et Mme Alphonse Lanza; ses belles-soeurs et beaux-frères, M. et Mme Joseph Lanza, M. et Mme Sylvio Sperduto, M. et Mme Marcel Turgeon, M. et Mme William (Bill) Johnson et Mme Johnny Lanza ainsi que de nombreux autres parents.

La dépouille mortelle est exposée au 745 est, boul. Crémazie. Le service funèbre aura lieu à l'église paroissiale de St-Eustache, mercredi, le 10 août. Parents et amis sont invités à y assister.

Fin de deux grèves dans la métallurgie

HAMILTON (PC) — Deux grèves se sont terminées en fin de semaine dans l'industrie métallurgique : les 12,500 employés de la Steel Company of Canada, d'Hamilton, qui étaient en grève depuis mercredi, ont décidé hier de reprendre le travail, tandis que les 16,000 employés de l'International Nickel, de Sudbury, en grève depuis trois semaines, prenaient la même décision samedi.

On avait craint, précédemment, qu'à Hamilton la réunion ne tournât en émeute si les dirigeants syndicaux "osaient" demander aux ouvriers de reprendre le travail, tellement la détermination dont une minorité des grévistes avait fait montre jusqu'à samedi semblait devoir les pousser à tous les excès. Mais au stade de football local, où le syndicat avait convoqué ses membres, tout s'est passé dans l'ordre.

Des 5,472 votes exprimés, 4,319 étaient en faveur du retour au travail pour ce matin.

Les dirigeants syndicaux ont dit qu'ils seraient présents aux portes de l'usine, à l'ouverture de celles-ci, afin de s'assurer que les métallos ne se laisseront pas intimider par les piquets que pourraient dresser les dissidents.

Dans la journée de vendredi, deux bagarres en règle ont opposé les piquets de grève aux policiers de Hamilton, dont la moitié des effectifs, au nombre de 423, ont à certains moments été maintenus sur les lieux.

Mais après la convocation de la réunion extraordinaire d'hier, les esprits se sont apaisés. Déjà, samedi, à peine 25 métallos faisaient encore du piquetage devant les quatre usines de la Stelco.

Au plus fort de la tempête, mercredi, on estimait à 2,500 le nombre des piquets de grève qui se tenaient devant les mêmes usines.

Les hauts-fourneaux doivent être réchauffés

Les dirigeants de l'International Nickel et les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique se sont rencontrés hier pour arrêter un plan rationnel de retour au travail des 16,000 employés qui ont voté le retour au travail, samedi, après une grève illégale de trois semaines.

Un porte-parole de la compagnie a expliqué que tous les ouvriers ne pourraient reprendre le travail en même temps, à cause de la complexité des méthodes employées dans les usines de l'INCO. Les hauts-fourneaux, par exemple, ne peuvent entrer en opération qu'après une longue période de réchauffement.

On s'attend à ce que les négociations reprennent bientôt, entre le syndicat et la compagnie. Les pourparlers ont été interrompus le 14 juillet, quand les ouvriers ont quitté le travail avant que ne soient expirés les délais prévus par la loi pour que puisse être déclenchée une grève.

Le syndicat a rejeté une offre de la compagnie qui aurait assuré aux ouvriers une augmentation de salaire de 47 cents l'heure. Les demandes syndicales d'augmentation et de bénéfices marginaux totalisent $1.20 l'heure.

Le salaire de base pour les mineurs à l'emploi de la compagnie, à l'heure actuelle, est de $2.52, tandis que les employés qui travaillent à la surface du sol reçoivent $2.24.

Appui moral de la CSN à des ouvriers de la C.-B.

VANCOUVER. (PC) — La Confédération des syndicats nationaux, dans un télégramme signé par son secrétaire-général, M. Robert Sauvé, fait état de l'appui moral que la CSN entend apporter aux ouvriers des papeteries de Nanaimo, de Elk Falls et de Prince George, en Colombie-Britannique.

"La Confédération des syndicats nationaux condamne les méthodes qu'on dit être employées pour empêcher ces ouvriers d'exprimer librement leur préférence quant au choix d'un syndicat comme agent négociateur. Veuillez transmettre à vos membres l'assurance de notre appui moral le plus complet, dans la lutte que vous avez entreprise en vue de sauvegarder la liberté d'association et la démocratie à l'intérieur des syndicats au Canada."

La commission des relations ouvrières de la Colombie-Britannique a récemment rejeté une demande de reconnaissance qui lui avait été adressée par la Fraternité canadienne des travailleurs de la pulpe, du bisulfite et du papier. Cette association vient de se séparer du syndicat international du même nom.

Electrolytic Zinc accroît son rendement

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — La production quotidienne à l'affinerie Canadian Electrolytic Zinc, filiale de l'entreprise Noranda, à Salaberry-de-Valleyfield, passera de 200 à quelque 450 tonnes de zinc dès cet automne, au terme des travaux d'expansion actuellement en cours. Il s'agit en ce cas de deux vastes sections supplémentaires, l'une destinée à servir au rôtissage du minerai brut, et l'autre à la préparation d'acide sulfurique.

Selon M. Roland Perrier, gérant du personnel, le nombre des employés passera bientôt de 330 à près de 450.

Photo LA PRESSE

Dîner annuel des avocates américaines

Dans le cadre du congrès du Barreau américain, qui a lieu dans la métropole, l'Association américaine des femmes avocates a tenu samedi soir son banquet annuel. De gauche à droite, le juge Mattie Belle Davis, de Miami, ex-présidente de l'association, le juge Sarah T. Hughes, de Dallas, au Texas, qui assermenta le président Johnson sur l'avion au retour de Dallas, après l'assassinat du président Kennedy, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ex-ministre des Transports et Communications dans le cabinet Lesage, qui a remplacé comme conférencier Mme Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat du Canada, et Mme Mary Louise DeMarco McLeod, de Détroit, nouvelle présidente de l'association.

Le parti libéral ne s'est pas assez préoccupé des élections

— Claire Kirkland-Casgrain

par Gilles Racine

Le parti libéral a subi la défaite aux élections du 5 juin parce qu'il ne s'est pas assez préoccupé de ses intérêts politiques et électoraux. C'est pourtant une règle politique qu'aucun gouvernement ne devrait ignorer.

C'est ce qu'a déclaré Mme Claire Kirkland-Casgrain, ancien ministre des Transports et Communications dans le cabinet de M. Lesage, alors qu'elle adressait la parole devant un groupe de femmes avocates des 50 Etats américains.

La National Association of Women Lawyers (NAWL) clôturait samedi soir au Reine-Elizabeth sa 67e réunion annuelle par un banquet de grande envergure où robes du soir et smokings étaient de règle.

Cette association a pour but principal de promouvoir la femme à l'intérieur de la profession juridique, lui faciliter l'accession à de hauts postes au sein du ou des gouvernements de leur pays et dans l'administration. La présence de Mme Claire Kirkland-Casgrain, maintenant membre de l'opposition et anciennement du cabinet, était donc toute indiquée pour prononcer un discours sur l'évolution des moeurs au Québec en ce qui concerne la reconnaissance des droits de la femme.

Dans son allocution, intitulée "Le défi que la femme a à relever au sein du gouvernement", Mme Kirkland-Casgrain a relaté brièvement son accession au pouvoir et sa carrière politique depuis 1961, année où son père, le Dr Kirkland, est décédé.

Ce qui ressort surtout de son adresse à ces femmes avocates des Etats-Unis, c'est l'apport qu'elle a fourni dans la lutte pour la revendication des droits de la femme, notamment dans l'élaboration du bill 16.

Elle a spécialement fustigé les femmes qui se contentent d'être admirées et de se prêter à une certaine commercialisation de la femme vue comme n'étant qu'épouse et mère de famille.

"La femme n'obtiendra la reconnaissance de ses droits et ne mettra fin à la discrimination que lui fait l'homme que si elle agit comme tout groupe qui subit une quelconque discrimination : travailler plus fort (cinq fois plus) que l'homme qui a la même compétence et, tout en demeurant féminine, faire en sorte que l'homme oublie qu'elle est une femme."

La femme "politicien" doit posséder la vertu de prudence, selon Mme Kirkland-Casgrain. Elle entend par là d'éviter de porter des jugements à faux ou sans valeur parce que cette femme est beaucoup plus surveillée qu'un homme qui occuperait le même poste.

"Nous ne devons pas assombrir l'image de la femme-politicien pour celles qui pourraient nous succéder plus adéquatement encore".

Dans l'esprit de Mme Kirkland-Casgrain, si elle devait commettre un impair de taille, la "cause" de la femme subirait un tort énorme et un retour en arrière de plusieurs années dans la lutte pour la revendication des droits de la femme dans la province de Québec.

En terminant son allocution, Mme Kirkland-Casgrain a cité un passage de l'oeuvre de Stendhal :

"L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain."

L'indépendance de la magistrature, pilier de base de toute société libre

— Me James B. Donovan

QUEBEC. (PC) — "Le pilier de base de toute société libre doit être l'indépendance de la magistrature et du barreau devant le pouvoir public", a déclaré samedi, Me James B. Donovan, éminent avocat de New York, au congrès de l'International Academy of Trial Lawyers, académie internationale des jurisconsultes, qui se tenait dans la Vieille Capitale.

Ce juriste, qui fut le principal négociateur envoyé par le gouvernement américain auprès de Fidel Castro, dans la célèbre affaire d'échange de prisonniers après l'insuccès du débarquement à la Baie-des-Cochons, est l'un des 334 membres de cette académie groupant des sommités légales du monde entier, dont trois Canadiens seulement.

Me Donovan a passé en revue les principes élémentaires de la justice démocratique selon lesquels "tous les hommes ont été créés égaux devant Dieu et les plus pauvres et les plus défavorisés ont droit à la même justice que les autres."

A son avis, le concept de la justice abstraite et de l'égalité de tous les hommes en face de la loi ne peut trouver sa place dans un Etat monolithique, ce qu'ont compris les fondateurs de la Russie soviétique et de l'Allemagne nazie.

Parlant du rôle de l'avocat, le juriste newyorkais a déploré que des millions de citoyens nord-américains aient la désagréable habitude d'identifier l'avocat avec son client.

"Et, ce qui est plus tragique, on retrouve cet état d'esprit au sein du barreau lui-même", a-t-il dit.

Il existe trop d'avocats, estime Me Donovan, qui ne veulent représenter que des clients riches et respectables et qui, malheureusement, entretiennent un certain mépris pour leurs confrères criminalistes.

Un privilège

D'autre part, a-t-il dit, trop de gens entretiennent l'idée préconçue et fausse qu'un avocat qui défend un criminel doit devenir lui-même un individu dont le sens de l'honnêteté et de la probité est dangereusement dévié ou tout simplement absent.

Me Donovan croit que les avocats devraient informer le public de leur rôle éminent et indispensable, et que l'école devrait enseigner les principes fondamentaux de la marche d'une véritable justice démocratique selon laquelle il faut des avocats habiles à défendre les individus ou à les accuser au nom de l'Etat.

Le conférencier dit considérer essentiel que l'opinion publique soit sensibilisée aux sacrifices constants du barreau et de ses membres pour venir en aide aux faibles, aux pauvres et aux déshérités.

"La défense d'une cause impopulaire doit être considérée par la magistrature et le barreau non seulement comme un droit, mais comme un privilège professionnel dont l'avocat doit être fier", a-t-il dit.

Cette satisfaction professionnelle, croit-il, doit être bien ancrée et bien sentie chez l'avocat, indépendamment de la question d'argent.

"En acceptant de se faire le défenseur d'une cause impopulaire, en acceptant de défendre un faible ou un déshérité, même au risque d'y perdre de l'argent, l'avocat concourt à édifier un édifice sur lequel repose la liberté de notre société et notre mode de vie démocratique", a conclu Me Donovan.

35 p. cent des avocats tirent leur revenu de la pratique du droit

— le juge E.L. Jaines

Le vieil adage "le droit mène à tout pourvu qu'on en sorte" n'est pas si faux, puisque seulement 35 pour cent des avocats tirent leurs revenus de la pratique du droit.

Cette révélation a été faite en fin de semaine par le juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, M. Edson L. Haines. Il a précisé que des études récentes effectuées en coopération par le Barreau canadien et le Barreau américain démontrent que 35 pour cent des avocats tirent leurs revenus directement de transactions immobilières, 25 pour cent de questions relatives à l'immeuble, 20 pour cent de la pratique du droit civil et du droit criminel, et 5 pour cent de sources diverses.

Le juge Haines portait la parole devant les quelque 100 délégués participant au congrès de l'International Academy of Trial Lawyers, académie internationale des jurisconsultes.

Cet organisme groupe 334 membres dans le monde entier, dont trois Canadiens seulement: le juge Haines, son frère, Me Douglas Haines, et Me Isidore Levinter, de Toronto.

Pour ce qui est des différences dans la pratique du droit entre les deux pays, le juge Haines fait remarquer qu'au Canada, il est illégal de charger des honoraires variables ou "contingents", laissés à la discrétion de l'avocat, tandis que cette pratique est courante chez les Américains.

Le juge en chef de la Cour suprême ontarienne estime que cette pratique a pour résultat de rendre l'avocat américain plus enclin à travailler en vue d'améliorer son statut financier. L'argent qu'il retire, dit-il, pourra devenir un facteur déterminant de sa pratique.

Les moutons de G.-B. sont décimés par la fièvre aphteuse

LONDRES. (PC) — La Grande-Bretagne est présentement aux prises avec la pire épidémie de fièvre aphteuse depuis six ans, et jusqu'ici plus de 25,000 animaux ont dû être abattus, ce qui coûte au gouvernement près d'un million de dollars.

La lutte qui se poursuit depuis deux semaines pour enrayer la marche de la maladie dans le comté de Northumberland, non loin de la frontière écossaise, où se fait sur une haute échelle l'élevage des moutons, inquiète sérieusement les autorités, qui craignent que la maladie ne puisse être contenue dans les 18 fermes déjà contaminées.

Les éleveurs sont d'avis que de 500,000 à un million de moutons devront être abattus si l'épizootie ne peut être enrayée rapidement.

Videz bien tous les récipients

Les maringouins sont une plaie de l'été, mais en vidant tous les récipients qui contiennent de l'eau, tels que bassins, aquariums, et autres garnitures qui peuvent constituer un milieu propice à leur reproduction, vous pourrez débarrasser votre maison de centaines de ces insectes.

Les secrétaires municipaux seront mieux payés

QUEBEC. (PC) — La nouvelle ordonnance émise par la Commission du salaire minimum régissant au niveau provincial le salaire des employés des corporations municipales et scolaires ainsi que leurs salaires, accorde une augmentation générale variant de huit à 25 pour cent, dont un salaire minimum de $400 par mois à tous les secrétaires à plein temps.

C'est ce qu'a déclaré M. Roland Miller, président de l'Association des secrétaires municipaux et scolaires de la province, alors qu'il rendait aux journalistes une copie de l'ordonnance numéro deux, laquelle touche de près le salaire d'environ 1,800 secrétaires de la province.

Cette ordonnance, en vigueur depuis le 31 juillet dernier, comporte aussi une nouvelle disposition établissant un minimum général de $1.00 l'heure, contrairement à $0.90 l'heure de l'ancienne ordonnance, à tout employé municipal ou scolaire, exception faite du secrétaire-trésorier.

Selon M. Miller, l'Association est très satisfaite des augmentations qu'accorde la Commission du salaire minimum dans cette ordonnance.

Citant comme exemple le cas des secrétaires permanents, le président a révélé qu'un nombre respectable de secrétaires-trésoriers verront leur salaire passer d'un minimum de $225 à $400 par mois.

M. Miller a en outre annoncé que le prochain congrès de l'Association se tiendra à Québec du 20 au 22 octobre prochain et aura pour thème "Fraternisons".

Pénurie de sang à la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge lance un appel au public afin de pouvoir recruter un nombre suffisant de donneurs de sang, maintenant que les patients vont être admis ou réadmis dans les hôpitaux et qu'un grand nombre d'entre eux exigeront des transfusions de sang.

La Croix-Rouge doit recruter 1,000 donneurs de sang chaque jour ouvrable, soit 5,000 par semaine.

Des hôtesses bénévoles chargées d'accueillir les donneurs de sang et de seconder le personnel professionnel au centre permanent et dans les unités mobiles, doivent aussi être recrutées.